DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTIÈME ANNÉE — N° 11917 — 4,80 F — DIMANCHE 22-LUNDI 23 MAI 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

Seize morts et près de deux cents blessés à Pretoria

L'Afrique du Sud sous le choc

La capitale de la République sud-africaine a été le théâtre, vendredi 20 mai, de l'attentat le plus violent et le plus meurtrier de son histoire, l'explosion d'une voiture piégée ayant fait, selon un dernier bilan, seize morts — dont sept noirs — et cent quatre-vingt-dix-sept blessés. Ce développement tragique devrait avoir de graves répercussions, notamment en provoquant un durcissement du régime de l'apartheid engagé sur la voie de réformes déjà timides.

De notre correspondant

Johannesburg. — Seize tués et près de deux cents blessés, dont certains dans un état grave, tel est le bilan de l'attentat à la bombe perpétré, vendredi 20 mai, à une heure d'affluence, dans le centre de Pretoria. Il s'agit du plus meurtrier des attentats jamais commis en zone urbaine sud-africaine.

Une importante quantité d'explosifs aurait été déposée dans un véhicule garé sur l'artère principale de la ville, face à un complexe mi-administratif, mi-commercial, qui abrite notamment le quartier général de l'armée de l'air. L'immeuble a été fortement endommagé, et les vitres d'un bâtiment voisin, où se trouve la direction des renseignements militaires, ont volé en éclat.

Plusieurs militaires, mais aussi de nombreux civils, noirs et blancs, comptent au nombre des victimes. Trois enfants, dont les jours ne sont pas en danger, ont été hospitalisés. L'engin a explosé à 16 h 32, à l'heure où l'avenue est traditionnellement prise d'assaut par les milliers d'employés noirs et blancs qui viennent de terminer leur journée. Comme à l'ordinaire, les gens se pressaient dans les magasins pour leurs achats du week-end.

Une véritable panique a immédiatement suivi le bref silence de mort qui s'est abattu sur la ville sitôt après l'explosion. Entre les voitures en flammes, les épais nuages de fumée noire, au milieu des cris de terreur et des gémissements des blessés, de très nombreuses ambulances, sirènes hurlantes, arrivèrent rapidement sur les lieux. Médecins et secouristes commencèrent à donner les premiers soins aux victimes, sur les trottoirs jonchés, sur plusieurs centaines de mètres, de débris. Les blessés les plus graves furent vite évacués, tandis que les morts, ou plutôt ce qui restait de certains cadavres affreusement mutilés, étaient recouverts de linceuls provisoires.

Parvenue sur les lieux dans la minute même, la police boucla sur le champ le centre de la capitale avant d'entreprendre de minutieuses recherches d'éventuelles autres bombes.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 3.)

L'Elysée et ses gendarmes

En août 1982, l'Elysée les avait présentés comme des « terroristes internationaux ». Après neuf mois de détention, les trois « Irlandais de Vincennes » ont été libérés. La justice a ainsi mis de l'ordre dans une affaire qui met plus en cause le fonctionnement du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) que le terrorisme. Une fausse manœuvre dont le pouvoir aurait bien fait l'économie...

Non, les affaires politico-policières ne se répètent pas à l'identique. L'étouffoir ne fonctionne pas toujours. Telle est la première leçon de l'affaire des « Irlandais de Vincennes ». On en connaît les ingrédients : une « course au chiffre » dans la lutte antiterroriste, en pleine vague d'attentats de l'été 1982, sur fond de rivalité entre la gendarmerie et la police : un « coup spectaculaire » organisé par le capitaine Paul Barril, chef par intérim du G.I.G.N. sur la foi d'un renseignement irlandais ; des « gros poissons » qui n'en sont finalement pas ; et, surtout, tant d'irrégularités, de contradictions et de mystères qu'on en vint à douter de l'authenticité des preuves matérielles — explosifs notamment — produites contre les Irlandais.

Durant neuf mois, malgré les révélations de la presse, malgré les pressions de la défense soutenue par la Ligue des droits de l'homme, malgré les jeûnes des inculpés, malgré l'opiniâtreté d'un juge d'instruction tenace, la justice avait couvert : appel du parquet sur les demandes de mise en liberté, refus de les ordonner de la chambre d'accusation jusqu'au mercredi 18 mai pour Mary Reid, rejet de la requête en annulation de la procédure des avocats !... Or voici qu'elle se ressaisit, après le témoignage, accusateur pour le G.I.G.N., d'un ancien gendarme, jeudi, confirmé vendredi par l'un de ses collègues toujours en fonctions.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 15.)



Les « pétroliers » et le goût amer de la justice

Fin du deuxième round dans le procès des ententes pétrolières à Marseille. Des P.-D.G., amers, dénoncent une politique qui les « obligeait » à être délinquants.

De notre envoyé spécial

Marseille. — Comme chantait l'autre sur un sujet assurément plus affriolant, le procès des ententes pétrolières, qui va entrer la semaine prochaine dans la phase des réquisitoires et des plaidoiries, fait un peu : « *Tout, tout, tout, vous saurez tout sur le pétrole...* ». De fait, on sait maintenant beaucoup d'une politique d'Etat et de ses conséquences dans ce secteur très particulier de l'économie. On est ferré à glace sur les origines de ce monopole délégué de l'Etat, institué par la loi du 30 mars 1928. On peut répondre sans hésitation qu'elle permettait aux pouvoirs publics d'avoir la maîtrise de l'approvisionnement et, par le biais des compagnies en place, de créer un marché national protégé, ce qui n'allait pas sans des contraintes. On sait tout, encore, des quotas de vente qui furent imposés aux uns et aux autres, de leur consentement sans joie à ce système complexe qui tendait à renforcer la position des sociétés françaises par rapport aux multinationales à capitaux étrangers, qui ne pouvaient que faire la grimace.

Mais ce que l'on ne sait pas encore et que les juges de la sixième chambre du tribunal de Marseille vont avoir à dire, c'est si, à ce jeu-là, la libre concurrence, règle de droit commun, pouvait encore s'exercer. Car c'est bien de pratiques anticoncurrentielles qu'ont à répondre les trente-neuf P.-D.G. ou collaborateurs d'une quinzaine de compagnies, les françaises comme les autres. Ils n'en sont pas encore revenus. Ils supportent vraiment très mal de se trouver aujourd'hui dans la position de prévenus. Ils le supportent d'autant moins bien que tout cela eut pour origine ce petit bonhomme omniprésent qui s'appelle Roger Bodourian et qui, un jour d'avril 1971, déposa une plainte accusant tout crûment les pétroliers de l'avoir « *étranglé* », lui, le petit distributeur, qui par ses rabais à la clientèle contrariait leurs desseins, perturbait leurs pratiques et leur tranquillité. Et ils gardent aussi, dans le privé, une sacrée dent contre ce substitut de Marseille, Étienne Ceccaldi, qui fit tant parler de lui en estimant que M. Bodourian avait soulevé un lièvre après lequel il convenait de courir d'urgence, et qui, comble d'ironie cruelle, vient de se voir nommer au beau milieu de leur procès, préfet de police de Nice.

Oui, vraiment, ils en ont gros sur le cœur et, au temps des suspensions dans la salle des pas-perdus, ils ne se privent pas de le faire savoir. C'est une bien maigre consolation que de voir mener à côté de leur procès celui de M. Bodourian, poursuivi, lui, pour banqueroute et abus de biens sociaux. Sans doute sont-ils assez satisfaits de cette concomitance qui a montré que le David lancé contre les Goliath n'avait rien d'un ange et que sa déconfiture eut des causes moins honorables que les seules ententes pétrolières.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 15.)

AU JOUR LE JOUR

Terreur

Quarante et un fûts de dioxine font frémir les peuples d'Europe. Nul n'en veut. Comment s'en débarrasser? En les utilisant intelligemment.

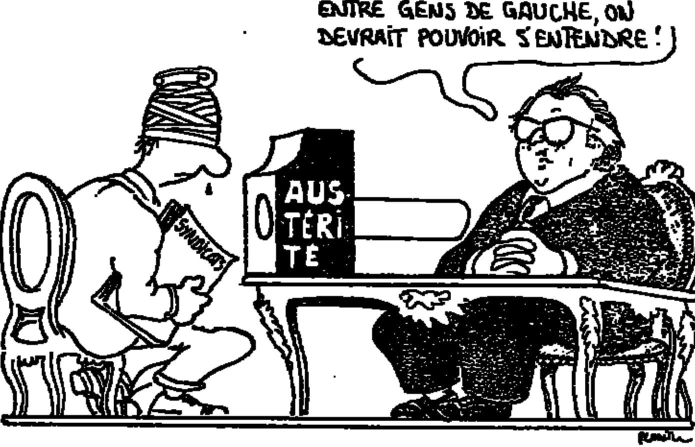
Puisque la France cherche à renforcer, au moindre coût, son potentiel de dissuasion, on ferait l'économie de quelques ogives nucléaires si l'on plaçait ces bidons redoutables en haut de nos fusées, braquées comme il convient. Moscou en tremble d'avance.

BRUNO FRAPPAT.

« Le Monde » sera mis en vente normalement le lundi de Pentecôte 23 mai

Le P.S. pour un code de conduite entre gouvernement et syndicats

Au lendemain de l'annonce du deuxième plan de rigueur, le parti socialiste a entrepris une série de consultations avec les syndicats. Ainsi a-t-on pu s'expliquer, de part et d'autre, sur les critiques dont faisait l'objet l'action gouvernementale. La situation s'est clarifiée, dit-on du côté du P.S., où l'on souhaite que soit établi un code de concertation entre le gouvernement et les syndicats.



Il a fallu une certaine audace, voire du courage, au parti socialiste pour entreprendre, au lendemain de l'annonce du deuxième plan de rigueur, une série d'entretiens avec les organisations syndicales de salariés. Quand on est parti de gouvernement et que ce gouvernement se voit porter l'estocade par des syndicats tant sur le contenu de sa nouvelle politique économique et sociale que sur l'état de déliquescence de la concertation, les conditions d'un dialogue idéal ne se trouvent pas réunies. Situation d'autant plus délicate que, par nature, les relations entre les syndicats et les partis politiques sont complexes.

C'est pourtant un bilan globalement positif que les dirigeants du P.S. dressent de leurs rencontres avec les syndicats. Une divine surprise presque : il n'y a eu ni clash, ni rupture, ni « *déclaration de mini-guerre sociale* ». A l'issue des entretiens avec F.O., la C.F.D.T., la C.G.T., la FEN, la C.G.C. (la date d'une entrevue avec la C.F.T.C. doit être fixée prochainement), un membre du bureau exécutif du P.S. constate : « *Ces rencontres ont été beaucoup plus riches et profondes qu'il y a un an, où elles avaient été plus rudes. Le climat a été franc, quelquefois passionné mais jamais inamical. L'esprit de contentieux n'a pas régné.* »

La consultation syndicale du P.S. semble avoir eu, en fait, pour la formation de M. Lionel Jospin, un triple intérêt. En premier lieu, elle a pris la juste mesure des préoccupations des syndicats. Chacun, avec sa personnalité propre, a avancé inquiétudes et propositions, critiques et attentes, mais tous se sont retrouvés, avec des expressions différentes, sur quelques aspirations comme la réforme de la fiscalité, le développement de la formation professionnelle, la relance de la politique industrielle et la mise en œuvre d'une politique permettant d'enrayer la montée du chômage et créer des emplois (1).

Ces rencontres ont également permis au P.S. de préciser sa conception du rôle des syndicats — pomme de discorde avec la C.F.D.T. — dans la société française depuis le changement de mai 1981. Les dirigeants socialistes partent d'un double postulat : la base sociale — et donc électorale — du P.S. et celle des organisations de salariés sont à peu près identiques ; les « *avancées* » sociales réalisées depuis deux ans sont telles qu'« *une organisation syndicale doit être plus satisfaite d'un gouvernement de gauche que d'un gouvernement de droite* ».

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 12.)

(1) Le secteur entreprises du P.S. doit présenter à la fin du mois de mai des propositions sur l'emploi.

RENDEZ-VOUS

22 mai. *R.F.A. :* Réunion à Bad-Hersfeld d'anciens membres de la formation d'élite *SS Leibs-Tandarte* (jusqu'au 23).

23 mai. *Paris :* Visite du président chypriote, M. Kyprianou.

24 mai. *Vienne :* Réunion des ministres des finances de l'OPEP.

Japon : Négociations avec les Etats-Unis sur l'industrie automobile.

Cuba : Congrès international sur l'informatique dans les pays en voie de développement.

Paris : Discussions à l'Assemblée nationale du projet de loi sur l'enseignement supérieur.

Manifestations des étudiants et enseignants.

24-25 mai. *Bruxelles :* Conseil des ministres des affaires étrangères de la C.E.E.

25 mai. *Luxembourg :* Réunion des ministres européens de l'industrie.

Suède : Visite de la reine Élisabeth d'Angleterre.

Chine : Visite du président de la Banque mondiale, M. Clausen.

Afrique : 20e anniversaire de l'O.U.A. Début des activités de l'Agence panafricaine d'*information.*

25 mai. *Berlin-Est :* Ouverture du procès Heinz Barther.

26 mai. *Algérie :* Centenaire de la mort d'Abd el Kader.

Bruxelles : Conseil des ministres de la C.E.E.

27 mai. *États-Unis :* Rencontre du président Reagan avec le chef du gouvernement japonais M. Nakasone, puis avec le premier ministre britannique Mme Thatcher.

28 mai. *États-Unis :* Sommet à Williamsburg des sept pays les plus industrialisés (jusqu'au 30).

SPORTS

23 mai-5 juin. *Tennis :* Internationaux de France à Roland-Garros.

25 mai. *Football :* Finale de la Coupe d'Europe des clubs champions à Athènes : Juventus de Turin-Hambourg.

26 mai-4 juin. *Basket :* Championnat d'Europe masculin en France.

28 mai. *Rugby :* Finale du championnat de France à Paris. Nice-Béziers.

28 mai. *Cyclisme :* Bordeaux-Paris.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; *nos abonnés sont invités à formuler* leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE À L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

25 MAI 1949

Les Martiens prennent Shanghai...

« Les Martiens à Shanghai ! » Je me rappellerai toujours cette exclamation d'un vieux Français de Chine, embusqué avec moi dans l'encoignure d'une porte pour observer l'incroyable événement. Des soldats qui ne pillent pas, ne volent pas, ne violent pas, on n'avait jamais vu ça en *Chine...* Les voilà ! Là-bas, au pied des grands buildings de la banque et du commerce, ils arrivent vers nous en bon ordre par Nanking Road, en file indienne. En tenue de toile verte, rapides, silencieux sur leurs sandales de paille ou leurs espadrilles, ils progressent par petits groupes, méthodiquement, le long des trottoirs. Ils *avancent par sauts de puce,* observent aux carrefours, surveillent les toits, visiblement préparés au combat de rue. Les patrouilles se protègent mutuellement, l'une s'arrêtant d'un côté de la rue pour couvrir celle qui marche de l'autre côté. Un détachement fouille un immeuble d'où on a tiré. De rares civils chinois autour de moi se serrent contre des *portes closes, observant la scène,* muets. Les éléments de pointe défilent devant nous, uniformes maculés de boue, casque de modèle japonais, vieux fusils, mais aucun véhicule motorisé.

Ils arrivent au quai du Bund sur le fleuve Wampou, perpendiculaire à leur marche, et s'y arrêtent, installant immédiatement des mitrailleuses qui pointent vers les positions des troupes de Tchiang Kaï-chek un peu plus haut sur le plan de la ville. Moins d'un quart d'heure après l'échelon de tête, voici les téléphonistes courant sur leurs pantoufles pour dérouler au milieu de la chaussée la première ligne de campagne. Des sentinelles sont postées aux entrées des principaux édifices, où flottent des drapeaux blancs. Et toujours de nouveaux groupes arrivent à la queue leu leu. Les hommes finiront par s'arrêter ici et là au pied des buildings, et par tomber endormis devant les *portes, non sans s'être dévissé le* cou au spectacle des vingt ou vingt-cinq étages qui les dominent : évidemment ces soldats-paysans n'avaient jamais vu cela. Uniformes délavés couleur de jus d'herbe, sandales usées, vieilles mitrailleuses, c'est bien l'armée de guérilla qui sort du fond des rizières. L'armée du peuple conquérant la citadelle du capitalisme *chinois, cela aussi,* c'est les Martiens à Shangai. Conquérants sans artillerie, sans tanks, sans blindés, et qui, en ce premier jour du moins, prennent cette ville sans bataille... Sans acclamations non plus, sans enthousiasme populaire, mais dans le silence des rues presque vides. Les vivats pour la libération seront organisés un peu plus tard. Shanghai est l'image même de cette Chine fourbue qui passe au communisme parce qu'elle est tombée au plus profond de la pagaille et du désespoir. Ce n'est plus qu'une humanité chaotique, *misérable* et cynique, où tout a fait faillite. *« Qu'ils arrivent vite, ça ne pourra jamais être pire ! »*, disaient les gens pendant le siège, l'énervant siège de près d'un mois qui a précédé leur arrivée.

Un siège à la chinoise

Le siège de Shanghai aura sans doute *donné pour la dernière fois* l'image d'une Chine ancienne où la guerre était encore pour une bonne part une farce tragicomique qui se jouait entre généraux. Du côté communiste, Chen Yi, compagnon de Mao, attendait tranquillement que la ville fût assez mûre ou pourrie pour la cueillir avec un minimum de pertes. De ce côté-ci, Tang En-po, *féal de Chiang Kaï-chek,* annonçait quotidiennement par une bruyante propagande de sanglantes batailles et de grandes victoires, imaginaires. *« Shanghai sera un second Stalingrad ! »*, proclamait le maire, sans rire. Mais quand on parcourait le périmètre de la cité assiégée, le seul signe de préparatifs pour cette dernière bataille héroïque était pour le moment la *« Grande Muraille de Shanghai »*, comme disaient les journaux, c'est-à-dire une interminable barrière de gros piquets pointus de bois blanc, espacés de 30 centimètres, qui encerclait la ville sur 20 kilomètres. On l'avait fabriquée avec le bois que l'Amérique avait donné à la Chine pour se construire une flotte de jonques nécessaires à sa subsistance. Valeur défensive du vaste ouvrage : zéro. Pour circuler dans cette zone de défense, il fallait *un inaccessible sauf-conduit* du chef d'état-major nationaliste. Aussi m'en étais-je fabriqué un en prenant un menu de restaurant chinois et en le timbrant des énormes sceaux rouges de la bibliothèque française. Les sentinelles, ne sachant pas lire, s'inclinaient très bas devant ce document et, entré dans la zone des armées, j'avais la surprise de *découvrir que sur des kilomètres* de « front », dans les blockhaus, les tranchées, les postes d'observation, il ne manquait qu'une chose : des troupes pour les occuper. Les soldats ? Très peu nombreux ou absents. Les officiers ? *« Ils sont en ville »*, disaient les troufions. Heureusement, les communistes semblaient résolus, eux aussi, à rester dans le style des guerres du *théâtre chinois. Selon les meilleures* règles de la Chine de toujours, ils avaient soin de laisser ouvertes aux troupes assiégées deux larges portes, l'une par voie de terre, au sud, l'autre par voie de mer, à l'est, afin qu'elles aillent au diable. Le long « suspense » qui pesait sur Shanghai avait enfin une raison cachée, qui était déjà le secret de Polichinelle : la ville assiégée négociait sa reddition. Avec Chen Yi ? Non pas, mais avec son défenseur Tang En-po. Selon la vieille tradition, les guildes, les banques et les gros financiers discutaient âprement avec lui du nombre de barres d'or qui pourrait le persuader de décamper sans faire de malheur, sans livrer bataille.

Les barres d'or, seuls les puissants en avaient encore, et en abondance. Le Shanghaïen moyen n'avait plus le sou et se débattait avec un fléau peut-être pire que la guerre : l'inflation. Moins d'un an *auparavant,* Chiang *junior, fils de* Chiang Kaï-chek, avait forcé les habitants, sous la menace des fusils, à *« verser leur or pour la patrie »*. L'or avait filé à Taïwan, et ce cambriolage n'avait laissé aux citoyens que de désastreux assignats dont le cours tombait de jour en jour. Au mileu de mai, l'inflation avait pris une allure catastrophique. Le cours du *« gold yuan »* (comme on appelait cyniquement la nouvelle monnaie), longtemps maintenu entre 4 et 7 millions pour... 1 dollar américain, avait atteint 12 millions le 19 mai, 20 millions le lendemain, 42 millions le surlendemain. La planche n'allait plus assez vite, les billets n'avaient plus assez de zéros, les caisses des banques étaient vides, et il y avait une famine constante de moyens de paiement. C'est pourquoi on avait vu reparaître toutes sortes de pièces d'argent de la Chine d'hier et d'avant-hier. *« Grosse tête », « petite tête », « dollar de Sun Yat-sen », « dragons »* des diverses provinces, dollar mexicain, thaler autrichien, etc., chacune avait un cours différent. *La* ville entière était transformée en une gigantesque rue Qincampoix, où sur les trottoirs des centaines de spéculateurs improvisés pratiquaient le négoce acharné des introuvables coupures, des dollars américains interdits, et surtout des pièces d'argent, qu'ils faisaient sonner d'une main dans l'autre : tout Shanghai retentissait de ce tintement innombrable. *La* cote changeait d'heure en heure, et des cyclistes faisaient constamment la navette entre l'est et l'ouest pour crier les cours au passage à leurs correspondants sur le trottoir.

Dans les tramways de la compagnie française, les receveurs spéculaient avec la recette de leur sacoche et revendaient leurs avoirs aux deux bouts de la ligne en empochant les bénéfices. Pour nous Européens, comme d'ailleurs pour la plupart des Chinois, se posait un problème difficile, celui *du porte-monnaie. Le mien était* tout simplement un gros sac de jute pour mettre les pommes de terre, que je jetais sur mon épaule le matin en sortant du logis. Il était tout gonflé, du moins au départ, d'un grand nombre de *« gold yuars »*, grosses comme une brique ou un pavé et valant chacune au moins une vingtaine de millions. Mais ici et là on *voyait s'étaler dans le ruisseau des* centaines de ces billets orange et vert, portant la tête chauve du *« généralissime »* Chiang Kaï-chek, et personne ne les ramassait : rien ne pouvait mieux exprimer la chute, dans l'estime populaire, de l'ancien héros de la Chine.

Dessin de FRANCHINI

Les taxis-pousse de la Marne

A partir du 20 mai, tout indiquait que – enfin ! – la fin était proche. Il y eut soudain une extraordinaire activité militaire en pleine ville, prélude évident au grand déménagement des défenseurs. Cela commença par un glorieux équivalent chinois des fameux taxis de la Marne, mais les taxis étaient figurés par des centaines de pousse-pousse et vélos-pousse transportant combattants et bagages. Malheureusement, leur galopade effrénée ne se dirigeait pas vers le front, mais en sens inverse. Puis ce fut, toute une nuit, un tourbillon grondant de convois et de troupes en mouvement vers le port de Woosoung, c'est-à-dire vers la fuite. Là-dessus il y eut un grand « défilé de la victoire », et les habitants, sur le parcours, eurent ordre de pavoiser abondamment ; mais, cette fois aussi, le défilé allait en direction du rembarquement. Les drapeaux restèrent d'ailleurs aux fenêtres, si bien que quelques jours après, au *nouveau pavoisement* obligatoire pour la libération, il allait suffire aux malins habitants de donner deux ou trois tours à la hampe pour enrouler un peu l'étoffe et obtenir ainsi de beaux drapeaux rouges, l'étoile bleue du Kouomintang, au coin de l'étamine, ayant disparu à jamais.

Enfin, le 25 mai, c'est l'arrivée des troupes de Chen Yi, sans combat, *par l'ouest de la ville. Mais il* y aura tout de même une bataille de Shanghai, au cœur de la cité, pendant trois jours. Cela commence dans l'après-midi du 25, quand un bataillon de troupes d'élite de Tchiang Kaï-chek, pour un baroud d'honneur, oppose une résistance imprévue sur la ligne de défense hâtivement installée en pleine ville derrière le canal de Soochow. *Leurs* deux meilleurs points d'appui sont formés par deux blocs d'appartements modernes où résident plus de cinq cents étrangers, qui se trouvent ainsi pris au milieu de la bataille. L'un de ces immeubles est le Broadway Mansions, pseudo-gratte-ciel, d'où les défenseurs battent d'un feu d'enfer tout le quartier d'alentour. Les communistes renoncent le lendemain à l'attaque frontale et prennent leurs adversaires à revers par un grand mouvement tournant à travers la ville. Débordés, une partie des *nationalistes décrochent* et s'enfuient vers Woosoung, bien que leurs camarades leur tirent dessus du haut.

A l'Embankment Building, l'autre point d'appui, les troupes des terrasses consentent à hisser le drapeau blanc, cédant aux objurgations des résidents étrangers, qui négocient pour eux par téléphone avec les communistes. Mais leurs camarades du quatrième étage font échouer les pourparlers. La négociation reprend à l'aube du jour suivant sous la menace d'une artillerie que *les communistes excédés* ont amenée pendant la nuit. Broadway Mansions lâche et persuade les fanatiques de l'autre building d'en faire autant, dans la matinée. Arrivant un peu plus tard sur les lieux du combat, je peux constater que le bilan du vacarme de trois jours se solde, du côté des étrangers, par un blessé seulement, et des dégâts matériels. Evidemment les communistes ont montré une grande patience, et cette prudence ne fera que se confirmer dans les journées qui vont suivre.

Les hommes invisibles

Ces Martiens, on se raconte sur eux des histoires étonnantes. Décidément, ils n'enlèvent pas les filles, ils ne pillent pas, ils couchent sur le trottoir. Ils refusent le bol de riz ou de thé qu'on leur offre, et s'ils prennent le tramway, ils paient leur billet. Des soldats ayant mangé devant une maison et laissé quelques traces, l'un d'eux cogne à la porte : une vieille apeurée les invite à l'intérieur, mais le brave soldat voulait seulement un balai, pour nettoyer le seuil avant de repartir. Des soldats campent devant une banque ; les employés leurs disent d'entrer. Réponse : *« Surtout pas, il y a là-dedans de l'argent, nous aurions des tas d'ennuis. »*

Voici bien une autre surprise : les Martiens ne sont pas seulement dans l'armée, ils apparaissent aussi dans l'administration. Civils en uniforme, sans plus d'insignes que les militaires, anonymes et inclassables, ils se glissent sans rien déranger dans les bureaux pour y instaurer bientôt un travail acharné et des vertus insolites : austérité, incorruptibilité. Vêtu et nourri par le parti, le cadre de ces débuts est pauvre, couche sur la dure, et, dans les immeubles européens réquisitionnés, préfère le plancher aux lits trop mous qui l'empêchent de dormir. Ces conquérants sont en très petit nombre, perdus dans la masse des cinq millions d'habitants. Shanghai est gouvernée par une centaine d'hommes invisibles. La multitude ne va-t-elle pas noyer cette minorité minuscule ? Non, c'est le très *petit nombre* qui va la domestiquer, la contaminer, la dominer. Rusés, les nouveaux maîtres ne prêchent pas le communisme, mais la doctrine d'une *« première étape »*, la « nouvelle démocratie », qui ménage provisoirement les bourgeois et les capitalistes. Mais déjà le régime annonce qu'il n'est souple qu'avec les souples, qu'il sera intraitable avec quiconque lui résiste.

Un immense cours d'adultes

Le maître mot du moment est la rééducation. Shanghai, dès juillet, est devenue un gigantesque cours d'adultes. Chacun apprend les idées qu'il convient d'avoir. Le peuple entier prononce les oui et les non qu'on lui souffle. A ceux qui résistent ou dont le passé est trop lourd, on applique une méthode qui commence à faire trembler la Chine – son nom fera le tour du monde – le lavage de cerveau. Les persécutions, les camps, viendront plus tard, à leur heure. En cet été brûlant, la révolution commence par des chansons. Dans de grands défilés organisés, la jeunesse, seule dans la population à montrer un enthousiasme sincère et bruyant, brandit au-dessus des têtes les portraits géants de Mao, dans le tintamarre infernal des gongs. Pour qui sait lire une foule, celle-ci présente déjà une image entièrement nouvelle de la cité, dont les habitants sont en train de subir une réorganisation par classes sociales, métiers, quartiers, usines, etc. Ouvriers, ménagères, étudiants, intellectuels, artisans, défilent en détachements disciplinés et encadrés. Shanghai donne une fascinante démonstration de ce qu'on peut appeler la technique de la captation des masses.

Combien de temps va durer tout cela ? La Chine n'est-elle pas le pays qui conquiert toujours ses conquérants ? Voilà la grande question que débattent les derniers Blancs que nous sommes à Shanghai. Il y a parmi nous deux écoles : ceux qui pensent que les Chinois seront toujours Chinois, bien trop individualistes, intelligents, mercantiles, pour donner *au communisme une adhésion sincère* et durable ; et ceux qui croient – j'en suis – que le marxisme a déjà en Chine vingt années de progrès irréversible, et que, en tout cas, il va tout frapper de sa marque. Il arrive dans un univers social décomposé par l'effrayante série des ratages historiques de la Chine depuis le début du siècle. République de Sun Yat-sen, révolution trahie de Tchiang Kaï-chek, guerre sino-japonaise, intervention passagère des Américains, guerre civile entre nationalistes et communistes ; ces ébranlements *ont* tout abattu et préparé un terrain éminemment favorable à l'implantation de la révolution. Cela dit, il est clair en ces débuts que, pour le marxisme lui-même, la révolution chinoise risque d'être, à long terme, une aventure périlleuse. En écrivant cela aujourd'hui, je ne fais pas une prédiction après coup. Les dangers apparaissaient *clairement dès le départ :* concurrence avec l'Union soviétique, déviations éventuelles dans l'action et la doctrine par l'influence du milieu chinois, culbute possible sur des problèmes trop énormes, etc. Mais c'était là les dangers à long terme, et si la Chine devait atteindre un jour au-delà du marxisme, c'était bien en tout cas par le marxisme et à travers lui qu'elle allait évoluer avec ses cinq ou six cents millions de Chinois...

ROBERT GUILLAIN.

(Lire la suite page 4.)

Etranger

L'ATTENTAT DE PRETORIA

Cycle infernal en Afrique australe

Est-il encore concevable d'éviter une conflagration générale en Afrique australe ? L'horrible attentat dont Pretoria vient d'être le théâtre incite au pessimisme, quels qu'en soient les auteurs. Car tout porte à croire que le régime sud-africain y répondra par un durcissement, à l'intérieur comme à l'égard de ses voisins qui abritent les exilés du Congrès national africain (A.N.C.).

Le gouvernement de M. Pieter Botha a immédiatement réagi en mettant l'attentat sur le compte de l'A.N.C. et en annonçant qu'il n'hésiterait pas « à lancer de nouveaux raids » contre les locaux que ce mouvement occupe dans les pays voisins. On peut donc s'attendre à une reprise de ces actions de commandos que les Sud-Africains ont menées, par le passé, contre le Lesotho et le Mozambique, deux refuges de l'A.N.C. Pretoria qualifie déjà l'attentat de « lâche épisode de la guerre communiste » contre l'Afrique du Sud.

Sur le plan intérieur, M. Botha n'en éprouvera que plus de mal à faire accepter, par la communauté blanche, son projet pourtant timide de réforme constitutionnelle visant à associer deux minorités, les Indiens et les Métis, à l'exercice du pouvoir. Voilà dix jours, des élections partielles avaient déjà souligné l'audience d'une extrême droite afrikaner hostile à tout changement. Son chef de file, M. Treurnicht, a aujourd'hui encore davantage de chances de se faire entendre de Blancs traumatisés par un attentat sans précédent, en plein centre de la capitale.

Le raidissement prévisible de la communauté blanche sud-africaine devrait avoir d'autres conséquences. M. Botha va voir sa marge de manœuvre encore plus limitée dans la négociation du conflit namibien, déjà bien mal partie. Le dialogue engagé directement entre Pretoria et Luanda — sans doute la négociation la plus encourageante à ce jour — pourrait aussi en pâtir. Enfin, l'appui offert par l'Afrique du Sud à plusieurs oppositions armées dans la région — notamment l'UNITA, en Angola, et la Résistance nationale du Mozambique — pourrait être renforcé, contribuant davantage à la « déstabilisation » de régimes sans grande expérience et faibles.

L'administration républicaine américaine aura eu beau prêcher un « dialogue constructif » avec Pretoria, aucune détente ne semble apparaître dans la région. Bien au contraire, entouré d'une ceinture de pauvreté noire, le « pouvoir pâle » sud-africain se considère, de plus en plus, comme le bastion d'une croisade anticommuniste et se trouve mille bonnes raisons de remettre à plus tard des réformes dont une bonne partie des Blancs ne voit pas l'intérêt et qu'une minorité de plus en plus influente juge nocives.

En l'absence d'une réelle volonté occidentale d'obtenir de Pretoria l'abolition progressive du développement « séparé », on ne voit pas comment l'Afrique australe pourrait durablement se stabiliser. Ce constat navrant ne peut que faire l'affaire des Soviétiques, qui se féliciteront de voir les Occidentaux gâcher ainsi l'énorme atout que représentent les richesses — et l'intérêt stratégique — de la partie australe du continent africain.

Un pays sous le choc

(Suite de la première page.)

Une rumeur selon laquelle un second engin aurait été découvert avant de détonner n'a pas été confirmée. Passé littéralement au peigne fin, le quartier tout entier a été décrété zone interdite jusqu'au samedi soir au moins.

Les volontaires de la défense civile ont été appelés à la rescousse pour seconder les commandos antiterroristes dépêchés sur place et les militaires en tenue camouflée. Pretoria avait, vendredi soir, l'étrange apparence d'une ville en état de siège.

La classe politique blanche a unanimement condamné les auteurs de l'attentat. Le Conseil sud-africain des églises (S.A.C.C.), qui mène une lutte non-violente contre l'apartheid, a très explicitement fait de même. Sans précédent, l'attentat a fait passer une onde de choc intense dans tout le pays.

Inviter la nation à se mobiliser

« Cet acte de terrorisme dirigé contre des innocents, a déclaré M. Pieter Botha, premier ministre, *confirme une nouvelle fois que nous sommes confrontés à un assaut total inspiré par les communistes.* » Bien que l'enquête en soit à ses premiers pas et que personne n'a jusqu'ici revendiqué l'attentat, les autorités sont convaincues qu'il est l'œuvre de partisans du Congrès national africain (A.N.C.). *« Un lâche épisode de la guerre communiste lancée contre nous »*, a commenté le ministre de la Défense, le général Magnus Malan, après avoir invité la nation à *« changer son mode de vie »* et à se mobiliser.

« La guerre révolutionnaire au profil bas qui nous est livrée peut se transformer, à tout moment, en un conflit conventionnel », a-t-il ajouté, avant d'indiquer que le gouvernement *« n'hésitera pas à lancer de nouveaux raids »* contre les bases arrières de l'A.N.C. dans les territoires voisins. Le ministre de la loi et de l'ordre (police), M. Louis Le Grange, s'est contenté de rappeler que M. Olivier Tambo, président exilé de l'A.N.C., avait annoncé l'an dernier une intensification des attaques en 1983.

PATRICE CLAUDE.

Etats-Unis

M. Reagan prononce un violent réquisitoire contre le régime cubain

De notre correspondant

Washington. — M. Reagan a prononcé à Miami un violent réquisitoire contre Cuba, le vendredi 20 mai, présentant le régime castriste comme *« un échec »* économique, un *« nouveau fascisme »* et un *« nouveau colonialisme »*. Ce discours était surtout à usage interne : pousser le Congrès à soutenir la politique de la Maison Blanche en Amérique centrale et garder la sympathie d'un million d'électeurs d'origine cubaine, bien mieux disposés à son égard que les Noirs ou les Porto-Ricains.

M. Reagan a inauguré, en effet, une série d'interventions publiques soigneusement sélectionnées, en vue de l'élection présidentielle de 1984. Vendredi, il a passé quelques heures à Miami (Floride), où vivent de nombreux Latino-Américains, à l'occasion du quatre-vingt-unième anniversaire de l'indépendance de Cuba.

Plusieurs centaines de personnes brandissaient des drapeaux et des pancartes sur son passage. *« Nous demandons le droit de combattre »*, proclamait un groupe anticastriste. Mais M. Reagan s'est contenté de promettre très vaguement que *« Cuba sera libre un jour »*.

Flattant son auditoire, il a commencé par affirmer qu'un million de Cubains établis aux Etats-Unis *« produisent presque deux fois plus »* que dix millions de leurs ex-compatriotes vivant sous le régime castriste. *« C'est l'échec de Fidel Castro et du communisme,* a-t-il commenté ; *l'aide massive de l'U.R.S.S. ne permet au système de produire que de la répression et de la terreur. »*

Selon le président des Etats-Unis, il s'agit d'un *« nouveau régime fasciste »* ayant supprimé toutes les libertés. Mais un régime qui ne se contente pas de sévir à l'intérieur de l'île, comme en témoigne l'envoi de troupes en Afrique. *« Aujourd'hui,* a dit M. Reagan, *un nouveau colonialisme menace les Amériques. Des insurgés, armés et dirigés par une puissance lointaine, cherchent à imposer une philosophie étrangère à tout ce que nous croyons (...) et qui se déclare ennemie du culte de Dieu. »*

Une autre accusation a été lancée au passage : *« Selon de fortes preuves, des responsables castristes sont impliqués dans le commerce de drogue, trafiquant comme des criminels, profitant de la misère de personnes intoxiquées. »* Et de poser une question : *« Est-ce que ce trafic de drogue est seulement le fait de responsables renégats ou est-il approuvé officiellement ? Le monde mérite qu'on lui réponde. »*

Aucune menace précise n'a été lancée contre le régime castriste. *« Nous ne permettrons pas aux Soviétiques et à leurs acolytes de La Havane de priver d'autres* [peuples] *de leur liberté. »* De même, les Etats-Unis *« ne permettrons jamais à un tel gouvernement* [castriste] *de les empêcher de dire la vérité »*, en brouillant les émissions de Radio-Marti (spécialement destinées à l'île), et dont le Congrès doit encore approuver la création.

C'est d'ailleurs au Congrès que s'adressait tout le reste du discours. Ne faut-il pas *« empêcher d'autres peuples de subir les mêmes souffrances que nos frères et sœurs de Cuba ? »*, a demandé M. Reagan. *« Ironiquement, notre plus grand obstacle n'est pas constitué par les menaces extérieures, mais par un manque de confiance et de compréhension. Il y a beaucoup trop de gens qui cherchent des excuses pour ne rien faire. »*

Le président faisait allusion aux limites et conditions posées ces derniers temps par diverses commissions du Congrès pour accepter son programme d'assistance militaire à des gouvernements d'Amérique centrale. *« Nos amis,* a-t-il dit, *ne peuvent rester sans armes face à des insurgés qui sont armés jusqu'aux dents par l'axe soviéto-cubano-nicaraguéen. Toute excuse pour ne pas fournir à nos amis les armes dont ils ont besoin dans leur défense est une prescription pour le désastre. »*

Il y va, selon M. Reagan, de la sécurité des Etats-Unis eux-mêmes et de leur image dans le monde : *« Si nous ne pouvons agir avec décision aussi près de chez nous, qui nous croira ailleurs ? »* Le président a cependant souligné son désir de participer à toutes les *« solutions régionales »* qui se cherchent pour calmer la tension en Amérique centrale. C'est pourquoi, a-t-il dit, j'ai nommé un représentant spécial en la personne de l'ex-sénateur Robert Stone.

Ce démocrate était entendu le même jour par la commission des affaires étrangères du Sénat qui doit se prononcer sur sa nomination. Il n'a pas caché un certain pessimisme. On l'a chargé de préparer une négociation au Salvador, mais les divisions internes des deux camps et la manière dont les Etats-Unis sont perçus par la guérilla ne faciliteront pas sa tâche, d'autant que Washington ne veut discuter que de l'organisation d'élections, non d'un possible partage du pouvoir ou des garanties à donner à l'opposition.

Malgré ses anciens liens avec le gouvernement guatémaltèque, M. Stone devrait être « confirmé » par le Sénat. Sans grande difficulté, mais sans enthousiasme. Nul ne voit en lui l'homme qui dénouera la situation.

ROBERT SOLÉ.

Chili

Le général Pinochet rejette la responsabilité de la crise sur une conspiration internationale

De notre envoyé spécial

Santiago-du-Chili. — *« A ceux qui veulent accélérer les choses, je réponds : non. Le processus d'institutionnalisation se réalisera dans les délais et selon l'orientation fixés par la Constitution. »* Les Chiliens sont donc prévenus. Jusqu'au 11 mars 1989, il n'y aura d'autre ouverture que celle établie dans les dispositions transitoires approuvées en même temps que la nouvelle Constitution, lors du plébiscite du 11 septembre 1980.

Le général Pinochet n'a même pas daigné s'adresser directement à la population. Les Chiliens n'ont eu droit, vendredi soir 20 mai, qu'à des extraits des propos tenus la veille par le chef de l'Etat devant la junte de gouvernement, les généraux, les amiraux et les membres du gouvernement.

Sans nier les difficultés actuelles, le général Pinochet les a attribuées fondamentalement à une conspiration internationale, au centre de laquelle se trouverait l'Union soviétique. *« Nous avons eu connaissance, il y a trois ans, d'un plan sinistre orchestré par la Russie pour renverser le gouvernement et créer une fausse image du président de la République »*, a déclaré le général Pinochet. Il a aussi dénoncé l'existence d'une campagne de *« la presse allemande, française, espagnole, italienne et américaine »* contre le Chili et son président. L'objectif de l'Union soviétique est de déstabiliser le régime actuel pour essayer ensuite de noyauter le gouvernement « démocratique » et faire à nouveau du Chili *« le théâtre du marxisme soviétique ». « On dit que le Chili vit sous une dictature fasciste, sous un régime totalitaire. Ce sont des idées qui viennent de l'extérieur. Le gouvernement n'a rien d'un gouvernement fasciste. C'est un gouvernement qui essaie de défendre le Chili contre le totalitarisme »*, a poursuivi le chef de l'Etat. Que les habitants des quartiers riches qui ont manifesté contre le régime dans la nuit du 11 mai ne se trompent pas d'ennemi : *« Ceux qui ont fait retentir leurs klaxons ce jour-là ne savent pas ce qui les attend si s'installe un gouvernement marxiste »*, s'est-il écrié d'un ton véhément.

Le général Pinochet a naturellement minimisé la portée de la Journée de protestation nationale. Que s'est-il passé le 11 mai ? *« Des dirigeants syndicaux oubliant leurs véritables fonctions ont d'abord voulu déclencher une grève. Quand ils se sont rendu compte qu'ils allaient à un échec, ils ont essayé d'organiser une protestation nationale. Mais comme celle-ci n'avait pas eu le résultat escompté, des individus agissant sournoisement ont cherché, la nuit venue, à instaurer le chaos. »*

Il s'est adressé ensuite aux « amis » du régime et les a engagés à ne pas se laisser gagner par la démoralisation. *« Tandis qu'une infime minorité vocifère, nos partisans se taisent et n'osent pas défendre un gouvernement qui est le leur,* a déclaré le chef de l'Etat. *On nous accuse d'immobilisme, on nous reproche de ne pas progresser assez vite dans l'élaboration des lois constitutionnelles. Nous disposons de huit ans pour promulguer les quatorze lois organiques constitutionnelles. Or deux ont déjà été aprouvées et trois autres sont en voie de l'être sans parler de celles qui sont en préparation. Comment peut-on parler d'immobilisme ? »*... Le général Pinochet a, d'autre part, affirmé que le gouvernement faisait *« tout son possible »* pour résoudre la crise économique, tout en reconnaissant que sa marge de manœuvre était très étroite. *« Nous n'avons pas d'argent »*, a admis le chef de l'Etat.

Seule nouveauté dans un discours prononcé par un homme visiblement sur la défensive : la décision de convoquer *« une assemblée de dirigeants syndicaux et de chefs d'entreprise afin qu'ils débattent de leurs problèmes ». « Cette assemblée devra étudier la possibilité d'enrichir la législation du travail »*, a précisé le général Pinochet, qui a ajouté : *« Les portes du gouvernement ont toujours été ouvertes aux travailleurs. »*

Il n'est pas sûr pourtant que ces derniers soient disposés à les franchir. Ce qui est clair en tout cas, c'est que les éventuels interlocuteurs du gouvernement militaire n'iront pas en ordre dispersé à la Moneda. Les six principales centrales syndicales et quarante organisations regroupant des secteurs aussi variés que les chauffeurs de taxi, les camionneurs, les médecins, les avocats, les ingénieurs, les artistes, les étudiants et des représentants des *pobladores* (habitants des bidonvilles) ont décidé, vendredi, de constituer un organisme de coordination à l'échelon national, *« afin que leurs revendications ne restent pas lettre morte »*.

JACQUES DESPRÉS.

● *Le gouvernement Pinochet* a autorisé le retour au Chili de soixante seize personnalités exilées, parmi lesquelles ne figure aucun dirigeant politique de l'opposition, a annoncé, jeudi 19 mai, à Santiago, le ministère de l'intérieur. Depuis ces cinq derniers mois, les autorités ont permis le retour de quatre cent quarante-six personnes qui avaient fui le Chili après le 11 septembre 1973, ou contre lesquelles une mesure d'exil avait été prise par le gouvernement. L'Eglise catholique chilienne estime que soixante-dix mille Chiliens sont réfugiés depuis septembre 1973 dans différents pays du monde, notamment en Europe et en Amérique. Selon d'autres sources, il y aurait deux cent mille réfugiés chiliens dans le monde.

A travers le monde

Haïti

● HAITI A ACHETÉ POUR SON AVIATION MILITAIRE SIX AVIONS ITALIENS Marchetti d'appui tactique et de lutte antiguérilla, a-t-on appris, vendredi 20 mai, de source informée dans la capitale haïtienne. Les six appareils sont déjà à Port-au-Prince. Cette première acquisition de matériel militaire européen effectuée dans un secteur clé de la défense de Haïti, considéré jusqu'à présent comme une « chasse gardée » américaine, apparaît comme une manifestation d'indépendance dela République caraïbe vis-à-vis de Washington. — *(A.F.P.)*

Inde

● UNE CINQUANTAINE DE PERSONNES ONT ÉTÉ BLESSÉES lors d'une attaque lancée le jeudi 19 mai à Srinagar (capitale de l'Etat de Cachemire-et-Jamu) par des militants du parti de la Conférence nationale, au pouvoir dans l'Etat, contre le siège du parti du Congrès-I du premier ministre indien, Mme Indira Gandhi. Des élections doivent se tenir le 5 juin prochain au cours desquelles seront désignés les soixante-seize membres de l'Assemblée de l'Etat et deux membres du Parlement. — *(A.F.P.)*

Malawi

● DISPARITION DE DEUX MINISTRES. — Convoqués mercredi 18 mai par la police, deux ministres ont disparu, a-t-on appris vendredi à Blantyre, de sources diplomatiques occidentales, qui font état aussi de rumeurs selon lesquelles les deux ministres auraient été retrouvés morts. Les deux ministres disparus sont MM. Dick Matenje (sans portefeuille et également secrétaire général du parti unique, le Parti du congrès du Malawi) et Aaron Gadama (chargé de la région centre du pays). Deuxième personnalité politique du pays après le président à vie Kamuzu Banda, M. Matenje occupe une position délicate sous le régime autocratique du président Banda. Ses prédécesseurs avaient connu une fin de carrière brutale : M. Aleke Banda avait été assigné à résidence en 1970 et M. Bakili Muluzi avait été remplacé brusquement par M. Matenje en janvier 1982. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● L'AMBASSADEUR AMÉRICAIN AU MEXIQUE, M. John Gavin, s'est rendu mercredi au Nicaragua où il a eu un entretien *« direct et franc »* avec le ministre de la planification, le commandant Henri Ruiz, a indiqué le quotidien *El Nuevo Diario*, du vendredi 20 mai. Cette visite, qualifiée *« de courtoisie »* par l'envoyé personnel du président Reagan qui avait rencontré mardi le président du Honduras, M. Roberto Suazo, est la première à haut niveau entre les deux gouvernements. Pour sa part, le ministre de la planification a réaffirmé la position de son gouvernement selon laquelle *« la révolution »* [sandiniste] *s'est fixé des principes politiques irrévocables, comme son anti-impérialisme et sa volonté de construire une démocratie populaire qui permette de forger l'identité du peuple »*. — *(A.F.P.)*

Soudan

● SOIXANTE-DIX MILITAIRES REBELLES ont été tués au cours des opérations déclenchées par l'armée soudanaise pour mettre fin à la mutinerie qui a éclaté dans le sud du Soudan en début de semaine, annonce l'agence égyptienne du Moyen-Orient, citant des sources militaires à Khartoum. L'agence précise que huit soldats et officiers des forces gouvernementales — dont un commandant — ont été tués au cours de l'opération.

Thaïlande

● UN SOVIÉTIQUE ACCUSÉ D'ESPIONNAGE. — Les autorités thaïlandaises ont arrêté, le jeudi 19 mai, un responsable commercial soviétique accusé d'espionnage, et lui ont donné l'ordre de quitter la Thaïlande avec sa famille dans les quarante-huit heures.

Selon le ministère des affaires étrangères, le Soviétique expulsé s'appelle M. Victor Barrichev. Son nom ne figure pas sur la liste diplomatique soviétique, ni comme membre de la mission ni comme faisant partie du personnel administratif. Un porte-parole du ministère a indiqué qu'il était lieutenant-colonel au sein du K.G.B. et qu'il était surveillé depuis « assez longtemps ». Selon la police thaïlandaise, M. Barrichev a été arrêté jeudi après-midi dans un hôtel de Bangkok en possession de cartes sur lesquelles étaient localisées avec précision des positions militaires thaïlandaises à la frontière avec le Cambodge. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● M. IAN SMITH, ancien premier ministre rhodésien, a été autorisé à se rendre en Afrique du Sud pour subir un bilan de santé. En 1982, les autorités lui avaient retiré son passeport à la suite de déclarations faites lors d'un voyage aux États-Unis et en Grande-Bretagne, critiquant le gouvernement de M. Robert Mugabe. Depuis, Londres lui a délivré un passeport britannique.

Pérou

Pour la première fois

LES GUÉRILLEROS DU SENTIER LUMINEUX ATTAQUENT LA VILLE MÊME D'AYACUCHO

Lima *(A.F.P.)*. — Des guérilleros du Sentier lumineux ont lancé, vendredi soir 20 mai, de violentes attaques en divers points d'Ayacucho, à 575 kilomètres au sud-est de Lima.

Evoluant dans l'obscurité provoquée par une coupure du courant électrique, les assaillants ont porté l'essentiel de leur effort sur le quartier général de la garde civile, où il y a eu de très nombreuses explosions, mais où une forte résistance leur a été opposée. De fortes déflagrations ont également été entendues dans les environs de la prison. Des unités de soldats se sont portées vers les points attaqués.

Cette attaque contre Ayacucho, siège du commandement politico-militaire de la région, survenant après plusieurs semaines d'un calme relatif, laisse penser que les membres du Sentier lumineux ont voulu marquer le troisième anniversaire de leur lutte, commencée le 18 mai 1980.

Etranger

BRÉSIL

Ce flic qui défie l'Escadron de la mort...

L'Escadron de la mort s'est acquis au Brésil une sinistre célébrité. Sous ce nom, des policiers corrompus ont créé un groupe de tueurs à gages. Mais, depuis le 15 mars, des gouverneurs d'opposition souhaitent que cela change. Et un « flic honnête » ose parler au péril de sa vie.

De notre envoyé spécial

Rio-de-Janeiro. — L'homme, hirsute, surgit de derrière une tombe, à moitié nu. Depuis une demi-heure, on l'entendait crier. Un cri insolite dans cet endroit désert, situé au cœur de la Baixada fluminense, l'énorme *banlieue industrielle* de Rio-de-Janeiro. Le fouet improvisé qu'il tient à la main, le tissu rouge dont il se couvre, révèlent un adepte de certains rites de sorcellerie : il se flagellait, sans doute, derrière un caveau rempli de crânes et de tibias empoussiérés. La photographe de Sygma qui nous accompagne, Ghislaine Morel, le jurerait. Elle est une habituée des lieux.

Après avoir évoqué, avec un regard dément, ses pouvoirs maléfiques, l'inconnu répond aux questions : des cadavres, oui, il en a vu dans les environs, arrosés d'alcool, *puis brûlés, pour qu'on ne les* identifie pas. Il montre les collines qui nous entourent : des vestiges de forêt vierge, sous un ciel lourd d'humidité. Dans un creux, les ruines d'une église. Sur un versant, un cimetière avec des croix sans noms, seulement des numéros. Ici quelques tombes enfouies sous des décombres, et cet homme qui a attendu la nuit pour se livrer à ses pratiques — une plainte régulière, à la flamme d'une bougie.

Voici des années que la Baixada fluminense livre au petit jour sa moisson de cadavres jetés en bordure d'une route ou en travers d'un champ. S'ils ont les mains liées derrière le dos, s'ils ont été étranglés avant d'être cri*blés de balles, s'ils portent la mar*que de brûlures de cigarettes, aucun doute : les assassins appartiennent à l'un des « groupes d'extermination » qui composent l'Escadron de la mort. Depuis plus de trente ans que l'escadron opère, ses victimes se comptent par milliers. Il a bénéficié longtemps d'une impunité due à des omissions, voire des complicités, en haut lieu. Mais, il y a quelques semaines, un homme a décidé de parler. Un inspecteur de police, âgé de trente et un ans, Joaquim Aires do Nascimento, qui a déjà conduit en prison huit autres policiers accusés d'appartenir à des commandos de la mort. Depuis plusieurs années, il menait son enquête. Il a attendu que le nouveau gouverneur de Rio s'appelle Lionel Brizola, et jure d'en finir *avec les violences policières.*

Dans ce coin perdu de la Baixada, Aires do Nascimento écoute le flagellé du clair de lune *raconter* ce qu'il a vu. Il sait que l'escadron n'abandonne pas toujours ses cadavres : beaucoup sont enterrés dans des cimetières clandestins. Inspecteur au commissariat de Belfort-Roxo, un des districts de la Baixada, il connaît bien les criminels : des policiers militaires, pour la plupart, mais aussi de simples « citoyens », qui avaient encore des principes lorsqu'ils sont passés à l'action : ils haïssaient la pègre ; ils vou*laient l'éliminer.*

L'odeur de la peur

Or la pègre abonde dans cette zone interminable située au nord de Rio-de-Janeiro : des malfrats de tous calibres, venus des bidon*villes où ils ont grandi nu-pieds,* avec un slip pour tout vêtement, sans école, souvent sans parents. Un endroit où la peur est quotidienne, et qui se reconnaît d'abord à ses odeurs : égouts, pollutions diverses, putréfactions. Tous les jours, les commerçants sont victimes d'agressions. Les hold-up n'épargnent pas les baraques les plus misérables. Hold-up pour une boîte de conserve, pour quelques sous cachés dans un tiroir.

C'est ainsi que se forment les commandos : des commerçants apeurés sollicitent la protection de policiers, qui quittent leur uniforme pour faire des heures supplémentaires. Ceux-ci, bien sûr, se font payer, puisque tout se paie *ici : le papier demandé à la mai*rie, qu'on n'obtient pas sans pourboire, le permis de conduire, voire le diplôme d'Etat.

« Très vite, dit Aires do Nascimento, *les commandos ont découvert qu'ils tenaient un filon. Quand un commerçant récuse leur protection, ils organisent une attaque contre sa boutique : ils savent qu'on ne refusera pas leurs services une deuxième fois. »* De justiciers expéditifs, les policiers se transformèrent petit à petit en tueurs à gages. *« Certains tuent pour 10 000 cruzeiros »* (c'est-à-dire 150 F).

Au fil des années, l'inspecteur a *accumulé les témoignages :* petites gens effrayées, qui racontent comment, en pleine nuit, des hommes armés ont débarqué chez elles, tiré la victime désignée de son lit pour l'emmener dans un local discret, après avoir tout pillé. Et qui, avant de tuer, torturent pour obtenir d'autres noms, l'adresse d'une cache de drogue ou d'argent.

Paris clandestins

A chacun de ces témoins paralysés par la peur des représailles, l'inspecteur demandait : *« Serez-vous prêt à parler le jour venu ? »* Mais le jour n'arrivait jamais. Aires do Nascimento notait sur son carnet : les crimes — des centaines — les noms des assassins. Tout en sachant que ses supérieurs avaient décidé, une fois pour toutes, de ne rien faire. Les « groupes d'extermination » étaient intouchables, puisqu'ils étaient issus de la police militaire. *Leurs chefs, en outre, avaient des* amitiés partout : y compris, du temps de la *« lutte antisubversive »*, chez les professionnels de la répression, qui se doublaient parfois de criminels de droit commun.

Un chemin défoncé dans une campagne solitaire, quelque part près de Nova-Iguaçu : c'est ici qu'a été jeté, un jour, le cadavre de la femme d'un *bicheiro.* Les *bicheiros* sont les « banquiers » du *jogo-do-bicho* (1), une loterie *illégale — mais fonctionnant* au vu de tous — qui draine chaque jour des centaines de millions de cruzeiros en paris clandestins. Les « banquiers » sont souvent des personnalités connues : dirigeants d'écoles de samba ou de clubs de football. L'un d'entre eux avait voulu se débarrasser de sa femme. Il lui suffit de payer. Au cadavre, il manquait un bras : peut-être la preuve du « travail » apportée au commanditaire du crime.

Un jour, Aires do Nascimento reçut la visite d'une danseuse de cabaret. Elle venait dénoncer, par vengeance, son amant, un policier militaire surnommé *Careca* (le chauve), qui appartenait à un *« groupe d'extermination ».* Elle répéta son témoignage devant l'évêque de Nova-Iguaçu, Dom Adriano Hypolito, et devant la commission Justice et Paix du diocèse. Le policier et le prélat patientèrent quelques mois. Quand M. Brizola prit ses fonctions, le 15 mars, ils lui rappelèrent les promesses qu'il avait faites pendant la campagne électorale.

Le nouveau gouverneur tint ses engagements. Et les poursuites commencèrent contre l'Escadron de la mort. Huit policiers militaires sont déjà en prison. Un neuvième — un chef de bande — est aux arrêts dans une caserne. Aires do Nascimento le sait coupable de nombreux actes de barbarie. Mais impossible d'en apporter la preuve : les témoins convoqués se récusent. Ils pleurent, supplient *pour s'en aller.* Même la danseuse vient de se rétracter.

« Je suis seul, bien seul », dit l'inspecteur. Un cas unique, en *effet.* Un *Serpico carioca.* Comme le flic du film américain, Aires do Nascimento cultive des vertus rares — le courage, l'honnêteté — dans un univers de *mafiosi.* Ses collègues — c'est l'habitude — ne font pas d'enquête : on ne le leur a pas appris. Souvent, ils ne relèvent même pas les empreintes digitales. Ils torturent pour arracher des aveux, qui correspondent ou non à la réalité. Beaucoup sont corrompus. Ils rédigent leurs rapports au bénéfice de ceux qui les soudoient. Pendant ses huit ans de carrière, Aires do Nascimento a au contraire miraculeusement *préservé un sens moral* qu'il assure tenir de son père portugais.

Coup de balai à Sao-Paulo

On dit qu'il ne fera pas long *feu. Un jour ou l'autre,* ce *téméraire se fera abattre. « Pas maintenant,* répond-il. *Pas en pleine actualité. Et puis, mes ennemis sont curieux de savoir jusqu'où ça peut aller. »* Jusqu'où ? Si on l'en croit, pas très loin. Sans doute le nouveau secrétaire à la sécurité, M. Campana, est-il un *« flic honnête »*, *« mais ceux qui l'entourent ne le sont pas ».*

A Sao-Paulo, le bouleversement a été plus net. Comme à Rio, l'opposition gouverne depuis le 15 mars. Elle a donné un grand coup de balai : la plupart des responsables de la police ont été changés. *« La macro-corruption a été éliminée »*, affirme le secrétaire à la justice, M. José Carlos Dias. Les policiers de Sao-Paulo prélevaient leur dîme sur tout : sur les auto-écoles, les casinos clandestins, *les maisons de « massage »*, le *jogo-do-bicho* et d'innombrables jeux de hasard. Etant données les dimensions de la ville (treize millions d'habitants), certains faisaient fortune.

C'était le cas, apparemment, du directeur du DETRAN, le service de la circulation et des cartes grises. Le fonctionnaire qui avait dénoncé, naguère, son train de vie vient de le remplacer. Les premières perquisitions ont eu lieu, en avril, dans les locaux d'un des plus gros *bicheiros* de la cité, propriétaire de taxis aériens et de sociétés immobilières. Les *bicheiros* ont été de tout temps des personnages importants à Sao-Paulo : ils n'apportent pas seulement leur « contribution » à la *police, mais aussi à certains* hommes politiques. A chaque élection, ils « font » des conseillers municipaux ainsi que des députés.

Les chefs de la Rota ont été remplacés aussi. La Rota est chargée de la chasse aux malfaiteurs. Au cours de ses patrouilles nocturnes, celle de Sao-Paulo tue quatre cents à cinq cents personnes par an. *« Elle tire d'abord, ensuite elle interroge »,* dit-on. Quand elle n'a pas de vrais gangsters sous la main, elle s'en prend aux petits chapardeurs, voire aux passants attardés des banlieues — de préférence noirs ou mulâtres, — qui s'enfuient quand on les interpelle, parce qu'ils ont peur.

Leur victime abattue, ils lui mettent un revolver dans la main pour faire croire, si on les interroge, qu'ils étaient en état de légitime défense. Jusqu'à présent, aucun policier pauliste n'a été condamné, ni même puni, pour *« excès ».* Au contraire, on remettait des médailles à ceux qui ajoutaient un mort à leur tableau de chasse.

CHARLES VANHECKE.

Dessin de CHOMEL.

(1) *Jogo-do-bicho :* littéralement, jeu de l'animal. Ainsi nommé parce que les parieurs misent sur un numéro qui correspond à un animal.

Les Martiens prennent Shanghai...

(Suite de la page 2.)

Dans le tumulte de la bataille de Shanghai, il s'est trouvé que j'ai raté l'envoi au *Monde* d'un télégramme où je racontais une scène vécue au premier jour de Shanghai communiste. Je l'ai toujours regretté, et avec plus de trente ans de retard, voici mon histoire. Ce soir du 25 mai, mon *logis étant* devenu *inaccessible,* j'ai pu trouver une chambre dans un hôtel presque désert, et pour cause : il est situé stratégiquement presque au cœur de la bataille, au coin de Nanking Road et du quai du Bund, où les communistes sont restés bloqués. La nuit retentit jusqu'à l'aube du vacarme proche des *mitrailleuses* et des mortiers. Les communistes tentent d'avancer vers le canal de Soochow et sa ligne de ponts, qui est à moins d'un kilomètre en avant d'ici, mais, dans leur avance, ils ont été cloués au sol par le feu des nationalistes, notamment celui d'automitrailleuses embusquées en avant des ponts. Au matin, les positions n'ont pas changé.

C'est le premier matin de la libération. Sous ma fenêtre, à droite, je peux voir un bout du quai du Bund, désert, car il est exposé au tir automatique des nationalistes. Juste en dessous de moi, Nanking Road, perpendiculaire au quai, est une zone abritée. Comme si c'était un jour ordinaire, des civils chinois commencent à y arriver et se rassemblent, vers 7 heures du matin : coolies au bord du fleuve, employés qui croient innocemment pouvoir gagner *leurs bureaux* dans le quartier. Il y a même quelques crieurs de journaux glapissants, qui vendent les premiers quotidiens du nouveau régime. Une partie de ce petit monde sottement inconscient du danger commence à marcher tranquillement en direction du Bund. L'avant-garde, une trentaine de personnes peut-être, s'avance dans le vide du quai. Cela ne traîne pas, presque tout de suite, rafale de mitrailleuse, venant du côté nationaliste, cris, rafale encore.

Une plainte d'enfant

Les bonshommes surpris refluent précipitamment vers Nanking Road. Quelques-uns sont blessés, parmi ceux-là un coolie dont la jambe fracassée peint de sang la chaussée. Il arrive à se mettre à l'abri. Seul est resté en arrière un gamin, tombé à terre au milieu de l'espace vide. C'est un de ces petits vagabonds crasseux et hirsutes qui vivent en mendiants et en voleurs sur le Bund, onze ou douze ans peut-être. Il crie, d'une plainte d'enfant qui appelle sa mère. N'importe lequel de ces idiots d'adultes aurait pu le sauver en l'attrapant par la main au moment de leur fuite, et même maintenant on pourrait encore le tirer de là, il n'y a que quelques mètres à faire, mais pas un de ces égoïstes, revenus à l'abri, ne s'en soucie. Alors le petit, tout seul, se met à quatre pattes, et lentement, en appelant toujours d'une voix de bébé qui pleure, se traîne jusqu'au bâtiment du coin du quai, dont il escalade les trois marches. Il s'assied sur la plus haute et s'adosse à la porte fermée de l'établissement : il s'agit — quelle image ! — d'une grande banque à la porte de bronze. De ma fenêtre, je vois maintenant dans quel état il est : entre ses *guenilles, son* ventre nu est complètement ouvert, déchiré par les balles, et le sang dégouline sur les marches jusqu'au trottoir. Tête renversée, le petit bientôt ne remue plus. Pauvre graine de coolie, crevant dans tes haillons sur les marches d'une banque, la libération, pour toi, n'aura duré qu'un matin !



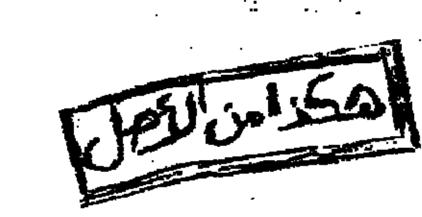
Dessin de FRANCHINI.

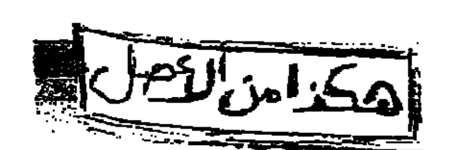
Un événement inouï

Mais la scène qui s'est littéralement déroulée sous mes yeux, de l'autre côté de la large rue, à vingt mètres de moi, n'est pas finie. Voici qu'apparaissent au milieu des badauds trois hommes d'une allure très différente. Longues robes, chapeaux mous, on pourrait les prendre pour trois marchands, mais leur démarche, leur arrivée en file indienne, ont quelque chose de militaire. Il est tout de suite évident qu'ils sont venus pour l'enfant mort, et la vérité saute aux yeux : ce sont trois agents communistes sortis ce matin de la clandestinité. Ils approchent de ce coin dangereux, observent et délibèrent. Ayant fait demi-tour, ils reviennent quelques minutes après, mais cette fois-ci ils mènent devant eux un pousse-pousse et son vieux tireur entre les brancards. Ils le font avancer, le bonhomme n'aime pas çà, jusqu'à la limite extrême de la *sécurité. Puis l'un* des trois rase le mur de la banque et fait un bond jusqu'au coin périlleux du Bund, attrape le petit cadavre sous les bras et le traîne rapidement à l'abri.

Les mitrailleuses n'ont pas eu le temps de tirer. Les badauds regardent, stupéfaits. Le tireur de pousse comprend qu'il va devoir transporter le petit corps tout sanglant sur sa voiturette. Alors, en travailleur humble et précaution*neux, pour éviter que son outil* de travail ne soit souillé, il enlève les coussins blancs un à un et les entasse sur le trottoir. Les trois hommes installent la victime sur le pousse-pousse, le vieux replace ses coussins par-dessus, se remet entre les bracards, et, suivi du trio satisfait, disparaît avec son attelage dans Nanking Road. Fait divers imperceptible dans l'énorme drame de la révolution, mais pour moi événement inouï, spectacle inoubliable ! Pour la première fois, j'ai vu de mes yeux des Chinois se mettre en danger pour secourir un autre Chinois, et le plus misérable. C'est vraiment le matin d'une libération...

ROBERT GUILLAIN.



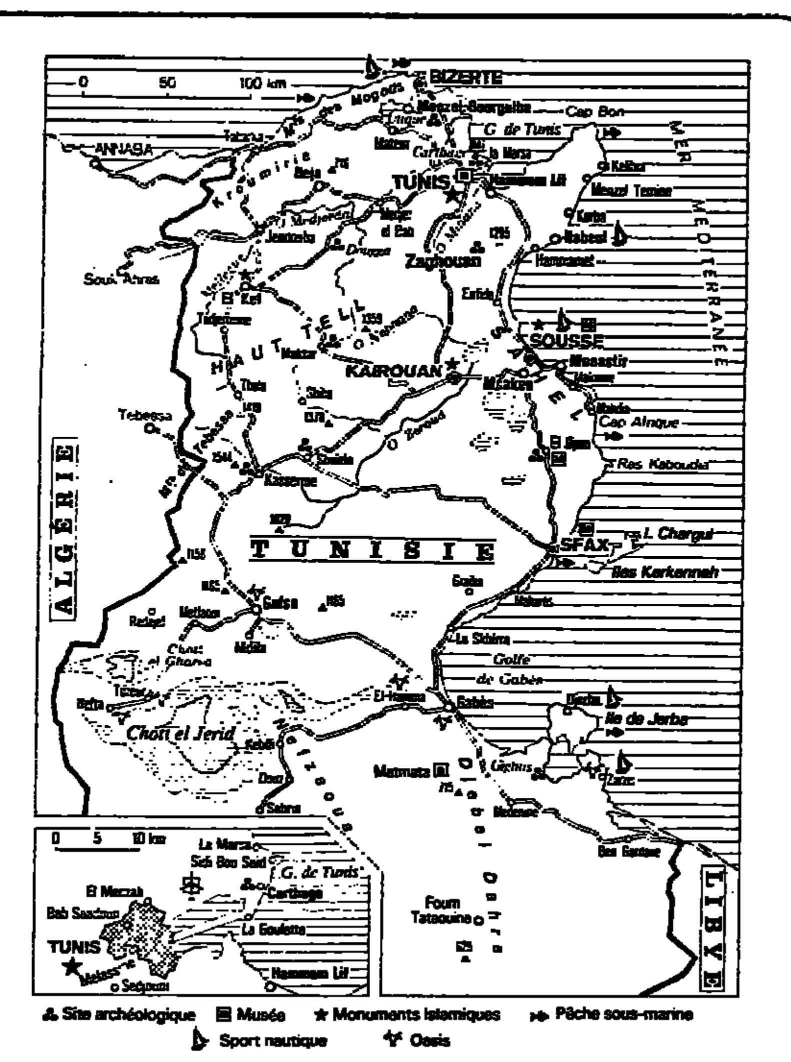




L'autre Tunisie

2. - Clés pour voyager

Pourquoi la Tunisie ? Parce que, ainsi que nous l'avons vu hier, c'est un lieu privilégié de rencontres, un laboratoire de la modernité. Parce que le Tunisien mérite qu'on aille à sa rencontre. Aujourd'hui, nous essayons de vous donner quelques clés pour aller à la découverte des sites, des paysages et des objets.



Rome en Afrique

PARCE que la première grande ennemie de la Rome en devenir, Carthage, régnait sur la Méditerranée depuis l'abri naturel de l'actuel golfe de Tunis, cette partie orientale de l'Afrique allait, en cinq siècles, se couvrir de centaines de sites prospères, dont les vestiges ne cessent d'étonner fouilleurs et visiteurs. Pour reconstituer la vie des Africains-Romains, on peut partir d'Utique, tout près de Tunis (1).

Première des créations puniques d'Afrique (1100-1000 av. J.-C.), aînée de Carthage, qui pourtant l'éclipsa, elle occupait un promontoire qui autrefois bravait les eaux et les hommes, et qui n'est plus qu'un navire échoué sur le sable qui a conquis la baie. Utique n'est plus un port...C'est une demeure privée, dite *« de la cascade »*, qui retient le visiteur ici, par le luxe de ses parterres de marbre noir, jaune, blanc, composant de sobres figures géométriques, et celui de la salle à manger, que couvrent de rose et de vert les marbres de Chemtou et de l'île grecque d'Eubée. L'eau d'une fontaine en forme de cascade baignait une mosaïque, véritable planche d'histoire naturelle par les poissons qu'elle nous présente, tous identifiables, et peuplant encore la Méditerranée. Les victoires de César firent d'Utique le tombeau de Caton et, souvenir d'un passé maritime, une brise marine, même au feu des étés, agite toujours entre ses pierres les rouges pompons des géraniums.

Les plaisirs du corps

Trop proche d'Utique pour ne pas la cacher, voici l'orgueilleuse Carthage. Détruite par la volonté de Rome et relevée par son plaisir, elle est la plus visitée. Sachons toutefois que si c'est la Carthage punique qui invite, c'est la Carthage romaine qui reçoit. Un jardin recouvre le temple dédié à Tanit et Baal-Hamon, ainsi que les soixante-dix mille cadavres d'enfants sacrifiés à la prospérité de la ville. Les ports n'offrant plus que des contours incertains, c'est tout pour la grande disparue. Mais Rome ici voulut la démesure, en élevant des thermes que seuls surpassaient ceux de la capitale impériale, et un odéon qui à ce jour est le plus vaste des odéons découverts. Culte du temporel chez les Romains, attesté par une schola où se déroulaient les cérémonies dues à l'empereur, de l'éternel pour les chrétiens, avec les basiliques de Saint-Cyprien et de Damous el Karita..

Depuis les thermes d'Antonin à Carthage, point d'arrivée de l'eau, il est possible de partir à la recherche de son lieu de captage. Le fil conducteur en est l'aqueduc de Zaghouan, qu'il suffit de suivre au sud de Tunis. Zaghouan, antique Ziqua, située au pied du djebel du même nom, qu'un affaissement naturel du terrain a transformé en cet endroit précis en entonnoir, et vers où nous conduit une étroite route de montagne.

Lorsque le site était favorable, les cités romaines se superposaient aux cités indigènes. C'est le cas de Thuburbo Majus. Le capitole sur son podium nous reçoit le premier, colonnes debout et dominant le forum. Ce sont les lieux de culte, ici, qui témoignent le mieux de la succession des occupations. Un temple punique dit oriental a subsisté sous les Romains en temple de la paix. Lui faisant face, le temple circulaire dédié à Mercure, dieu des commerçants et des... voleurs, donc toujours proche des marchés. Un troisième temple oriental fut transformé en église par les chrétiens, en contrebas d'un temple à Saturne, ce grand dieu africain, maître du temps. Deux thermes, l'un pour l'hiver l'autre pour l'été, avec une palestre, témoignent par ailleurs que l'on avait aussi le souci des besoins et des plaisirs du corps.

Notre route vers le couchant, celle des conquérants, coupant les oueds Siliana et Kralled nous conduit à Dougga, déjà occupée pendant la préhistoire, tout en haut des 600 mètres de sa colline. Son théâtre et son capitole, que les affiches ont rendus familiers, sont synonymes de grandeur, d'opulence et d'orgueil. Un aigle s'envole du triangle frontal du capitole, élevant aux nues un empereur. Le ciel sur cette colline n'est jamais tout à fait bleu, et un vent au demeurant très salubre y souffle en toute saison. Est-ce lui qui permit à tant d'habitants de Dougga de vivre centenaires ? Allons jusqu'au temple de Caelestis, la Tanit romanisée, par un sentier entre les oliviers.

La frise portait, gravés dans la pierre, les noms des villes et provinces romaines qui rendaient un culte particulier à la déesse. Descendons par des ruelles étroites mais dallées, seulement piétonnières, jusqu'au mausolée libyo-punique qu'un travail de restauration de deux ans a relevé ; sans doute le tombeau d'un prince numide, seul vestige connu de ce type d'architecture. Poursuivons jusqu'aux thermes liciniens dont l'une des salles nous gratifie d'arcs portés par de graciles colonnes, mode de construction fort précoce puisque l'Occident ne le connaîtra qu'un siècle plus tard. Et ce théâtre de poche à la forme incertaine, à quoi, à qui servait-il ? Les demeures ont leur citerne, leur étage souterrain, mais par nécessité de construction, la ville s'étageant sur un flanc de colline.

Un théâtre, un amphithéâtre et même un cirque, maintenant sous les blés, pour les dix mille habitants de cette cité, perchée sur un piton, au centre d'une vallée au pourtour lointain et aux terres fertiles, que l'ombre des nuages couvre d'arabesques. L'ocre et le violet, le bleu et le vert nous escortent sur la gauche, tapissant les collines d'horizon, jusqu'à la blanche et modeste Mustis.

Ouvert sur la route, un temple de plain-pied dédié à Apollon, de plan inhabituel mais aux proportions harmonieuses, surface de « bien-être » pour le visiteur qui croit y déceler une intention grecque. Une voie dallée que bordent des boutiques nous mène à un temple de Cérès, une basilique chrétienne et, tout en haut, imposant et dominateur, le fort byzantin. Partout en Afrique les Byzantins ont vécu dans la peur. Les murs de leurs forts sont élevés à la hâte, utilisant les pierres des édifices romains et même les pierres funéraires. Du moins ont-ils préservé nombre de pierres inscrites qui, sans ces défenses, seraient à jamais perdues.

L'oued Medjerda, toujours à l'ouest, vient buter sur les monts de la Kroumirie couverts de forêts, réserves de fraîcheur et refuges giboyeux, abandonnant dans son virage vers le sud la richesse limoneuse sur laquelle Bulla-Regia vint prospérer avant même l'arrivée des Romains. Ceux-ci lui laissèrent longtemps autonomie et prérogatives, afin de surveiller par elle les bourgs de la région.

Mactar, capitale de Massinissa

Point d'altitude, point de brise, toute à l'horizontale, et plusieurs mois de l'année un soleil qui fait peser sur les épaules des enclumes de feu. Que les habitants aisés aient fait de leurs sous-sols des havres de fraîcheur et de pénombre, comme nous le comprenons ! Mais qu'ils aient mis autant de diversité dans l'aménagement de ces pièces souterraines (trois types connus), qu'elles soient si nombreuses pour chaque demeure et qu'elles soient si somptueusement parées de vastes mosaïques polychromes, entourant quelquefois des cours à fontaine ou jet *d'eau, voilà qui fait de Bulla-Regia* une ville antique unique au monde. En surface, deux esplanades feraient pâlir nos modernes urbanistes défenseurs des espaces verts.

Une autre surprise nous attend dans les thermes, dans la salle des bains froids, où deux clés d'arcs de niches s'ornent de symboles qui après des années de mystère nous ont ouvert d'autres portes, vers ce monde ô combien important qu'étaient les jeux, dans la vie romaine. Gladiateurs, fauves et chasseurs de fauves livrés à l'arène appartenaient à des troupes, comme chevaux et jockeys de nos jours à leurs écuries.

MARCEL VERGIER.

(Lire la suite page 7.)

(1) Le circuit des sites romains est principalement organisé par le Touring-Club de France.

Le souk le plus abordable...

POUR nombre de Français, la Tunisie a représenté la première expérience de tourisme international. Les comités d'entreprise et les groupes de troisième âge aidant, c'est ce petit pays du Maghreb qui a vu leurs premiers pas sur le continent africain et leur découverte des plaisirs du marchandage dans un souk.

Cette popularisation de la Tunisie a été le fruit de trois facteurs. D'abord ce pays est proche des grands centres urbains de l'Europe du Nord situés à deux heures ou deux heures trente d'avion de Tunis. Ensuite, les prix y sont restés abordables : une pension complète de huit jours dans un hôtel « 2 étoiles » coûte seulement 600-700 F ; en « 4 étoiles », l'addition n'excède pas 1 500 F.

Enfin, ses capacités d'hébergement sont considérables, car la Tunisie a joué à fond la carte du tourisme. Elle comptait, en 1962, 4 000 lits. Elle a, aujourd'hui, dépassé le chiffre de 75 000. Cet investissement a eu d'importantes retombées, puisque l'on évalue à 100 000 le nombre des Tunisiens vivant du tourisme. Les recettes en devises, que plus de deux millions d'étrangers lui ont valu, approchent 300 millions de dinars, soit le cinquième des recettes totales en devises du pays.

L'image de marque de la Tunisie s'est ressentie de la multiplication des concentrations vacancières qui se sont égrenées sur le littoral depuis l'île de Djerba jusqu'à Nabeul. Ces « villages » et ces « ports » bâtis les pieds dans l'eau ont consacré une réputation exclusivement balnéaire. Oui, la Méditerranée a fait du tort à ce pays, considéré par certains comme une des îles Baléares, une « rôtissoire » de plus.

Les dégâts n'ont pas seulement concerné l'idée qu'on se fait, outremer, de la Tunisie. L'environnement aussi a souffert : la règle qui voulait qu'on ne construisît pas plus haut que le plus haut des palmiers a connu quelques exceptions. Culturellement, l'arrivée des touristes a signifié la conservation, mais aussi la mort, d'un certain artisanat : le tapis de Kairouan s'est adapté au goût des étrangers. Socialement, les traumatismes n'ont pas manqué, et Ridha Behi, metteur en scène tunisien, a raconté, dans son *Soleil de hyènes*, comment un douar de pêcheurs était vidé de sa substance par l'ouverture d'un village de vacances à proximité.

Mais les Tunisiens sont gens de mesure. Ils ont vite appris qu'il était imprudent de laisser un tour-opérateur allemand en situation de monopole. Ils ont compris que la poursuite du développement touristique passait par la formation de vrais professionnels de l'accueil et par la protection des sites et du patrimoine architectural.

Ils essayent de redresser la barre et de promouvoir l'intérieur de leurs terres. D'ailleurs, ils ne manquent pas d'atouts pour y parvenir, car la Tunisie est un pays où l'on trouve une grande diversité de sites et de centres d'intérêt. Les gisements archéologiques séduisent ceux qui se souviennent d'Hannibal et de Scipion, de saint Agustin et de Théophile Gautier. Pour les amateurs d'aventure, il y a les chotts du Nefzaoua aux portes du désert, il y a aussi le djebel Chambi qui s'élève à 1 500 mètres à la frontière algérienne : on y mène de superbes chasses aux sangliers.

Des exemples de prix

Plongée sous-marine au cap Bon, royaume du mérou, thermalisme près de Zaghouan, Festivals de Tabarka ou d'Hammamet, séjours près de Bizerte où l'histoire palpite encore, ou bien circuit dans le bled, qui constitue une bonne initiation au grand Sud saharien : les formules ne manquent pas pour savourer un pays amène et varié.

Survient le renforcement du contrôle des changes décidé, le 25 mars dernier, par le gouvernement français. Quelles vont en être les conséquences ? Tout d'abord, les Français, qui étaient les touristes étrangers les plus nombreux avec 370 000 entrées, devraient, cette année, céder la première place aux Allemands de l'Ouest. La Tunisie est-elle désormais hors de leur portée ? Les assouplissements du contrôle des changes consentis par le ministère français de l'économie et les astuces des organisateurs de vacances permettent toujours de se dépayser à bon compte. Quelques exemples de prix pour des séjours en pension complète avec transport aérien illustreront ces possibilités : un séjour de quinze jours à Hammamet pour jeunes facturé 3 070 F ne s'imputera que pour 800 F sur le carnet de changes ; dans un autre club, la semaine revient à 2 095 F, mais l'imputation en devises est limitée à 495 F. Allons ! tout n'est pas perdu, tant s'en faut.

On a tout de même un peu peur pour la Tunisie, et pas seulement pour des raisons de conjoncture économique, mais bien à cause de projets de développement qu'elle a mis au point pour augmenter son potentiel d'hébergement. Au terme de son sixième plan touristique, elle souhaite avoir construit 40 000 lits supplémentaires, soit un accroissement de 50 % de ses capacités d'accueil. En matière de tourisme, la voix de la sagesse souffle pourtant qu'il ne faut pas concentrer trop de monde aux mêmes endroits, et surtout qu'il est imprudent de se livrer à la « monoculture » du vacancier étranger.

Cela ne semble pas avoir effrayé les responsables tunisiens, qui prennent le pari qu'un tourisme plus massif encore ne bouleversera pas ce pays de près de sept millions d'habitants où il fait bon se recréer, et pour pas cher.

ALAIN FAUJAS.

● Office du tourisme tunisien, 32, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, 742-72-67.

SOMMAIRE :

Tunisie.

“Ce que je fais en Tunisie, qu’importe, je m’y amuse.”

(Gustave Flaubert)

Juste mais incomplet Mr Flaubert!
Si on devait comparer la Tunisie à une personne, la comparaison qui sans doute lui irait le mieux, serait celle d’une femme, de la femme idéale, belle et lumineuse, jamais la même, changeante déconcertante et toujours attirante!

La Tunisie ne se visite pas: elle se rencontre dans un sourire, dans l’inépuisable hospitalité de ses habitants qui vous invitent à une fête, un mariage, ou tout simplement à passer un moment chez eux pour le plaisir de parler.

La Tunisie se rencontre aussi au détour d’un virage dans le choc et l’entrelac des dizaines d’univers différents qui la composent. Sables du désert et sables de la mer, ses paysages splendides offrent une gamme étonnante. Du nord au sud, ses longues plages dorées sur fond de pins parasols, ponctuées de baies, de criques, de douces collines, d’îles et de forteresses offrent toutes les saveurs du monde.

Et, toute proche de la côte, la Tunisie de l’intérieur, paysage cuivré de soleil avec ses oasis luxuriantes, ses villages berbères, ses maisons troglodytes et ses longues pistes oubliées qui se perdent au sein d’une nature immuable.

Paysages inoubliables certes, mais la Tunisie est aussi un carrefour de civilisations, chargé de 3000 ans d’histoire capable d’offrir à tous les amateurs d’émotions esthétiques tous les types de chef d’œuvre, de la villa romaine aux entrelacs savants de l’art islamique dont le joyau est sans conteste la célèbre mosquée de Kairouan.

Séjourner en Tunisie, c’est aussi pour les sportifs convaincus jouir de toutes les possibilités de ses innombrables ports égaillés tout au long de la côte, avec leurs écoles de voile, de plongée, leurs golfs de classe internationale, leurs nombreux courts de tennis.

La Tunisie, c’est enfin le pays de la liberté: palaces ultra-modernes à des prix raisonnables ou bungalows typiques nichés dans la verdure, tout a été étudié pour votre confort, selon vos goûts. Beauté des régions, variété des centres d’intérêt, tourisme et loisirs à la carte, pourquoi aller chercher au bout du monde les merveilles que vous avez à votre porte, à 2 heures (ou moins) de chez vous.

Pour tous renseignements: adressez-vous à votre agence de voyage ou à l’office National du Tourisme Tunisien:
32, avenue de l’Opéra 75002 Paris – Tél.: (1) 742.72.67
12, rue de Sèze 69006 Lyon – Tél.: (7) 852.35.86

Moullard et Moullard







L'initiation au désert

UNE rose des sables dans chaque main, Ahmed court vers la piste qui dessine un nuage de poussière. Le geste grave, il se plante devant la voiture qui, indifférente à son appel, fonce vers Chebika, au cœur des oasis qui flirtent avec l'Algérie. Pour ces gamins démunis, le « miracle de l'eau » n'a que la couleur de ces cailloux scintillants et dérisoires qu'ils marchandent sans conviction. Pourtant, à Chebika, touffe verte surgie du néant, quand on le surprend au détour d'une gorge encaissée, ce « miracle de l'eau » a bien quelque chose d'émouvant. Ici, on se souvient respectueusement de « Monsieur Duvignaud », ce sociologue français qui vint des années durant étudier les mutations locales.

Les derniers nomades

A une vingtaine de kilomètres de là, l'oasis de Tamerza, dont les anciennes maisons de pisé en ruine se confondent avec la montagne en un ensemble saisissant, fut siège épiscopal à l'époque byzantine. L'unique hôtelier vous proposera, tout sourire, au milieu de ses papillotes, spaghetti ou steaks-frites à des prix exorbitants, mais l'un des serveurs, l'air de rien, tout en récitant la liste des départements français, vous guidera par une piste cahoteuse jusqu'à Mides, village-oasis niché au bout du monde, à fleur de ravins.

Pour peu qu'un coucher de soleil complaisant s'en mêle, vous retrouverez, comblé, Tozeur et ses deux cent mille palmiers. A moins que vous ayez votre couche à Nefta, ville sainte voisine, où une kyrielle de coupoles surplombent dattiers, vergers et ruisseaux au fond d'un cirque. C'est, depuis le très luxueux Sahara Palace, villégiature hivernale de stars européennes, qu'on a le meilleur point de vue sur la Corbeille de Nefta.

Le voyage dans le Sud tunisien se poursuit en traversant le chott el-Jerid, immense lac salé en partie asséché. Il y a quelques années, c'était encore une aventure, tant le risque de s'embourber demeurait grand. Aujourd'hui, depuis que l'armée tunisienne a consolidé la piste, c'est en toute quiétude qu'on parcourt cette croûte de sel violacée, ces flaques d'eau éparses, entourée de mirages qui renvoient à la montagne au loin son reflet ocre et mauve.

Vous parvenez ainsi à Douz, où vous aurez peut-être la chance d'arriver en plein festival saharien (généralement en décembre) ou d'assister à des joutes de chameaux ou aux rites complexes d'un mariage traditionnel. A défaut de ces festivités, le tout-puissant – à l'échelon local – syndicat des chameliers propose des méharées de plusieurs jours, histoire de faire connaissance avec les derniers nomades.

Ici, la population, particulièrement chaleureuse, a à cœur de faire un brin de causette avec l'étranger. Habib, l'instituteur à l'intelligence vigoureuse, grande figure locale, stigmatise en douceur *« ces touristes qui piétinent nos mœurs »*, allusion à cette robe indécente ou à ce baiser public trop fougueux. Puis il se lance dans un plaidoyer en faveur d'une certaine tradition islamique qui protège l'ordre social et la *« nature des choses »*. Mohamed, bientôt vingt ans, serait plutôt d'avis d'envoyer l'islam au diable. Son souhait ? Aller en France. Non qu'il n'ait rien à manger ici ou qu'il soit privé de travail. Mais il a soif des lumières de la ville et des plaisirs de la vie. Chez lui, rien de cela. *« C'est la crise des femmes »*, dit-il.

Des cohortes d'écoliers souriants

De Douz, on se rend directement dans le monde étrange des habitations troglodytiques. Moussa, enfant de Hiaddège, nous fait les honneurs de sa maison : creusée en puits dans la roche, elle ne se laisse deviner qu'à travers une porte en bois de palmier à flanc de colline. Un tunnel donne accès à la vaste cour circulaire à ciel ouvert, autour de laquelle s'ordonnent les pièces-boyaux qui servent de chambres, de remise ou d'étable. La mère, accroupie sur un métier à tisser, nous offre le thé, tandis que l'âne rappelle bruyamment qu'il est *persona grata*. Les moutons rentreront un peu plus tard au bercail, contigu à l'alcôve parentale. Le mobilier se réduit à presque rien, et le confort est des plus rudimentaires. Quel contraste entre ce gosse de douze ans, débordant de malice, presque bilingue, et ce logis moyenâgeux...

Il faut vraiment savoir qu'il existe ici un village. Seules émergent en effet une petite mosquée et, bien sûr, l'école. En Tunisie, même dans le hameau le plus reculé, il y a une école. Ainsi, vous croiserez partout des cohortes d'écoliers souriants et tenant avec fierté un petit cartable toujours astiqué.

Aux Matmata, grandes avaleuses de meutes touristiques, les habitants, sans doute lassés de ces promeneurs en goguette qui franchissent leur porte sans y avoir été préalablement conviés, sont plus réservés. Ici, on se familiarisera avec cette architecture singulière de cratères lunaires en passant une nuit dans un des hôtels astucieusement aménagés dans d'authentiques demeures troglodytiques. De là, on pourra rejoindre la région des ksars par l'admirable piste de Toujane.

Les ksars, pour la plupart désertés aujourd'hui, sont des greniers fortifiés où les tribus nomades entassaient et protégeaient leurs récoltes. Constitués par un ensemble de cellules voûtées (les ghorfas) à un, deux, voire trois étages, ils servaient également de lieux de réunion pour les hommes et, en cas de danger, de refuge pour tout le monde. L'un d'eux, le ksar Haddada, formant à lui tout seul un petit village, a été aménagé en gîte. Et l'amoureux d'insolite qui y fera étape sera particulièrement gâté. Comme aux Matmata, en dépit des nuits fraîches l'hiver et des draps suspects.

Où commence la maison ? Où s'achève la montagne ? Inéluctable question quand on découvre, encore plus au sud, les villages berbères de Chenini, Douirat et Guermessa, accrochés au djebel, dans un décor abrupt et un rien irréel. Leurs occupants, fuyant jadis l'invasion arabe, se sont réfugiés sur les hauteurs, creusant leurs demeures à même la montagne. Au sommet de ces massifs alvéolés par l'homme, le ksar semble concentrer dans ses ruines un pouvoir que les siècles lui auraient légué. Ici, les rythmes sont ancestraux, et les habitants plutôt renfermés. Les enfants, plus tenaces qu'ailleurs, entonnent tous le même refrain : *« Donne-moi argent, donne-moi quelque chose »*, en faisant une fixation sur les stylos. Comme pour écrire vite un peu de leur histoire. Ici, comme tout au long de ce cheminement, on est frappé par ces hommes, assis au bord des pistes, sans qu'on sache très bien s'ils attendent quelque chose, s'ils sont privés de travail ou s'ils goûtent au doux plaisir de ne rien faire...

JACQUES TIANO.

La cuisine : un héritage et un art

Plats romains, couscous berbères tagines turcs, spécialités juives et le doigté tunisien

SI l'affection que porte une collectivité à l'un de ses enfants peut se mesurer à l'importance de la foule qui le suit dans son dernier voyage, nul doute que le gargotier Ould Hanifa occupait une grande place dans le cœur des Tunisois. Tout au long de sa vie, il a officié derrière ses énormes chaudrons de *lablabi* (soupe de pois chiches) dans une échoppe de quelques mètres carrés à la sortie sud de la médina et qui a la particularité de ne jamais fermer ses portes. En hiver, les noceurs des quartiers huppés de Notre-Dame et d'El Menzah finissent souvent leur soirée devant un bol de *lablabi* très chaude, fleurant le cumin, le safran frais et l'huile vierge.

Avec l'expansion urbaine, on assiste à une rapide multiplication des gargotes que fréquente un public très varié et qui servent, à côté de la soupe de pois chiches, une soupe piquante au pied de veau (*hergma*), des assortiments de légumes cuits relevés de persil et d'oignons appelés *keftagi*, le fameux casse-croûte tunisien, des beignets et une bouillie de sorgho parfumée au gingembre. Si on ajoute à ces mets la grillade mixte et le complet poisson, on aura fait le tour de ce casse-croûte à la tunisienne qui n'est pas totalement inconnu des Français et particulièrement des Parisiens.

Ce « manger de la rue » ne représente que la partie visible de l'iceberg. Dans ce pays, partie intégrante de l'espace berbère (déjà au quatorzième siècle Ibn Khaldoun écrivait que les deux signes distinctifs des Berbères étaient le port du burnous et la consommation du couscous), dans lequel certains plats remonteraient à l'époque romaine, il y a eu une véritable stratification culinaire à travers l'histoire. A un fonds rustique, dans lequel prédominent des soupes à base de pâtes, de légumes secs, de légumes frais et de viande séchée, sont venus s'ajouter un apport andalou, caractérisé par une audacieuse association de sucré et de salé (couscous aux raisins secs, ragoût d'agneau aux châtaignes et aux pruneaux), un apport turc, puisant lui-même à des sources multiples, et enfin des emprunts à l'Europe, et particulièrement à l'Italie. De la cuisine turque, les Tunisiens ont adopté, en les transformant, quantité de plats, et particulièrement les tagines, qui sont des plats liés à l'œuf, associant à la viande d'agneau différents condiments et légumes.

Des raffinements extrêmes...

Quant au *brick*, même s'il est d'origine turque, il a acquis ses lettres de noblesse et mérite bien d'être devenu le symbole culinaire de ce pays, avec le couscous bien sûr.

Le couscous est à lui seul un monde. Il y a les couscous bien connus à l'agneau ou au poulet. Il y a aussi le couscous aux boulettes, qui est une spécialité de la communauté juive, à laquelle la Tunisie doit une partie non négligeable de son patrimoine culinaire. Ces couscous-là, on les trouve sur les cartes des restaurants. Mais qui connaît les couscous au poisson, qui sont différents d'un village côtier à l'autre, le couscous au persil de Zaghouan, le couscous aux carottes, au fenouil et aux piments rouges de la campagne, ou encore le couscous d'orge, fait avec les premiers épis, qu'on coupe à un stade de maturation peu avancée.

De préparation aisée, le couscous figure souvent à l'ordinaire des familles. Mais les Tunisiens ne reculent pas devant la difficulté et savent consacrer de longues heures à la préparation de plats très élaborés tels cette *madfonna*, qui est une subtile association de pied de veau, de boulettes suprêmement légères, de sauce noire aux épinards et de haricots blancs... ou encore cette *melouk hia*, préparée avec des feuilles de Corinthe et qui présente la commode particularité de cuire vingt-quatre heures de suite.

Il sera difficile aux visiteurs de passage de goûter à ces raffinements extrêmes, mais les restaurants offrent de plus en plus de spécialités tunisiennes et, pour les fouineurs, il y a toujours dans les médinas, près des souks, des petits établissements fréquentés par les artisans et les commerçants et qui ne se soucient guère d'adapter leur cuisine au goût des touristes.

Traditionnellement, on accompagne certains plats de petit lait et de lait caillé, spécialement au printemps. Mais l'ensemble de la cuisine tunisienne, qu'on croit à tort à base de tomates et de piments rouges (il existe toute une cuisine dite *zaara* et qui ne fait pas usage de ces condiments), s'accompagne parfaitement des vins du pays, qui sont excellents et très diversifiés. A recommander très spécialement les rosés et quelques blancs, qui sont en général fruités mais sans excès.

M. M.

● *La Sofra, cuisine tunisienne traditionnelle*, par Zeineb Kaak, S.T.D., Tunis (2 D.).

Rome en Afrique

(Suite de la page 5)

Chaque troupe avait un nom, un chiffre et un symbole, comme ceux que nous présentent ces clés, de deux troupes adverses : Pentasi et Telegeni. Il y avait autour de ces troupes autant de passion et de déchaînements qu'autour de nos équipes de football. *« Allez les verts ! »* ou *« Allez les Pentasi ! »*, et deux mille ans d'histoire pour nous découvrir si semblables...

Tournons le dos aux sommets du nord et allons à la rencontre de Mactar, capitale de Massinissa. Ici, des nomades devinrent de bons agriculteurs, et des artistes puniques fuyant l'avance romaine trouvèrent refuge. L'arc de Trajan, sur un côté du forum, est une frontière. Il marque l'accession des édiles de la ville à la citoyenneté romaine, et l'abandon de l'ancien forum, toujours existant, symbole de l'ancien pouvoir. Dans une petite et blanche basilique chrétienne, un chef vandale a laissé sa dépouille ; mais la curiosité de Mactar est son bâtiment quadrilobe, à auges et à casiers comportant des étagères. On veut y voir un bureau de perception en nature, surtout parce que nous savons qu'il y avait à Mactar une milice paramilitaire qui percevait les impôts et assurait l'ordre, allant jusqu'à tenter au troisième siècle un coup d'État, avec les propriétaires terriens révoltés.

A l'écart des grandes voies de communication actuelles, proche de la frontière algérienne, au cœur des monts de Tébessa, où de brusques rafales de vent peuvent tout à coup la rendre fantomatique dans son linceul de sable, voici Haïdra. Ce fut le premier camp de la 3e légion Auguste et son point de départ vers les camps de l'ouest. Exemple de robustesse, l'arc de Septime Sévère se prêta aux fortifications des Byzantins, dont le fort, aux importantes dimensions, du pied du capitole descend avec le versant de la colline jusqu'à l'oued. Haïdra possède aussi son mystère, un bâtiment à auges qui portait un étage. D'autres exemples existent en Afrique mais aucun ne fournit d'explications. Des mausolées aux formes variées se dressent çà et là, mais c'est modestement que les soldats gaulois de la 3e légion s'ensevelirent si loin de leurs profondes forêts.

La route vers le sud est rectiligne. Faisons halte sur l'antique Cillium, aujourd'hui Kasserine, et si l'arc qui subsiste paraît bien chétif, son théâtre de poche restauré est des plus attachants. A l'entrée de la ville moderne, un mausolée d'ocre couvert d'un long poème gravé déploie ses trois étages sur le vert tapis des eucalyptus.

De toutes les villes rencontrées jusqu'ici, Sbeïtla est la seule créée par les Romains, son plan quadrillé nous le prouve. Cette ville aux nombreuses basiliques chrétiennes, aux deux thermes, d'hiver et d'été, à la palestre commune et médiane, doit sa célébrité à son forum dont nous n'avons d'autre exemple qu'à Belo en Espagne.

Le capitole abrite généralement la triade protectrice, Jupiter, Junon, Minerve, en un seul temple partout. Partout, sauf à Belo et à Sbeïtla où chacune des divinités possède son temple. Trois temples côte à côte que réunissait une plate-forme, et qui, dans ce forum clos, impressionnent tout visiteur attentif. Si l'heure de la visite coïncide avec la disparition d'un soleil posant ses derniers feux sur ces pierres qu'il a brûlées, le départ sera difficile...

L'unique exemple

Parcourant en 128 cette province africaine et la région d'El Djem, l'empereur Hadrien ordonna la plantation intensive d'oliviers, assurant par là même la prospérité du bourg. Elle devait lui permettre de nous léguer cet amphithéâtre aux dimensions si proches des plus grands du monde romain qu'il en écrase la ville, barrant l'horizon de toutes les routes qui y conduisent. Ce colosse a jeté son ombre d'oubli sur le premier amphithéâtre de la ville qui présente pourtant l'exemple unique de la totalité de ses gradins divisés en loges.

Les plus curieux se doivent de continuer vers le sud, jusqu'au golfe de Bou-Grara, face à l'île de Djerba. Là, Gightis connut son heure de gloire, comme Utique, et les palmiers tendent maintenant leur rideau de vert constant entre la mer et la ville sur une anse de sable de quelques centaines de mètres.

En route vers Sousse, autorisons-nous un détour vers le bord de mer, vers l'antique Salakta, autre port antique prospère, où un musée récent abrite la mosaïque exceptionnelle de ce lion de 4 mètres qu'une sodalité, sans doute organisatrice de jeux d'amphithéâtre, avait pour symbole. Visible de l'extérieur et de loin par la porte ouverte du musée, l'impression est saisissante.

Certes le Musée du Bardo à Tunis est universellement connu pour sa richesse en mosaïques africaines. Ne négligeons pas toutefois ceux d'El Djem et Sousse, qui possèdent le complément indispensable à une compréhension plus complète et plus juste de la vie des Romains en Afrique.

L'imagination, qui remonte les siècles et ouvre à la méditation l'histoire du monde, nécessite la complicité du temps, la générosité de ses pas et une attention soutenue. Car, le répéterons-nous jamais assez, le voyageur pressé ne peut espérer entrer en relation avec la vie qui autrefois anima ces cités du silence.

MARCEL VERGIER.

● *L'Afrique du Nord dans l'Antiquité*, par François Decret et Mohamed Fantar, Payot, Paris, 1981.

● *Mosaïques de Tunisie*, par G. Fradier et A. Martin, Cérès, Tunis, 1976.

● *Carthage, le site archéologique*, par Ennabli et H. Slim, les guides Cérès, Tunis, 1978.

● *De Carthage à Kairouan, 2 000 ans d'art et d'histoire en Tunisie*, catalogue de l'exposition du Petit Palais (1982-1983) en vente à l'A.F.A.A., 45, rue Boissière, 75016 Paris.

Déclin et renouveau de l'artisanat

TROISIÈME pourvoyeur d'emplois après l'agriculture et l'industrie, l'artisanat occupe, selon les statistiques, de cent mille à cent vingt mille hommes et femmes, mais ce chiffre demeure, sans aucun doute, en deçà de la réalité. L'artisanat fait partie de notre patrimoine : tous les métiers étaient pratiqués. Dans les cités, les artisans groupés en corporation exerçaient dans des souks spécialisés, qui fonctionnaient comme centre, à la fois, de production et de commercialisation, car l'économie traditionnelle repose sur le contact direct entre le producteur et le consommateur.

Une promenade dans la médina de Tunis permet de se rendre compte de l'importance de ces activités : souk des parfumeurs, souk des tailleurs, des selliers, des babouchiers, des armuriers, des bijoutiers, ces chaouachias (fabricants des célèbres bonnets de laine rouge portés par les Tunisiens, les Libyens, etc.). Si, au souk des tailleurs, on ne rencontre plus que quelques rares artisans, si, dans celui des babouchiers, on trouve davantage de chaussures provenant des usines de Sfax ou de Nabeul que de véritables babouches, cela ne dénote pas moins la variété des activités, le rôle qu'elles ont joué et continuent de remplir dans l'économie nationale.

L'artisanat utilitaire existait dans la plupart des villes. certaines d'entre elles ont dû leur célébrité à leurs spécialisations : Tunis, ses soieries et ses chéchias – entre autres ; Kairouan, *ses cuivres et ses tapis* ; Sfax, son bois peint et ses pierres sculptées ; Nabeul et Djerba, leurs poteries poreuses et vernissées ; Tozeur, ses couvertures et ses *houli* (vêtements en laine mêlée de soie) ; Gafsa, ses couvertures.

Nombre de ces activités sont exercées par les hommes qui destinent leur production au commerce : c'est une partie seulement de l'artisanat, la plus facile à connaître et à quantifier. Toutefois, l'une des principales richesses en ce domaine, celle qui ne périclite pas mais prospère grâce à sa faculté d'adaptation, demeure, paradoxalement, moins connue : c'est celle qui, réalisée dans le cadre domestique, est due aux femmes. La modernisation du pays a bouleversé les structures anciennes. Des branches de l'artisanat masculin ont décliné, d'autres ont subi des *transformations* qui les ont dénaturées, et l'artisanat féminin a débordé de la maison pour garnir les boutiques des villes touristiques.

Depuis 1930, on prévoyait la disparition de l'artisanat des villes. Les crises subies par les soyeux et les chaouachias de Tunis, qui prirent parfois une tournure politique dirigée contre l'autorité coloniale, sont restées célèbres. Résultant du contact entre une économie traditionnelle et une économie avancée de type capitaliste, elles ont largement contribué au déclin du secteur artisanal, sans le détruire tout à fait. Les quelques soyeux restants ne font plus que vivoter en essayant de s'adapter tant bien que mal. Les chaouachias demeurent plus nombreux grâce à la conquête de nouveaux marchés. Les armuriers ont disparu ; passementiers-tailleurs et selliers ne sont plus que quelques-uns. En revanche, les bijoutiers connaissent un essor notoire.

Lutter contre la pacotille

Tout autant que le contact avec le capitalisme occidental, l'évolution du mode de vie du citadin tunisien a été néfaste à l'artisanat, qui meurt à partir du moment où se rompt l'harmonie entre le fabricant et son client ; dans les grandes agglomérations, cette harmonie tend à disparaître, emportant avec elle la fonction même d'artisan. Des produits de qualité cèdent la place à la pacotille. Les coffres en bois peint vendus aujourd'hui dans les souks de Sfax n'ont plus rien de commun avec les chefs-d'œuvre conservés dans les musées ou dans quelques familles bourgeoises. Ornés de coups de pinceau hâtifs, aux couleurs criardes, ils sont destinés aux ruraux ; disparus les magnifiques bouquets de fleurs qui ornaient autrefois les *sandouq* servant aux trousseaux des jeunes citadines. Mais au deuxième Salon de l'artisanat, inauguré par le chef de l'Etat, un artisan de Tunis a obtenu le premier prix pour ses ouvrages en bois, peints dans la plus pure tradition.

Le tourisme, en offrant des débouchés importants à l'artisanat, l'a trop brutalement sorti de sa léthargie. Les conséquences n'en ont pas toujours été positives, les artisans devant produire vite et beaucoup pour une nouvelle clientèle. L'Office national de l'artisanat (ONA), créé en 1959 pour sauvegarder et développer ce secteur, a entrepris de gros efforts mais a encore beaucoup à faire. Organisme d'Etat à vocation industrielle et commerciale, il emploie environ quinze mille personnes et dispose de cent vingt-cinq centres de production et de formation. Il a investi essentiellement dans le tissage et porte aujourd'hui un intérêt grandissant aux autres spécialités.

Un esprit d'initiative étonnant

Les femmes tissent partout la laine (1) et, dans quelques régions, la soie aussi, pour confectionner le *houli* où ces deux matières alternent pour former des rayures blanches quand il constitue un manteau masculin, ou colorées s'il est destiné aux femmes, qui le portent comme une robe drapée, retenue par une ceinture et deux fibules. Le tissage aurait pu lui aussi décliner avec l'évolution du mode de vie des Tunisiennes, sans l'intervention de l'ONA : par la formation de jeunes et la création de centres-pilotes dans de nombreuses localités, il a au contraire contribué à son développement. Ces jeunes filles ne travaillent pas toutes pour l'ONA à la fin de leur apprentissage ; elles s'installent parfois à leur compte ou tissent tapis, couvertures et tentures pour leur trousseau : ces véritables chefs-d'œuvre qui ne sont pas destinés à la vente sont payés par des pièces de moindre qualité qu'elles mettent sur le marché.

Outre le tissage, les femmes font également de la broderie. Autrefois, elles se limitaient à leur trousseau ; aujourd'hui, elles exercent cette activité pour l'extérieur en nombre croissant. Les broderies de Raf-Raf, longtemps cantonnées dans ce petit village de la côte nord-est, envahissent les souks de la capitale et de toutes les villes touristiques. Les villageoises, préoccupées par l'entretien de leur maison et de leur jardinet – souvent unique source de revenu pour ces familles de petits paysans, – ont fait preuve d'un esprit d'initiative étonnant. Elles ne proposent pas aux voyageurs des tuniques couvertes de broderies et d'un coût élevé mais des plastrons facilement adaptables à une robe ou à un chemisier, des nappes, des vestes d'enfant de coupe simple, rehaussées de quelques motifs aux couleurs chatoyantes.



Un nouveau type de Tunisien

Le modelage des poteries est la troisième spécialité des Tunisiens. Si la céramique tournée des hommes a rendu célèbre Tunis, Djerba, Moknine, Nabeul, la poterie au colombin des femmes ne quittait qu'exceptionnellement la maison. Villageoises et Bédouines vivant sous la tente confectionnaient les ustensiles de cuisson et de conservation des aliments. Contrairement au tissage, cette poterie décline malgré les efforts entrepris par les potières de Sejnane pour s'adapter aux exigences de la clientèle touristique : c'est une tâche dure et peu rentable, car les voyageurs préfèrent emporter des objets moins encombrants et moins fragiles et les autochtones sont séduits par les productions industrielles.

Cependant, le marché national dont dépend finalement la prospérité ou le déclin de l'artisanat n'est pas uniforme. Une partie de ceux qui, après l'indépendance, ont adopté la mode occidentale, jugée critère incontestable d'évolution, prennent aujourd'hui conscience de la richesse du patrimoine national. La recherche de l'authenticité préoccupe un nombre croissant de Tunisiens. Le « retour aux sources », concrétisé par une attitude nouvelle à l'égard du produit artisanal, est surtout perceptible au niveau de l'architecture : pierres sculptées de Dar-Chaabane, tuiles vernissées et panneaux de céramique de Nabeul s'intègrent de plus en plus au décor des villas bourgeoises. Si on veut une cuisine aussi bien équipée qu'à Paris ou à Londres, on prévoit aussi un salon de style tunisien : le *bit el qcad*, chambre où l'on s'assoit, par opposition au salon, lieu où l'on reçoit. Dans le *bit el qcad*, on voit banquettes et étagères en bois peint, mergoum d'Oudref ou tapis de Kairouan, table basse, etc. Summum de luxe : un plafond en bois sculpté et peint. Une alcôve traditionnelle enrichit parfois aussi la chambre à coucher et les devants de lits anciens délimitent dans les salons au mobilier moderne une niche pour recevoir des objets d'artisanat.

Un nouveau type de Tunisien voit le jour : le collectionneur. Les anciens bijoux d'argent occupent la place d'honneur dans les collections mais aussi les vieilles céramiques tunisoises, les verres de Venise, qui garnissaient les étagères des maisons bourgeoises, les aspersoirs, brûle-parfum et autres pièces d'orfèvrerie travaillés dans les souks de Tunis. Cela prouve que le Tunisien est de nouveau disposé à accueillir favorablement une production artisanale de qualité, car, si certains touristes se contentent d'objets mal finis et à bon marché, l'habitant est, en revanche, très exigeant.

SAMIRA GARGOURI SETHOM,
Conservateur en chef du Centre des arts et traditions populaires.

(1) La production de tapis est passée de 50 000 m² en 1956 à 500 000 m² en 1981.

● *Chefs-d'œuvre de l'artisanat tunisien*, par A. Ben Tanfous, J. Binous, N. Bakloati et S. G. Sethom, 80 pl. couleur, Ed. ONA, Tunis, 1983, 350 D.

● *Bijoux tunisiens*, par Clémence Sugier, Cérès Productions, Tunis, 1980.

● *Peintures sous verre*, par Mohamed Masmoudi, Cérès Productions, Tunis, 1983.

QUE RAPPORTER ?

Pour la maison :

– Tapis et tapisseries (voir « Comment choisir un tapis ») ;

– Cages à oiseaux blanches et bleues de Sidi-Bou-Saïd : selon la taille, de 15 dinars à 120 dinars pour la grande volière ;

– Poteries : utilitaires ou décoratives, céramiques peintes à la main, panneaux, cache-pots, vases, cendriers, vasques, gargoulettes, plats, etc. : de 0,5 dinar – cendrier – à 100 dinars : pour une grande vasque de 1,10 m de haut, à trois plateaux ;

– Verre soufflé et peint à la main à l'émail à froid : activité nouvelle reprise à partir d'une fabrication traditionnelle. De 6 à 16 dinars, selon la taille et la finesse de l'exécution ;

– Plateaux de cuivre ciselé, parfois incrustés d'argent : de 7 dinars pour un plateau de 30 cm de diamètre à 150 dinars pour les plus grands (80 cm) et les plus beaux ;

– Objets en cuir repoussé : protège-livre, garniture de bureau, porte-monnaie et portefeuilles, petites glaces à main ou grands miroirs muraux, boîtes à tous usages, de toutes tailles et de toutes couleurs, coffres en cuir cloutés qui deviendront bar ou malle aux trésors : à tous les prix, selon la qualité du cuir, les dimensions, le travail ;

– Vannerie, de Nabeul en particulier : nattes, coussins, petits tapis, sacs et couffins, mais aussi sets de table, cache-bouteille, corbeilles, coffres à linge, abat-jour, poufs tressés, porte-poupée, porte-chat et porte-bébé.

Et puis, en vrac : draps et nappes brodés, couvertures, à Djerba, éponges, à Sfax, ou roses de sable, à Gabès, coquillages un peu partout, de Bizerte aux îles Kerkenna ;

– De beaux livres (voir « Du côté des éditeurs », *le Monde* 21 mai).

Pour les gourmands :

– *Confitures de figue* ; boukha (alcool de figue assez sec, rafraîchissant avec de l'eau et beaucoup de glace). Des vins. Et des pâtisseries ! On trouvera les meilleures chez Mme Zarrouk, 41-43, rue Ech-Cham (ex-rue Caton) à Lafayette-Tunis, qui a également un autre magasin à La Marsa, et aux Galets, rue Tayeb-Mehiri, à Tunis. Compter environ 5 dinars le kilo. La pâtisserie industrielle qu'on trouve dans le centre de Tunis est un peu moins chère, mais nettement moins fine.

Pour les enfants :

– Marionnettes, poupées ou animaux en feutrines colorées, du poussin (1,8 dinar) au basset (6 dinars). Sans oublier les jeunes mariées en costumes traditionnels des différentes régions du pays : de 6 à 8 dinars.

Pour les coquettes :

– La bijouterie, en argent repoussé, en filigrane ou des reproductions de bijoux anciens. Prix moyen : de 0,750 à 0,950 dinar le gramme d'argent travaillé. Ne pas oublier les bijoux de corail, moins chers qu'en Suisse ou en Italie. Un petit collier de trente perles : environ 75 dinars ; un grand sautoir de quatre-vingt-dix-neuf perles : 150 dinars. Avec de la patience, et en s'y connaissant, on peut encore dénicher quelques bijoux anciens : de plus en plus rares, ils sont évidemment plus chers ;

– *Echarpes, foulards ou coupons* de soie entièrement peints à la main : environ 14 dinars ;

– Des djellabas : des plus simples, en rayonne, à 3,5 dinars, aux plus somptueuses, en soie, brodées (de 100 à 150 dinars selon le dessin de broderie), en passant par celles en toile de lin, agréables à porter l'été (de 50 à 60 dinars).

Et encore : des robes en tulle brodées de laines de couleurs vives, à Raf-Raf, sur la côte nord (de 5 à 6 dinars), et des plastrons ornés de paillettes dorées ou argentées.

CLAUDINE RULLEAU.

Comment choisir un tapis

CHOISIR un tapis noué à la main est toujours délicat quand on ne s'y connaît pas. Quelques précisions peuvent aider le néophyte. Il faut savoir qu'au Magasin de l'artisanat (avenue Habib-Bourguiba, à Tunis) les prix sont fixes et constants toute l'année : c'est une sécurité. En revanche, dans les souks, marchander est à la fois une règle et un plaisir ; l'hiver, lorsque les touristes sont moins nombreux, les commerçants qui ont besoin d'argent frais se montrent plus souples.

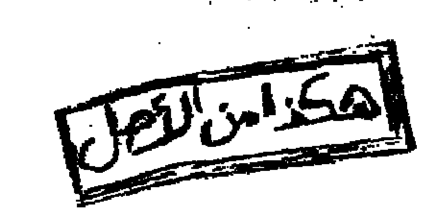
En Tunisie, *tapis et tissages* sont soumis à un contrôle de qualité confié à l'Office national de l'artisanat (ONAT). Ce contrôle est une garantie de l'Etat concernant les caractéristiques techniques du produit. Il est matérialisé par une étiquette d'estampillage plombée au dos du tapis et comporte les caractéristiques suivantes : texture ou nombre de nœuds au mètre carré, dimensions, matière utilisée, numéro de contrôle. L'acheteur peut se fier à l'estampille si elle ne comporte pas de ratures et que le plomb est correctement apposé.

Le tapis le plus connu est le Kairouan. Composé d'une bordure très riche formée de motifs géométriques, il comporte un champ central hexagonal et se fabrique en une grande diversité de couleurs. Une classification et une tarification moyenne correspondant au nombre de points par mètre carré ont été établies par le magasin de l'artisanat : 20 × 20 (40 000 nœuds/m² : 56 dinars le m²), 30 × 30 (90 000 points/m² : de 90 à 115 dinars le m²), 40 × 40 (160 000 pts/m² : de 150 à 180 dinars) et 50 × 50 (250 000 pts/m² : de 430 à 500 dinars le m², les tapis en soie étant les plus chers).

Les tapis berbères, très chatoyants, sont moins chers mais ont une texture plus lâche (10 000 à 12 000 pts/m² : de 38 à 44 dinars le m²). Mais il y a aussi les magnifiques tapisseries de Gafsa en style traditionnel (de 33 à 55 dinars le m²) et les créations ou les reproductions d'œuvres modernes (de 65 à 220 dinars le m²), les Mergoums d'El Jem (37 dinars le m²) et bien d'autres productions que l'on découvrira en flânant.

C. R.

● L'ouvrage édité par l'ONAT *Chefs-d'œuvre de l'artisanat tunisien*, représente une excellente initiation aux tapis et tapisseries dont il décrit les multiples variétés. On y trouve aussi, évidemment, la reproduction d'autres objets, accompagnée chaque fois d'une description précise et précieuse.



LA BASE DE L'OTAN A COMISO (SICILE)

Dollars si, missiles no ?

Comiso, dans le sud de la Sicile, doit recevoir les fameux « missiles de croisière » de l'OTAN. Les dollars vont pleuvoir, et, déjà, la mafia rôde. Entre un maire chaud partisan du projet et des opposants renforcés par les « pacifistes étrangers », la population hésite. Pour elle, depuis des siècles, Dieu, Rome ou la fatalité commandent, et il faut se résigner à l'inévitable...

De notre envoyé spécial

Comiso. – D'un côté, des grues et des bulldozers qui s'activent. De l'autre, un paysan sur son tracteur qui laboure son champ. Entre eux, un grillage avec une inscription en rouge : « *Zone militaire. Défense de photographier.* » Deux mondes qui s'observent, feignent de s'ignorer mais sont, sans doute, destinés à vivre ensemble.

Sur le terrain de l'ancien aéroport militaire de Maglioco, utilisé pendant la dernière guerre par l'aviation italienne, s'ébauche ce qui doit être une nouvelle base de missiles en Europe. Là en effet, en 1984, si les négociations américano-soviétiques de Genève sur le désarmement n'aboutissent pas, seront installés 112 missiles Cruise dans le cadre de la politique de rééquilibrage des forces de l'OTAN par rapport à celles de l'U.R.S.S. La Sicile, où existent déjà les bases de Sigonello, près de Catane, et de Mistretta, entre Messine et Palerme, devient une sorte de porte-engins de l'OTAN en Méditerranée. L'Italie a été la première à accepter l'installation des nouveaux missiles sur son territoire, avant l'Allemagne et l'Angleterre.

Comiso, à quelques kilomètres de l'aéroport, n'était, il y a encore deux ans, qu'un nom parmi d'autres sur la carte de la Sicile du Sud. Une petite ville (26 000 habitants) construite en pente entre les contreforts rocailleux, aux champs arides barrés de murets de pierre, des monts Iblei et le vert de la plaine, avec ses amandiers et ses oliviers, où coule l'Ippari, dont le cours s'est singulièrement tari depuis le temps où Pindare le chanta.

Aujourd'hui, Comiso est devenu un symbole pour les divers « mouvements de la paix ». La petite ville se trouve au centre d'enjeux politiques quelque peu étrangers aux joies et aux espérances humbles d'une population d'origine paysanne. Pourtant, le fatalisme séculaire de celle-ci n'est pas venu à bout de l'inquiétude latente que fait peser sur la ville son futur voisinage avec une base atomique. L'arrivée de cinq mille nouveaux « habitants » américains est perçue de manière diverse. Pour les uns, ce sera un facteur de prospérité : tel ce restaurateur qui a déjà dans son arrière-salle une énorme pancarte « *Welcome* ». Le problème semble déjà avoir accentué les anciens antagonismes, tout en créant de nouveaux clivages dans la population,

Un maire pour le oui

Pour l'instant, à l'exception de quelques timides inscriptions « *Non aux missiles* » çà et là sur les murs, la population paraît plutôt réservée, et prudente dans ses commentaires. Les inscriptions sont plus visibles sur les murs près de l'entrée de la base, surveillée par des soldats italiens, qu'un va-et-vient continu de camions oblige à lever et abaisser sans cesse la barrière d'accès. Les Américains, on ne les voit guère en ville. Ils sont pourtant une cinquantaine à l'intérieur de la base. Témoigne de leur présence un camion frigorifique à remorque, immatriculé en Allemagne, qui attend devant l'entrée. Selon le chauffeur, qui vient de la base de l'OTAN à Kaiserlautern, il y a là des produits surgelés pour plusieurs semaines. Trois Américains en civil sortent pour assurer les formalités de dédouanement. Ce qu'ils font à Comiso ? « *No comment.* »

L'arrivée, en octobre prochain, selon le quotidien de Palerme *l'Ora*, de près de deux mille militaires américains, pourrait conduire la population à manifester davantage ses sentiments : au départ, les Américains devront vivre dans un ensemble de maisons nommé « El Parayso », à la périphérie de la ville. Ensuite, ils s'installeront à l'intérieur de la base. En fait, une bonne partie de la population s'est prononcée contre la construction de celle-ci lors d'une consultation populaire organisée en avril 1982 par le P.C. dans toute la Sicile. A Comiso, 13 000 personnes ont signé une pétition demandant l'arrêt des travaux. Pour le maire, M. Salvatore Catalano, socialiste, « *cette consultation faite sans garantie d'objectivité ne signifie rien : retirez les morts, les enfants en bas âge et les doubles signatures, et il ne restera plus qu'une centaine d'opposants* », affirme-t-il, péremptoire. Un vrai notable, ce maire ! Médecin, il a, semble-t-il, l'habitude qu'on exécute ses prescriptions. Il s'affaire entre Rome et Comiso, convoque ses administrés et tente de les convaincre de la nécessité de la base. Il est à la tête de la ville depuis 1978, à la suite de la défaite de son prédécesseur communiste, qui, aujourd'hui, préside le comité pour le désarmement (Cudip) s'opposant à la politique de la municipalité.

Au départ, en avril 1981, lorsque la rumeur courut que Comiso pourrait être choisi comme site d'une « *base militaire* » – la décision sur les missiles ne fut prise qu'en août de la même année, – le conseil municipal se prononca à l'unanimité contre cette éventualité. Puis le gouvernement arrêta sa position. M. Catalano se rendit à Rome pour voir le ministre de la défense, M. Lagorio, socialiste comme lui. Et joua la discipline de parti : la municipalité se déclara quinze jours plus tard favorable au projet. « *Nous avons compris*, dit aujourd'hui le maire, *la nécessité pour l'Italie d'avoir une arme pour se défendre contre ceux qui en ont déjà. Je suis contre la course aux armements, mais il ne faut jeter son fusil que lorsque l'autre en fait autant.* »

L'argument est loin de faire l'unanimité – même au sein du parti de M. le maire. Il suffit pour s'en convaincre d'entrer au siège du P.S. local, à la fraîche, lorsque les hirondelles volettent entre les toits et que les hommes, casquettes en arrière ou chapeau noir au ras des yeux, jouent les avantageux « *in piazza* ». Sur celle-ci, avec sa fontaine Diana où l'on venait jadis puiser l'eau, les cercles des partis, les associations et les clubs se côtoient et se ressemblent, arborant le dimanche leur drapeau.

La place bourdonne des conversations des hommes debout en petits groupes, les mains dans les poches, ou assis en ligne sur les chaises sorties de ce *Bar Moderno* qui porte encore aux murs en moulures les faisceaux mussoliniens. Les conversations ne s'interrompent qu'au passage du nouvel arrivant, que l'on suit des yeux. Ce n'est pas de stratégie qu'on débat, mais de la vie quotidienne et, d'abord, du manque de travail.

« Il n'y a pas le choix »

Ils sont une dizaine dans le local du P.S.I. Vieux assis sur des fauteuils de molesquine rouge, la canne entre les jambes et le bouton noir du deuil à la boutonnière, ou hommes entre deux âges à califourchon sur des chaises. « *Risque ou pas*, dit l'un d'eux, *moi il faut que je vive, et c'est pour cela que je travaille à la base. Mais c'est bien parce qu'il n'y a pas de choix !* » Tout le monde opine aux propos du maçon qui nous parle. Artisan à la retraite, quatre-vingts ans, M. Giuseppe Montes, qui fonda la section du P.S. à Comiso au lendemain de la guerre, se lance dans une diatribe dénonçant l'« *opportunisme* » de son parti. La majorité est d'accord, même si certains tapent du poing sur la table pour soutenir une position contraire. « *Je vais vous expliquer ce que veut dire mon camarade.* » Se plantant devant ses compagnons, un homme plus jeune, l'« assesseur » (conseiller municipal) chargé de l'éducation nie, quant à lui, toute dissension au sein du P.S. et, avec l'arrogance propre à la génération montante de son parti, fait taire qui n'est pas de son avis. La conversation reprendra après son départ. M. le maire n'a pas que des amis dans la vieille génération socialiste.

Le problème du chômage semble préoccuper en tout premier lieu les habitants de Comiso, bien que le maire y voie une question mineure. La base, dit-il, permettra de créer 300 à 400 emplois nouveaux. Les demandes arrivent régulièrement au 125, Contrado del Deserto, une villa tous volets clos à la périphérie de la ville où réside un fonctionnaire de l'ambassade américaine à Rome. Déjà, une association privée propose des cours d'anglais accélérés.

Pour les paysans, la base, c'est aussi la crainte d'expropriations, surtout si leurs champs jouxtent l'aéroport : « *Est-ce que cela vaut la peine de travailler la terre à cet endroit-là ? Je n'en sais rien* », dit l'un d'eux. « *Qui voudra acheter près d'une base atomique ?* », s'exclame-t-il. Pourtant, au cours des derniers mois, 4 000 hectares ont été acquis par des « *gens de Palerme* », et beaucoup soupçonnent que, derrière des prête-noms, la mafia est en train de s'installer lentement dans une région que, jusqu'à présent, elle avait négligée, pour profiter de l'afflux de dollars prévisible.

Les perspectives de travail et surtout un sentiment d'impuissance séculaire propre à une population qui n'a jamais été habituée à prendre des initiatives rend laborieuse l'action de mobilisation entreprise par le comité pour le désarmement (Cudip).

Drapeau arc-en-ciel au balcon, grande affiche signée d'une « *délégation des victimes de Nagasaki* » venue récemment à Comiso, le Cudip occupe un local mis à sa disposition par une coopérative de transport. Il est dirigé par M. Cagnes, l'ancien maire. Mais, signe de l'ambiguïté communiste à l'égard de l'OTAN (M. Berlinguer n'a-t-il pas déclaré, il y a quelques années, que son « *parapluie* » était « *nécessaire à l'Italie* » ?), M. Cagnes a pris quelque distance par rapport à son parti. Certes, le P.C.I. est la seule force à animer un mouvement de la paix né en Italie plus tard qu'ailleurs en Europe. Mais sur place, à Comiso, beaucoup pensent qu'il ne fait pas du tout ce qu'il devrait et pourrait.

L'« immoralité » des pacifistes

A côté du comité, coordonnant plus ou moins ses actions avec lui, un camp international réunit les pacifistes étrangers. Plusieurs d'entre eux ont été expulsés, notamment un Français accusé d'« *espionnage* » parce qu'il dessinait le plan de la base sur un mur. Des étrangères ont également été arrêtées en mars lors de la Journée des femmes. En permanence, le camp international compte une vingtaine de personnes, mais dans les prochains mois il devrait en attirer davantage : a en effet été prévu un « *été de lutte* » qui devrait rassembler des pacifistes venus d'un peu partout en Europe.



Dessin de ROUIL.

Le maire accuse les pacifistes d'être des « *fauteurs de troubles* » semant l'« *immoralité* » en ville. En réalité, ils vivent bien souvent chez l'habitant. « *On a quelquefois honte de les voir se faire arrêter alors que nous, on ne bouge pas* », nous dit un paysan d'une quarantaine d'années. Les pacifistes n'en ont pas moins de difficultés à venir à bout des « *pesanteurs culturelles* » locales, même si un embryonnaire mouvement de femmes se dessine. « *Leur approche est trop idéologique, trop marquée politiquement par les communistes pour avoir un véritable impact dans la population* », nous dit un prêtre, le Père Jacono.

L'Église, jusqu'à présent, est restée sur la réserve, s'abstenant d'une condamnation spécifique de la base de Comiso mais manifestant une opposition d'ordre général à la course aux armements. Selon le Père Jacono, la majorité de la population est hostile à la construction de la base, mais « *instinctivement* » plus qu'en fonction de critères politiques. Certains catholiques mènent individuellement des actions plus directes, mais ils restent minoritaires. Prise entre la récupération politique, l'idéologie pacifiste, la prudence de l'Église et ses propres inquiétudes pour l'avenir, la population de Comiso ne semble se dégager qu'avec une extrême lenteur d'une attitude de résignation née d'une impuissance séculaire devant les lois de la nature et celles d'un pouvoir lointain, vécu comme une fatalité. « *Que pouvons-nous faire ici ? C'est à Rome qu'on décide* », résume un vieux cultivateur qui retape la porte de sa maison à cinq cents mètres de la base.

PHILIPPE PONS.

L'agit-prop à l'américaine

Le président Reagan n'a aucun doute. Il mène la meilleure politique qui soit. Reste à le faire savoir. Les États-Unis ont donc décidé de mieux se « vendre ». Le ton serein et objectif pourrait laisser la place à un soupçon d'agit-prop.

Le gouvernement des Etats-Unis est peu habitué à faire sa propre propagande. La tendance spontanée des Américains est, en effet, de croire que les bonnes idées se répandent par leur seule vertu et qu'on leur cause du tort en les faisant diffuser par un appareil d'Etat. Cette attitude se reflète dans la pratique de nombreux diplomates qui n'hésitent pas, à la différence de leurs collègues européens, à prendre la politique officielle de leur gouvernement avec des pincettes.

Engagée dans une confrontation idéologique sans concession avec l'U.R.S.S., l'administration Reagan a pourtant choisi de « muscler » ses services d'information à l'étranger, jusqu'ici plus enclins à fournir en abondance et avec efficacité des renseignements précis sur les Etats-Unis qu'à « contrer » la propagande adverse. Le *Wall Street Journal* du 18 mai décrit les ambitions de la Maison Blanche dans ce domaine. Elles sont très grandes.

En termes de budget d'abord. Les sommes allouées à ces services ont augmenté de 23 % en 1983. La Maison Blanche voudrait procéder à une nouvelle hausse de 18 % en 1984, ce qui porterait le total de l'enveloppe qui leur est consacrée à 828 millions de dollars (environ 6,1 milliards de francs). Cent dix-sept postes supplémentaires seraient créés dans les ambassades pour mieux « expliquer » la politique américaine. La subvention de la Voix de l'Amérique, radio dont les émissions sont diffusées dans le monde entier et qui dépend directement du gouvernement, augmenterait de 55 % en deux ans. Celles de Radio Free Europe et de Radio Liberty, qui émettent en vingt et une langues vers les pays de l'Est et jouissent d'une autonomie relative, seraient accrues de 16 %.

L'actuelle administration, une fois n'est pas coutume, poursuit la politique entamée par M. Carter. Le conseiller national pour la sécurité de ce dernier, M. Brzezinski, avait déjà étoffé les crédits affectés à ces radios. Le retard est grand cependant puisque les Américains affirment ne disposer aujourd'hui que de six émetteurs à grande puissance contre trente-sept pour les Soviétiques.

M. Reagan veut en outre apporter une aide financière directe (au lieu du soutien clandestin et honteux fourni occasionnellement jadis) aux partis et syndicats étrangers qui luttent dans des conditions difficiles pour plus de démocratie mais sont dépourvus de moyens. La Maison Blanche réclame à cette fin 65 millions de dollars.

Le Congrès manifeste quelque réticence à accorder au président tout ce qu'il demande. Traditionnellement aux Etats-Unis, l'exécutif est plus « interventionniste » que le législatif. En outre, les objectifs poursuivis sont parfois en contradiction avec les intérêts électoraux de certains parlementaires. Ceux de Floride, par exemple, ne sont guère tentés par l'expérience d'une puissante radio anticastriste, Radio-Marti, dans la mesure où Cuba pourrait riposter en brouillant les innombrables stations privées de cet Etat.

L'effort principal de propagande repose sur l'Agence américaine d'information, United States Information Agency (USIA). Celle-ci a récemment repris son appellation d'origine. L'administration Carter avait eu la malencontreuse idée de la modifier en y introduisant le mot « communication ». Le sigle ainsi obtenu, ICA, pouvait prêter à confusion avec d'autres services, généralement plus discrets, du gouvernement américain.

Le directeur de l'USIA, M. Charles Wick, est un conservateur convaincu, milliardaire et ami personnel de longue date de M. Reagan. M. Wick incite ses collaborateurs, avec un succès d'ailleurs mitigé, à pratiquer un style plus offensif. La feuille quotidienne de l'USIA distribuée le 25 avril dernier par l'ambassade américaine à Paris contenait ainsi, à l'occasion du cent treizième anniversaire de la naissance de Lénine un article intitulé : « La doctrine de Lénine : histoire d'un échec. » Ce ton polémique était absent des documents diffusés du temps de M. Carter. La tradition d'information neutre de l'Agence se maintient pourtant par ailleurs. Le 20 janvier, la même publication avait à son sommaire une analyse économique de l'année de 1982 aux Etats-Unis. On pouvait y lire que la diminution du P.N.B. avait été « *la plus forte enregistrée depuis les années 40* ». Imagine-t-on la publication officielle d'une ambassade de France à l'étranger se livrant à un tel exercice ?



Dessin de MÉNAGER.

La grande préoccupation de la Maison Blanche est l'écho réservé en Europe à l'« offensive de paix » soviétique. Périodiquement, M. Reagan et ses collaborateurs accusent l'U.R.S.S. de manipuler les organisations pacifistes européennes. Les services d'information américains redoublent d'efforts pour persuader les opinions publiques du Vieux Continent que l'actuelle administration est sincère quand elle propose l'élimination du territoire européen de toutes les armes nucléaires à moyenne portée. L'« option zéro » n'est-elle pourtant pas, elle aussi, qu'une ingénieuse arme de propagande ? Il s'agit d'échanger le démantèlement de missiles déjà installés contre le non-déploiement de missiles qui en sont encore au stade des essais et de la mise au point. Façon frappante de montrer l'avance prise par les Soviétiques. M. Reagan a un sens indéniable des relations publiques...

Ce regain d'activité des services d'information américains rappelle une période lointaine au cours de laquelle les États-Unis ont procédé, en lieu et place de peuples abasourdis, à des choix dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui.

De riches boy-scouts

Dès avant la chute de l'Allemagne nazie, le gouvernement américain s'était préoccupé de mieux connaître, en s'en faisant mieux connaître, les forces qui allaient participer à la libération de l'Europe. Un personnage haut en couleur, malicieux et secret, M. Irving Brown, qui avait fait ses premières armes au sein du Syndicat des ouvriers de l'automobile et lutté pied à pied à Chicago contre les lieutenants d'Al Capone, fut alors recruté par l'Office of Strategic Services (O.S.S.), l'ancêtre de la C.I.A. Il parcourut l'Europe renaissante, contemplant d'un œil averti l'ascension de M. Defferre à Marseille, apportant son soutien à la jeune confédération Force ouvrière qu'il tint pratiquement sur les fonts baptismaux. Aujourd'hui, à la veille de prendre sa retraite (il va être remplacé, symbole du glissement vers l'ouest des centres de pouvoir aux Etats-Unis, par un jeune Californien, M. Bacon), il continue, en tant que représentant en Europe de la Confédération des syndicats américains, l'A.F.L.-C.I.O. forte de quinze millions de membres, de prendre le pouls du Vieux Continent.

L'époque où M. Brown favorisait une scission de la C.G.T. et conseillait, avec autorité, les syndicats chrétiens, serait-elle revenue ? En fait, ce qui a changé, c'est le rapport de force entre l'Amérique et l'Europe. Les moyens de pression du gouvernement américain, par l'intermédiaire des syndicats, des organisations charitables et religieuses, étaient à la fin des années 40 et au début des années 50, sans équivalent. Les universités prospères et paisibles d'outre-Atlantique accueillaient les jeunes boursiers, la *Sélection du Reader's Digest* épatait les campagnes françaises, et Billy Graham, pasteur de choc anticommuniste, remplissait l'ancien Vél' d'Hiv'.

C'était l'époque où l'Amérique avait, pour peu de temps encore, le monopole de l'arme thermonucléaire. Il s'agit de tout autre chose aujourd'hui. Les États-Unis craignent de perdre, dans l'affaire des euromissiles, le combat qu'ils ont gagné il y a trente ans, avec des moyens de boy-scouts riches et naïvement rusés pour le « *cœur et l'âme* » de l'Europe. Ils souffrent d'apparaître comme les fauteurs potentiels de guerre et ne se reconnaissent pas dans le portrait que dressent d'eux l'Union soviétique et les organisations pacifistes européennes. M. Reagan estime que l'heure est à la contre-attaque. Mais c'est une Europe riche, malgré le chômage, qu'il faut maintenant convaincre. L'Amérique, qui, en 1955, produisait 40 % du revenu mondial, n'en représente plus que 24 %. On comprend les hésitations du Congrès à suivre le combat donquichottesque de M. Reagan. Les États-Unis ont-ils encore les moyens d'une croisade ?

DOMINIQUE DHOMBRES.

Etranger

Grande-Bretagne

LA PREMIÈRE CONFÉRENCE DE PRESSE ÉLECTORALE DE Mme THATCHER

« Je suis comme je suis... »

De notre correspondant

Londres. — *« Je suis comme je suis, je suis trop vieille pour changer. »* Personne n'attendait, pour sa première conférence de presse de la campagne, un *mea culpa* de Mme Thatcher, dont le style abrupt et autoritaire fait l'objet de critiques croissantes de la presse quand ce n'est pas des conservateurs eux-mêmes. Le premier ministre n'aime pas la contradiction. Les journalistes qui osent poser une question « pointue » se font vertement rabrouer, mais ses collaborateurs qui se permettent d'émettre des avis hétérodoxes ne sont pas mieux traités.

Les « mous » du parti conservateur paraissent tout particulièrement visés, et M. Francis Pym, secrétaire au Foreign Office, fait actuellement figure de souffre-douleur. Par deux fois en une semaine, Mme Thatcher a montré publiquement le peu de cas qu'elle faisait de ses opinions. Le chef de la diplomatie britannique avait, par exemple, osé évoquer des négociations politiques avec les Argentins à propos des Malouines. *« Il n'en a jamais été question »*, l'a interrompu le chef du gouvernement. La deuxième fois, M. Pym avait estimé qu'une majorité écrasante ne constitue pas nécessairement le meilleur moyen pour bien gouverner la Grande-Bretagne. Mme Thatcher, elle, souhaite que les députés conservateurs soient le plus nombreux possible dans la prochaine Chambre des communes. Et elle a apostrophé M. Pym avec son ancien titre de « Chief Whip » (sorte de président du groupe parlementaire), en ajoutant une amabilité : *« Les ex-chefs de groupe parlementaire sont des gens très inutiles. »* Si les conservateurs gagnent les élections, le prochain secrétaire au Foreign Office ne s'appellera pas Francis Pym...

M. James Prior, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord et autre figure de proue des « mous », si l'on peut dire, a également été remis à sa place. Il avait suggéré une attitude plus résolue en faveur de la reprise économique et contre le chômage : *« Nous menons avec détermination et fermeté la seule politique possible »*, a répliqué Mme Thatcher.

« Last question, gentlemen ! » La Dame de fer pointe un doigt professoral vers le fond de la salle. La première conférence de presse de la campagne conservatrice touche à sa fin. Il est temps d'aller serrer des mains en Cornouailles. Pourquoi le style « maîtresse d'école », raillé par *les intellectuels londoniens*, déplairait-il au bon peuple ? *« Je connais de très bonnes maîtresses d'école qui ont lancé leurs élèves dans des carrières magnifiques,* affirme Mme Thatcher. *J'en ai eu une comme ça. »*

DANIEL VERNET.

Union soviétique

Pas de liberté pour Sakharov

Moscou *(A.P., A.F.P.)*. — Mme Yelena Bonner, la femme d'André Sakharov, a déclaré, vendredi 20 mai à la presse occidentale, que les autorités soviétiques avaient refusé que son mari vienne se faire soigner à Moscou. Parlant sur le trottoir devant son appartement moscovite parce que la police avait empêché les journalistes de pénétrer dans l'immeuble, elle a expliqué que le physicien, qui fête son soixante-deuxième anniversaire ce samedi 21 mai, a souffert de deux attaques cardiaques depuis son exil forcé, à Gorki, en janvier 1980.

« J'ai adressé cette requête (pour que Sakharov soit soigné à Moscou) *dans une lettre au présidium de l'Académie des sciences, et je n'ai pas reçu de réponse officielle. Mais on m'a dit verbalement que l'Académie des sciences refuse de nous hospitaliser dans la clinique qui lui est réservée »*, a-t-elle dit. Le physicien a écrit, lui aussi, à M. Anatoli Alexandrov, le président de l'Académie, en demandant que le couple soit hospitalisé ensemble, puisque Mme Sakharov a eu, elle aussi, une attaque cardiaque, à Gorki, le 25 avril dernier.

Elle a, par ailleurs, remercié les pays occidentaux qui les ont invités et qui ont demandé aux autorités soviétiques de laisser partir le couple. A Gorki, a-t-elle dit, il n'y a que deux solutions : *« Soit mourir, soit partir. »* Après la récente déclaration de l'agence Tass affirmant que le scientifique n'avait pas le droit de voyager à l'étranger, c'est le journal du P.C. soviétique qui se prononce à son tour.

« Le maître de la Maison Blanche » ne peut *« dicter sa conduite au gouvernement soviétique sur les questions des droits de l'homme »*, écrivait, vendredi 20 mai, la *Pravda*. En décrétant le 21 mai *« jour de Sakharov »* aux Etats-Unis, le président Reagan a trouvé un nouveau prétexte pour déployer sa *« rhétorique antisoviétique »* et *« s'ingérer dans les affaires intérieures des autres Etats (...) »*, ajoutait le quotidien soviétique. *« Dans le feu de la croisade anticommuniste »*, il a fallu trouver un *« personnage particulièrement antisoviétique susceptible d'assumer l'emploi de « combattant de la liberté », et c'est Sakharov que l'on a choisi, ce minable serviteur de l'impérialisme américain »*.

Le Liban face au « non » syrien

AU CENTRE DES TRACTATIONS SUR LE SUD-LIBAN

Le commandant Haddad, grognard d'Israël...

De notre correspondant

Jérusalem. — Le commandant Saad Haddad se fait tirer l'oreille. L'expression convient à ce grognard du Levant qui n'ignore sans doute pas les traditions et légendes de l'armée française puisque, jeune officier, il fit un stage de formation à l'école militaire de Saint-Maixent. Il en garde un bon souvenir, même si les mauvaises langues prétendent qu'il n'y fut pas des mieux notés. Le Petit Caporal aurait peut-être aimé faire d'affectueux reproches à ce « *brave* » tout d'une pièce, buté mais fidèle. Fidèle à son idée du Liban... et à ses alliés israéliens.

Aujourd'hui, le commandant Haddad est amer, il bougonne. Dans les jours qui ont précédé et suivi la conclusion de l'accord israélo-libanais, le chef d'état-major israélien, accompagné de nombreux officiers supérieurs, a dû se rendre à plusieurs reprises dans son fief de Marjayoun pour le convaincre d'accepter sans trop rechigner le compromis difficile auquel on venait de parvenir à son sujet. Les Israéliens n'ont pas ménagé leurs efforts pour l'empêcher d'y faire obstacle par quelques déclarations intempestives ou gestes inconsidérés.

Le commandant Haddad avait des raisons d'être inquiet. Durant les ultimes négociations menées par le secrétaire d'Etat américain, M. George Schultz, les dirigeants israéliens n'avaient-ils pas laissé entendre avec insistance qu'ils avaient dû faire *« encore »* des *« concessions »* ? Or, on savait que la dernière pierre d'achoppement tenait à la définition de l'avenir du commandant Haddad. A la veille de la signature, ils ont, une fois de plus, demandé à Beyrouth des *« éclaircissements »* à ce propos, puis ont indiqué que la réponse n'était pas totalement satisfaisante. Au même moment, la presse et l'opposition israéliennesrépétaient que le commandant était *« sacrifié »*.

« Je ne suis pas à vendre »

Il y avait de quoi alarmer l'officier, et il ne faut pas s'étonner qu'il ait pu dire le 3 mai : *« Je ne suis pas à vendre »*. Il ajoutait alors : *« Voilà sept ans que je travaille avec les Israéliens, et je sais qu'ils ne sont pas du genre à abandonner leurs amis... »*. Mais avait changé de ton et paraissait ou bien résigné ou bien appaisé. Ce n'était manifestement pas pour rien que le gouvernement de Jérusalem avait dépêché à Marjayoun diverses personnalités pour le rassurer. *« Quelle que soit la décision finale,* disait-il soudain le 7 mai, *elle sera bonne pour le Liban. Je ne serai pas empêcheur dans la négociation »*. On venait de lui faire valoir qu'il était loin d'être négligeable d'avoir obtenu son maintien à un poste de commandement au Sud-Liban, alors qu'à Beyrouth le précédent ministère de M. Wazzan avait proclamé son intention de le traduire en cour martiale pour haute trahison. De surcroît, on lui avait montré le projet d'accord qui prévoit l'intégration de sa milice au sein d'une brigade *« territoriale »* dans le secteur qu'il défend depuis des années.

entraînés par l'armée israélienne ; les villages des *« enclaves »* qu'il a créées depuis 1976, à l'extrême sud, dépendent économiquement d'Israël, et de nombreux habitants de ces villages sont désormais employés dans les industries et les exploitations agricoles de Galilée.

Le commandant Haddad ne peut pas faire un pas sans l'escorte d'*« officiers de liaison »* israéliens : un contact-radio est maintenu jour et nuit entre son Q.G. et le P.C. installé à Metulla, la bourgade frontière israélienne où on lui a aménagé dès le début un *« pied-à-terre »*. Ainsi rares *ont été* ses manifestations d'indiscipline.



Le major Haddad vu par le journal arabe de Londres *Sharq el Aousat* (Moyen-Orient)

le doute était évident et ce soldat à la nuque raide de préciser : *« Accepter tout, au poste que j'occupe actuellement, serait trahir mon pays. »* Le chef du « Liban libre » a sa fierté. Il n'appréciait pas du tout qu'on lui propose de devenir l'adjoint du commandant en chef de l'armée régulière libanaise dans le Sud, même s'il doit conserver une grande partie de ses prérogatives. Il ne voulait pas faire les frais d'un compromis entre les gouvernements de Jérusalem et de Beyrouth.

Toutefois, quatre jours plus tard, le commandant Haddad

Une convention secrète

Bien que cela ne figure pas dans le document, il devrait en fait garder la haute main sur cette région avec une relative indépendance vis-à-vis de Beyrouth, tout en continuant à entretenir d'étroits contacts avec Jérusalem. Il s'agirait de l'une des conventions secrètes attachées à cet accord. Bref, selon certains Israéliens, ce serait la prolongation du *statu quo* sous une forme légale. Le commandant Haddad n'est pas vraiment sûr qu'il en soit ainsi, mais ce dissident est à sa manière obéissant.

Entre deux âges, le visage triste et renfrogné, râblé, le pas traînant, s'il se fige parfois dans l'attitude de l'adjudant de carrière qu'il fut, il ne parvient guère à « en imposer ». Cet homme dont on parle tant, qui a été jusqu'à présent un atout maître pour les Israéliens, et représente l'un des enjeux dans la reconstitution d'un Liban souverain, n'est pas un « seigneur de la guerre ». Il n'a pour ambition que celle d'être un « brave ». Dans ce Liban que l'on dit soumis à toutes les compromissions, il tient à sa réputation d'intégrité. Se distinguant de bien des notables libanais, il semble n'avoir pas tiré grand profit personnel de la guerre.

Le dernière fois qu'il nous a reçu, c'était chez lui, dans l'arrière-cuisine d'une modeste maison en réparation. Simple et sentimental, il fondit soudain en larmes à l'annonce de l'arrivée de son frère, qu'il n'avait pas revu depuis six ans. Patriote, il déclare n'avoir qu'un but : bouter les Palestiniens et les Syriens hors du pays des Cèdres, puis prendre une retraite méritée. C'est pour cela qu'il a accepté de s'allier avec les Israéliens, *« car eux,* assure-t-il, *ne cherchent pas à mettre la main sur le Liban »*.

Des liens qui souvent ressemblent fort à des chaînes : ses miliciens sont entièrement équipés et

Toutefois, il a eu de temps à autre des accès de mauvaise humeur, surtout depuis que les négociations entre Jérusalem et Beyrouth ont paru rendre son alliance avec Israël de plus en plus aléatoire. Il a suggéré, par exemple, aux Israéliens de libérer la plupart des détenus — Libanais et même *Palestiniens* — du camp d'Ansar, et il leur a demandé de désarmer les groupes phalangistes qui menacent les réfugiés palestiniens dans la région de Saïda.

Il est vrai que ce vieil ami de M. Camille Chamoun (rival de la famille Gemayel) a toujours eu de très mauvais rapports avec le parti Kataëb, ce qui risque d'hypothéquer sa réconciliation avec les autorités de Beyrouth.

Il ne s'était pas privé de nous confier l'an dernier que l'élection de Bechir Gemayel, et donc — aujourd'hui — celle de son frère Amine, lui semblait *« illégitime »*, le Parlement libanais n'ayant pas été renouvelé depuis *1974*.

Renforcer sa position et étoffer sa milice

Pour toutes ces raisons, le commandant Haddad continue de maugréer. Car, en principe, sa mission *« libératrice »* devrait subir un coup d'arrêt puisque l'accord prévoit son retour à la *« case départ »*, c'est-à-dire à ce secteur qui, sur 10 ou 15 kilomètres de large, s'étale le long de la frontière israélienne. Il ne pourra vraisemblablement plus tenter d'étendre son influence à l'ensemble du Sud-Liban, comme il l'a fait depuis l'invasion israélienne en juin 1982. Mais l'accord étant pour l'instant *« suspendu »* à cause du refus syrien, *les Israéliens* vont pouvoir l'aider à renforcer sa position et à étoffer sa milice, dont les effectifs sont actuellement encore limités (pas plus de deux mille *hommes*). *Le sort du chef du « Liban libre »* n'est pas définitivement scellé et demeure négociable, d'autant que sa nouvelle affectation officielle n'est pas précisée dans l'accord. *Il y a là* de quoi atténuer son amertume.

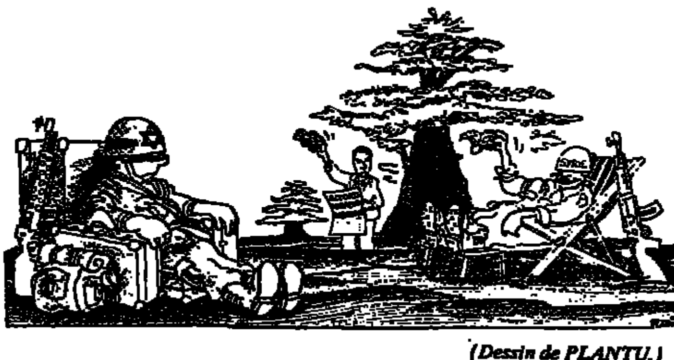
FRANCIS CORNU.

La Syrie est en colère. Elle n'admet pas que le Liban ait signé avec Israël un accord sur le retrait de ses forces. Maintenant ses soldats dans le pays voisin — qui, à ses yeux, n'est pas tout à fait étranger, — elle bloque l'application de ce texte. Elle se sent peut-être isolée — car, en dehors de la Libye et des alliés de Moscou, le monde arabe est silencieux. L'envoyé spécial du président Gemayel dans les trois pays du Maghreb parle même de l'approbation de ceux-ci. Mais Damas a sur Beyrouth de redoutables moyens de pression. Tandis qu'Israël conserve, sur le sol libanais, des alliés et même des auxiliaires que commande le major Haddad. Celui-ci a été reçu, à sa demande, le 20 mai à Tel-Aviv par le ministre israélien de la défense, M. Moshe Arens, pour obtenir des précisions sur les conséquences de l'accord israélo-libanais pour le « Liban libre ».

Le président Assad prend le risque de l'épreuve de force

Damas. — Sur un fond de bruits de bottes, manifestement orchestré la presse syrienne poursuit sa campagne contre « *le contrat de soumission* » que le Liban a passé avec Israël. « *Ce traité de paix qui n'ose pas avouer son nom est pire que celui conclu par l'Egypte à la suite des accords de Camp David* », nous dit M. Ahmed Iskandar. Le ministre de l'information et porte-parole du gouvernement baasiste se réfère d'abord aux dispositions de la convention israélo-libanaise qui prévoient notamment la fin de l'état de guerre, une normalisation à terme comportant des échanges commerciaux, la création de « *bureaux de liaison* » qui préfigureraient l'établissement d'ambassades, la censure qui devrait être imposée à la presse libanaise, pour l'empêcher de se livrer à « *toute forme de propagande hostile* » à Israël. « *Vous verrez*, commente M. Iskandar, *les journaux de Beyrouth, que personne n'a jamais réussi à asservir, seront désormais moins libres que ceux de Tel-Aviv pour critiquer le gouvernement Begin.* »

Il y a pire encore : le Liban, selon lui, a abdiqué sa souveraineté. Non seulement Israël entretiendra une présence militaire dans le sud du pays, dont la ligne de démarcation se situerait à une cinquantaine de kilomètres de la frontière syrienne, mais exercera aussi, à l'en croire, une surveillance aéronavale sur l'ensemble du territoire libanais, mettant ainsi la Syrie à la merci des généraux de M. Begin. Evacuer les troupes de Damas de la vallée de la Bekaa reviendrait à offrir à l'armée israélienne un « *couloir* » lui permettant d'atteindre Damas en quelques heures.



(Dessin de PLANTU.)

Monnayer le retrait

L'intransigeance de Damas est dictée par des considérations tout autant politiques que stratégiques. L'accord conclu le 17 mai entre Beyrouth et Jérusalem soustrait pratiquement le Liban de la communauté arabe (1), aggravant l'isolement du régime baasiste. Abandonnée par l'Egypte en 1979, après que celle-ci eut conclu une paix séparée, flanquée de pays qui lui sont hostiles (la Jordanie et l'Irak), la Syrie s'estime étranglée par la défection du Liban, son voisin le plus proche et le plus précieux, une « carte » que le président Assad entend jouer dans d'éventuelles négociations pour un « *règlement global* » au Proche-Orient. L'atout n'est pas négligeable. Le chef de l'Etat syrien n'ignore pas que M. Begin, dont les troupes sont harcelées par les partisans libanais, et dont le gouvernement est de plus en plus contesté en Israël même, souhaite abréger une occupation qui lui coûte cher. Il sait aussi que M. Reagan, qui a subi plus d'un revers dans la région, a besoin de redorer son blason en rétablissant l'unité et l'intégrité du Liban; que les alliés des Etats-Unis souhaitent rendre au pays du Cèdre le rôle traditionnel qui fut le sien, celui de trait d'union entre l'Occident et l'Orient arabe. D'où la détermination de M. Assad de « *monnayer* », à un prix élevé, le retrait de ses troupes du Liban.

En dernière analyse, c'est moins le contenu de l'accord israélo-libanais — pouvait-il être mieux équilibré compte tenu du rapport des forces ? — que la procédure appliquée, lourde de conséquences politiques, qui a suscité le refus catégorique du président Assad. Jérusalem, Beyrouth et Washington ont mis le gouvernement de Damas au pied du mur en lui demandant de contribuer à l'application d'une convention qui a été négociée, rédigée et signée en dehors de lui. M. Shultz a été net à ce sujet : la Syrie, a-t-il déclaré en substance, n'est pas partie prenante dans l'accord du 17 mai, qui ne la concerne pas directement; en revanche, elle est tenue de retirer ses troupes du Liban, conformément à la volonté du gouvernement d'un pays souverain.

C'est là que le bât blesse. Que le Liban se soit résigné ou non à conclure un « *contrat de soumission* », que son Parlement et son gouvernement soient représentatifs ou non, il n'en reste pas moins qu'il conserve, sur le plan du strict droit international, la faculté de disposer de son avenir comme il l'entend. A cette objection soulevée par le journaliste de passage, les responsables de Damas répondent que la « *presse occidentale* » ignore ou feint d'ignorer le « *caractère exceptionnel et priviliégié* » des relations entre le Liban et la Syrie. Les deux « *territoires* », nous disait à ce propos le ministre de l'information, sont « *tout aussi indissociables que des frères jumeaux* », le plus fort des deux — en l'occurrence la Syrie — ayant « *le droit et le devoir de protéger l'autre* »...

Un partage mal admis

Les références politiques, sociologiques, historiques auxquelles ont recours les dirigeants syriens pour justifier leur attitude abondent. Il est vrai que, dans l'Antiquité, le Liban, la Palestine et la Syrie constituaient une entité géographique portant le nom de cette dernière ; que les maronites et les druzes sont originaires de Syrie et qu'ils ont émigré au Liban, les premiers au septième siècle de notre ère, les seconds au onzième siècle ; que de nombreuses familles ont encore aujourd'hui des ramifications dans les deux pays, où les interpénétrations confessionnelles, ethniques, économiques sont multiples ; que le territoire syro-libanais, divisé en vilayats (préfectures), était gouverné d'abord de Damas (sous les dynasties des Ommayades et des Abbassides) ensuite de Constantinople, à l'époque de l'empire ottoman, quatre siècles durant (1516-1914) avec des intermèdes d'autonomie pour le Mont-Liban chrétien ; que les deux pays confondus ont été placés sous mandat français à l'issue de la première guerre mondiale avant d'accéder à une indépendance formelle en 1943, puis effective en 1946, avec des frontières dénoncées comme « arbitraires », tracées, entre autres, par le gouvernement de Paris.

Il est vrai aussi que les Syriens — et la majorité des musulmans du Liban — n'ont admis le partage, ressenti comme une « amputation », que d'une manière conditionnelle, qui avait pris la forme, notamment, du « pacte national » conclu en 1943 entre les dirigeants chrétiens et musulmans du Liban. Damas, pour sa part, avait exigé que la politique de l'entité libanaise soit orientée vers le monde arabe, et non vers l'Occident, comme le souhaitait une partie de la communauté maronite. Pour bien marquer les limites de sa reconnaissance de l'État indépendant du Liban, la Syrie n'a jamais voulu entendre parler de relations diplomatiques normales. Ce n'est qu'en janvier 1972 qu'elle accepta, dans un geste de « conciliation », l'installation dans les deux capitales de « bureaux de liaison » qui feraient fonction d'ambassades. Ironie du sort ou défi, le Liban et Israël ont choisi le même nom pour désigner les missions de représentation qu'ils échangeront au terme le l'accord du 17 mai...

Quel que soit le degré de leur sincérité en évoquant les « *droits historiques* » de la Syrie sur le Liban, il serait surprenant que les dirigeants de Damas nourrissent des illusions quant à leur capacité de susciter une quelconque adhésion internationale.

De toute évidence, le chef de l'État syrien ne mise pas sur l'opinion pour avoir gain de cause. « *Israël*, nous disait un responsable, *s'est livré à une agression caractérisée en envahissant le Liban, faisant des dizaines de milliers de victimes, avant d'imposer les conditions de son retrait sans que la communauté internationale n'élève la moindre objection. Les nôtres seraient-elles moins vertueuses ?* ».

Le problème ne se pose donc pas pour la Syrie en termes de morale ou de droit. Elle a décidé d'opposer son veto à l'accord du 17 mai, quitte à provoquer une épreuve de force. Son principal atout : le « *soutien indéfectible* » de l'Union soviétique. Celle-ci invite le président Assad à la « *fermeté* ». « *Nous refuserons le diktat quelles qu'en soient les conséquences* », a déclaré le chef de la diplomatie syrienne, M. Abdel Halim Khaddam. La guerre n'est sans doute pas pour demain. Mais l'afflux d'armements soviétiques, et des plus modernes, indique que Moscou et Damas se préparent à toute éventualité.

ERIC ROULEAU.

(1) Aux termes de l'article 9, notamment, le Liban s'engage à « *annuler les traités, lois et règlements contraires à cet accord* » et à « *n'exécuter aucun engagement actuel* » qui serait incompatible avec les nouvelles relations établies avec Israël. En d'autres termes, Beyrouth se dissocierait de nombreuses conventions interarabes conclues pour affronter « l'ennemi israélien », une démarche qui avait conduit à l'exclusion de l'Égypte de la Ligue arabe.

Beyrouth : rendez-vous manqué avec les obus...

De notre correspondant

Beyrouth. — Avec un soulagement effaré, les Libanais constatent que le ciel ne leur est pas tombé sur la tête le jour où les délégués de leur gouvernement signaient avec ceux d'Israël un accord qui a presque tout de la paix, hormis le nom.

Pourtant, ils l'attendaient, cette pluie d'obus, surtout dans le secteur chrétien du grand Beyrouth où les écoles *étaient* fermées, la circulation fluide et les provisions faites depuis la veille. Parés pour un bombardement qui, heureusement, n'était pas pour une fois au rendez-vous, les Libanais avaient un autre motif de surprise, peut-être plus grand encore : leur propre cohésion interne. Comme après les massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila, en septembre dernier, qu'il avait voulu ignorer, l'islam se voilait pudiquement la face et feignait de croire que le Liban n'avait effectivement rien conclu qui ressemblât à une paix. Le Parlement unanime, où onze députés seulement ne s'étaient pas rendus (dont quatre chrétiens), apportait au gouvernement un aval que la Constitution lui permettait de ne pas solliciter.

Pourquoi le Liban ose-t-il prendre ses risques, faisant fi d'un voisin syrien qui ne tait pas ses menaces et a les moyens de les mettre à exécution ?

La Realpolitik consécutive à l'invasion israélienne de l'été dernier et à l'expulsion de Beyrouth des troupes syriennes et palestiniennes n'explique pas tout. Il ne suffisait pas qu'Israël occupe le tiers de leur territoire pour que les Libanais — musulmans compris — soient brusquement convertis aux vertus du réalisme, eux qui en avaient tant manqué pendant leurs huit années de guerre.

Le fait que les membres de la communauté Alaouite soient au pouvoir à Damas suscite un refus profond et diffus de tout ce qui est syrien, notamment à Tripoli-la-Sunnite, deuxième ville du Liban, qui, en d'autres temps et pour bien moins, eût été prompte à s'enflammer sur un signal de Syrie. Aujourd'hui, ignorant la position de leur dirigeant, M. Rachid Karame, les Tripolitains se font un malin plaisir de proclamer leur appui au gouvernement.

L'assassinat de Bechir Gemayel avait, d'ores et déjà, fortement atténué l'opposition d'un autre grand dirigeant libanais, l'ancien président Frangie, qui a, certes, catégoriquement rejeté l'accord libano-israélien, mais, tout allié de la Syrie qu'il soit, ne parle ni de prendre les armes, ni de couper les routes, ni de lancer une campagne de désobéissance civile.

Le Liban n'avait eu d'autre issue, l'été dernier, que de lier son sort à la politique américaine. Il l'a fait avec la « complicité » de la plupart des autres Etats arabes, et s'est vu ainsi inexorablement conduire à un accord avec Israël. En effet, le monde arabe donne des signes imperceptibles mais nombreux de sa volonté de régler un jour sa crise avec Israël et de ne pas jeter l'anathème sur quiconque s'engage dans cette voie. Toutefois, pour permettre une signature sans réserves du traité avec Israël, il fallait surtout que tous les Libanais aient répudié la guerre et ses démons. Or tel est le cas. Même si de « petites guerres » se poursuivent de-ci de-là au Chouf ou à Tripoli, la masse des Libanais y est étrangère.

Il n'en reste pas moins que des jours difficiles s'annoncent. La Syrie, drapée dans un refus catégorique de tout dialogue avec le gouvernement libanais, et qui vient de refouler comme un malpropre l'émissaire du président Reagan, M. Philip Habib, dispose d'un moyen de pression en deux endroits-clés. Le premier, Sofar, est un centre de villégiature à vingt kilomètres de Beyrouth où passe la ligne de démarcation syro-israélienne. L'autre route utile vers la Bekaa bute, à Dhour Choueir, sur un autre avant-poste syrien. La plus redoutable des menaces que fait peser Damas serait une fermeture des « frontières » passant en plein milieu du territoire libanais. Jusqu'à présent, elles ne sont pas hermétiques, mais commencent à le devenir.

En face, la menace israélienne n'est pas moins dangereuse. Par un surprenant paradoxe, ce serait un retrait décidé unilatéralement des forces de l'Etat hébreu jusqu'au fleuve Awali, à quarante-cinq kilomètres au nord de la frontière israélienne. On veut espérer à Beyrouth que M. Begin ne prendra pas une telle décision. En effet, dans ce cas, qui pourrait jamais faire sortir Syriens et Palestiniens du Liban ou reculer les Israéliens d'un pouce supplémentaire ?

LUCIEN GEORGE.

Egypte

De nouvelles accusations contre des « groupes marxistes » risquent de compromettre la détente avec Moscou

Correspondance

Le Caire. — Les relations égypto-soviétiques, qui semblaient en voie de normalisation progressive depuis l'accession du président Moubarak au pouvoir en octobre 1981, pourraient souffrir d'un refroidissement, relatif à la suite d'accusations lancées mercredi 18 mai au Caire contre « *des groupes marxistes agissant dans la clandestinité* ». Le ministre de l'intérieur, le général Hassan Abou Bacha, qui a dénoncé ces « *activités marxistes souterraines* », a ajouté que ses services « *lutteront sans trêve contre toute force étrangère cherchant à s'ériger en tuteur du peuple égyptien, sous le couvert de la religion ou de l'idéologie* ».

On note dans la capitale égyptienne que cette réouverture des hostilités entre le gouvernement et la gauche en général, les marxistes en particulier, ne manquera pas d'avoir des répercussions sur les relations entre Le Caire et Moscou, traditionnellement accusé « *d'être derrière les complots communistes* ». Le gel des relations égypto-soviétiques date de l'expulsion, en septembre 1981, de l'ambassadeur d'U.R.S.S. au Caire, M. Vladimir Polyakov, et de six autres diplomates, à la suite de « *la découverte d'un complot communiste visant à renverser le régime* ».

Toutefois, le bilan des dix-huit mois de présidence de M. Moubarak demeure encore largement positif quant à la détente entre Le Caire et Moscou. Le premier signe de cette détente date de décembre 1981, quand le parquet relaxa dix-sept personnalités de gauche, les lavant ainsi de l'accusation « *d'intelligence avec l'U.R.S.S.* ».

Le président Moubarak affirma ensuite dans plusieurs discours qu'il n'était « *pas opposé à la normalisation des relations avec l'U.R.S.S., sur la base d'un respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures* ». Quelques mois plus tard, soixante-six experts soviétiques revenaient en Egypte pour participer aux travaux de réparation des turbines du haut barrage d'Assouan. En décembre 1982, un accord était conclu entre Le Caire et Moscou — le premier... depuis des années — pour l'exportation de huit mille balles de coton égyptien vers l'U.R.S.S. Les officiels égyptiens prévoyaient même un accroissement de 20 % du volume des échanges commerciaux.

En mars 1983, un nouveau pas était franchi sur la voie de la normalisation avec l'escale à deux reprises au Caire de M. Nicolai Baibakov, vice-premier ministre soviétique chargé du plan. Ce dernier, selon la presse cairote, remit aux responsables égyptiens des affaires étrangères un « *important message* » traitant des relations entre les deux pays. Enfin, en avril dernier, les responsables égyptiens et soviétiques signaient au Caire un protocole renouvelant l'accord culturel entre les deux pays, gelé depuis 1981.

Les responsables égyptiens ne semblent pas encore très chauds à l'égard d'un rétablissement rapide des relations au niveau des ambassadeurs, pour des raisons de politique étrangère. En effet, la diplomatie égyptienne, pour qui « *les Etats-Unis demeurent le partenaire privilégié* » — comme le président Moubarak vient de le souligner une fois de plus après l'annonce de l'accord israélo-libanais, — estime que cette question est très délicate. Elle prend notamment en considération les éventuelles retombées d'une telle normalisation avec l'U.R.S.S. sur l'administration Reagan, surtout en une période où la tension monte entre Washington et Moscou.

Sur les préoccupations extérieures sont venues se greffer les soucis intérieurs d'une Égypte encore sous la coupe de la loi sur l'état d'urgence. On indique en effet, de source proche du gouvernement, que « *l'ambassade d'U.R.S.S. a toujours été un pôle d'attraction pour l'opposition égyptienne de gauche* », et qu'« *il vaut donc mieux, au stade actuel, s'abstenir de prendre des risques inutiles* ».

On estime donc au Caire que les conséquences des accusations du ministre de l'intérieur demeureront limitées, à moins qu'une nouvelle escalade ne vienne durcir les positions de l'Égypte et de l'U.R.S.S.

Israël

Deux religieuses assassinées près de Jérusalem

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Le ministre israélien de l'intérieur, M. Yossef Burg, a dénoncé officiellement vendredi 20 mai le « *meurtre odieux* » des deux religieuses du couvent orthodoxe russe d'En-Karem, près de Jérusalem, retrouvées assassinées le matin du même jour.

« *Nous ferons tout notre possible pour découvrir les auteurs de ce forfait très grave qui vise des fidèles en Terre sainte* », écrit M. Burg dans un message de condoléances adressé aux autorités religieuses russes orthodoxes (patriarcat de Moscou) en Israël, dont dépend le monastère d'En-Karem situé sur la colline où, selon la tradition chrétienne, est né saint Jean-Baptiste.

Les deux religieuses orthodoxes, une mère et sa fille, Barbara et Veronika Vassifenko, âgées de soixante-huit et quarante-trois ans, avaient été tuées, vraisemblablement durant la nuit du jeudi au vendredi, à coups de couteau ou autre lame, selon le porte-parole de la police de Jérusalem.

Les enquêteurs ont indiqué qu'il pourrait s'agir d'un crime de dément ou d'une action de fanatiques anti-chrétiens, et ont relevé le fait qu'aucun vol n'a été commis. Le couvent avait été l'objet d'une tentative d'incendie il y a six mois et d'une campagne de slogans hostiles il y a quelques semaines. Des croix gammées avaient été tracées sur les murs ainsi que sur ceux de trois autres couvents, dont deux français, de la localité.

Washington est disposé à proposer un plafond au nombre des ogives des euromissiles américains et soviétiques

Les États-Unis seraient disposés à fixer un plafond d'ogives nucléaires pour les armes à moyenne portée — « *sensiblement inférieur* », — au nombre prévu par la décision de l'OTAN de 1979, a déclaré vendredi 20 mai à Bruxelles un porte-parole de l'Organisation. Cette proposition serait applicable « *à condition que l'U.R.S.S. ramène au même niveau le nombre des ogives armant ses fusées à portée intermédiaire à lanceur terrestre* ».

Cette déclaration a été faite à l'issue d'une réunion du conseil atlantique tenue en présence du chef de la délégation américaine aux négociations de Genève sur les euromissiles, M. Nitze.

La décision de l'OTAN de 1979 prévoit le déploiement de 572 fusées Pershing-2 et missiles de croisière américains en Europe à partir de la fin de 1983, en cas d'échec à Genève, pour contrebalancer les quelque 600 SS-4, SS-5 et SS-20 soviétiques déjà installés.

Le magazine ouest-allemand *Spiegel* a publié de son côté, vendredi, le calendrier de l'implantation des euromissiles (108 Pershing-2 et 96 missiles de croisière) en R.F.A. Dès décembre, les dix premiers Pershing-2 doivent arriver en pièces détachées en R.F.A. La première batterie de 9 Pershing-2 doit être opérationnelle fin janvier, la seconde batterie fin mars 1984. L'ensemble du programme Pershing-2 en R.F.A. doit être prêt fin 1985. Le ministre ouest-allemand de la défense a qualifié de « *pures spéculations* » les informations du *Spiegel*, considéré pourtant comme un magazine sérieux et bien informé.

M. JEAN AUDIBERT EST NOMMÉ AMBASSADEUR A VIENNE

Le *Journal officiel* de ce samedi 21 mai publie la nomination de M. Jean Audibert comme ambassadeur à Vienne, en remplacement de M. Raymond Bressier.

[Né en 1927, M. Jean Audibert est breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer. De 1950 à 1960, il a été en poste en Haute-Volta, au Mali et au Sénégal. Intégré dans le corps des conseillers au commissariat général du Plan en 1962, il a été délégué depuis au ministère ou au secrétariat d'État chargé de la coopération. En 1976, il est président du conseil d'administration de l'Agence de sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar. En mai 1981, il est nommé directeur de cabinet de M. J.-P. Cot, ministre délégué chargé de la coopération et du développement, puis, en septembre 1982, chargé de mission auprès de M. Cot jusqu'à ce qu'il quitte le gouvernement en décembre.]

France

Convergences

Pour la première fois depuis le 21 mai 1981, M. Valéry Giscard d'Estaing se rendra à l'Elysée. Il s'agira, ce jeudi 26 mai, à 10 h 45, de préparer avec M. François Mitterrand le sommet des pays industrialisés qui doit se réunir à Williamsburg du 28 au 31 mai.

Jusqu'à présent, l'ancien président de la République avait refusé par trois fois des invitations : le 25 janvier, pour un déjeuner offert en l'honneur du Conseil constitutionnel dont il est membre de droit ; le 4 mars, pour la réception de trois nouveaux membres du Conseil ; enfin, le 11 mai, pour la prestation de serment de M. Paul Legatte, nommé par le président de l'Assemblée nationale après le décès de M. Achille Peretti. M. Giscard d'Estaing refusait de se prêter, disait-il, à de telles « mondanités », *mais il précisait qu'il se tenait toujours prêt à s'entretenir avec M. Mitterrand* « de questions ayant une utilité pour la France ».

A n'en pas douter, la préparation du sommet de Williamsburg entre dans cette catégorie. Cela d'autant plus aisément que les articles de M. Giscard d'Estaing, que nous avons publiés, établissent une nette convergence entre les deux hommes puisque l'ancien chef de l'Etat propose, lui aussi, de réunir une nouvelle conférence de Bretton-Woods.

Quant à M. Mitterrand, il avait souligné dans son intervention télévisée du 23 mars qu'il entendait situer sa politique en cette matière dans la continuité de celles de ses prédécesseurs. « Mes prédécesseurs avant moi ont sur ce thème émis de sages propositions », *avait-il dit.*

Les convergences qui justifient cette première rencontre ne s'arrêtent pas à la seule préparation du sommet des sept pays industrialisés. Elles sont aussi d'ordre intérieur. Il va de soi que MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing ont également intérêt à se placer au-dessus des partis. Les plus récentes interventions du chef de l'Etat, au moment de son voyage dans le Nord-Pas-de-Calais, lui ont permis de réaffirmer son souci d'obtenir un consensus plus large que celui qui a porté la gauche au pouvoir. De son côté, M. Giscard d'Estaing, tout en intervenant dans les débats de l'opposition à travers les partis les plus proches de lui, tient à se démarquer de ceux-ci pour apparaître comme porte-parole de l'ensemble de ceux qui l'avaient soutenu pendant sept ans.

Réintégration

M. Giscard d'Estaing, qui n'avait pas été invité au même titre que les autres chefs de parti avant les sommets d'Ottawa et de Versailles, voit ainsi consacrée par l'Elysée sa réintégration dans le jeu politique intérieur. Comment M. Mitterrand pourrait-il se priver de souligner ainsi la diversité des chefs de file et des courants de l'opposition ? Jusqu'à présent, il faut reconnaître que l'Elysée avait fait la part belle à M. Jacques Chirac ; l'avantage supposé étant de rendre plus difficile l'alliance de l'opposition centriste avec un leader aux orientations radicalement conservatrices.

Le président de la République estime peut-être le moment venu de tempérer l'ascendant pris par le maire de Paris. Au fond, cette première rencontre concrétise peut-être une sorte de complicité objective entre MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing. L'un et l'autre ont besoin de temps. Le premier pour réussir, le second pour se remettre en selle. Il n'est pas exclu que l'une et l'autre démarches puissent, un temps, se conforter mutuellement.

L'ENTOURAGE DE M. BARRE

Les anneaux de Saturne

Un « *indépendant, paysan du Danube* », comme s'est défini M. Raymond Barre lui-même, ne saurait disposer d'un appareil militant structuré. Même si de « bonnes âmes » lui glissent à l'oreille qu'il est difficile de briguer, le moment venu, la charge suprême du pays quand on ne dispose pas d'un parti, M. Barre refuse de s'enfermer dans un système de relations et de hiérarchie.

De l'universitaire, il garde les méthodes de travail solitaire. Il lit beaucoup, classe, annote, sélectionne et écrit lui-même chacune de ses interventions.

Ainsi, tels les anneaux de Saturne, les hommes qui vont et viennent dans l'entourage de l'ancien premier ministre gravitent autour de lui en cercles concentriques. Ils restent dans l'ombre, ne s'autorisent pas à parler au nom de M. Barre, ne pratiquent pas l'art de la confidence soigneusement pesée et orientée. Dans l'entourage de M. Barre, on ne trouve pas de sosies de Mme Marie-France Garaud, de M. Pierre Juillet ou, dans un autre registre, de M. Charles Pasqua ou de M. Michel Poniatowski. La règle est la discrétion et l'anonymat ; et si l'entourage de M. Barre joue un rôle, celui-ci n'est que « *latéral* », reconnaît l'un de ses proches.

Cette discrétion et cet anonymat, voulu et respecté, s'expliquent pour une autre raison, indépendante, celle-là, de la personnalité de M. Barre. Nombreux sont ses anciens collaborateurs qui, dans la mesure de leur temps disponible, continuent bénévolement de travailler pour lui. Ils sont un peu plus d'une quinzaine sur la trentaine de personnes (conseillers et chargés de mission) que comptait en moyenne le cabinet de l'ancien premier ministre. Certains se sont éloignés « géographiquement » en rejoignant leur corps d'origine, diplomatique ou préfectoral, d'autres sont restés plus proches, dans tel ministère, à la Cour des comptes, au Conseil d'État, voire à la mairie de Paris ou dans des entreprises nationalisées ou privées. Dans la plupart des cas, leur qualité leur interdit de passer outre au devoir de réserve.

Une certaine obstination, mêlée à une dose de perspicacité, permet cependant de contourner cette règle du secret. Après les noms de MM. Jacques Alexandre ou Jean-Claude Casanova, les plus souvent énoncés, d'autres suivent... L'entourage de M. Barre se révèle alors sans grande surprise. L'ancien premier ministre ne semble pas victime de « toquades ». Il a su s'attacher des fidèles, maintenir ses relations passées, entretenir ses amitiés.

Les liens entre M. Barre et ses anciens collaborateurs restent informels. « *Nous n'avons pas de mission particulière*, explique l'un d'entre eux. *M. Barre connaît la spécialité de chacun. Il n'hésite pas à nous consulter directement (...). Il nous est arrivé de parler de sa démarche. M. Barre nous écoute, fait la synthèse de nos réflexions et prend sa décision lui-même. C'est le contraire de M. Chirac, qui apparaît comme le produit de ses entourages successifs.* »

Une ou deux fois par an, M. Barre les réunit tous pour un « *pot amical* ».

Un réseau provincial

A ses contacts directs avec d'anciens collaborateurs s'ajoutent les relations que noue régulièrement M. Barre en province au hasard des dîners-débats qu'il anime. Peu à peu les associations qui l'ont invité se proposent comme relais pour diffuser les interventions, les publications de l'ancien premier ministre. A ce réseau provincial s'ajoute celui de Lyon où fut créée, en 1978, l'association Lyon rayonnement pour soutenir M. Barre, alors candidat aux élections législatives. Depuis, Lyon rayonnement a multiplié dans la circonscription de M. Barre les comités de quartier et s'est ainsi constitué un fichier de deux mille personnes.

A Lyon, M. Barre dispose d'un secrétariat à la tête duquel se trouve l'une de ses deux assistantes parlementaires : Mme Anne-Marie Comparini. A Paris, Mme Sylvie Dumaine occupe cette fonction. Avec elle, quatre autres « permanentes » travaillent dans les bureaux de M. Barre, boulevard Saint-Germain : sa secrétaire et deux sténos, mais aussi, depuis quelques mois, Mme Marie-Pierre Chauvel, chargée plus particulièrement de coordonner l'action des « *groupes de travail* ». Ceux-ci se sont mis en place très rapidement, et spontanément, dès le mois de septembre 1981.


(Dessin de CAGNAT.)

Ils rassemblent des cadres du secteur public ou privé, des fonctionnaires, des universitaires, des avocats ou des médecins. Agés de trente-cinq à quarante-cinq ans en moyenne, ils sont encore à des niveaux moyens de leur profession et peu ou pas connus. Sont venues se joindre à eux d'autres personnalités plus âgées ou plus connues comme M. Michel Massenet, par exemple. Les groupes de travail sont au nombre d'une quinzaine et réunissent quelque deux cents personnes. Ils couvrent l'ensemble des secteurs de l'activité publique.

Liaisons entre sympathisants

Pour des raisons pratiques, ils ont été rassemblés au sein d'une association de la loi 1901 : le groupe d'études sociales, économiques et civiques (GESEC). M. Barre s'efforce de participer régulièrement à leurs travaux qui alimentent la lettre mensuelle *Faits et Arguments* de l'ancien premier ministre mais, qui à plus longue échéance, pourraient donner lieu à des publications plus importantes. Une première fois, M. Barre les a réunis, au mois de juin 1982, pour un séminaire de réflexion, et, à la mi-janvier 1983, à titre amical.

Pour faire face aux nouvelles demandes, sans alourdir les groupes de travail déjà existant, il a été décidé récemment d'organiser, sans publicité, à l'intention de nouveaux sympathisants, des rencontres-débats autour d'un thème. Le jeudi 19 mai, a eu lieu la première de ces rencontres autour du livre *A l'est du monde* écrit par deux membres des GESEC. Cinq cents personnes s'y sont retrouvées.

Avec la publication de la lettre *Faits et Arguments*, ces rencontres, autre volet de la vie associative qui se développe autour de M. Barre, permettent d'assurer la liaison entre des sympathisants.

Y assistent tous ceux qui se veulent des « amis de la pensée » de M. Barre, tel M. Maurice Halff, ancien directeur des Houillères de Lorraine et ancien président du comité économique et social de Lorraine qui affirme : « *Parmi les grands hommes qui ne sont pas au pouvoir, une de mes grandes rencontres a été M. Barre... Avec celle de M. Michel Debré. Je ne fais pas partie officiellement de cette équipe officieuse qui entoure M. Barre*, reconnaît-il. *Ma manière à moi est, lorsque j'ai une idée, de la lui communiquer.* »

Tel est l'entourage de M. Barre où, avec la discrétion, dominent deux principes : le travail et le bénévolat. — C. F.-M.

Un mystère ? Quel mystère ?

Y a-t-il un mystère Barre ? Au fur et à mesure que monte, dans les sondages, la côte de popularité de l'ancien premier ministre, le monde politique et les médias cherchent à percer ce qu'il semble être convenu d'appeler le « phénomène Barre ». Un phénomène que l'intéressé lui-même observe avec une ironie placide : « *Les Français*, dit-il, *peuvent constater que je ne leur ai jamais dissimulé les faits, même quand ils étaient désagréables. Il n'est donc pas étonnant que leur jugement se modifie à mon égard.* »

Un « phénomène Barre » ? Peut-être, dans la mesure où cet homme qui, en quittant Matignon, atteignait des records d'impopularité et ne semblait pas incarner de quelque manière que ce soit les aspirations des Français, cet homme, sans paraître vouloir tenir compte des événements, en brusquant des auditoires que jamais il ne veut flatter, réussit à gagner, semaine après semaine, la faveur d'une fraction de plus en plus large de l'opinion publique.

Voilà de quoi dérouter les « *experts* » *en communication*, dont on s'arrache ici et là les conseils avant telle prestation télévisée ou tel grand meeting.

« *Je suis ce que je suis.* » Invariablement, telle est la réponse de M. Barre à ceux de ses « amis » qui *lui* conseillent de modifier tel ou tel aspect de son personnage.

Et, s'il provoque l'agacement, l'ancien premier ministre s'en amuse. Seule l'incompréhension, dont a été victime, selon lui, son action passée, le blesse. Mais il est sûr d'avoir raison. Il attend donc son heure.

Il partage son temps entre Lyon et Paris, l'Assemblée nationale et sa permanence du *boulevard Saint-Germain*, la province qu'il sillonne et l'étranger où il se rend fréquemment. Des candidats R.P.R. et U.D.F. se pressent pour obtenir son soutien lors des élections municipales ; les associations et clubs d'opposition le réclament pour animer leurs dîners-débats ; *les médias le sollicitent*. Le C.D.S. en vient à lui trouver un certain charme, ce qui, de la part de quelques-uns de ses responsables, ne manque pas de « piquant ». Au P.R., le collège exécutif souhaite le rencontrer à déjeuner, tandis que la nomination de M. Charles Millon, député (P.R.) de l'Ain, au poste de secrétaire général apparaît au yeux de certains comme la reconnaissance d'un courant « barriste » au sein du parti. La gauche parle de rigueur et certains pensent « barrisme... de gauche... ». M. Barre n'en garde pas moins ses distances. Il répond aux sollicitations mais *ne se lie pas*.

En cherchant à banaliser sa démarche, l'ancien premier ministre ne veut pas paraître jouer, dès maintenant, les « éliminatoires » au sein de l'opposition. Ce qui ne l'empêche pas, au hasard de ses interventions, de se démarquer de M. Chirac. « *Je ne parle pas de régression sociale* » — ou de M. Giscard d'Estaing : « *Je ne peux pas faire de prévision sur la durée du pouvoir* ».

M. Barre prend le pari que, si son heure vient, comme il l'espère, des « *troupes* » viendront se placer d'elles-mêmes derrière lui. Il est aussi persuadé qu'il saura toucher les « *gens simples* », ceux qui « *sauvent un pays* » le moment venu. « *Ils grognent parfois*, dit M. Barre, *mais n'est-ce pas avec les grognards que Napoléon a constitué sa Grande Armée ?* », ajoute-t-il en confidence.

C. FAUVET-MYCIA.

Le P.S. pour un code de conduite entre gouvernement et syndicats

(Suite de la première page.)

A partir de ces principes, le P.S. estime qu'un « *code de concertation* » doit être établi entre le gouvernement et les syndicats, non pour aboutir à un impossible consensus mais afin que les organisations ouvrières « *partie prenante* » à ce dialogue « *assument* » un certain nombre de décisions débattues. Pour le P.S., les syndicats ne peuvent rester spectateurs en distribuant bons et mauvais points. Ils doivent s'engager. Un conception qui n'a pas dû susciter un réel enthousiasme...

Enfin, au-delà des positions connues des uns et des autres, le troisième intérêt de ces rencontres a été, pour le P.S., de clarifier ses *relations bilatérales avec chaque* organisation. Si aucune entrevue n'a été ponctuée par une déclaration commune — la situation, dit-on, ne s'y prêtait pas, — une liaison permanente existe avec F.O., et des groupes de travail communs ont été constitués avec toutes les autres organisations. Avec la C.G.T., le passé, ancien (rupture de l'union de la gauche) et récent (événements de Pologne, place des militants socialistes dans les instances dirigeantes de la centrale), avait été plutôt tumultueux. Les déclarations de M. Jospin, au lendemain des élections prud'homales du 8 décembre 1982, sur le « *recul historique* » de la C.G.T. avaient été fort mal reçues. Or à l'issue de la rencontre du 4 mai, M. Krasucki lui-même a jugé l'entretien « *très important et utile* ». « *Chacun a appris quelque chose* », a-t-il ajouté. La centrale a donné le sentiment aux socialistes d'être certes « *préoccupée* » par la rigueur, mais très attachée à « *l'acquis positif* » de la gauche au pouvoir.

« Confrontation des opinions »

Au-delà du débat déjà ancien sur le tout-syndical et le tout-politique, l'entrevue avec la C.F.D.T. a amené le P.S. à la rassurer sur les éventuelles tentations protectionnistes. Mais l'habituelle « *hypothèque Rocard* » n'a pas pesé comme par le passé : « *Le rocardisme de la C.F.D.T. ? C'est plutôt du mairisme !* », s'exclame un membre de la direction du P.S. Si avec la FEN le dialogue est plus étroit, « *pour des raisons naturelles* », le P.S. est sorti surpris de son entretien avec la C.G.C. M. Jospin n'a certes pas convaincu MM. Menu et Marchelli des bienfaits de la politique gouvernementale, mais de part et d'autre on a joué le jeu de la « *nécessaire confrontation des opinions* » sans volonté de rupture.

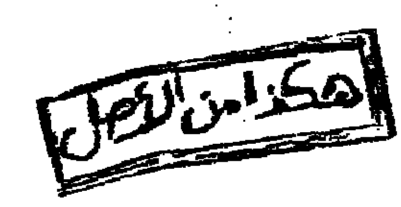
Ainsi c'est avec F.O. que la rencontre semble avoir été le plus difficile. Cela a tenu au fait que M. Bergeron, annonçant sa grève du 18 mai, s'est montré très critique vis-à-vis de la politique gouvernementale et de ses conséquences sur la politique contractuelle et le pouvoir d'achat. Mais la franchise a toujours caractérisé les relations P.S.-F.O.. Le climat a été ensuite envenimé par un article de *l'Unité* accusant F.O., moins de dix jours après la rencontre du 20 avril, de « *dérive chiraquienne* ». M. Bergeron, membre du P.S., a réagi vigoureusement avec le soutien de son bureau confédéral. A la direction du P.S., on semble aujourd'hui conscient de la maladresse — et de l'inexactitude — de l'accusation. « *Bergeron représente bien F.O.*, souligne un dirigeant socialiste, *et il n'y a pas de dérive chiraquienne de la confédération. Mais il y a un entrisme du R.P.R. dans un certain nombre de syndicats d'entreprise de Force ouvrière.* » Et un autre responsable socialiste considère que la centrale de M. Bergeron est devenue « *un enjeu de pouvoir entre la droite et la gauche* ».

Indéniablement, le R.P.R. recherche à renforcer son influence auprès des syndicats réformistes en profitant du malaise que provoque chez eux la politique gouvernementale (2). Le 3 mai dernier, une délégation du R.P.R. conduite par M. Pons a confronté ses vues avec F.O. Une déclaration commune en est sortie, mais, si elle condamne le protectionnisme et demande une relance de la politique contractuelle, elle ne comporte aucun jugement de valeur sur la politique gouvernementale. Il en est allé différemment lors de l'entretien entre le R.P.R. et la C.G.C. (organisation qui a entrepris de rencontrer tous les partis politiques, seul le P.C. n'ayant pas répondu à sa demande), le 18 mai. M. Chirac, personnellement présent, a ainsi donné le sentiment de faire de la C.G.C., avec la mise en relief d'« *un certain nombre de grandes convergences au niveau des grandes analyses* », un interlocuteur syndical privilégié, au risque de relancer les controverses sur les options politiques de la centrale. Le communiqué commun ne se contente pas en effet de dénoncer sévèrement la politique gouvernementale, mais il fait apparaître une complète identité de vues sans que la moindre divergence ne soit mentionnée (il en existe pourtant sur les sections politiques d'entreprise).

Au delà des affinités « naturelles » entre organisations, le R.P.R. et le P.S. apporte la preuve qu'il est moins difficile pour un parti politique d'avoir des convergences avec les syndicats quand il est dans l'opposition plutôt qu'au pouvoir. Les dirigeants socialistes conservent cependant une solide audience dans le monde syndical. Elle lui permet aujourd'hui de traverser sans rupture avec les syndicats, et même dans un dialogue renouvelé, l'épreuve de la rigueur. Elle sera demain un atout pour peu que la politique sociale du gouvernement recrée un climat de confiance.

MICHEL NOBLECOURT.

(2) Le R.P.R. a explicitement encouragé ses adhérents à rejoindre les rangs des syndicats réformistes F.O., C.F.T.C. et C.G.C. Il a également souhaité élargir ses contacts au niveau national à la C.F.D.T. En décembre 1982, M. Maire avait rencontré M. Chirac mais en tant que maire de Paris.



UN DÉBAT ENTRE MM. PIERRE JOXE (P.S.) ET ANDRÉ LAJOINIE (P.C.)

Majorité parlementaire et gouvernement : comment vivre ensemble

Les rapports entre les groupes socialiste et communiste de l'Assemblée nationale et l'exécutif ? Pour beaucoup de raisons, la question est d'actualité. Les « contributions » préparatoires au congrès du parti socialiste, qui, depuis plusieurs semaines, nourrissent un débat public, font état, pour la plupart, de ce problème presque existentiel du P.S. : comment être un parti de gouvernement sans être un parti « godillot » ? Paradoxalement, le parti communiste, lui, bénéficie dans les faits d'une liberté plus grande. Il a montré récemment qu'il pouvait critiquer, voire s'abstenir de soutenir, sans que son attitude puisse mettre en cause l'existence de la majorité parlementaire. C'est en effet au Parlement que se pose, périodiquement, le problème des rapports entre les partis de gauche et le gouvernement. MM. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, et André Lajoinie, président du groupe communiste, s'expliquent à ce sujet.

Comment accepter que, parfois, l'actuel gouvernement de la gauche utilise — comme ses prédécesseurs — des procédures contraignantes à l'encontre de sa majorité ? C'est vrai que — contrairement à ses prédécesseurs, — il le fait avec parcimonie. Mais le candidat Mitterrand n'avait-il pas fait part de sa volonté de « restaurer les droits du Parlement » ?... Quoi de neuf sur ce point depuis le 10 mai 1981 ?

Et les rapports de la majorité et de la minorité, cette opposition qui, de l'avis de MM. Joxe et Lajoinie, multiplie les « manœuvres d'obstruction » du travail législatif ? Faut-il réglementer davantage le droit d'amendement ?

Les pouvoirs et les devoirs du groupe socialiste et ceux du groupe communiste, en tout cas, ne sont pas identiques. Plus proche du pouvoir, donc davantage associé à l'élaboration des projets de loi, le groupe socialiste l'est naturellement. M. Lajoinie ne peut que le constater : des relations de parti existent entre les députés socialistes, le président de la République et le premier ministre. Mais de tels liens s'accompagnent d'une responsabilité déterminante. Si les députés socialistes s'abstiennent, c'est la droite qui fait la décision, souligne M. Joxe. — L. Z.

« Y a-t-il un travail en commun, une concertation entre les deux groupes de la majorité ?

M. PIERRE JOXE. — Nous sommes deux groupes, émanation parlementaire de deux partis différents. Nous avons moins que d'autres besoin de concertation parce que les discussions programmatiques entre socialistes et communistes ont occupé énormément de temps depuis dix ans. Nous avons eu l'expérience de l'élaboration, puis de la discussion et de la mise au jour d'un programme commun de gouvernement. Dans les grandes lignes, par rapport aux projets d'un gouvernement d'union de la gauche qui met en application la plate-forme majoritaire, nous n'avons pas de mal à retrouver ce qui fait partie de notre programme.

» Ce n'est que lorsqu'il y a un problème d'une importance particulière ou, parfois, imprévu, que nous nous concertons. Il nous est arrivé, quelquefois, au début de la législature, de nous rencontrer pour examiner telle ou telle question. En outre, les responsables de mon groupe, dans les commissions, ont pour instructions permanentes de rechercher, en cas de difficulté, avec leur homologue du groupe communiste, la raison de cette difficulté. Il n'y a donc pas travail en commun, mais travail parallèle sur un fonds largement commun.

— Dans le cas des contrôles d'identité, par exemple, y a-t-il eu concertation entre les deux groupes ?

M. ANDRÉ LAJOINIE. — Il s'agit d'un événement ponctuel, qui n'a pas donné lieu à une concertation. En outre, cet amendement socialiste avait été présenté assez tard dans la discussion du projet. Notre position s'est d'ailleurs révélée juste, puisque nous sommes parvenus à un bon texte.

» Nous sommes deux groupes qui se sont engagés dans les accords entre partis, notamment celui de juin 1981, à travailler, dans le cadre de la majorité, à l'application des engagements pris. Par conséquent, nous avons un cadre ; mais nous avons notre originalité, qui est féconde.

» Les commissions elles-mêmes sont des lieux institutionnels de concertation. C'est là qu'a lieu le dialogue. Il n'est pas souhaitable que soit développée une concertation préalable au travail en commission ou en séance publique. Il serait, à la limite, dangereux, et appauvrissant pour le débat législatif, que le débat ait lieu au sein d'une sorte de super-groupe de la majorité. L'avantage du débat parlementaire, c'est qu'il est public, accessible à tous, et permet aux gens de contrôler comment se font les lois.

M. JOXE. — Chez les députés socialistes, il existe une conscience très claire d'appartenir à une majorité politique d'union de la gauche. Les députés socialistes sont, à eux seuls, majoritaires à l'Assemblée nationale ; on pourrait très bien imaginer qu'ils se comportent en fonction de cette donnée. Or je constate qu'ils tiennent compte du fonds commun défini dans nos programmes et de l'opinion qui se dégage dans la gauche. Souvent, ils font état de discussions qu'ils ont avec les membres du groupe communiste.

— Est-ce que vous pourriez citer des exemples d'amendements proposés par les communistes et que les socialistes auraient repris à leur compte ?

M. JOXE. — D'abord, il y a beaucoup de cas où les députés socialistes et les députés communistes ont les mêmes idées d'amendement. Ensuite, il est vrai que, dans un certain nombre de cas, les députés communistes maintiennent des propositions d'amendement avec lesquelles les socialistes ne sont pas d'accord. Si on entrait dans le détail du travail législatif, on trouverait, sans doute, quelques dizaines de cas de désaccord sur des questions secondaires et un nombre restreint de divergences sur des points importants.

— Comment jugez-vous l'attitude du groupe socialiste par rapport à vos propositions ?

M. LAJOINIE. — C'est difficile à dire. Nous tenons compte des amendements du groupe socialiste comme il tient compte des nôtres. Evidemment, il arrive que des amendements communistes soient repoussés. C'est le débat législatif normal.

— Les députés communistes ont-ils une liberté de manœuvre plus large à l'égard de l'exécutif que celle des députés socialistes, ou bien doit-on considérer leurs décisions d'abstention comme des accrocs au contrat majoritaire ?

M. LAJOINIE. — Ce ne sont pas des « accrocs ». La position du groupe socialiste et celle du groupe communiste ne sont pas identiques. Le groupe socialiste est majoritaire à lui seul. Il arrive qu'il fasse des réserves sur un projet de loi et que le gouvernement se trouve dans une situation où il faut qu'il retire son projet de loi. Nos possibilités, à nous, sont différentes. Les députés ont le droit à l'amendement et ils ont le droit de voter ou de ne pas voter.

» Jusqu'à présent, nous nous sommes abstenus sur des textes comme la loi sur l'audiovisuel. Ce n'était pas une rupture de majorité, ni une rupture des engagements que nous avons pris ou des accords qui ont été conclus. Il y a aussi des cas où le groupe socialiste a émis des réserves sur un projet de loi, alors que nous, nous étions pour.

M. JOXE. — Les positions de nos deux groupes ne sont pas symétriques. Si le groupe socialiste s'abstient sur un texte, c'est la droite qui fait la décision, alors que si le groupe communiste s'abstient sur un texte, ce qui peut être une manifestation d'opinion, cela n'empêche pas l'adoption du texte, puisque ce sont les socialistes qui font la décision.

» La capacité d'expression par le vote est donc différente pour les deux groupes, mais la nôtre est, à certains égards, plus grande, puisque nous avons la majorité à l'Assemblée. En second lieu, le premier ministre et le président de la République sont socialistes. On comprend que le groupe socialiste se sente une responsabilité plus directe dans le travail parlementaire : lorsque le groupe communiste exprime des points de vue différents de ceux du gouvernement, on parle de « position autonome » de ce groupe ; lorsque le groupe socialiste est amené, sur des questions parfois pas très importantes, à prendre une position différente de celle du gouvernement, immédiatement on parle de crise. Je trouve, d'ailleurs, que ce n'est pas très juste, mais c'est comme cela.

— Cette autonomie du groupe communiste — l'expression est de M. Georges Marchais, — vous la reconnaissez donc ?

M. JOXE. — Elle est normale. Nous sommes dans une alliance.

» Le premier ministre est socialiste. Il y a donc des liens de parti qui existent entre lui et nous. Nous n'avons pas uniquement, les uns et les autres, une vie parlementaire. Nous sommes aussi des militants et des responsables de parti. Nous avons donc des relations, à l'intérieur du parti, avec les membres du gouvernement, de la même façon que les députés communistes ont des relations de parti avec les membres du gouvernement qui sont communistes.

» Les positions du groupe socialiste, ses vœux ou ses désaccords, peuvent s'exprimer par des discussions, des rencontres, qui sont fréquentes et qui, dans plusieurs cas, ont amené le gouvernement à modifier ou même à retirer certains projets de loi ou certaines dispositions. Sur la démocratisation des entreprises publiques, il y a eu une discussion assez longue avec le gouvernement : nous avons été entendus. Sur l'avoir fiscal, dans la loi de finances pour 1983, il y a eu désaccord dès le départ : le projet prévoyait une espèce de réhabilitation de l'avoir fiscal ; nous, nous étions contre. Finalement, le gouvernement a retiré cette disposition.

— Est-ce propre au groupe socialiste ? Lors du vote sur les ordonnances, on a assisté à une concertation analogue entre le gouvernement et le groupe communiste...

M. LAJOINIE. — Oui, nous avons des rapports de ce type, mais, évidemment, il y a une différence. Pour les ordonnances, le gouvernement a attaché de l'importance à la discussion avec le groupe communiste. Nous avons apprécié cette attitude, qui a abouti à des résultats, même si nous les jugeons insuffisants et si nous maintenons nos réserves à la fois sur la procédure et sur le fond. Nous avons une certaine concertation avec le gouvernement.

— En êtes-vous satisfaits ?

M. LAJOINIE. — Tout peut s'améliorer... Il est incontestable qu'il y a entre le groupe socialiste, le premier ministre et le président de la République des relations de parti, qui n'existent pas avec le groupe communiste. Nous n'avons pas d'appréciation à porter sur ces relations. Nous souhaitons que les relations du gouvernement avec le groupe communiste soient les meilleures possibles.

M. JOXE. — Nous aussi, nous nous sommes exprimés dans ce débat. L'intervention faite au nom du groupe n'est pas passée inaperçue. Cela montre bien qu'il y avait un problème, qui s'est exprimé de façon différente dans les deux cas.

» Mais les députés socialistes, majoritaires à l'Assemblée, ressentent une responsabilité particulière. Nous sommes obligés d'apporter un soin extrême à l'examen des textes législatifs. Si nous n'avons pas le temps d'examiner un projet de loi de façon approfondie, alors cet examen ne sera pas bon, ou encore les difficultés éventuelles ne seront discernées qu'au dernier moment et apparaîtront comme un élément de crise entre le gouvernement et le groupe socialiste.

» C'est la raison pour laquelle, depuis très longtemps, j'attire l'attention du gouvernement sur la nécessité absolue de respecter un délai assez long. C'est d'autant plus nécessaire, pour nous, que nous avons un travail de discussion interne au groupe. Nous avons une règle, qui est dans la tradition des partis de gauche, celle de l'unité de vote. Elle suppose une grande démocratie interne : on ne peut pas imposer l'unité de vote en cinq minutes : elle nécessite un débat mené jusqu'au bout.

— Avez-vous le sentiment que les conditions de travail des parlementaires et le respect des droits du Parlement se sont améliorés depuis deux ans ?

M. LAJOINIE. — Je crois qu'il y a eu un début de meilleure prise en compte des droits du Parlement. Nous avons pu, par exemple, constituer une commission d'enquête parlementaire sur le SAC. Et le gouvernement, au vu de nos conclusions, a interdit le SAC. C'est vrai, aussi, en ce qui concerne le programme législatif, parce que, au-delà de la forme, il faut considérer le fond, c'est-à-dire les mesures populaires que le Parlement a adoptées. Ensuite, on ne peut pas dire que l'opposition a été brimée : elle s'exprime librement, parfois, dans certains, débats avec excès. Ce fut le cas, notamment, lors du débat sur les nationalisations.

— Vous êtes partisan de modifier les conditions du droit d'amendement, de le limiter ?

M. LAJOINIE. — Nous sommes réservés en ce qui concerne la limitation du droit d'amendement. Il y a, cependant, des mesures qui peuvent être prises pour éviter les manœuvres d'obstruction, qui ne grandissent ni le Parlement, ni ceux qui y ont recours.

» La démocratie, en France, n'a pas intérêt à voir ridiculiser le Parlement. Or, lorqu'il y a cent amendements qui disent la même chose, cela ridiculise le Parlement.

» Je reconnais que l'on peut améliorer les conditions de travail des députés, notamment en ce qui concerne la préparation des textes législatifs. Il faut en effet du temps pour que les groupes puissent procéder à des consultations suffisantes à propos de tel ou tel texte. Nous, groupe commmuniste, nous souhaiterions être davantage associés à l'élaboration primitive des projets de loi. Il faudrait, d'autre part, organiser davantage de débats sur les grands problèmes d'actualité. Il reste à faire plus pour revaloriser le rôle du Parlement que la Constitution de la V[e] République a abaissé.



Dessin de VIOLETTE LE QUÉRÉ

— M. Joxe, pensez-vous qu'il y a des progrès à faire dans le sens d'un rééquilibrage des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif ?

M. JOXE. — J'ai voté contre la Constitution de 1958. S'il y avait un nouveau référendum, je revoterais contre. Dans les réformes qui sont actuellement nécessaires pour la vie politique, économique et sociale de la France, la réforme de la Constitution n'est pas la plus urgente.

— Et les ordonnances ?

M. JOXE. — Il y a deux cas de recours aux ordonnances. Dans le cas le plus récent, il s'agissait de mesures économiques conjoncturelles : j'étais réservé par principe, mais je reconnais que, en l'occasion, une telle procédure pouvait se justifier. Dans le premier cas, j'étais également sceptique quant à l'efficacité de la procédure pour faire gagner du temps et aboutir à de meilleurs textes.

» Avant, j'étais réservé ; mais après, j'étais convaincu que j'avais raison d'être réservé, parce qu'on n'a pas gagné de temps et les textes ont révélé de nombreuses imperfections. Si cette procédure n'avait pas existé dans la Constitution, le gouvernement n'aurait pas eu la tentation de s'en servir. Sur la retraite à soixante ans, la diminution de la durée du travail, ou de limitation du cumul emploi-retraite, de meilleurs textes auraient été élaborés par une procédure normale.

— Lorsque le gouvernement engage sa responsabilité sur un projet de loi d'amnistie, est-ce que cela répond à une logique politique ou est-ce seulement une « commodité institutionnelle » qui vous est appliquée ?

M. JOXE. — Je n'ai pas encore l'intention de m'exprimer sur cet épisode. Je le ferai un jour, parce que certains aspects en sont encore aujourd'hui inconnus, mais je considère que la disproportion des procédures a manifesté, en la circonstance, un certain degré d'incompréhension de la part du gouvernement, par rapport à la façon dont la guerre d'Algérie, l'O.A.S., les dangers qu'ont subis à l'époque les institutions de la République, ont été reçus par les hommes de ma génération.

— Parlons alors de la procédure... Est-ce que cela ne revient pas, pour le gouvernement, à endosser les responsabilités d'une décision et à en décharger les parlementaires ?

M. JOXE. — Le P.S., à différentes époques, a exprimé une réprobation catégorique contre cette procédure...

M. LAJOINIE. — Je récuse l'idée selon laquelle le gouvernement se chargerait d'un « sale boulot » pour en décharger les parlementaires. Nous, nous étions contre, à la fois sur le fond et sur la forme, c'est-à-dire la procédure utilisée. Il y avait donc une divergence réelle sur ce sujet, avec le gouvernement.

— Mais, à l'époque, cela avait été perçu comme un moyen de sortir d'une situation de blocage sans créer de problème politique majeur...

M. JOXE. — Le problème politique majeur a été créé...

— Prenons un autre exemple : le seuil à partir duquel les sociétés filiales devaient être concernées par le projet de démocratisation du secteur public. Là, c'est la prééminence de l'exécutif qui a permis de trancher un débat interne au parti et au groupe socialiste...

M. JOXE. — Pas du tout. Ce qui a joué, c'est l'impossibilité, pour ceux qui voulaient réduire la portée de la loi, d'avancer des arguments politiques, et le poids des arguments présentés par les députés socialistes pour faire valoir que la démocratisation devait s'appliquer dès le seuil de deux cents salariés...

— Ce n'est pas le président de la République qui a tranché contre l'avis du gouvernement ?

M. JOXE. — Je ne commencerai pas aujourd'hui à révéler quoi que ce soit des positions que le président de la République a pu avoir. Mais ce dont je suis sûr, c'est qu'il y avait, d'un côté — celui des députés socialistes — des bons arguments, et que, en face, il n'y avait pas d'arguments du tout.

— Ce qui s'est passé à propos de la réforme des études médicales ne pose-t-il pas le problème de la concertation entre les parlementaires et les intéressés ?

M. LAJOINIE. — L'expérience montre qu'un texte qui a fait l'objet d'une procédure publique, c'est-à-dire dont le Parlement est saisi, est, au bout du compte, meilleur qu'un texte directement issu d'un cabinet ministériel. Cela à propos des ordonnances. En ce qui concerne les études médicales, il ne faut pas oublier que, dans cette affaire, on assiste à une exploitation évidente de la part de la droite.

— Mais vous-même, au moment de l'élaboration de ce texte, avez-vous eu une concertation avec les organisations étudiantes ou les syndicats d'enseignants ?

M. LAJOINIE. — Oui ; nous avions d'ailleurs présenté des amendements qui auraient un peu atténué certaines dispositions, par exemple à propos de l'examen « classant et validant ». Je ne dis pas que cela aurait empêché ce qui s'est passé, parce que je reste persuadé que ce mouvement a d'autres origines.

M. JOXE. — Je pense aussi que, dans cette affaire, la loi est un prétexte. Il y a de la part de certains milieux la volonté de peser sur le gouvernement pour s'opposer à une évolution démocratique du système de santé en France. Quant à la loi d'orientation sur l'enseignement supérieur, qui a fait l'objet d'une très large concertation, elle aurait dû, très tôt, être largement diffusée. Cela aurait évité à beaucoup d'étudiants de se laisser induire en erreur. Mais je n'assimile pas du tout la masse des étudiants à quelques poignées d'étudiants d'extrême droite, qui sont d'ailleurs souvent des étudiants qui étudient fort peu. Cela dit, c'est vrai qu'il y a eu un manque d'information, de la part du gouvernement, sur le contenu de la loi. Le problème de l'information de certains médias et, en particulier, de la télévision — qui, je le rappelle, est un service public — est très important. Combien de dizaines de minutes ont été consacrées par la télévision publique à rendre compte des manifestations, avec des images forcément inquiétantes, et combien ont été consacrées à décrire réellement le projet de loi ? La disproportion est frappante !

— A vous écouter, on a l'impression que, après chaque reportage sur les manifestations, la télévision devrait réexpliquer les dispositions du texte...

M. LAJOINIE. — Cette explication n'a pas vraiment eu lieu. Mais il aurait d'abord fallu présenter la situation réelle de l'Université et, notamment, le fait que 50 % des étudiants qui accèdent à l'Université en sortent sans diplôme. Et dans ces 50 %, on retrouve souvent les étudiants dont l'origine sociale est la plus modeste. La sélection, actuellement, élimine ces étudiants-là ! Et ces 50 % qui partent sans diplôme, ils ne manifestent pas dans la rue ! On ne parle pas d'eux ! Tout simplement parce qu'ils sont en train de chercher du boulot ! Si on avait expliqué tout cela, cela aurait probablement réduit le nombre d'étudiants qui se sont fourvoyés dans cette affaire.

— Problème de communication de la part du gouvernement ?

M. LAJOINIE. — Du gouvernement et des médias publics. Les médias publics ont des devoirs à l'égard de l'État et de la population.

— Alors, les journalistes de télévision sont-ils des journalistes « comme les autres », ou pas ?

M. LAJOINIE. — Je crois qu'ils ont des devoirs particuliers. Je ne les place pas tout à fait sur le même plan que les journalistes du journal d'un parti.

M. JOXE. — Je considère, quant à moi, que les journalistes de télévision sont des journalistes comme les autres. Mais le problème est moins celui des journalistes que celui des journaux de télévision.

» La télévision dispose de moyens — sur fonds publics — qui pourraient être utilisés de manière à en faire, aussi, un extraordinaire instrument d'éducation civique. Elle peut faire appel à l'image, au film, aux graphiques. Seule la télévision peut toucher de la sorte le grand public. Le problème est de savoir à quoi ressemblerait un journal télévisé différent qui ne ferait pas seulement appel à la facilité des commentaires. C'est aux journalistes d'y réfléchir. »

France

LE PROJET D'EXPOSITION UNIVERSELLE

Une partie de poker entre Paris et l'État

En déclarant, vendredi 20 mai, à l'Assemblée nationale, au cours du débat sur le projet de loi relatif à l'Exposition universelle de 1989 :
« Si le maire de Paris remet en cause sa signature, il mettra aussi en question celle de la France »,
M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, a déjà indiqué le thème de la campagne du pouvoir si M. Chirac refuse que sa ville accueille une Exposition universelle pour le bicentenaire de la Révolution française.

Le maire de Paris n'a jamais caché son scepticisme devant la possibilité pour la France d'entreprendre une telle réalisation, mais il n'a rien fait qui puisse compliquer la tâche du gouvernement : dans le dossier de candidatures adressé au Bureau international des expositions universelles, figurait, bien entendu, l'acceptation du premier magistrat de la ville devant la recevoir.

M. Quilliot peut donc aujourd'hui *se prévaloir* de l'accord de M. chirac sur le principe même de l'Exposition et sur son éclatement en deux sites dans la capitale. Mais demain ?

En fait, la partie de poker se joue entre la Ville et l'État. *« Dites-le franchement que vous n'en voulez pas »*, a demandé la majorité ; *« avouez que vous n'avez pas les moyens financiers de votre ambition »*, a conseillé l'opposition. Comme si chacun rodait les arguments qu'il faudrait avancer si la France, finalement, devait renoncer.

En attendant — éventuellement — d'accuser l'autre d'avoir quitté la table, chacun des deux joueurs s'efforce d'amasser le plus d'atouts possible. Déjà, ils sont — au moins — d'accord sur les principales règles du jeu, le refus du R.P.R. et de l'U.D.F. de voter le texte de loi n'étant pas un rejet global des mécanismes qu'il met en place pour régir les rapports entre l'État et la Ville de Paris tout au long de la préparation de l'Exposition. Et le gouvernement, s'il a reconnu un droit de veto à son partenaire sur le principe, a refusé tout ce qui pourrait compliquer la tâche quotidienne de ses représentants. Dès que son outil, l'« établissement public pour l'Exposition universelle de 1989 », sera en place, il sera même prêt à parler — enfin — argent : M. Quilliot a promis que *« l'engagement pluriannuel financier de l'Etat sera présenté durant l'été et se concrétisera dans la loi de finances à l'automne »*.

Car, pour pouvoir continuer à jouer, il va falloir mettre de bien nombreux milliards sur la table. Si l'Etat n'est pas assez généreux, Paris stoppera la partie. M. Toubon (R.P.R., Paris), porte-parole de M. Chirac, l'a dit. Mais, en face, on a annoncé qu'il faudrait *« payer pour voir »*. *« La Ville de Paris et la région Ile-de-France devront participer au financement, car elles seront les premières à bénéficier de cette opération »*, a déclaré M. Sarre (P.S., Paris), rapporteur de la commission de la production. Et M. Quilliot n'a pas caché que, *« si l'Etat n'entend pas imposer aux collectivités des charges directement liées à l'Exposition universelle, il n'entend pas davantage assumer celles qui correspondent à des projets que celles-ci ont déjà décidé de réaliser »*.

La partie est donc difficile. Mais, si elle permet la réalisation de cette exposition, il n'y aura que des vainqueurs.

THIERRY BRÉHIER.

De nombreuses dérogations aux règles d'urbanisme

Par 318 voix (P.S. et P.C.) contre 159 (R.P.R. et U.D.F.), M. Dassault (opp. R.P.R., Oise), qui fut le premier à souhaiter l'organisation d'une exposition universelle en France s'abstenant, l'Assemblée nationale a adopté, vendredi 20 mai, le projet de loi sur l'Exposition universelle de 1989.

La première partie de ce texte, débattue le mercredi 18 mai *(le Monde* du 20 mai), *crée les institutions administra*tives nécessaires à sa réalisation (commissaire général, établissement public national à *caractère industriel et commer*cial, conseil supérieur de l'exposition). La seconde partie débattue vendredi prévoit la mise en place, après avis de la Ville de Paris, d'un plan directeur d'aménagement des sites de l'Exposition universelle, qui en fixe le schéma général, et, après avis des diverses collectivités locales concernées, d'un plan directeur régional qui programme les grands équipements qu'elle rend nécessaire. Ces deux plans s'imposeront aux divers schémas d'aménagement et d'urbanisme et plan d'occupation des sols actuellement en vigueur.

Cette exposition étant « d'intérêt national » — au sens des lois sur la décentralisation, — c'est le commissaire de la République, et non le maire, qui délivrera les permis de construire la concernant. De même, le *« sursis à statuer »* pourra être prononcé à l'égard de demandes de particuliers si les constructions prévues sont *« susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation »* de l'exposition ; mais, dans ce cas, les propriétaires de terrains pourront demander *qu'on les leur achète* dans un délai de deux ans. L'Etat pourra prendre possession immédiatement des lieux *pour* lesquels une procédure d'expropriation pour utilité publique aura été entreprise.

Les constructions « temporaires » sont aussi affranchies d'un certain nombre de règles d'urbanisme. Et les logements construits avec l'aide, ou des prêts, de l'Etat pourront être loués temporairement pour les besoins de cette exposition, nonobstant toutes règles contraires.

LA FRAUDE ÉLECTORALE

Plusieurs scrutins municipaux sont annulés

Les tribunaux administratifs ont commencé à rendre leurs jugements sur les recours en annulation introduits après les élections municipales de mars dernier. Plus nombreux que lors des précédents scrutins, ces recours ont donné lieu à de vives polémiques entre l'opposition et la majorité, notamment dans la région parisienne où l'U.D.F. et le R.P.R. *avaient mis en cause le parti* communiste dans les municipalités qu'il dirige.

Après avoir annulé l'élection de Trappes et suspendu tous les conseillers municipaux de la commune, (*le Monde* du 21 mai) le tribunal administratif de Versailles a annulé le 20 mai celle de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne). La liste du maire socialiste sortant, M. Aubert, l'avait emporté avec 2 155 voix (51,40 % des suffrages exprimés ; 25 élus) *contre 2 038 voix (48,60 %* des suffrages exprimés ; 8 élus) à la liste d'opposition conduite par M. Verseau.

Le tribunal de Versailles a également annulé l'élection municipale de Carrières-sous-Poissy (Yvelines). Dans cette ville, le maire sortant communiste, M. Michel Thouzeau, avait été devancé, le 6 mars, de 21 voix sur 2 705 suffrages exprimés par la liste conduite par M. Daniel Blervaque (R.P.R.). Le tribunal a reproché à ce dernier la distribution d'un tract, après la clôture de la campagne, accusant le maire sortant d'avoir vendu un château appartenant à la commune.

Le commissaire du gouvernement, devant le même tribunal, a demandé l'annulation du scrutin du 6 mars à Sarcelles (Val-d'Oise) et la suspension des conseillers municipaux élus à cette occasion et donc du maire, M. Henry Canacos, ancien député communiste. Son rival, battu le 6 mars de 36 voix sur 17 762 suffrages exprimés, M. Raymond Lamontagne, conseiller général modéré, lui reproche des modifications aux procès-verbaux de bureaux de vote (*le Monde* du 17 mars).

Deux propositions de loi

Deux propositions de loi visant à réprimer la fraude électorale viennent d'être déposées sur le bureau du Sénat. Dans l'exposé des motifs, les auteurs évoquent les fraudes *« intolérables »* constatées lors des élections municipales de mars dernier, plus précisément dans la région Ile-de-France. La première proposition, signée de quatre sénateurs de l'Union centriste (MM. Salvi, Val-d'Oise : Cauchon, Eure-et-Loir : Fosset, Hauts-de-Seine ; Seramy, Seine-et-Marne), d'un sénateur R.P.R. (M. Poncelet, Vosges) et d'un sénateur R.I. (M. du Luart, Sarthe) prévoit d'insérer dans le *Code pénal* un article stipulant que *« quiconque aura falsifié les procès-verbaux des opérations électorales sera puni de la peine de dégradation civique »*.

La seconde proposition de M. Colin (Union centriste, Essonne) prévoit que *« toute personne qui à l'occasion, dans l'exercice de ses fonctions publiques ou de toute autre manière aura falsifié des procès-verbaux des opérations électorales ou prêté son concours à de tels agissements sera coupable de forfaiture et puni au surplus de la dégradation civique comme peine accessoire. »*

Dans les conseils régionaux

● **CENTRE : M. Delaneau (U.D.F.).**

M. Delaneau (U.D.F.-P.R.) a été réélu, le 20 mai, à Orléans (Loiret), président du conseil de la région Centre. M. Jean Delaneau a obtenu, au premier tour de scrutin 40 voix sur 66 votants ; M. Claude Nespoulos, P.S., 22 voix et, M. Jean-François Deniau, U.D.F., qui n'était pas candidat, 2 voix.

M. Daniel Bernardet (div. d.) a été élu premier vice-président avec 43 suffrages, M. Roger Goemaere (div. d.), deuxième vice-président avec 42 voix et M. Jean-François Deniau, troisième vice-président avec 38 suffrages.

● **BOURGOGNE : M. Lescure (U.D.F.).**

M. Lescure, (U.D.F.-C.D.S.) succède à M. Billardon (P.S.) à la présidence du conseil régional de Bourgogne. M. Lescure (soixante-dix-neuf ans) a été élu au bénéfice de l'âge, puisque trois tours de scrutins n'ont pas permis de dégager une majorité pour l'élection du président. Depuis les élections municipales de mars dernier, à l'occasion desquelles la ville de Chalon-sur-Saône est passée de la gauche à la droite, l'assemblée régionale comprend vingt-cinq élus de la majorité et vingt-cinq élus de l'opposition.

Le 18 mai, un protocole d'accord signé à Mâcon entre les formations de la majorité présidentielle et celles de l'opposition prévoyait que le conseil régional de Bourgogne ne serait pas présidé par le doyen d'âge mais par M. François Lechenault, sénateur radical de gauche. L'accord prévoyait d'autre part la parité au bureau du conseil et dans les commissions. M. André Billardon, qui avait succédé à la tête de l'assemblée régionale à M. Pierre Joxe, en 1982, a dénoncé, au cours d'une conférence de presse à Dijon, après l'élection de M. Lescure *« les manquements aux engagements écrits signés par des élus de droite que nous avons eu tort de croire »*. M. Billardon a précisé que l'élection du président au bénéfice de l'âge, est *« un aboutissement bien préparé »* par une partie de l'opposition du conseil régional.

● *La présidence de la Communauté urbaine du Mans* reste socialiste : M. Jean-Claude Boulard, quarante ans, en est devenu le troisième président jeudi 19 mai, en obtenant cinquante-trois voix sur soixante votants. Il succède donc à M. Roland Becdelièvre élu en 1977, devenu second vice-président, derrière M. Robert Jarry maire (P.C.) du Mans, premier vice-président. Socialistes et communistes se sont partagé équitablement les vice-présidences : six chacun. Sa tentative de conquête de la mairie du Mans sur les communistes dans une primaire « sauvage » menée à son terme malgré la volonté des instances nationales du parti socialiste lui est donc « pardonnée », mais en partie seulement, puisque comme ses compagnons de liste il est « suspendu » de parti pour six mois *(Corresp.)*.

● *La préparation du sommet de Williamsburg.* Outre M. Giscard d'Estaing, les chefs des quatre grandes formations politiques (MM. Chirac, Lecanuet, Jospin et Marchais) seront reçus à l'Élysée avant le sommet de Williamsburg. MM. Marchais et Lecanuet le seront le 25 mai, MM. Giscard d'Estaing et Jospin le 26, et M. Chirac le 27 mai. D'autre part, dans le cadre de la préparation de ce sommet, MM. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, et Jacques Attali, conseiller spécial du président, ont reçus le 20 mai successivement MM. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T. et Yvon Gattaz, président du C.N.P.F. Le premier a souhaité que la France ait *« une attitude très ferme sur la défense de ses intérêts économiques »*, et qu'elle conduise *« une politique différente qui ne soit plus l'enfoncement dans la crise, mais, au contraire, des pas pour en sortir »*. Le second s'est prononcé en faveur des propositions du chef de l'Etat sur l'établissement d'un nouveau système monétaire international.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Lemoine obtient un répit

De notre envoyé spécial

Nouméa. — Le discours prononcé le 20 mai par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM,M. Georges Lemoine, a détendu l'atmosphère en Nouvelle-Calédonie. Il est significatif qu'il n'ait suscité aucune protestation véhémente d'un côté ou de l'autre. Certes, les élus du Front indépendantiste expriment des réserves. Le plus critique, M. Eloi Machoro, secrétaire général de l'Union calédonienne (U.C., principale formation du Front), estime que ce discours *« cultive l'ambiguïté »*, mais il s'est abstenu de rappeler les menaces brandies par le Front indépendantiste avant la venue de M. Lemoine en Nouvelle-Calédonie au cas où le gouvernement ne s'engagerait pas à proclamer *l'indépendance du territoire* en 1984. Parmi ces menaces figurait notamment celle de constituer un gouvernement provisoire en exil. Le vice-président du conseil de gouvernement, M. Jean-Marie Tjibaou, qui avait créé une forte émotion dans le territoire en se prévalant du soutien du F.L.N. algérien *(le Monde* du 23 avril), a réagi de façon nuancée. Il relève que la position exprimée par M. Lemoine se situe *« en deça des revendications indépendantistes »* mais comporte en revanche *« des perspectives d'ouverture »* pour le courant indépendantiste. En tant que chef de l'exécutif local, M. Tjibaou juge le discours *« positif »*.

Les plus satisfaits sont les élus de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (centriste) — à laquelle appartient le président de l'assemblée territoriale, M. Jean-Pierre Aïfa, — qui essaie d'implanter une force centriste entre les indépendantistes et la droite conservatrice, et qui est devenue l'alliée du Front indépendantiste pour la mise en œuvre des réformes proposées par le gouvernement. La nécessité du consensus soulignée par le secrétaire d'État coïncide en effet avec leur propre démarche.

Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.P.C.R.), M. Jacques Lafleur, député R.P.R., chef de file de l'opposition, est, lui aussi, *« satisfait »*. Il retient que, en cas de référendum pour ou contre l'indépendance, toute la population serait consultée et pas seulement la communauté mélanésienne comme le souhaitent les indépendantistes. M. Lafleur accepte également l'idée que soient exclus d'une telle consultation, le cas échéant, les Européens qui n'appartiennent pas à la communauté calédonienne, notamment les fonctionnaires d'Etat. Cette proposition de M. Lemoine s'inspire des dispositions prises lors du référendum organisé à Djibouti avant l'accession à l'indépendance de cet ancien territoire. M. Lafleur avait par ailleurs publiquement applaudi le discours de M. Lemoine, contrairement au maire de Nouméa, M. Roger Laroque (R.P.C.R.), en même temps que M. Tjibaou et la plupart des conseillers indépendantistes.

Un nouveau style

Le style personnel de M. Lemoine a contribué à cet apaisement de même que sa franchise. C'est la première fois que le gouvernement *fait savoir sans* ambages qu'il n'exclut pas l'indépendance du territoire si celle-ci est souhaitée un jour par la population *dans sa majorité.*

C'est la première fois aussi que s'exprime aussi nettement la condamnation des positions extrêmes des deux camps. M. Lemoine en attend une redistribution des cartes à l'intérieur du territoire et l'instauration d'un véritable dialogue entre les différentes communautés. En bonne logique, selon le secrétaire d'Etat, le R.P.C.R. ne pourra plus agiter l'épouvantail du *« largage »*, comme il l'avait fait jusqu'ici en transformant chaque consultation électorale en pseudo-référendum pour ou contre l'indépendance. De même, le secrétaire d'Etat estime que les élus indépendantistes trouveront intérêt à ne pas refuser de participer à l'élaboration d'un nouveau statut territorial, puisqu'il s'agira de la *« première étape d'un processus évolutif »*.

Toutefois, pour le gouvernement, la réussite ne sera confirmée que si toutes les formations politiques acceptent de siéger à la « table ronde » à laquelle M. Lemoine les invitera avant le 14 juillet pour mettre au point, précisément, un statut de très large autonomie interne.

ALAIN ROLLAT.

● *Le bureau politique du parti républicain* a désavoué M. Lionel Cherrier, sénateur (R.I.) de Nouvelle-Calédonie, qui, dans un point de vue, cosigné par M. Alain Vivien, député (P.S.) de Seine-et-Marne, et publié dans *le Monde du 19 mai, soulignait que « la vocation à l'indépendance »* du territoire français du Pacifique doit être proclamée. Le parti républicain juge *« inadmissibles les propos tenus par M. Cherrier,* [qui] *n'a plus rien à voir avec le P.R., dont il a abandonné depuis longtemps les engagements et les options politiques dans le territoire »*. Le P.R. précise qu'il soutient l'action de M. Jacques Lafleur, député (R.P.R.) de Nouvelle-Calédonie.

A Papeete

CONDAMNATION DES MEURTRIERS D'OLIVIER BRÉAUD

La cour criminelle de Polynésie française a condamné, vendredi 20 mai, aux travaux forcés à perpétuité Yves Le Goff, âgé de trente-neuf ans, et Daniel Chelle, âgé de quarante-trois ans, reconnus coupables de l'enlèvement et du meurtre d'Olivier Bréaud, en mars 1980, à Papeete. Claude Temmam, l'épouse d'Yves Le Goff, a été condamnée à quinze ans de travaux forcés. L'amie de Daniel Chelle, Guylène Chutoo, a été acquittée.

Associés dans un commerce d'ameublement et dans un atelier de tissage, les deux hommes, d'origine métropolitaine, et leurs compagnes avaient eu l'idée, pour faire face à certaines difficultés financières, d'enlever l'héritier d'une des familles les plus riches de Papeete et de réclamer une rançon de près de 10 millions de francs. Mais Olivier Bréaud, âgé de vingt-six ans, avait été tué durant sa séquestration et son corps avait été brûlé (*le Monde* du 2 avril 1980).

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. HERSANT

Une mise au point de M. André Rousselet

M. André Rousselet, président-directeur général du groupe Havas, mis en cause en qualité d'ancien collaborateur du président de la République par M. Robert Hersant dans *le Figaro Magazine (le Monde du 20 mai)*, nous a fait parvenir le texte suivant :

« A l'occasion d'une simple mise au point relative au rôle prêté par M. d'Ornano à Havas dans l'attribution de la publicité de certains annonceurs aux journaux du groupe de M. Hersant, celui-ci, descendant de son Olympe et sans répondre aux demandes de précision accompagnant mon rectificatif, évoque les conditions dans lesquelles, en 1981, il aurait rencontré le directeur du cabi*net du président de la République* auquel il prête des propos menaçants.

» Je suppose que pour M. Hersant, *président* d'un *très important* groupe de presse, la rigueur de l'information est une préoccupation essentielle. Aussi lui rappellerai-je :

» Que ce n'est pas à ma demande qu'en 1981 nous nous sommes rencontrés :

» Qu'il m'a fait part à l'époque de son intention de se séparer de *France-soir.*

Tout le reste n'est qu'aimable diversion. S'il en était autrement, est-il conforme à l'image que M. Hersant veut donner de lui-même qu'il ait accepté, pendant six mois, de négocier avec un acheteur éventuel, sous les menaces qu'il prétend dénoncer aujourd'hui, plus d'un an après l'échec des pourparlers ?

» Quant aux poursuites judiciaires dont il est l'objet, je lui rappelle *que c'est au gouvernement* Raymond Barre, sous le septennat du président Valéry Giscard d'Estaing, M. Alain Peyrefitte étant alors *garde des sceaux, que revient* l'initiative de poursuites judiciaires à son encontre, en raison d'infractions éventuelles à l'ordonnance du 26 août 1944 sur la presse.

» Je voudrais ajouter que quelles que soient les hautes qualités morales et patriotiques que se reconnaît M. *Hersant, elles ne suffisent pas* à le soustraire à la loi. En matière de contrôle fiscal par exemple, le scandale, si scandale il y a, le plus surprenant est-il qu'il se déroule actuellement ou qu'il n'ait pas eu lieu auparavant ?

» Je ne voudrais pas terminer sans donner à M. Hersant l'assurance que, malgré ses déclarations aberrantes, rien ne sera changé dans le comportement strictement professionnel du groupe que je dirige à son égard comme à celui des titres relevant de son autorité et en régie chez Havas. »

● *Longo-Maï et le* « Figaro-Magazine ». — *Un* photographe du *Figaro-Magazine*, M. Michel Serres, a déposé une plainte contre les membres de la communauté de Longo-Maï, près de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence), qu'il accuse de l'avoir battu et séquestré pendant douze heures, lors d'un reportage sur cette communauté, en compagnie d'un autre journaliste du *Figaro-Magazine*, Isabelle Bernard.

Les journalistes sont arrivés, le 10 mai en fin d'après-midi, à Longo-Maï. Selon eux, MM. Roland Perrot, le fondateur de la communauté, et François Bouchardeau, son président, *« nous attendaient entourés d'une meute de chiens méchants »*. L'entretien aurait rapidement tourné aux coups. Les responsables de la communauté affirment, pour leur part, que M. Serres, en *état* d'ébriété vers 1 heure du matin, a lui-même agressé ses interlocuteurs.

● *Ancien fonctionnaire des services secrets français*, M. Eugène Rousseau, soixante-seize ans, condamné en 1970 à quinze ans de prison pour trahison et intelligence avec une puissance étrangère, et libéré en 1971 par mesure de grâce, a été réhabilité dans ses droits civiques et civils par un arrêt du mardi 17 mai de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Amiens (Somme).



LA MISE EN LIBERTÉ DES « IRLANDAIS DE VINCENNES »

Un nouveau témoignage de gendarme souligne les irrégularités de l'opération du G.I.G.N.

Les trois « Irlandais de Vincennes » ont été libérés sous contrôle judiciaire dans la nuit du 20 au 21 mai après neuf mois de détention. Un deuxième gendarme a confirmé les révélations de son ex-collègue Pierre Caudan (le Monde du 21 mai) sur l'irrégularité de leur arrestation.

Stephen King, Michaël Plunkett et Mary Reid ont quitté, samedi 21 mai peu après 0 heure, les prisons de Fresnes, de la Santé et de Fleury-Mérogis où ils étaient respectivement détenus, après leur arrestation, le 28 août 1982, au nom de la lutte antiterroriste, par le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.). M. Alain Verleene, le juge d'instruction parisien chargé d'instruire cette affaire, avait rendu dans la soirée de vendredi, sur réquisitions conformes du parquet du tribunal de Paris, trois ordonnances de mise en liberté sous contrôle judiciaire.

Cette décision résume à elle seule la nouvelle donne qui régit l'instruction, après le témoignage, jeudi 19 mai, de l'ancien gendarme Pierre Caudan, mettant en évidence les multiples irrégularités de procédure et renforçant les doutes émis par la presse et la défense sur l'origine des principales pièces à conviction. La justice semble se retourner désormais vers les gendarmes responsables de l'opération, à qui elle entend demander des éclaircissements sinon des comptes. On ne saurait comprendre autrement la rapidité de la décision de vendredi. Ni le juge d'instruction ni le parquet n'ont attendu le délai de cinq jours que leur laisse la loi pour statuer sur les demandes de mise en liberté déposées la veille par les avocats des Irlandais, Mes Guy Aurenche, Antoine Comte et Marc Portehaut. La décision aurait été prise au plus haut niveau, certaines sources faisant état d'une réunion, dans l'après-midi, entre un conseiller du président de la République, le garde des sceaux, M. Robert Badinter, et le procureur général de la République, M. Pierre Arpaillange.

Il semble donc que, du côté des plus hautes autorités judiciaires, on sache désormais à quoi s'en tenir sur la légalité de l'opération menée à Vincennes, à l'initiative du G.I.G.N. Et cela d'autant plus qu'un second témoignage est venu renforcer, vendredi, celui de l'ancien gendarme Pierre Caudan. Entendu par M. Alain Verleene, M. Michel Lemonnier, toujours en fonctions à la brigade de recherches de la Compagnie de gendarmerie de Vincennes (Val-de-Marne), a en effet confirmé les accusations de Caudan, qui, la veille, avait dit au juge : « *Avant de venir vous voir* [lors de sa première audition, en novembre 1982], *j'ai discuté de cette affaire avec Lemonnier; qui était très ennuyé. Nous étions coincés entre la justice et notre hiérarchie. D'ailleurs, j'étais persuadé que Lemonnier allait vous dire la vérité.* » Le témoignage de celui-ci a donc contribué à accélérer la marche de la justice, dans la mesure où M. Lemonnier ne peut être accusé de vouloir se venger de sa hiérarchie, n'étant en rien mêlé à l'affaire de droit commun pour laquelle M. Caudan est inculpé, écroué et rayé des cadres de la gendarmerie.

Un magistrat tenace

M. Verleene est tenace, et il est prévisible qu'il ne s'arrêtera pas là. Les deux officiers et le sous-officier supérieur impliqués dans l'affaire de Vincennes devront s'expliquer. Le capitaine Paul Barril, en premier lieu, chef par intérim du G.I.G.N., qui décida seul de l'opération et n'en référa qu'en cours de route au chef d'escadron Christian Prouteau, absent de Paris : c'est ce dernier qui obtiendra alors du « permanencier » de l'Elysée, le secrétaire général de la présidence, M. Jean-Louis Bianco, croit-on savoir, le communiqué victorieux faisant état de « *deux arrestations jugées importantes (...) dans les milieux du terrorisme international* ». Le chef d'escadron Jean-Michel Beau, commandant la section de recherches de Paris-Minimes ensuite, qui, bien que non encore habilité officier de police judiciaire (O.P.J.) auprès de la cour d'appel de Paris, signera l'ensemble des actes de procédure. Enfin, le major José Windels, chef de la brigade de recherches de Paris-Minimes, qui sera, sur place, l'O.P.J. le plus gradé et qui ne connaissait aucun des tenants et aboutissants de l'opération en cours.

L'ancien gendarme Pierre Caudan a, par ailleurs, précisé, lors de son audition de jeudi, que, durant la réunion de concertation des gendarmes pour définir le rôle que chacun « *devait dire avoir tenu* », « *le major Windels était présent, et il était bien embêté* ». Le commandant et le major ont longuement été entendus, vendredi en fin d'après-midi, par M. Verleene. Pour leur part, les défenseurs des Irlandais vont formuler une nouvelle demande d'annulation de toute la procédure, la première ayant été rejetée en mars par la chambre d'accusation de Paris. De plus, ils réclament la création d'une commission d'enquête parlementaire. – E. P.

L'Élysée et ses gendarmes

(Suite de la première page.)

Le parquet général et le garde des sceaux ont désormais compris que la justice devait poursuivre son œuvre jusqu'au bout. Quitte à se retourner contre les gendarmes accusés d'irrégularités de procédure sinon de « montage ». Ainsi les trois Irlandais sont-ils libérés sous contrôle judiciaire. Très vite.

Restent les deux institutions en cause, militaire et politique. Pour ce qui est de la gendarmerie, un homme est visé, le capitaine Barril. C'est lui qui lance seul l'opération au nom d'une étonnante fraternité d'armes, puisqu'il fait foi au renseignement transmis par des « *spécialistes irlandais de l'intervention antiterroriste* », entraînés par le G.I.G.N. après le 10 mai 1981... Légèreté, gloriole, malignité ?... On notera seulement que le capitaine Barril est toujours inculpé dans une affaire de trafic d'armes et de munition, dont les autres inculpés, provenant de milieux d'extrême droite, ont été jugés le 25 avril.

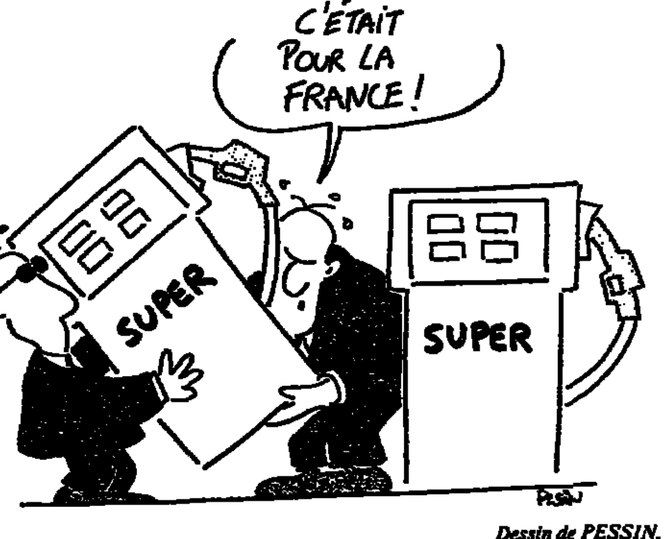
Quant au politique, il s'agit bien de la présidence de la République qui, dans un mélange de dédain ou de méfiance, d'ignorance et de naïveté dans les questions policières, a fait le choix de laisser se développer en son sein un service policier autonome, appuyé sur une unité d'élite de la gendarmerie. Une concentration des problèmes de sécurité à l'Elysée même, qui a été renforcé par les liens personnels de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, et de M. Mitterrand. L'affaire des Irlandais prouve qu'elle est dangereuse. L'Elysée a pris le risque de s'exposer. Il doit aujourd'hui prouver qu'il n'est pas en l'espèce prisonnier d'une confiance par trop aveugle.

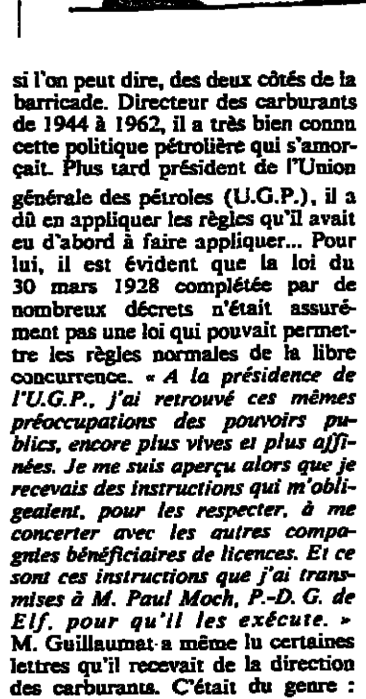
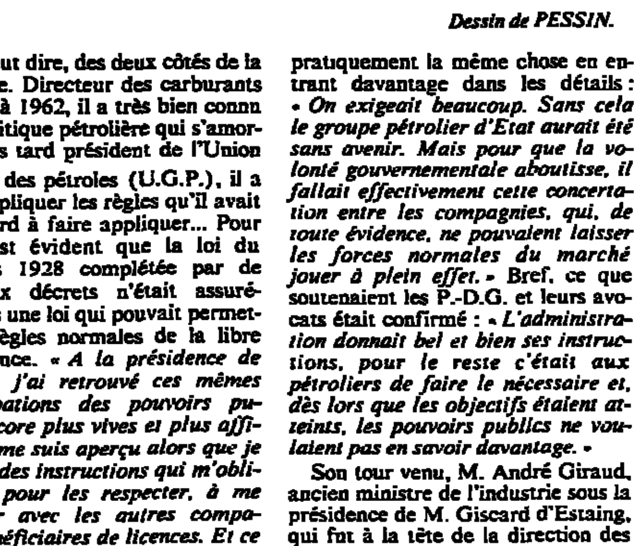
EDWY PLENEL.

Les « pétroliers » et le goût amer de la justice

(Suite de la première page.)

C'est égal ! Les P.-D.G. ont mal à l'âme. Et cette façon encore qu'a le président, M. Pierre Carrias, de leur demander le montant de leurs revenus actuels, sommes souvent coquettes, comme si déjà on songeait aux amendes à infliger... Peut-être ont-ils trouvé, malgré tout, quelque réconfort dans les dépositions qu'ont faites, vendredi 20 mai, les témoins dont ils espéraient beaucoup, MM. Pierre Guillaumat, André Giraud et Maurice Leblond.




Dessin de PESSIN.

Des instructions

C'est que le jeu judiciaire est ainsi fait. Il ne suffit point à un prévenu, fût-il de haut rang social, de produire des arguments pour sa défense. Il faut que ces arguments soient confirmés par des témoins. Eux donc se tuaient à dire, depuis le début, que les ententes qu'on leur reproche, ces concertations malignes auxquelles ils se seraient livrés pour empêcher la libre concurrence, n'étaient pas autre chose que des pratiques imposées par la politique pétrolière du moment (1965-1971). En d'autres termes, que ces répartitions de marchés entre les compagnies, ces adjudications dans les marchés publics qui consistent à désigner à l'avance le bénéficiaire étaient les seuls moyens de satisfaire la volonté des pouvoirs publics de faire « *monter en puissance* » les compagnies françaises, puisque l'administration faisait savoir que ces dernières devaient occuper 55 à 60 % du marché.

M. Guillaumat ne les a pas déçus. L'ancien ministre des armées a été, si l'on peut dire, des deux côtés de la barricade. Directeur des carburants de 1944 à 1962, il a très bien connu cette politique pétrolière qui s'amorçait. Plus tard président de l'Union générale des pétroles (U.G.P.), il a dû en appliquer les règles qu'il avait eu d'abord à faire appliquer... Pour lui, il est évident que la loi du 30 mars 1928 complétée par de nombreux décrets n'était assurément pas une loi qui pouvait permettre les règles normales de la libre concurrence. « *A la présidence de l'U.G.P., j'ai retrouvé ces mêmes préoccupations des pouvoirs publics, encore plus vives et plus affinées. Je me suis aperçu alors que je recevais des instructions qui m'obligeaient, pour les respecter, à me concerter avec les autres compagnies bénéficiaires de licences. Et ce sont ces instructions que j'ai transmises à M. Paul Moch, P.-D. G. de Elf, pour qu'il les exécute.* » M. Guillaumat a même lu certaines lettres qu'il recevait de la direction des carburants. C'était du genre : « *Il ne serait pas opportun que votre activité se développe en concurrence avec telle ou telle.* »

Il a aussi fait état des accords signés le 21 octobre 1963 par lesquels la Compagnie française de raffinage s'interdisait, pour vingt-neuf distributaires titulaires d'importation, tout contrat de ravitaillement.

Il a cité beaucoup d'autres documents de ce genre, M. Guillaumat. Tous montrent que les pouvoirs publics estimaient que les choses allaient encore trop lentement et qu'il fallait agir auprès des compagnies qui ne jouaient pas le jeu. Donc une politique qui, assurément, « *ignorait la réalité économique* » mais une politique « *qui a permis la mise en place d'une industrie pétrolière française de qualité et qui peut donc être considérée comme un succès, grâce à la compréhension et à la collaboration des compagnies étrangères* ».

Directeur des carburants de 1959 à 1964, M. Maurice Leblond a dit pratiquement la même chose en entrant davantage dans les détails : « *On exigeait beaucoup. Sans cela le groupe pétrolier d'Etat aurait été sans avenir. Mais pour que la volonté gouvernementale aboutisse, il fallait effectivement cette concertation entre les compagnies, qui, de toute évidence, ne pouvaient laisser les forces normales du marché jouer à plein effet.* » Bref, ce que soutenaient les P.-D.G. et leurs avocats était confirmé : « *L'administration donnait bel et bien ses instructions, pour le reste c'était aux pétroliers de faire le nécessaire et, dès lors que les objectifs étaient atteints, les pouvoirs publics ne voulaient pas en savoir davantage.* »

Son tour venu, M. André Giraud, ancien ministre de l'industrie sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, qui fut à la tête de la direction des carburants de 1964 à 1969, a confirmé que la loi de 1928 permettait de demander aux pétroliers beaucoup de choses. Il a pourtant ajouté : « *sans aller jusqu'à l'arbitraire* ». Mais lui aussi dira que « *des rabais excessifs ne nous paraissaient pas une chose très favorable. Quant à ces « tables » entre compagnies, c'était un mot très ordinaire dans le monde pétrolier et cela s'identifiait à cette concertation que nous attendions des compagnies* ».

Suspension, brouhaha. M. Giraud, dans la salle des pas perdus, retrouve ces P.-D.G. qui furent naguère ses interlocuteurs. Propos aimables, poignées de main, et l'ancien ministre, imperméable sur l'épaule, s'empresse vers le premier avion pour Paris.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Auto-attentat.* – M. Michel Goldschmidt, président départemental de la C.G.C. du Morbihan et commandant-adjoint du corps urbain de police de Lorient, avait monté de toutes pièces les agressions « racistes » dont il se prétendait la victime (*le Monde* des 11 et 21 mai). Selon le procureur de la République de Lorient, le caractère du policier se serait dégradé après un grave accident survenu il y a deux ans, lors d'une séance de tir.

LE S.N.P.T. RÉCLAME LE DÉPART DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA POLICE

Les membres du Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.), réunis en congrès à Nantes, ont adopté à l'unanimité, vendredi 20 mai, une motion demandant « *le départ immédiat de certains hauts fonctionnaires* », notamment du directeur général de la police nationale, M. Paul Cousseran, nous signale notre correspondant Jean-Claude Murgalé.

Selon les congressistes, M. Cousseran – qui est un proche de M. Joseph Franceschi et occupe le poste de directeur général depuis septembre 1982 – aurait « *systématiquement saboté les directives gouvernementales* ». Il s'opposerait « *à toutes les idées progressistes au sein de la police nationale* », en particulier à « *la mise en place réelle des trente-neuf heures* ». « *Une nouvelle politique*, précise la motion, *passe obligatoirement par la mise en place d'hommes nouveaux, ouverts au dialogue, à la concertation et aux textes nouveaux en vigueur.* » Les représentants du S.N.P.T., au terme de leur congrès, ont déclaré qu'ils avaient l'intention de réclamer l'arbitrage du premier ministre.

LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE REPRENDRONT LES COURS MARDI 24 MAI

Une journée mouvementée

Le comité inter-C.H.U. national (C.I.C.N.) des étudiants en médecine a décidé, le 20 mai, de suspendre le mouvement de grève qui durait depuis trois mois. Les étudiants estiment néanmoins « insuffisantes » les propositions du gouvernement concernant la modification de la réforme de leurs études.

En échange, M. Pierre Mauroy s'est engagé à faire modifier de manière transitoire la loi votée en décembre 1982 réformant les études médicales. Les cours reprendront mardi 24 mai dans tous les C.H.U.

La journée de vendredi, au cours de laquelle les étudiants en médecine ont décidé de suspendre leur grève, n'a pas été la moins mouvementée. Initialement prévue à l'hôpital de la Pitié, à Paris, la réunion du C.I.C.N. a, *in extremis*, été déplacée à Rouen. « *Une ultime manœuvre*, expliquaient certains étudiants, *des « durs » pour prolonger le mouvement.* » De fait, tous les C.H.U. n'avaient pas été prévenus en temps utile. En début d'après-midi, alors que la réunion devenait houleuse, on attendait encore certains délégués. Finalement, à 15 h 30, les résultats étaient connus : on retenait le vote par étudiant (et non par C.H.U.), et 11 237 voix (sur environ 18 000) se prononçaient pour la suspension de la grève.

En revanche, 9 218 étudiants contre 8 518 déclaraient ne pas être satisfaits des propositions gouvernementales. Les délégués du C.I.C.N. prenaient alors la route pour Paris, où les attendaient, rue de Varenne, les médiateurs. Ils leur annonçaient leur décision et leur expliquaient les principales raisons de leur insatisfaction (problèmes sur la définition des interrégions, absence de garanties suffisantes sur le choix des filières et sur l'autonomie pédagogique des unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) médicales).

A 18 h 30, les médiateurs rencontraient M. Pierre Mauroy. Au terme de cette rencontre, le premier ministre leur remettait une lettre, dans laquelle il expliquait que le ministre de l'éducation nationale proposerait à l'Assemblée nationale les amendements nécessaires pour que les points définis dans le protocole d'accord s'intègrent dans la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, qui commencera à être examinée le 24 mai par les députés.

Pour leur part, les étudiants annonçaient, au même moment, leur intention d'être présents dès le 24 mai à l'Assemblée nationale.

Une fracture naissante

Que restera-t-il dans quelques années du mouvement qui vient d'enflammer durant trois mois les amphithéâtres des facultés de médecine ? Beaucoup ne garderont en mémoire que l'image de jeunes blouses blanches virevoltant, descendant dans la rue, neutralisant des péages d'autoroute, occupant le ministère de la santé et perturbant tout ce qu'elles pouvaient perturber, du Festival de Cannes au voyage de M. Mitterrand dans le Nord-Pas-de-Calais.

En ce sens, les comités d'action auront pleinement atteint leur but : attirer l'attention des médias, populariser d'une certaine manière un conflit difficilement compréhensible pour le grand public. En revanche, à ne rester qu'à son niveau superficiel, on perdrait ce que le mouvement recèle en substance : les premiers symptômes d'une fracture naissante, d'une mutation collective.

On connaît l'origine du conflit : une réforme des études médicales en chantier depuis longtemps, une loi votée dans l'indifférence quasi générale en décembre 1982, puis un brusque réveil fin février, le texte législatif étant alors jugé sur certains points totalement inacceptable par la majorité des étudiants. C'est séparées par un texte de loi fort contraignant que les deux parties durent composer. Elles le firent non sans mal puisqu'il aura fallu près de trois mois au gouvernement pour désamorcer un conflit qui, de bout en bout, dans un climat social difficile (grève des internes et des chefs de clinique des C.H.U., puis grève d'autres catégories d'étudiants), est parvenu à conserver son identité et son autonomie.

En définitive, les médiateurs auront eu plus de mal avec les étudiants qu'avec les internes et les chefs de clinique. Il est vrai que le gouvernement était là gêné par la loi qu'il avait fait voter quelques mois auparavant et qu'en toute hypothèse il ne pouvait lâcher que fort peu de lest. Le slogan du début – « *abrogation de la loi* » – s'est progressivement transformé en une plate-forme revendicative détaillée. L'ensemble des propositions gouvernementales, valables jusqu'en 1987, ne constitue pas un bulletin de victoire pour les étudiants.

Ces derniers ne sont pas parvenus à faire sauter les deux verrous de l'examen validant et classant de fin de second cycle et du mode d'accès sur concours unique aux filières de médecine spécialisée, de recherche et de santé publique. En revanche, l'objectif recherché, côté gouvernemental, de l'arrêt de grève n'a été obtenu qu'au prix de plusieurs artifices techniques (difficilement applicables), de dispositions démagogiques (pas d'examen terminal pour valider le 3e cycle) et en s'appuyant largement sur l'autonomie des U.E.R. médicales.

Commissions de réflexion

Au-delà de ces premiers résultats, ce mouvement aura permis à l'ensemble des futurs praticiens de prendre collectivement conscience des insuffisances de leur formation et des aléas de leur avenir professionnel. En ce sens, l'un des points les plus significatifs des propositions gouvernementales concerne la mise en place de commissions de réflexion qui porteront sur la réforme des deux premiers cycles des études médicales, sur la revalorisation de la médecine générale et sur la place que doivent occuper les médecins généralistes dans cet enseignement. Le mouvement des étudiants pourrait ainsi, à terme, bouleverser une formation traditionnellement subie, exclusivement hospitalière, et souvent sans grande recherche pédagogique.

Il faudra pour cela que les facultés de médecine acceptent – dans le cadre de leur autonomie – d'ouvrir leurs portes aux médecins généralistes d'exercice libéral. En d'autres termes, il faudra que les médecins hospitalo-universitaires acceptent de partager leurs fonctions d'enseignants, chose qu'ils n'ont jusqu'à présent pratiquement jamais faite. Le mérite reviendrait alors aux étudiants d'avoir contribué à l'entrée de la médecine générale dans des amphithéâtres voués depuis des années à l'apprentissage d'une pratique exclusivement hospitalière.

JEAN-YVES NAU.

L'agitation universitaire

Les syndicats autonomes mettent leurs adhérents en garde contre les risques de « récupération » et de « violence ».

L'ouverture du débat à l'Assemblée nationale sur le projet de loi sur l'enseignement supérieur sera marquée par plusieurs manifestations. Après la « coordination nationale étudiants-enseignants », où se retrouvent des syndicats d'enseignants et d'étudiants proches de l'opposition, d'une part, et le « Collectif national des états généraux étudiants », soutenu par l'UNEF indépendante et démocratique d'autre part (*le Monde* du 21 mai), des étudiants, élus « indépendants », ont décidé à leur tour de manifester. Certains, et notamment des élus de l'université de Paris-I, appellent au défilé qui partira du centre Tolbiac, où se réuniront les manifestants de l'UNEF indépendante et démocratique. Tandis que d'autres élus indépendants d'universités parisiennes annoncent un rassemblement à 14 heure au centre Jussieu.

De son côté, la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui fait partie de la « coordination étudiants-enseignants », met en garde les universitaires contre les risques de « *récupération* » de leur action. « *Nous estimons*, précise la Fédération, *que notre devoir est de dénoncer les dangers que le projet de loi fait courir à l'université, et nous condamnons toute violence et toute atteinte à la légalité* ». C'est « *dans le silence et la dignité* » qu'elle appelle ses adhérents à manifester pour « *exprimer les inquiétudes spécifiques de la profession* ».

Incidents à Paris et en province

Quelques incidents ont eu lieu le vendredi 20 mai à Paris et en province. Plusieurs centaines d'étudiants ont occupé le centre Assas de l'université de Paris-II en début d'après-midi pour obtenir le report des examens en septembre et non le 1er juin, comme l'avait décidé le conseil de l'université. Son président, M. Jacques Robert, a été retenu par des étudiants pendant plus d'une heure. Après son départ, quelques dizaines d'entre eux ont continué à occuper les locaux qu'ils ont évacués sans aucun incident sur intervention de la police.

A Lyon, des affrontements ont opposé les forces de police à une centaine d'étudiants en médecine, en pharmacie et en droit à l'issue d'une manifestation. Il y a eu une dizaine d'interpellations. Des incidents semblables se sont produits à Marseille.

Sports

LA GRANDE QUINZAINE DU TENNIS

Petite balle et gros contrats

L'autre enjeu des Internationaux de Roland-Garros : les millions de dollars de contrats que négocient les managers. La concurrence est sévère entre les groupes de Mark McCormack (I.M.G.) et de Donald Dell (PROSERV) qui gèrent les fortunes des têtes de série.

Près de 10 millions de francs – *9 782 337 francs exactement – sont* en jeu sur les courts de Roland-Garros, cinq fois plus qu'en 1978. Pendant que les stars du tennis mondial se partageront cette énorme galette à coups de « lift », de « slice » et de « smash », un autre grand combat aura lieu à coups de contrats dans la coulisse : celui des managers.

Têtes de série

Les têtes de série du tableau *masculin sont présentées dans* l'ordre où elles devraient se rencontrer en huitièmes de finale :

JIMMY CONNORS (E.-U.). – Trente ans, gaucher. *En 1982*, quart de finaliste contre Higueras. Nº 1 à l'A.T.P. Force : le rythme. Faiblesse : le service.

TOMAS SMID (Tch.). – Vingt-sept ans, droitier. En 1982, seizième de finaliste contre Mc Namara. Nº 22 à l'A.T.P. Force : la variété. Faiblesse : le jeu de jambes.

WOJTEK FIBAK (Pol.). – Trente ans, droitier. En 1982, huitième de finaliste contre Noah. Nº 20 à l'A.T.P. Force : le toucher de balle. Faiblesse : l'irrégularité.

JOSE-LUIS CLERC (Arg.). – Vingt-quatre ans, droitier. En 1982, demi-finaliste contre Wilander. Nº 8 à l'A.T.P. Force : le coup droit. Faiblesse : la concentration.

IVAN LENDL (Tch.). – Vingt-trois ans, droitier. *En 1982*, huitième de finaliste contre Mats Wilander. Nº 3 à l'A.T.P. Force : le service et le coup droit. Faiblesse : la volée.

BRIAN GOTTFRIED (E.-U.). – Trente et un ans, droitier. En 1982, trente-deuxième de finaliste contre Luna. Nº 18 à l'A.T.P. Force : régularité. Faiblesse : la volée.

VITAS GÉRULAITIS (E.-U.). – Vingt-huit ans, droitier. En 1982, quart de finaliste contre Wilander. Nº 10 à l'A.T.P. Force : la volée. Faiblesse : le service.

YANNICK NOAH (Fra.). – Vingt-trois ans, droitier. En 1982, quart de finaliste contre Vilas. Nº 7 à l'A.T.P. Force : le service. Faiblesse : le retour de service.

JOSE HIGUERAS (Esp.). – Trente ans, droitier. En 1982, demi-finaliste contre Vilas. Nº 9 à l'A.T.P. Force : la régularité. Faiblesse : la monotonie.

ANDRES GOMEZ (Equ.). – Vingt-trois ans, droitier. En 1982, seizième de finaliste contre Mc Namara. Nº 23 à l'A.T.P. Force : le coup droit. Faiblesse : le revers.

JIMMY ARIAS (E.-U.). – Dix-neuf ans, droitier. En 1982, seizième de finaliste contre Hooper. Nº 16 à l'A.T.P. Force : le coup droit. Faiblesse : le revers.

GUILLERMO VILAS (Arg.). – Trente ans, gaucher. En 1982, finaliste contre Wilander. Nº 4 à l'A.T.P. Force : le lift. Faiblesse : la volée.

MATS WILANDER (Suè.). – Dix-huit ans, droitier. En 1982, vainqueur de Vilas. Nº 5 à l'A.T.P. Force : la régularité. Faiblesse : la volée.

HENRIK SUNDSTROM (Suè.). – *Dix-neuf ans, droitier.* En 1982, éliminé au premier tour des qualifications par Bengoechea. Nº 21 à l'A.T.P. Force : *la variété. Faiblesse : le* manque de puissance.

ELIOT TELTSCHER (E.-U.). – Vingt-quatre ans, droitier. En 1982, huitième de finaliste contre Higueras. Nº 13 à l'A.T.P. Force : la volonté. Faiblesse : la volée.

JOHN MC ENROE (E.-U.). – Vingt-quatre ans, gaucher. En 1982, forfait. Nº 2 à l'A.T.P. Force : la volée. Faiblesse : peu habitué à la terre battue.

« Jimmy Connors, le vainqueur de Wimbledon et de l'U.S. Open, a donné son accord pour que PROSERV, la société de services spécialisée dans le marketing sportif basée à Washington, le représente exclusivement pour son marketing et son merchandising au niveau mondial. » Ce communiqué, diffusé début avril, indiquait que sur le champ de bataille des managers la firme de Donald Dell venait de remporter une victoire sur l'International Management Group de son grand rival Mark Mc Cormack. Après un an chez I.M.G., Connors, dont les intérêts sont regroupés dans la société Tennis Management Inc. gérée par sa mère Gloria, a demandé à PROSERV de s'occuper de ses contrats. I.M.G.-PROSERV, PROSERV-I.M.G. une drôle de guerre.

Mark Mc Cormack et Donald Dell sont tous les deux des avocats diplômés de Yale, mais alors que la *passion du premier est le golf*, le second est un ancien membre de l'équipe de Coupe Davis des Etats-Unis. C'est en prenant en main les affaires des golfeurs vedettes Arnold Palmer puis Jack Nicklaus et Garry Player que l'avocat de Cleveland a jeté les bases de l'I.M.G. C'est comme capitaine d'Arthur Ashe et de Stan Smith, qui allaient gagner Wimbledon et Forest Hills, que l'avocat de Washington allait fonder PROSERV. Le tennis est une petite partie des activités d'I.M.G. mais est l'essentiel des préoccupations de PROSERV.

Longtemps, l'atout maître de Mc Cormack a été le Suédois Björn Borg qu'il avait pris sous contrat à quinze ans alors qu'il venait de gagner l'Orange Bowl, cet officieux championnat du monde junior. Avant que le quintuple champion de Wimbledon ne décide de prendre sa retraite, deux agents d'I.M.G. *étaient chargés de gérer les contrats* avec une cinquantaine de firmes qui assuraient au Suédois des rentrées annuelles de l'ordre de 3,5 millions de dollars. Mats Wilander, qui a signé des millions de dollars de contrats après sa victoire à Rolland-Garros en 1982, a pris le relais de Borg. Dans les dix meilleurs joueurs mondiaux, l'I.M.G. représente également l'Américain Vitas Gerulaitis et l'Australien Peter Mc Namara.

« Je suis plus intéressé par la personnalité d'un champion que par ses performances proprement dites (...). Je suis un manager de carrière et de vie, un inventeur de concept et d'idées » a l'habitude de dire Mc Cormack. Toutes les idées ne sont pas bonnes. Thierry Tulasne et Guy Forget, les deux champions du monde juniors français qui sont sous contrat avec I.M.G., en ont fait l'expérience quand ils ont commencé à perdre.

« Nous avons une politique différente. Beaucoup d'argent, trop vite, peut empêcher un jeune de devenir un champion. Nous préférons simplement accélérer le processus qui permet des rentrées financières. Mais s'attacher trop tôt au résultat financier, c'est mettre la charrue devant les bœufs » estime Philippe Pimpaneau, représentant de PROSERV pour l'Europe. *« C'est moi qui ait rempli les formalités notariales lorsque Yannick Noah a décidé d'acheter une maison dans la région parisienne* explique-t-il. *Autrement, c'est Pierre Darmon, l'ancien numéro un français, qui s'occupe personnellement des affaires de Noah avec l'aide d'une secrétaire et d'un comptable. »* Avec Connors, Lendl et Gene Mayer, Noah fait partie des quatre meilleurs joueurs mondiaux sur dix qui ont confié leurs intérêts à Dell, comme la jeune championne américaine Tracy Austin. Etre plus prêts des joueurs, tel est le mot d'ordre de PROSERV qui a fait gagner à Stan Smith 400 000 mille dollars en 1981 grâce à un contrat de chaussures avec Adidas.

La société est aussi directement impliquée dans l'organisation des compétitions : elle gère le circuit du Grand Prix pour Volvo et organise le tournoi des Maîtres à New-York ainsi que les tournois de Nice, Madrid, Anvers, Washington et Dusseldorf. C'est elle aussi qui a négocié les droits, pour les États-Unis,des retransmissions de Roland-Garros et de Wimbledon.

Les artisans

Curieusement, les affaires de Dell n'ont pas été affectées par le « divorce » en début d'année avec trois associés de son groupe, Dean Smith, Lee Fentress et Frank Graighill, qui ont fondé leur propre agence, Advantage International Inc., en amenant dans leurs bagages les contrats de cinquante joueurs dont Jimmy Arias, Mark Edmonson, José Higueras, Johan Kriek, *Brian Gottfried*, Thomas Smid, Bill Scanlon et Hanna Mandlikova. *« Le groupe qui avait été fondé en 1975 par des avocats, donc des individualistes, avait besoin de se donner une structure plus solide pour être plus efficace. La scission a permis de mieux redéfinir les rôles et les responsabilités de chacun dans la structure »*, précise Philippe Pimpaneau. En Europe, PROSERV réalise environ 6 millions de francs de marge brute, ce qui représente quelque 36 millions de francs de contrats.

En fait, dans un contexte de récession économique générale, le tennis reste un îlot de prospérité. *« La marché garde un taux de croissance doux. Le tennis reste un axe efficace pour les stratégies commerciales agressives, dans un marché du loisir en constant élargissement »*, note le responsable de PROSERV-Europe. Bref, si les annonceurs font plus attention à leurs dépenses, ils n'ont pas fait de coupes claires dans leur budget. Cela permet à des artisans du management sportif de se faire une place au soleil. Le Roumain Ion Tirias ou le Polonais Wojtek Fibak se sont notamment engagés dans cette voie où les avait précédés l'Américain Bill Riodan qui fut naguère le Pygmalion de Connors.

Personnalité très dynamique, l'ancien joueur de Coupe Davis roumain fut d'abord l'entraîneur de l'Argentin Vilas. Puis, non content de diriger le jeu de son protégé, il se mit petit à petit à s'occuper de ses contrats. L'opération se révéla rentable et Tiriac commença de conseiller d'autres joueurs comme sa compatriote Virginia Ruzici, l'Italien Gianni Occlepo ou le jeune Français Henri Leconte. Fibak n'a pas encore terminé sa carrière de joueur mais l'amitié qui le lie au Tchécoslovaque Lendl lui a permis d'entamer en douceur une reconversion dans les affaires. Il lui sert notamment d'intermédiaire dans ses relations avec PROSERV et le conseille dans ses investissements immobiliers.

Aucun joueur n'a toutefois la chance de John McEnroe. C'est son père, avocat d'affaires à Wall Street, qui gère ses intérêts. Fort bien, assurément, puisque le triple vainqueur de Flushing Meadow a renouvelé avec les raquettes Dunlop un contrat lui assurant 500 000 dollars pour cinq ans.

ALAIN GIRAUDO.

UN PROGRAMME MENACÉ PAR LA PLUIE

« On jouera à guichets fermés au moins sept jours sur quatorze », prévoit le directeur adjoint du tournoi. En dépit du retard dans le début de la location, provoqué par des discussions avec la direction des prix, la billetterie de *Roland-Garros a très bien fonctionné. C'est un programme très chargé qui est proposé cette année au public en raison de l'augmentation du nombre des joueuses dans le tableau féminin (128 contre 96 en 1982). Les parties commenceront dès 9 h 30 les quatre premiers jours.*

Principale menace sur le bon déroulement du tournoi : la pluie. Les spectateurs qui ont loué pour une journée *alors que les matches sont annulés en raison des intempéries n'auront leur billet ni remboursé, ni validé pour un autre jour. « Si on rembourse, on fait faillite, et, si on valide pour un autre jour, on escroque les gens auxquels on a loué pour cette journée »*, explique-t-on. C'est la règle du jeu : ou bien on loue, et on est sûr d'avoir une place, éventuellement sous la pluie, ou bien on ne loue pas, et l'on n'est sûr d'avoir une place, surtout au soleil.

Les organisateurs disposent pour pallier les méfaits des intempéries de bâches qui permettent de recommencer les parties dès que l'averse est terminée. Ils sont également assurés contre la perte de recette aux guichets qu'occasionne le mauvais temps.

PROGRAMME

	Dates	Court central	Court nº 1	Retransmissions sur TF 1
Début des matches : 9 h 30	LUNDI 23 MAI (Pentecôte)	3 SH. (1/64ᵉ) 2 SD. (1/64ᵉ)	3 SH. (1/64ᵉ) 2 SD. (1/64ᵉ)	11 h-12 h ; 14 h-18 h 20. Résumé à 23 h.
	MARDI 24 MAI	3 SH. (1/64ᵉ) 2 SD. (1/64ᵉ)	3 SH. (1/64ᵉ) 2 SD. (1/64ᵉ)	11 h-12 h ; 14 h 25-18 h 20 Résumé à 23 h 10.
	MERCREDI 25 MAI	3 SH. (1/32ᵉ) 2 SD. (1/32ᵉ)	3 SH. (1/32ᵉ) 2 SD. (1/32ᵉ)	11 h-12 h ; 14 h 55-18 h.
	JEUDI 26 MAI	3 SH. (1/32ᵉ) 2 SD. (1/16ᵉ)	3 SH. (1/32ᵉ) 2 SD. (1/16ᵉ)	11 h-12 h ; 14 h-18 h 20. Résumé à 23 h 15.
Début des matches : 11 h	VENDREDI 27 MAI	3 SH. (1/16ᵉ) 2 SD. (1/16ᵉ)	3 SH. (1/16ᵉ) 2 SD. (1/16ᵉ)	11 h-12 h ; 14 h 25-18 h 20. Résumé à 22 h 45.
	SAMEDI 28 MAI	3 SH. (1/16ᵉ) 1 SD. (1/8ᵉ)	3 SH. (1/16ᵉ) 1 SD. (1/8ᵉ)	14 h-17 h.
	DIMANCHE 29 MAI	2 SH. (1/8ᵉ) 2 SD. (1/8ᵉ) 1 DH. (1/8ᵉ)	2 SH. (1/8ᵉ) 2 SD. (1/8ᵉ) 1 DH. (1/8ᵉ)	14 h 15-18 h. Résumé à 23 h 25.
	LUNDI 30 MAI	2 SH. (1/8ᵉ) 1 SD. (1/4) 1 DH. (1/4)	2 SH. (1/8ᵉ) 1 SD. (1/4) 1 DH. (1/4)	11 h-12 h ; 14 h-18 h 20. Résumé à 23 h 10.
	MARDI 31 MAI	2 SH. (1/4) 1 SD. (1/4) 1 DH. (1/4)	1 SD. (1/4) 1 DH. (1/4) 3 SJG. (1/16ᵉ)	11 h-12 h ; 14 h-18 h 20. Résumé à 23 h 10.
	MERCREDI 1ᵉʳ JUIN	2 SH. (1/4) 2 DD. (1/4)	2 DD. (1/4) 4 DM. (1/4)	11 h-12 h ; 15 h-18 h. Résumé à 22 h 50.
Début des matches : 12 h	JEUDI 2 JUIN	2 SD. (1/2) 2 DH. (1/2)	2 DM. (1/2) 2 SJG. (1/8ᵉ) 2 SJF. (1/8ᵉ)	14 h-18 h. Résumé à 23 h 10.
	VENDREDI 3 JUIN	2 SH. (1/2) 1 DD. (1/2)	1 DD. (1/2) 2 SJG. (1/4) 2 SJF. (1/4)	14 h-18 h. Résumé à 23 h 10.
	SAMEDI 4 JUIN	1 SD. (Finale) 1 DH. (Finale) 1 DM. (Finale)	2 SJG. (1/2) 2 SJF. (1/2) 1 DJG. (1/2)	14 h-15 h 30. 16 h 30-16 h 55.
	DIMANCHE 5 JUIN	1 SH. (Finale) 1 DD. (Finale)	1 SJG. (Finale) 1 SJF. (Finale) 1 DJF. (Finale) 1 DJG. (Finale)	15 h-18 h. Résumé à 22 h 55.

[SH : simple hommes ; SD : simple dames ; DH : double hommes ; DD : double dames ; DM : double mixtes ; SJG : simple junior garçons ; SJF : simple junior filles ; DJG : double junior garçons ; DJF : double junior filles.]

Les nouveaux aménagements

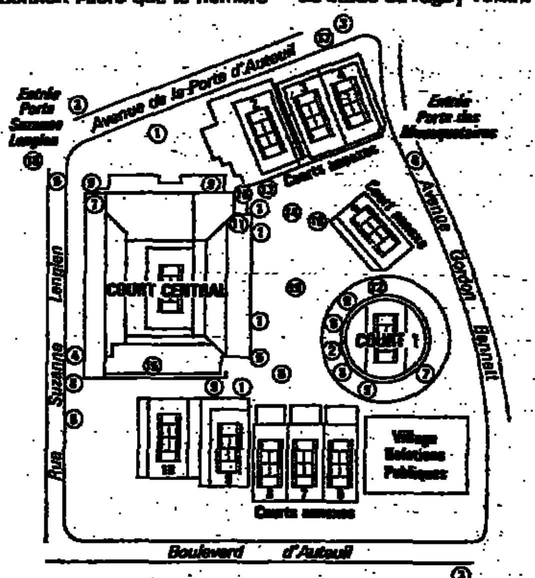
Les maçons auront à peine posé leurs truelles que les portes du stade Roland-Garros s'ouvriront, lundi 23 mai, pour les Internationaux de France. Construit en 1928 dans le style Art déco pour permettre aux « mousquetaires » – Lacoste, Cochet, Borotra, Brugnon – de défendre le challenge-round de la Coupe Davis, le stade n'avait pratiquement pas subi de modification jusqu'en 1979, année où fut construit un « central bis » ovale et où furent réaménagées les fameuses *« populaires »* de la tribune D.

C'est la dernière tranche de ces travaux comprenant d'importants réaménagements « souterrains » qui vient de s'achever. Les investissements, d'un montant de 17 millions de francs, ont permis en 1982 l'aménagement du centre de presse, la construction de la salle de repos des *joueurs, l'aménagement d'un* parking pour les véhicules techniques, l'extension du vestiaire du « central » et, en 1983, la *construction d'un mur anti-bruit* le long de l'avenue de la Porte-d'Auteuil pour isoler les courts 2, 3 et 4 dotés d'installations nouvelles (gradins, plan de circulation, tableaux d'affichage, bureau du juge arbitre, bar de presse...), la réorganisation des infirmeries et le réaménagement du bureau d'accueil des joueurs, du service de billetterie et de stockage du matériel.

« La pluie a provoqué quelque retard dans l'installation des courts, mais tout devrait être terminé pour le début du tournoi », assure M. Patrice Clerc, l'adjoint de M. Christian Duxin, le directeur du stade. Ces investissements, qui sont largement autofinancés par la Fédération française de tennis, devraient permettre à l'énorme machine des Internationaux de mieux fonctionner. Alors que le nombre de spectateurs était de l'ordre de 70 000, il y a dix ans, quelque 240 000 personnes sont attendues pendant la quinzaine de la porte d'Auteuil.

Les Internationaux représentent près de 800 parties, requièrent l'emploi de 150 ramasseurs de balles, 250 arbitres, 20 employés à l'entretien des courts, 10 assistants du juge arbitre, 35 marqueurs de scores. Mais ils nécessitent aussi la vigilance de 230 contrôleurs, 50 employés au nettoyage, 40 hôtesses, 30 ouvreuses, 150 employées de restauration, 12 gardiens de nuit... Et pendant que les joueurs useront environ 30 000 balles, le public consommera 30 000 repas, 100 000 sandwiches, 200 000 boissons dans les *6 restaurants et les 11 bars du* stade. Au total, 56 bennes-poubelles seront nécessaires pour enlever les 450 mètres *cubes de détritus laissés par* la fête du tennis !

Le chiffre d'affaires des Internationaux devrait être cette an*née de 40 millions de francs pour ses dépenses* de 35 millions de francs. Les bénéfices seront en grande partie consacrés à achever la *rénovation* du stade et à son extension. *« Il y a de nombreux détails à régler et on n'a pas encore touché à la tribune B du central »*, note M. Patrice Clerc. *« En outre, le tournoi est à l'étroit avec ses 11 courts. Cela limite la capacité d'accueil des spectateurs et la marge de sécurité dans l'organisation du tournoi, où l'on compte maintenant deux tableaux complets de 128 joueurs pour les hommes et les dames. »* Après avoir absorbé le terrain d'un ancien institut de recherche où ont été construits, en 1979, trois courts couverts, la F.F.T. lorgne maintenant pardessus les fusains de la rue Suzanne-Lenglen sur les terrains du stade de rugby voisin.



- Bars
- Restaurant
- Arrêts navettes
- Postes
- Librairies
- Guichets
- Infirmeries
- Téléphones
- Toilettes
- Banque
- Location
- Consigne
- Tableaux de résultats
- Programmes
- Bureaux FFT
- Objets perdus
- Taxis
- Radios-taxis
- Informations, Tee-shirt, Affiches, etc.

Des téléspectateurs choyés

600 000 francs pour plus de cinquante-huit heures de direct ! L'indemnité versée par *TF 1* pour les droits de retransmission en exclusivité du Tournoi de Roland-Garros est dérisoire si on la compare aux droits acquittés pour une rencontre de Coupe d'Europe de football (500 000 francs pour Paris-Saint Germain-Waterschei). *« Nous n'en faisons pas une question d'argent,* explique M. Christian Duxin, le directeur du tournoi. *A partir du moment où nous sommes obligés de fermer au public les portes du stade devant l'afflux des demandes de billet, nous estimons que nous n'avons pas le droit de priver les candidats spectateurs malheureux ou les téléspectateurs de province d'une telle retransmission. »*

« Roland-Garros, poursuit-il, *contribue d'autre part à la promotion de la pratique du tennis qui est l'objectif prioritaire de la Fédération. Enfin, la modestie de l'indemnité que nous réclamons nous permet d'être plus exigeants sur l'importance des moyens techniques mis en œuvre pour une couverture de qualité de l'événement. »* Ainsi, pour la première fois cette année, les téléspectateurs pourront suivre non seulement les matches du court *central* et du central bis, mais aussi ceux programmés, en première semaine, sur le nouveau court nº 2.

Une cinquantaine de chaînes de télévision seront présentes à Roland-Garros, mais la Fédération ne touchera pourtant que 250 000 francs de l'Eurovision (pour une vingtaine de pays). Pour les chaînes non européennes, les droits de retransmission, négociés par Proserv, varient généralement de 2 000 à 15 000 dollars (15 000 à *110 000 F*). A signaler, deux grandes « premières » cette année : la finale du simple messieurs sera télévisée en direct au Japon et aux États-Unis. La chaîne américaine N.B.C. a versé 475 000 dollars (3 415 000 F) de droits d'exclusivité. En contrepartie, elle a obtenu que le début de la finale soit repoussé de 14 heures à 15 heures pour permettre aux amateurs américains de tennis de se lever un peu plus tard *(5 heures du matin côte ouest, et 9 heures côte est).*

G. A.

« LE MAI DE BORDEAUX »

Deux expositions marquent ce Mai de Bordeaux 1983 du sceau de l'originalité : le Musée des beaux-arts propose l'œuvre d'Oskar Kokoschka, un voyage à travers l'expressionnisme dur d'un maître de la tradition allemande. Le Centre d'art plastique contemporain (C.A.P.C.) a livré la totalité de ses murs de pierre nue à l'Américain Sol Lewitt. Il en a fait le support d'une architecture, incorporant l'espace dans son jeu de peinture-sculpture, minimale et monumentale.

OSKAR KOKOSCHKA AUX BEAUX-ARTS

Le pinceau ivre

En France, l'œuvre peint d'Oskar Kokoschka, qu'expose pour la première fois le Musée des beaux-arts de Bordeaux, a été peu vu et peu compris. Ce peintre doublé d'un pamphlétaire de tempérament est une figure-type de la tradition expressionniste métaphysicienne allemande. Il se situait lui-même aux antipodes de l'impressionnisme à la française, sensualiste et décoratif. Il voulait faire de la peinture un discours visible, un instrument de communication : il décrira à ses débuts viennois, autour de la Ringstrasse bourgeoise, son angoisse existentielle d'individu un peu nihiliste. Il dénoncera, pendant la tourmente nazie, l'horreur du totalitarisme.

Sa peinture agitée, dérangeante — elle passait naguère pour un exemple de mauvais goût, — a représenté l'« art dégénéré ». Elle fut donc en bonne place lors de l'autodafé nazi de Munich. Après l'épisode ludique de l'Art nouveau viennois, aux côtés de Klimt et de l'architecte Josef Hoffmann — ses deux premiers maîtres du *Jugenstil* — Kokoschka, en bon contemporain de Freud, voit soudain dans son art un moyen empirique d'aller au-delà des apparences, de peser les âmes. S'il peint des portraits, il capte derrière le costume civilisé la nature authentique de ses modèles, leur caractère animal ou spirituel. S'il montre les villes, il saisit sinon leur charme — il n'avait pas le sens du pittoresque, — du moins leur mystère. Dans tous les cas, il en dit plus long sur lui-même que sur la réalité qu'il livre.

Né en 1886, au bord du Danube, dans une famille marquée par les idées humanistes, Oskar Kokoschka atteint sa plus grande force avant la première guerre mondiale, de 1908 à 1914. Soutenu par Adolf Loos, l'architecte ennemi du décor mensonger, il avait alors soulevé l'indignation de la critique viennoise en arrachant ce mot à l'archiduc François-Ferdinand : *« Il mérite qu'on lui brise les os... »* Mais ses portraits trouvaient un écho favorable dans le Berlin expressionniste du *Blaue Reiter :* Nolde, Kirchner, Pechstein, Kandinsky, appréciaient son sens métaphysique des images.

De la période « dure » des débuts à celle relativement moins chargée des années 50, on le voit fouillant, sans relâche, les visages avec de violentes couleurs claires, comme s'il guettait l'instant particulier où l'être se dévoile tout entier. Son tempérament le portait à la dramatisation et au pathétique : vibrer, agir, exprimer sa force en la contenant et en la laissant aller, tel était Kokoschka, qui trouvait trop mièvre un tableau dont le pinceau n'était pas grisé de couleurs et n'avait pas subi de *« distorsions subjectives »*.

Pour être « bon », il lui fallait une cause, une raison de peindre. Sa liaison tumultueuse avec Alma Mahler en était une. Lorsque la belle veuve du compositeur le quitta pour épouser W. Gropius, Kokoschka se fit fabriquer une réplique grandeur nature de l'objet de son amour et en brossa inlassablement le portrait halluciné jusqu'au jour où il célébra la mort du fétiche par une fête donnée à ses amis, et pour finir, par un meurtre symbolique dans le jardin.

La chambre d'hôtel

Cassirer, le marchand des peintres d'avant-garde, l'encouragera à voyager à travers l'Europe, espérant le voir se renouveler en trouvant des sujets plus aimables que ceux de Berlin. En vagabond, il circula de ville en ville. Ainsi, à Bordeaux, remarqua-t-il la colonnade néo-classique du grand théâtre et l'église Notre-Dame. L'hôtel d'où il a peint cet unique exemple d'architecture baroque de Bordeaux a disparu et l'église elle-même, à la façade très colorée sur la toile, est aujourd'hui toute blanche après son ravalement. Ces deux tableaux qui faisaient partie de la collection du Musée national de Berlin avant d'être dispersés lors de la vente nazie de Lucerne. Si le Musée des beaux-arts de Bordeaux achète l'*Eglise Notre-Dame*, comme il en est question, grâce à l'aide du FRAM, ce sera l'unique Kokoschka des musées de France.

C'est de la même façon, depuis les fenêtres de ses chambres d'hôtel successives — choisies aux étages supérieurs pour avoir une vue dominante, — qu'Oskar Kokoschka a peint la baie de Monaco, le port de Marseille, Lyon et le Rhône, car, plus encore que les villes, il aimait peindre les fleuves enlaçant les villes. Depuis cette vue de l'Elbe, à Dresde en 1923, ou celle plus sombre de la Vltava à Prague une décennie plus tard, jusqu'à sa fascination tournoyante pour la Tamise à Londres, où, réfugié pendant la guerre, il découvrit une nouvelle lumière, argentée, en dynamisant la manière hollandaise du Siècle d'or.

Oskar Kokoschka s'est référé une seule fois à la peinture française lorsqu'il eut, après Cézanne, la « révélation » du secret de Poussin (en réalité celui du Titien dans la *Vénus au musicien* — cet « espace de cristal » composé de plans lumineux et qui dépasse le ton local des néo-classiques. Certes il pensait aller plus loin que Cézanne, père du cubisme statique, en introduisant le mouvement et la troisième dimension, à la manière de Boccioni le futuriste. Avec les *Deux Amants* (Oskar et Alma, 1912-1913), tableau bleu d'un couple debout tout en volumes, comme des statues prêtes à danser, il signa son manifeste du *« cubisme dynamique »* ou, pour parler comme Malevitch son prédécesseur, tout de même, *« cubo-futuriste »* ! Cependant, c'est dans ses paysages amples et dramatiques — vues à vol d'oiseau, comme prises par un objectif grand angle qui éloigne les perspectives à l'infini — qu'Oskar Kokoschka a donné la mesure vraiment originale de sa *« lumière dynamique »*. Une dynamique qui vient de la tempête du pinceau et engendre des ciels menaçants.

JACQUES MICHEL.

★ Rétrospective Kokoschka au Musée des beaux-arts de Bordeaux, organisée par Gilberte Martin-Méry. Jusqu'au 1er septembre.

SOL LEWITT

Géométries incertaines

Quand les passions, les forces obscures se déchaînent sur les cimaises — c'est le cas actuellement, — il n'est pas désagréable d'avoir affaire à un semblant d'ordre et de clarté, à des œuvres qui en appellent à la raison d'abord. Ainsi celles de l'Américain Sol Lewitt, un des pionniers de l'art conceptuel et du minimal. Non que la folie en soit absente : un projet de l'artiste, datant de quelques années, consistait à entrecroiser dix mille lignes sur un mur. Ni qu'elles soient exemptes d'opacité, au propre et au figuré.

Fondées sur des séries géométriques ultra-simples : lignes droites horizontales, verticales, diagonales, carrés, cubes, elles ne s'autorisent *a priori* aucun contenu d'ordre émotionnel, symbolique ou poétique. Mais Sol Lewitt balade aussi entre ses lignes des ombres incertaines. De plus en plus même, comme montre l'exposition de Bordeaux, où l'on pourrait voir, pourquoi pas, du drame.

L'exposition est double, qui propose d'une part un important ensemble de « structures » réalisées au cours de ces deux dernières années, et une vingtaine de grands *Wall drawings* (dessins muraux), créés pour le grand espace de l'entrepôt Lainé, le tout formant le plus important ensemble d'œuvres de Sol Lewitt jamais montré en Europe. Un point pour Jean-Louis Froment, le directeur du C.A.P.C. Le centre est en passe de devenir un grand beau musée d'art contemporain, avec la double bénédiction de la ville de Bordeaux et de la Direction des musées de France, qui se partagent les frais d'aménagement de 3 000 mètres carrés dans les étages. La collection ne demande qu'à s'accroître, mais elle n'est déjà pas négligeable. Froment, depuis une dizaine d'années, a reçu lors des expositions qu'il a organisées pas mal de dons, notamment d'artistes des années 70 (Viallat, Buren, Gauthier, A.M. Pécheur...). Mais revenons à Sol Lewitt.

Les dessins de très grand format sont peints directement sur les portes qui ferment les arcades de la halle. Noir et blanc, sauf deux qui acceptent les couleurs primaires, ils balisent l'espace de leurs lignes épaisses et de leurs chevrons, le resserrent, agissent comme des signaux d'interdiction, confèrent à l'architecture un aspect dur, sans échappatoire, renvoient à l'image d'un lieu concentrationnaire. Quand on se souvient de ce que Hantaï ou Viallat avaient fait du même espace avant Sol Lewitt en y accrochant leurs grandes toiles souples, en donnant, l'un, dans le somptueux, l'autre, dans le spirituel, on n'est pas loin de penser que les artistes, tout de même, sont de sacrés sorciers.

Les structures présentées à part tendent elles aussi des pièges, cette fois avec d'infinies précautions. Elle ont cette perméabilité à la lumière, cette transparence qui évacue les creux au profit d'effets picturaux de trames d'autant plus serrées et subtilement modulées que les éléments de base sont plus petits. Là, on pense musique. Et, tandis que les dessins renvoient à l'idée de sculpture, les structures, qui, elles, sont en trois dimensions, renvoient à l'idée de dessin. Lewitt se joue de l'espace et de notre perception sans vergogne, et en toute connaissance de cause, y compris des imprévus, rigoureusement prévus.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Entrepôt Lainé, rue Foy, Bordeaux, jusqu'au 27 août.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA MUSICA - Cité internationale (589-38-69), sam., dim. 20 h 30.
LES ESTIVANTS - Comédie Française (296-10-20), dim. 14 h 30 et 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11), sam. 19 h 30 : le Dialogue des carmélites.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam. 20 h 30 : le Médecin volant, Amphitryon.
TEP (797-96-06), sam. 20 h 30 : Musiques, chants d'Amérique latine.
BEAUBOURG (277-12-33) Cinéma vidéo : sam., dim. 13 h : Robots industriels IV. Atelier flexible ; 16 h : Introduction à la musique contemporaine nº 2 « Nécessité et hasard » ; 19 h : Le temps des cathédrales : Dieu est lumière ; sam., dim. de 12 h à 22 h : Média de Yann Nguyen Minh.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. 19 h 30 ; dim. 14 h 30 : Ballet de Hambourg.

Les comédies musicales

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il signor Fagotto.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (285-00-39), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Drôles de femmes.
CHAPITEAU DES CLOWNS (320-90-13), sam. 21 h, dim. 17 h : Ch. Camerlynck.
DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 21 h 45 : F. Montaner.
ESPACE CARDIN (266-17-30), sam. 20 h 30 : V. Munarriz (dern.).
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), sam. 20 h 30 : S. Malagugim, Antro Magico.
LUCERNAIRE (544-57-34), sam., dim. 22 h 30 : J. Florence.
MARIGNY (256-04-41), sam. 21 h, dim., 15 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), sam. 21 h ; dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Djurdjura.
MOGADOR (285-45-30), sam. et dim. 15 h et 20 h 30 : Dancin'.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) sam. 15 h et 20 h 30, dim. 15 h : Opéra de Pékin.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 20 h 30 : M. Berger (dern.).
RANELAGH (288-64-44), sam. 19 h : Chanson acousnie ; sam. 21 h : Debile Show.
TEMPLIERS (272-94-56), sam. 20 h 30, dim., 14 h 30 : Mon mec, c'est Mac (dern.).
TH. DU JARDIN (745-23-72), sam., dim. 20 h 45 : J. Douai.
TH. DE PARIS (280-09-30), sam. 20 h 30 : M. Bernard.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), sam. 21 h 30 : Trio sur canapé.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h 30 : dim., 18 h 30 : G. Martinez.
FOUR SOLAIRE (372-98-81), sam. 21 h : Nuit limité.
TH. 18 (226-47-47), sam., dim. 20 h : Peinture fraîche (dern.).
TH. DE PARIS (280-09-30), sam. 15 h et 20 h 30 ; dim., 15 h : Ballet A.-Gades.

Les concerts

SAMEDI 21

RADIO - FRANCE, *Auditorium 106*, 16 h 30 : A. Bijlsma, G. Van Blerck (Weber, Brahms, Webern...). Auditorium 105, 18 h 30 : O. Gardon (Haydn, Chopin, Prokofiev).
CRYPTE STE-AGNÈS, 20 h 45 : E. Gieco, R. Maldonado (Loeillet, Tedesco, Gieco...).
LUCERNAIRE, *19 h 45 : Ph. Biros* (Bach, Schumann, Beethoven) ; 21 h : P. Rausch (Berg, Schumann).

DIMANCHE 22

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h 45 : S. Smith-Withers (Bach, Buxtehude, Weaver...).
CHAPELLE ST-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : M.-A. Adamczewski (Raison, Couperin, Buxtehude...).
EGLISE ST-MERRI, 16 h : Atelier musical de Touraine, dir. : D. Saur (Roussel, Mozart, Stamitz...).
CONCIERGERIE, 17 h 30 : R. Fontanarosa (Bach).

Festival

VIIe SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN
Hôtel de Saint-Aignan
Sam. 21 h : B. Grenat, F. Martin (Dowland, Leroy, de Visée...).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), Petit auditorium, sam. 23 h : Oricha ensemble.
ATMOSPHÈRE (249-74-30), sam., dim. 20 h 30 : F. Bebey.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim. 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam. 22 h 30 : Pakatak.
DUNOIS (584-72-00), sam., dim. 20 h 30 : D. Gouirand.
FORUM (297-53-39), sam., dim. 21 h : Toure Kunda.
NEW MORNING (523-51-41), dim. 17 h 30 et 20 h 30 : L. Hampton ; sam. 21 h 30 : Eastern Rebellion Three.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Sam. : Tin Pan Stompers.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim. 23 h : G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais (dernière).
PHIL'ONE DEFENSE (776-44-26), sam. 21 h : Xalam.
SLOW CLUB (233-84-30), sam. 21 h 30 : J. Caroff.
SUNSET (261-46-60), sam., dim. 23 h : A. Condouant, J. Gregg, Sangoma.

TH. DE PARIS (280-09-30), sam. 18 h : R. Dyens, P.-Y. Sorin, J.-L. Ceddaha. sam. 20 h : les Mandibules.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) Sam. 20 h 30, dim., 15 h 30 : Coup de soleil.
ATELIER (606-49-24) Sam. 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.
ATHÉNÉE (742-49-24) sam. 16 h : Kean
BASTILLE (357-42-14) Sam.-dim. 20 h : Où sont tous mes amants ; sam. 21 h, dim. 17 h : Description d'un combat
BOUFFES DU NORD (239-34-50) sam., 15 h : la Cerisaie.
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36) I. Sam. 20 h 30 : la Papesse (dern.). - II. Sam. 21 h, dim. 16 h : les Amours de M. Gazon.
CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81) Dim. 15 h et 18 h : le Rendez-vous (dern.).
CINQ DIAMANTS (580-18-62) Sam. 21 h. : Monsieur Milord.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre Sam. 20 h 30 : Roméo et *Juliette*.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) Sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) Sam. 21 h : Commissaire Nicole Bouton.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) Sam. 20 h 30, dim., 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) Sam. 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; Sam. 20 h 30 : Lune et l'autre.
CONSTANCE (258-97-62) Sam. 20 h 45 : L'Histoire merveilleuse et fantastique d'un gagnant du loto dont la fiancée se tua accidentellement le lendemain du tirage (dern.)
ÉDOUARD-VII (742-57-49) Sam. 21 h, dim. 15 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42) Sam. 20 h 30, sam. et dim., 15 h 30 : Théâtre de Bouvard.
EPICERIE (272-23-41), I. Sam.-dim. 18 h 30 et 20 h 30 : le Crime du professeur Lebret. ; II. Sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Retour du Condor.
ESCALIER D'OR (523-15-10) Sam. 20 h 30 : Don Quichotte (dern.) ; sam. 22 h, dim. 17 h : Abraham et Samuel.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54) Sam. 22 h, dim., 20 h 30 : le Faucon mal fait.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) Sam. 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. 17 h 30, lun. à 20 h 30 : la Mouette.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (797-33-05) Sam. 21 h : Le Paradis perdu (dern.).
FONTAINE (874-74-40) Sam. 20 h 30, dim., 15 h : S. Joly.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) Sam. 20 h 30, dim., 15 h : Des jours et des nuits.
GALERIE 55 (326-63-51) Sam. 21 h : Play it again, Sam.
GRAND HALL MONTORGUEIL (535-78-37) Sam. 20 h 30, dim., 18 h : les Troyennes.
HUCHETTE (326-38-99) Sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
JARDIN D'HIVER (255-74-40) Sam. 16 h et 21 h : Transat.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00) Sam. 21 h : Crépuscule.
LA BRUYÈRE (874-76-99) Sam. 21 h, dim., 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. Sam.-dim. 18 h 30 : Un ascenseur à la mer ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h 15 : Archéologie. — II. Sam.-dim. 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : les Enfants du béton. — Petite salle, sam. *18 h 30 : Om-Saad (dern.)*.
MATHURINS (265-90-00) Sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), Sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) Sam. 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE *(320-89-90)* Sam. 21 h, dim. 15 h : R. Devos : Petit Montparnasse, sam. 21 h 15, dim. 16 h : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) Sam. 18 h et 21 h, dim., 15 h : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52) Sam. 20 h 30, dim. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) Sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.
POCHE (548-92-97) Sam. 21 h : Vera Baxter.
SAINT-GEORGES (878-63-47) Sam. 20 h 45, dim. 21 h : Six heures plus tard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES *(723-35-10) Sam. 20 h 45, dim. 15 h 30* : le Fauteuil à bascule.
STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77) Sam. 20 h : Et nos amours ; sam. 21 h 30 : les Burlingueurs.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. Sam. 22 h, dim. 15 h : l'Ecume des jours. — II. Sam. 20 h 30 : Huis clos ; sam., dim. 17 h : Fin de partie.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) Sam.-dim. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DU LYS (327-88-61) Sam. 20 h 30 : Toul Avuc Tin Do, si tu peux ; 22 h 15 : le Monte-Plats.
THÉATRE DE LA MER (671-47-61) Sam. 20 h 30, dim., 16 h : les Hommes et la Nuit (dern.).
THÉATRE 13 (588-16-30) Sam. 20 h 30, dim., 15 h : le Piège de Méduse.
THÉATRE 18 (226-47-47) Sam. 20 h, dim., 16 h : Peinture fraîche (dern.) - Sam. 22 h, dim. 18 h : Fissure compacte.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) Sam. *20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra de quat'sous.*
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Exilés.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) Sam. 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Merci Appoline ; 22 h 15, J. Charby : Pour de rire.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) Sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92) Dim. 15 h 30, sam. 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette.

Samedi 21 et dimanche 22 mai

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 21 MAI

17 h : *Chasse à l'homme*, de F. Lang ; 19 h : El (Tourments), de Luis Bunuel ; 21 h, Cinéma australien (1919-1982) : la Dernière Vague, de P. Weir.

DIMANCHE 22 MAI

15 h : la Sorcière, de A. Michel ; 17 h : le Voleur de bicyclette, de V. de Sica ; 19 h : les Amours de Carmen, de Ch. Vidor ; 21 h, Cinéma australien (*1919/1982*) : Gallipoli, de P. Weir.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 21 MAI

17 h : les Menottes, de K. Papich ; 19 h, Cinéma indien : l'Adversaire, de S. Ray ; 21 h : le Rituel, de G. Kasaravalli.

DIMANCHE 22 MAI

15 h, Quinzaine des réalisateurs (1969/1982) : Soleil des hyènes, de R. Behi ; 17 h : le Vautour, de Y. Yosha ; 19 h, Cinéma indien : Dakhal, de G. Ghose ; 21 h : Calcutta ville cruelle, de B. Roy.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; *Danton, 6e* (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; (v.o., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 18e (241-77-99).
LA BALANCE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
BANZAI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DAR L'INVINCIBLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; *Secrétan, 19e (241-77-99).*
DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Français, 8e (770-33-88).
DERRIERE LA PORTE (It., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e *(589-68-42) ; Mistral, 14e (539-52-43)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e *(633-79-38)* ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04) (H. sp.).
ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARGENT, film français de Robert Bresson : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e *(387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e* (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES BANCALS, film français de Hervé Lièvre : Quintette, 5e (633-79-38).
L'HISTOIRE DE PIERRA (*), film franco-italien de Marco Ferreri, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU, film français de Jean-Jacques Beineix : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE MUR (**), *film franco-turc de* Yilmaz Güney, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA VALSE DES PANTINS, film américain de Martin Scorsese, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
ZOMBIE (**), film américain de George A. Romero, v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A. v.o.) (**) : *Ermitage, 8e (359-15-71)* ; v.f. : U.G.C. Boulevards, 9e (770-72-86) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André-des-Arts III, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FILLE DE TRIESTE (It., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA FLAMBEUSE DE LAS VEGAS (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FUCKING CITY (All. v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
GALIJN (Bre., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). - V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, *14e (320-89-52)* ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'IMPÉRATIF (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'INDIC (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount *Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté* Rochechouart, 9e (878-81-77).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
J'AURAI TA PEAU (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Forum, 1er (297-54-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-*23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50)* ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : *Quintette, 5e (633-79-38)* ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) - V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PENITENCIER DE FEMMES (Fr.-It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
48 HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
RAMBO (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).
REVIENS JIMMY DEAN REVIENS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
SARAH (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18).
SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).
SURPRISE PARTY (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).
THE VERDICT (A. v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
TÉNÈBRES (It., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
TOOTSIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE VENT (Mal., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85. — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; *Impérial*, 2e (742-72-52) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
VIE PRIVEE *(Sov., v.o.)* : Cosmos, 6e (544-28-80).
Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
ZIG ZAG STORY (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

Les grandes reprises

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BANDE A BONNOT (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DEEP END (Ang.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS (A. v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
GEORGIA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H.sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) André Bazin, 13e (337-74-39).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-14).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e parties), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LENNY (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e, (633-97-77).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82).
LE PIGEON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-47-62) ; Acacias, 17e (764-97-83).
PINOCCHIO (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PROCÈS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
REDS (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
LES RUELLES DU MALHEUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).
SATYRICON (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).
SHE DANCES ALONE (A. v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47).
TROIS CAMARADES (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LE VIOLENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).
WOODSTOCK (A.,v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

PLUS DE TRACES...

On a perdu le palais des Tuileries

Il y aura cent ans en novembre prochain que l'entrepreneur Picard faisait démolir les ruines du palais des Tuileries incendié par la Commune, qu'il avait acquises pour la somme dérisoire de 30 000 francs. Il avait donc fallu plus de douze ans pour que disparaissent à jamais les vestiges de la demeure royale.



Collection Debuisson

Et pourtant ! Si le toit s'était effondré, si le décor intérieur n'existait pour ainsi dire plus, une grande partie des bâtiments subsistaient, qui auraient pu être remis en état. Divers projets de réhabilitation avaient été envisagés, mais la politique s'était vite mêlée à cette affaire et, après une séance de la Chambre, durant laquelle s'étaient affrontés Georges Clemenceau, qui voulait que *« soit détruit ce palais de la monarchie »*, et le baron Haussmann, qui, oubliant la disparition des vieilles églises de la Cité dont il était responsable, demandait la restauration complète des Tuileries, on votait, le 29 juillet 1879, une loi prévoyant la démolition totale de l'édifice témoin de tant d'événements de l'histoire de France.

Quelques vestiges du palais subsistent encore, disséminés dans Paris, mais sur les lieux mêmes où il s'élevait dans l'espace planté de pelouses qui sépare l'arc de triomphe du Carrousel de l'entrée du jardin des Tuileries, pas une plaque, pas un plan, pas un dessin tracé sur le sol n'évoque le chef-d'œuvre auquel collaborèrent au cours de trois siècles Philibert Delorme et Bullant, Le Vau et Orbag, Percier, Fontaine et Visconti.

C'est pour réparer cet oubli que s'est constituée l'Association des amis du château des Tuileries (1), présidée par M. Yvan Christ, dont le siège, par un de ces curieux retours des choses si fréquents dans l'histoire de Paris, a été fixé à la bibliothèque Thiers, 27, place Saint-Georges, à Paris.

Celle-ci, plaque tournante de la Nouvelle Athènes, quartier d'élection au dix-neuvième siècle des écrivains et des artistes, fut aménagée en 1820 sur des terrains appartenant à l'agent de change Alexandre Dosne, futur beau-père d'Adolphe Thiers, qui fit procéder à leur lotissement. On ne tarda pas à y élever de forts beaux immeubles, dont l'un de style romantico-troubadour fut habité par Thérèse Lachmann, devenue marquise de Païva, qui émigra ensuite aux Champs-Elysées.

C'est face à cette maison que s'installait, dans un bel hôtel entouré d'un jardin, Adolphe Thiers, qui venait d'épouser, le 6 novembre 1833, M[lle] Elise Dosne. Il devait y rester jusqu'en 1871, après y avoir rassemblé une importante collection d'œuvres d'art et une bibliothèque. Il n'est pas interdit de penser que la Païva, dont on a dit qu'elle était une espionne au service du roi de Prusse, ait entretenu des rapports de bon voisinage avec le futur « libérateur du territoire ».

Mais le 11 mars 1871, la Commune de Paris, après avoir saisi les biens d'Adolphe Thiers, chef du gouvernement résidant à Versailles, ordonnait la destruction totale de sa maison, non sans l'avoir vidée de ses collections, qui, par la suite, purent être heureusement préservées grâce à l'intervention de Courbet.

L'hôtel Thiers fut donc entièrement rasé mais, tandis qu'on laissait se dégrader lentement les vestiges des Tuileries, on faisait reconstruire, dès 1873 et quasiment à l'identique, la maison du premier président de la Troisième République.

Léguée à l'Institut par Félicité Dosne en 1906, cette célèbre maison abrite la bibliothèque et le musée Thiers, ainsi que les collections napoléoniennes laissées également à l'Institut par Frédéric Masson.

C'est donc en ces lieux historiques à plus d'un titre que l'Association des amis du château des Tuileries tient ses réunions et qu'elle a décidé de promouvoir des initiatives qui permettront d'évoquer l'un des plus beaux édifices de la capitale.

Une de ces manifestations sera une exposition présentée sous l'égide de la R.A.T.P. à la station Châtelet-les-Halles et dont la réalisation a été confiée à deux architectes, Laurent Guinamard et Jacques de Fontgallant.

ANDRÉE JACOB.

(1) L'appellation « palais » ne date que du règne de Louis-Philippe.

1913

Portraits d'une exposition

Dessoudeur de mots et de claviers, à Ricardo Vines, qui interprète ses « Embryons desséchés », Erik Satie demande de jouer *« comme un rossignol qui aurait mal aux dents »*. Nous sommes en 1913. 1913, vivandière d'ouragans, mais ignorée de l'histoire pour faiblesse de constitution : 13 ne sonnera jamais aussi bien que 14 : encore moins que 18.

Du troisième âge pourtant encore galopant, vif, très alerte. A une époque où le doute, les sarcasmes et l'ironie funèbre posent leurs doigts de cambouis sur nos meilleures résolutions, pourquoi ne pas aller rendre visite à cette vieille dame à laquelle la Bibliothèque nationale offre aujourd'hui les moyens de nous montrer ses dispositions à rester svelte ?

« Un seul parti pris, celui de ne pas en avoir. » Les hommes de l'exposition ont prévenu le chaland ; le jeu est de flâner dans cette brocante chic et désinvolte, ordonnée autour du seul plaisir du marchandage avec soi-même. On rapportera les seules images que l'on aura aimées, libéré de la chape thématique qui alourdit d'ordinaire ce genre de démonstrations. Promenade chez 1913.

Lointaine et proche de nous, cette année *« où un tribun et un archiduc n'avaient plus que quelques mois à vivre »* laisse l'œil étonné devant la bonne santé et le remuant appétit de certains de ses pensionnaires. Il n'est pas indifférent de remarquer que le grand survivant de cette Belle Epoque finissante, le photographe Jacques-Henri Lartigue (né en 1894), tirait, il n'y a pas si longtemps encore, le portrait d'un président de la République (Giscard avait fait appel au vieux monsieur pour qu'il le rajeunisse sur fond de tricolore). Lartigue — deux cent mille clichés — déjà très à l'aise embusqué à découvert avec cette promeneuse au bois de Boulogne, qui mutine sur le Sentier de la vertu.

Voilà Blaise Cendrars, flanqué des Delaunay, ses amis. Blaise qui ne sait pas encore qu'il devra un jour apprendre à écrire de la main gauche et qui, pour le moment, envoie des lettres d'amour à la tour Eiffel *(« ...la gaffe que le capitaine Cook employait pour diriger son bâteau d'aventurier »)*. Cendrars en novembre 1913, qui met sur les rails *la Prose du transsibérien*, premier livre simultané, avec enluminures au pochoir de Sonia Delaunay. Affiches, campagne de presse, souscription, prospectus. Tout est mis en œuvre pour faire vendre ce récit de voyage dans les songes ; son « utopie-land », comme dira *l'Homme foudroyé*.

Une autre victime du grand affrontement : Apollinaire, avant la trépanation. Contre toutes les censures, pour la libération des mœurs et des mots. *(Sexus,* de Miller, n'est décadenassé en librairie qu'en 1969...) En 1913, il édite les *Mémoires d'une chanteuse allemande* et mystifie la B.N., puritaine insupportable, en publiant son *Enfer de la Bibliothèque nationale*. Le poète amusé veut faire sauter les interdits. C'était une mèche lente ; l'institution résistera jusqu'en 1980, date à laquelle elle autorise ses lecteurs à tout lire sans avoir à produire de certificat de moralité et de casier judiciaire vierge. Quel travail !

Mais tout aussi étonnants que ces combats qui voulaient contraindre une époque à se désengoncer d'un dix-neuvième siècle à l'humour fil-de-férisé, voici qu'apparaissent des futuristes d'un haut pouvoir de dangerosité, comme on dit aux assises. Tel ce Luigi Russolo qui, en mars 1913, fait donner de la cymbale en diffusant son *Art des bruits*. Casseur de belle musique, assassin de bel canto, Russolo veut faire entrer d'autres sons dans l'oreille de ses contemporains. L'arrivée du « bruit » comme nouvelle syntaxe musicale. Certains chercheurs aujourd'hui s'échinent à nous faire comprendre et admettre les nouvelles sonorités de notre environnement. Russolo percuteur et précurseur.

En 1913, Proust, qui n'était pas encore Proust, mais se prenait déjà pour Proust, fait parvenir *Du côté de chez Swann* au maître adulé, au pape des lettres — qu'un autre pape, André Breton, piétinera jusqu'à l'insulte en outre-tombe (« La mort d'un cadavre »), — Anatole France. *« Le plus grand, le plus aimé »*, écrit Marcel. Marcel à l'écriture difficile, qui avait fini par se rendre compte que ses « placards corrigés » posaient problème et qui venait d'admettre la frappe dactylographiée. Là, Mme Verdurin, saisie dans une comparaison avec une place de Venise, découverte, changeante et perdue.

Une photo de Cocteau, dans l'atelier de Jacques-Emile Blanche, Cocteau gandin rigolard ; quelques épures de Matisse à vous faire sortir avec des larmes ; un télégramme de D'Annunzio à Barrès, dans un style écrit ; le nouveau Théâtre des Champs-Elysées ; la trogne des Pieds-Nickelés ; Péguy aux grandes manœuvres de 1913 (avec deux camarades non identifiés) ; Gide en Turquie, des pages des *Caves du Vatican* : Arsène Lupin, Chéri-Bibi ; Paul Valéry chez lui, rue de Villejust...

1913, juste avant 1914 ; on ne peut pas la rater.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

★ Jusqu'au 13 juillet. Exposition organisée par la Bibliothèque nationale à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la fondation de la Société des amis de la Bibliothèque nationale.

DANS LES GORGES DU VERDON

Un complexe qui crée des problèmes

Après une période d'affrontements, un dialogue s'est amorcé entre les élus des Alpes-de-Haute-Provence, partisans de la création d'un complexe touristique de mille deux cents lits, à capitaux allemands, sur la commune et en bordure du lac de Sainte-Croix-du-Verdon, et les défenseurs des sites, qui en dénoncent le caractère « monstrueux » (le Monde du 15 mars 1983).

De notre corresp. régional

Digne. — Le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est saisi du dossier en désignant deux élus, M. Patrick Glo, maire (P.S.) de Cogolin (Var), délégué au tourisme, et M. Claude Rossi, maire et conseiller général (P.C.) de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), délégué à l'environnement, qui ont été chargés d'une mission d'information consistant à évaluer *« les intérêts et les risques du projet »*.

MM. Glo et Rossi doivent remettre un rapport, dans les prochains jours, au président du conseil régional, M. Michel Pezet (P.S.). L'arbitrage de la région apparaît des plus délicats. Officiellement approuvé par le ministre de l'urbanisme et du logement, M. Roger Quilliot, le projet déroge manifestement au principe d'aménagement et de développement économique que la région s'est fixé. Il place pour cette raison en porte-à-faux le parti socialiste qui ne peut avoir plusieurs langages, à Paris, à Marseille et à Digne.

Les associations, au nombre d'une vingtaine, du Var et des Alpes-de-Haute-Provence, ont décidé, quoi qu'il en soit, d'accentuer leurs pressions *« pour faire barrage au complexe touristique géant allemand »*, en organisant un « grand rassemblement » le dimanche 22 mai à Sainte-Croix-du-Verdon.

Clarifier le débat

Les diverses consultations effectuées par MM. Glo et Rossi auront eu l'avantage de clarifier le débat et permis de dégager le rapport de forces entre partisans et adversaires du projet. Dans le camp des premiers, les élus du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence (1) sont soutenus sans réserve par les organisations professionnelles patronales (Syndicat des entrepreneurs du bâtiment, Union patronale), ainsi que par les chambres de commerce et des métiers. Ils se prévalent, également, de l'appui de l'ensemble des communes concernées, dont les élus, à une exception près, ont tous décidé d'adhérer au syndicat mixte d'études et d'aménagement qui doit piloter l'opération. Principaux arguments mis en avant : la création d'emplois (cinq cent trente directs) et des retombées économiques, commerciales et fiscales importantes.

La fermeté des positions du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence n'a d'égale, dans le sens opposé, que celle des associations de défense des sites. Pour elles, *« rien n'est négociable »*, puisqu'elles condamnent le type même d'aménagements envisagés, *« en contradiction formelle avec la politique de la montagne définie tant au niveau du gouvernement que du conseil régional »*. Elles dénoncent les *« illusions »* suscitées par le projet dans les domaines économique et social.

Les organisations agricoles du département ont adopté, de leur côté, une attitude interrogative. Elles accepteraient de cautionner le projet — qui n'enlèverait aucune terre cultivable, — mais à condition qu'il leur soit profitable et, plus particulièrement, qu'il soit lié aux travaux d'irrigation, sans cesse repoussés, du plateau de Valensole.

La position en flèche prise par les élus de gauche du conseil général des Alpes-de-Haute- Provence a mis dans l'embarras les instances du P.S. et du P.C., aux prises avec leurs militants, plutôt hostiles au projet. La fédération communiste du département a subordonné son accord à une série de garanties *« très sérieuses »* concernant l'emploi et la réalisation des travaux de construction par les entreprises locales, qui apparaissent presque comme des conditions suspensives. Dans son sillage, la C.G.T. et l'association Tourisme et Travail se sont contentées d'indiquer qu'elles n'avaient pas d'opposition de principe au projet.

Dans le Var, la désapprobation est nette. M. Maurice Janetti, sénateur (P.S.) et maire de Saint-Julien-le-Montagné, n'a pas hésité à faire connaître publiquement son *« désaccord fondamental »* au sujet de la décision, prise *« sans concertation »* par M. Glo, autorisant un projet *« qui est celui de la résignation et du désespoir »*. *« Chaque fois qu'il se produit une opération de ce genre*, nous a déclaré M. Janetti, *la société rurale, très fragile, ne résiste pas, et le tissu économique et social se désagrège un peu plus. »*

L'enjeu du conflit ne se limite pas, en fait, à l'aménagement des rives du lac de Sainte-Croix ni à une éventuelle mainmise des investisseurs allemands dans le secteur. D'autres projets d'envergure, également à capitaux étrangers, se profilent dans le département. Des promoteurs suédois envisagent, notamment, de réaliser dans le canton de Castellane, au-dessus de la retenue du barrage de Castillon, un complexe de tourisme et de loisirs d'une capacité de deux mille cinq cents lits. L'opération intéresse trois petites communes. La majorité des lits seraient cédés en pleine propriété ou en multipropriété à des comités d'entreprise de firmes européennes, en particulier suédoises (Volvo). Les promoteurs disposent déjà des terrains et le complexe permettrait de créer quelque cinq cents emplois.

GUY PORTE.

(1) Le conseil général des Alpes-de-Haute-Provence est composé de onze socialistes, un radical de gauche, quatre communistes et, à égalité, de seize élus de l'opposition. Il est présidé, au bénéfice de l'âge, par M. Héloïs Castor (P.S.), et a pris position, à l'unanimité, en faveur du projet de Sainte-Croix.

DANS LE VAL-DE-MARNE

Les nouvelles fiançailles de la meunerie

Le moulin de la Chaussée, à Saint-Maurice (Val-de-Marne), à 5 km de l'échangeur de Bercy, renaît peu à peu à la vie après avoir failli être rasé pour laisser place à l'autoroute A-4. Aujourd'hui, sa restauration est en cours et la Fédération française des amis des moulins (F.F.A.M.), qui en est le maître d'œuvre, veut en faire sa future « vitrine ».

Le bâtiment en lui-même n'offre pas un grand intérêt architectural, mais il reste le dernier moulin à eau de la région parisienne et il est un témoin privilégié de l'histoire de la meunerie. Sa partie la plus ancienne date de l'an mil. En 1779, il était surélevé de deux étages. En 1902, un incendie l'endommageait, mais, deux ans plus tard, il s'agrandissait de deux nouveaux étages, atteignant une surface de 1 200 mètres carrés de plancher. *« Et puis*, ajoute M. Verdier, président de la F.F.A.M., *il présente toutes les phases d'énergies. Il y a eu tour à tour une roue pendante que le meunier pouvait lever et abaisser à volonté selon la hauteur de l'eau, une roue fixe, une machine à vapeur, un moteur semi-diesel, puis diesel, puis électrique. »*

En 1972, son propriétaire, M. François, était exproprié. A l'époque, il l'exploitait encore, produisant 140 quintaux de farine par jour. En 1974, la démolition du moulin commençait. La F.F.A.M. réagissait, intentait un procès et le gagnait. Le bâtiment était épargné, mais se retrouvait isolé comme une île au milieu du macadam, cerné par l'autoroute et sa bretelle et par une rue supportant une forte circulation. Mis en vente aux enchères, les Domaines le cédaient à la Fédération pour le montant de la mise à prix. Plusieurs années s'étaient écoulées pendant lesquelles le moulin, laissé à l'abandon, avait été squatterisé, pillé et se trouvait dans un état de grand délabrement.

La F.F.A.M. mène actuellement une rénovation patiente et méticuleuse avec l'aide de stagiaires Compagnons du tour de France pour la taille de la pierre, d'élèves de Choisy-le-Roi pour la meunerie et d'anciens squatters « convertis ». Il faudra des années pour arriver à bout du chantier.

Classé depuis le 21 avril 1982 à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, tout en présentant des collections permanentes et temporaires dans le cadre d'un futur Musée des arts et traditions de la meunerie, il retournera aussi à la vie. Une machine à vapeur sera remise en service ainsi qu'une unité de broyage (il y en avait cinq). Il se transformera en « moulin école » destiné à montrer aux enfants comment on faisait la farine. Il abritera aussi une bibliothèque et un auditorium de soixante-dix places pour des conférences. Il servira également d'antenne pour les associations étrangères.

Les responsables souhaitent le dragage du bras de Marne alimentant le moulin et l'ouverture de vannes reliant l'un à l'autre. Les visiteurs y accéderaient par un bateau à fond plat, ce qui offrirait un attrait supplémentaire et réglerait les problèmes de sécurité liés à l'accès : *« Nous avons nettoyé le petit bras en aval et en amont sur quelques centaines de mètres. Nous avons fait retourner la roue pour oxygéner l'eau et nous avons vu revenir des poissons, des écrevisses, des canards et même un héron. »*

« J'espère que nous serons opérationnels pour l'Exposition universelle de 1989, conclut M. Verdier. *Ce serait l'occasion de faire un parallèle instructif entre les techniques de l'avenir et celles du passé. »*

FRANCIS GOUGE.

★ Fédération française des amis des moulins, moulin de la Chaussée, 28, avenue du Maréchal-Leclerc, 94410 Saint-Maurice.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Au-delà du pont de Neuilly, antiquaires et brocanteurs tiennent quartier à la Défense sous les verrières des Quatre-Temps, jusqu'au 28 mai.

Pour la Pentecôte, parmi les nombreuses foires provinciales, celle de Montargis — une des plus anciennes de France — regroupe pour son vingt et unième printemps une centaine d'antiquaires et brocanteurs du Gâtinais, qui proposent meubles campagnards et bonne brocante (entrée gratuite).

Sur la route de Dieppe (N 915), avant Gournay-en-Bray, le petit salon de Neuf-Marché offre des meubles régionaux et XIX[e] : des marqueteries XVIII[e] et des statues Haute Epoque, sous contrôle d'experts. Pas de copies.

A Gisors (Eure) meubles et bibelots en tous genres à la salle des fêtes.

Prenons date à Paris pour « Les cinq jours de l'objet extraordinaire », au Carré Rive-Gauche, du 26 au 30 mai. Les meilleurs spécialistes de l'antiquité et de la curiosité présentent leurs trouvailles, mais savent aussi montrer que l'ordinaire vaut mieux qu'une visite annuelle. (Du quai Voltaire à la rue de l'Université.)

Pour les enchères du dimanche 22 mai, à la salle des ventes des Andelys (autoroute A 13, sortie Gaillon et la vallée de la Seine, soit 95 km), M[e] Jacqueline Cousin propose un ensemble de meubles des XVII et XVIII[e], tableaux et objets d'art, cautionnés par M. Charles Canet, expert.

PARIS EN VISITES

LUNDI 23 MAI

« Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti, Mme Camus.

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais illuminé », 21 heures, poste Hôtel de Ville (Présence du Passé).

« La Mosquée », 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Paris et son histoire).

« Couvent des Carmes », 14 h 30, métro Saint-Sulpice (Résurrection du Passé).

MARDI 24 MAI

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'île de la Cité », 15 heures, métro Cité, M. Jaslet.

CONFÉRENCES

LUNDI 23 MAI

15 heures, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, C. Thibaut : « Le paysage : lyrisme et vérité (projections).

MARDI 24 MAI

21 heures, 36, rue Jacob. « Hommage à Michel Bernanos » (La Tisanière - Andrée Gautier).

France / service

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 21 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
Barbecue pervers dans la famille Ewing.

21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Vous y croyez... les mouvements religieux.

22 h 50 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Autour du cinéaste Patrice Chéreau : un entretien avec Hervé Guibert, une enquête de Colette Godard et Elie Bensousan sur l'enfant prodige du théâtre et de l'opéra, des extraits des films de Chéreau (« la Chair de l'orchidée », « Judith Therpauve », « l'Homme blessé » et de « Champs d'amour », de Jean Genet).

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de Sacha Distel, Sheila, Carlos, etc.

21 h 50 Téléfilm : L'Ile bleue.
De J.-C. Guidicelli et M. Jeury.
Dans un monde situé dans le futur, où le temps a été arrêté pour des raisons de rentabilité (chaque personne est programmée à un certain âge). Boris vient de trouver une brèche... Un film de science-fiction ambitieux, très travaillé sur la couleur et sur le son (de Michel Portal).

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Tous ensemble ou à chacun son programme.

● **Dossiers noirs : John E. Hoover et le F.B.I.**
De J.-M. Charlier.
Diffusé en Alsace, Bourgogne, Limousin, Lorraine, Nord-Picardie et Rhône-Alpes.
Le portrait de John E. Hoover, chef des services de contre-espionnage et des renseignements généraux américains, l'un des maîtres occultes et des plus puissants des États-Unis qui se permit de faire chanter tous les présidents des États-Unis...

● **La légende de la ville d'Ys.**
Diffusé en Bretagne et Pays de Loire.

● **La Féria en direct de Nîmes.**
Diffusé dans les autres régions.

21 h 40 Court métrage : L'Émigrant.
Cycle Charlie Chaplin. (Version musicale muette N.B., 33 mn.) Avec Ch. Chaplin, E. Purviance, H. Bergman, K. Bradbury.
Un bateau chargé d'émigrants venus d'Europe arrive à New-York, où ils croient trouver la liberté. Ils sont brutalement parqués. L'un des meilleurs courts métrages de la série de 1917 qui annonce les grandes œuvres futures.

22 h 15 Journal.

22 h 30 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.

22 h 35 Musi-Club.
« Fantaisie chromatique », « Partita nº 1 en si majeur », « Toccata et fugue en ré mineur », de J. S. Bach, par K. Richter au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, « La pierre qui balance », de V. Davies, adapt. E. Dessarre. Avec F. Maistre, A. Blancheteau, E. Dechartre...
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert (en direct du Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles) : « Katia Kabanova », opéra de L. Janacek, par les chœurs et orchestre de l'Opéra national de Bruxelles, dir. S. Cambreling, sol. T. Blankenheim, J. Stewart, S. Cervena.
22 h, La nuit sur France-Musique : le club des archives.

Dimanche 22 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay. Avec Jean Ziegler, écrivain.

20 h Journal.

20 h 35 Film : Le Bourgeois gentilhomme.
Film français de R. Coggio (1982), avec M. Galabru, R. Varte, C. Deschaumes, E. Margoni, R. Coggio.
Un riche bourgeois parisien du temps de Louis XIV cherche à acquérir la culture et les bonnes manières des gentilshommes, pour être reçu à la cour de Versailles. Des parasites profitent de lui. Adaptation de la pièce de Molière, mise en scène à contres-sens pour éviter le « théâtre filmée », mal jouée (malgré Galabru) et affublée d'une fin « politique » postiche.

22 h 50 Passions, passions.
D'A. Bercoff et P. Desfons.
Le magazine des rêves, des envies, des arts : avec l'écrivain anglais Theodore Zeldin, le peintre japonais Itsuki Yanai et l'architecte français Jean Nouvel.

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors,
à Puno, au Pérou.

21 h 40 Série documentaire : Métiers dangereux et spectaculaires : Chasseurs de cyclones.
De P. Legendre.
La première partie de ce reportage sur les chasseurs de cyclones présente le phénomène naturel sous différents angles. Un reportage intéressant, bien documenté et commenté avec humour par Alain Gillot-Petré.

22 h 30 Magazine : Désirs des arts.
De C. Hudelot.
« In situ » : avec Suzanne Page, directrice de l'ARC, le peintre Jean le Gac et J.-L. Froment, dir. du nouveau Musée d'art contemporain de Bordeaux.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h Série : Merci Bernard.

20 h 35 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin.

21 h 35 Aspects du court métrage français.
La Venise des Vénitiens.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Pandora.
Film américain d'Albert Lewin (1951), avec J. Mason, A. Gardner, N. Patrick, S. Sim, H. Warender (v.o. sous-titrée – rediffusion).
En 1930, dans un petit port de la Costa Brava une chanteuse américaine qui affole les hommes rencontre le légendaire « Hollandais volant » condamné à errer pour l'éternité, à moins qu'une femme n'assure son rachat par un amour absolu et le sacrifice de sa vie.
Un film surréaliste, mythique.

23 h 50 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.

23 h 51 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : ballades roumaines.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : l'ange Gabriel.

FRANCE-MUSIQUE

19 h, Jazz vivant.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné le 1er septembre 1982 au Kunsthaus de Lucerne) : « Apollon Musagète », de Stravinsky ; « Symphonie nº 7 », de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; à 0 h 5, Les mots de F. Xenakis.

(Pour le détail des programmes se reporter au Monde *dimanche) de la semaine dernière.)*

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 22 MAI

– *Le père Gérard Defois*, secrétaire général de l'épiscopat de France, est invité à l'émission « Le grand jury-R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L. à 18 h 15.

– *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, participe au « Club de la presse » d'Europe 1 à 19 heures.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3454

HORIZONTALEMENT

I. Règles que nous observons chaque fois qu'elles sont conformes à nos intérêts. Conduite intérieure permettant de circuler sans permis spécial. – II. Court sur le système nerveux ou pileux. On y accommode parfois le canard. – III. Son mode est toujours indicatif. Raccourci pour une rallonge. En mer ou sur terre. – IV. Personnage biblique. Recherchent la bonne cote et peu leur importe si la leur n'est pas fameuse. – V. Biographe d'un grand Charles. Démonstratif. – VI. Fortement marquée. Machines à vapeur. – VII. Sœur cadette. Puérile révolte. – VIII. Directions opposées. On peut prendre une tasse avec ou dedans. Station thermale ardéchoise. – IX. « Coco » asiatique. Rendre moins lourd. – X. Quand ils trinquent, c'est parfois à notre Santé. Ruban à reflets des Alsaciennes. Ancienne compagne de cœur ou quotidienne compagne de bouche. – XI. Victime d'une action peu glorieuse et pourtant non dépourvue d'éclat. Jouent comme des étoiles. – XII. Trinité médicale. Prénom d'une grande-duchesse dont l'illustre frère créa de nombreux ducs. Personnel. – XIII. Font lancer des bouffées à ceux qui fument. Rendez-vous d'affaires. Ouvrer pour la galerie. – XIV. Donner un bouquet de Provence. Exemple de piété fraternelle. – XV. Ne sut pas éviter la douche froide malgré une chaude résistance. Prison d'où les captifs ne sortent que pour voler. La grâce est accordée au faible.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II					■										
III							■		■				■		
IV					■										■
V									■		■			■	
VI						■									
VII		■		■									■		
VIII			■					■							■
IX	■									■					
X								■				■			
XI	■							■							
XII				■	■		■						■		
XIII						■				■					
XIV							■							■	
XV				■					■		■				

VERTICALEMENT

1. Manière pour un sot de se montrer partout sans qu'on l'aperçoive nulle part. A l'image de la lessive, on mouille, on sèche et on repasse. – 2. Concert de bois. Cesse toute agressivité dès qu'on baisse les bras. – 3. On les convoquent autour d'une table ronde. Mal perçu par l'oreille. – 4. Jetant le voile. Unités d'économie rurale. Préposition. – 5. Infligeaient des problèmes de coiffure aux jouvencelles de jadis se mettant dans le vent. Un tel bruit n'a pas de prolongement. – 6. Estima ou eut dans le nez. Sabelliens. Idole qui éblouissait ses fans. – 7. Personnel. Une femme intéressée. – 8. Ouvrage de plumes que les femmes apprécient parfois en compagnie d'une liseuse. Théâtre d'évolutions de vedettes. – 9. Possessif. Légumes à gogo. 10. Figure plus dignement dans les entrées que dans les sorties. Fait un tout avec une moitié. Possessif. – 11. Plan de découpage des quartiers. Evite au conférencier de rester en carafe. – 12. Charge inutile pour un sujet réfractaire à tout bagage. Qui ne se plaignent pas de manquer d'affection. – 13. Deux fois rien. Fertilisateur. Blanche, elle est au côté de l'homme en vert. Qui a délivré un sein pour en asservir deux autres. – 14. Annexe. Qui s'est fait prendre et qui n'aspire plus qu'à la délivrance. – 15. La radio de papa. Roi qu'un renversement ne saurait inquiéter. Recreuse sur le guéret.

Solution du problème nº 3453

Horizontalement

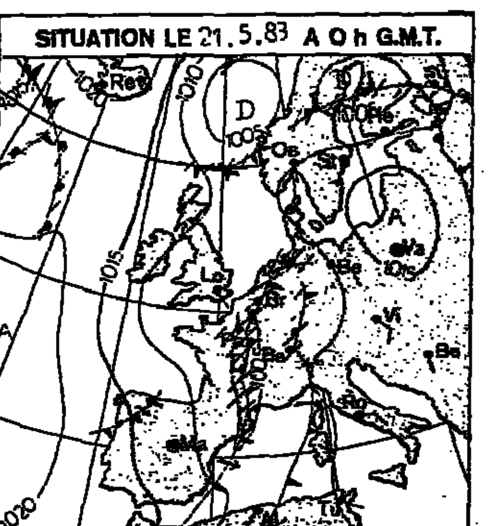
I. Maladie. – II. Abêtir. Eu. – III. Lourdeur. – IV. Ci. Ai. Sol. – V. Herbes. Si. – VI. Amuïr. Gît. – VII. Néel. Café. – VIII. CN. Aloi. – IX. Etrier. Es. – X. Erudit. – XI. Ingérence.

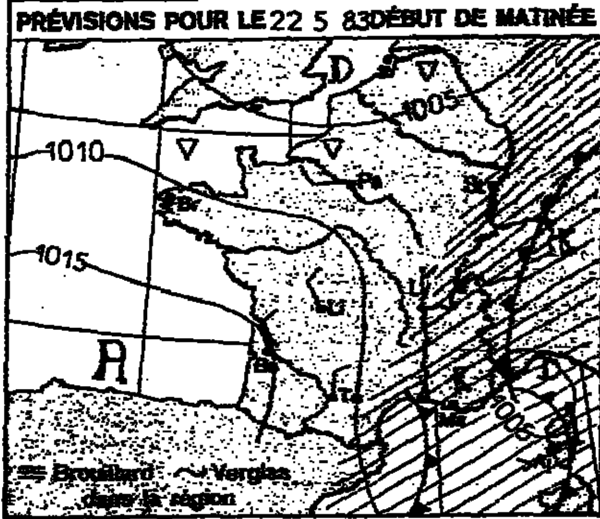
Verticalement

1. Malchance. – 2. Aboiement. – 3. Leu. Rue. Reg. – 4. Atrabilaire. – 5. Didier. Leur. – 6. Ire. Corde. – 7. Us. Gai. In. – 8. Erosif. Etc. – 9. Ou. Litées.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le samedi 21 mai à 0 heure et le dimanche 22 mai à minuit.

Une zone dépressionnaire complexe se maintiendra sur la France.

Dimanche, sur la moitié est du pays, le temps sera très nuageux en matinée ; des pluies accompagnées d'orages auront lieu. Une amélioration débutera l'après-midi, avec l'apparition d'éclaircies, mais il faudra encore s'attendre à des averses de la Savoie aux Vosges.

Sur la moitié ouest, de fréquentes éclaircies alterneront avec des nuages et quelques averses ; celles-ci s'atténueront dans l'après-midi.

Les températures diurnes atteindront seulement 13 à 15 degrés sur l'est du pays, mais de 16 à 20 degrés sur les autres régions.

Les vents seront généralement faibles de secteur sud-ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 21 mai, à 8 heures, de 1004,9 millibars, soit 753,7 millimètres de mercure.

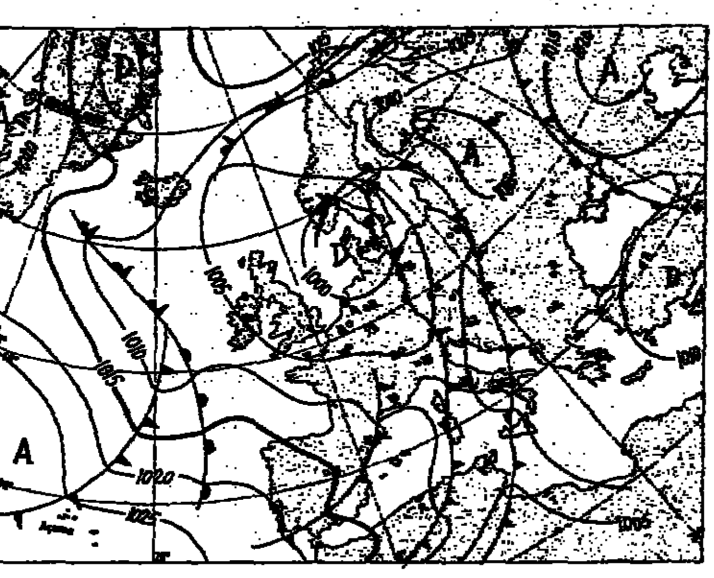
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 mai ; le second, le minimum de la nuit du 20 mai au 21 mai) :

Ajaccio, 28 et 17 degrés ; Biarritz, 10 et 8 ; Bordeaux, 11 et 7 ; Bourges, 13 et 8 ; Brest, 13 et 7 ; Caen, 15 et 8 ; Cherbourg, 12 et 4 ; Clermont-Ferrand, 13 et 7 ; Dijon, 17 et 10 ; Grenoble, 18 et 11 ; Lille, 13 et 7 ; Lyon, 17 et 8 ; Marseille-Marignane, 21 et 18 ; Nancy, 21 et 9 ; Nantes, 16 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 17 ; Paris-Le Bourget, 11 et 8 ; Pau, 11 et 8 ; Perpignan, 22 et 8 ; Rennes, 16 et 7 ; Strasbourg, 22 et 10 ; Tours, 14 et 9 ; Toulouse, 13 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 16 degrés ; Amsterdam, 16 et 9 ; Athènes, 24 et 16 ; Berlin, 20 et 11 ; Bonn, 23 et 11 ; Bruxelles, 15 et 10 ; Le Caire, 31 et 18 ; Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 16 et 11 ; Dakar, 26 et 18 ; Djerba, 34 et 21 ; Genève, 16 et 9 ; Jérusalem, 23 et 10 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 14 et 4 ; Luxembourg, 20 et 8 ; Madrid, 15 et 3 ; Moscou, 18 et 15 ; Nairobi, 25 et 18 ; New-York, 18 et 12 ; Palma-de-Majorque, 24 et 16 ; Rome, 26 et 20 ; Stockholm, 14 et 9 ; Tozeur, 37 et 22 ; Tunis, 36 et 22.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 22 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



BREF

CHASSE

LES REDEVANCES POUR LES DIFFÉRENTS PERMIS DE CHASSER. – Les redevances pour les permis de chasser lors de la prochaine campagne cynégétique ont été arrêtées par les secrétariats d'Etat à l'environnement et au budget. Elles sont en augmentation de 8 % par rapport à l'an dernier.

Le permis national coûtera 493 F, le départemental 99 F et la redevance « gibier d'eau » 40 F. Les redevances étaient respectivement l'an dernier de 456, 91 et 38 F.

Le montant du droit d'inscription à l'examen du permis de chasser a été fixé à 39 F.

VIE RURALE

DES BÉNÉVOLES POUR LE LUBÉRON. – L'association Aménagement en Haute-Provence, créée et gérée par des bénévoles, organise cet été des chantiers de deux ou trois semaines dans la région du Lubéron et des Alpes-de-Haute-Provence.

★ Mme Nathalie Langlois, 3/33, résidence Flandre, 59170 Croix. Tél. : (20) 80-43-78.

CARNET

Décès

– M. Maurice Devaux,
Ses enfants, petits-enfants,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne DEVAUX,
née Delgueil,
professeur honoraire,

le 14 mai 1983, en sa quatre-vingtième année.

M. Devaux,
Castelnaud-la-Chapelle,
24250 Domme.

– Mme Litman Tatjana, son épouse,
Pierre Neumann, son fils, son épouse, ses fils,
Catherine Cohen, sa fille, son mari, ses enfants,
Mme Linca Natanson, sa sœur,
Mme Eugénie Auerbach, ses enfants et petits-enfants,
Mme Garel et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Martin LITMAN,

survenu le 14 mai 1983 à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Que ses proches et ses amis, qui partagent leur tristesse, soient, ici, remerciés de leurs marques d'affection.

L'inhumation a eu lieu le 18 mai 1983 dans l'intimité familiale.

Mme Litman,
138, boulevard de la République,
92 Saint-Cloud.

– La Commission des Communautés européennes a le triste devoir et le regret de faire part du décès de

M. Jean REY,
ancien président de la Commission des Communautés européennes

survenu à Liège, le 19 mai 1983, dans sa quatre-vingt-unième année.

Il a été un des pionniers de l'unification européenne, à laquelle il avait consacré toute son intelligence et toutes ses forces ; son souvenir restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui ont eu le privilège de travailler avec lui pour la réalisation de cette grande idée.

Les funérailles auront lieu dans la plus stricte intimité.

Bruxelles, le 19 *mai 1983.*

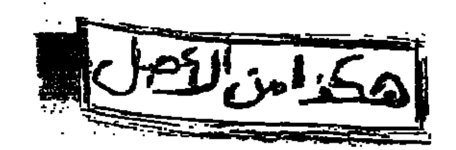
(*Le Monde* du 21 mai)

JOURNAL OFFICIEL

Est paru au *Journal officiel* du samedi 21 mai :

UN DÉCRET

● Fixant les effectifs des magistrats de la Cour de cassation.



Economie

LA CONDITION DES ENFANTS DANS LE TIERS-MONDE

90 % des moins de quinze ans au travail

Selon un rapport du Bureau international du travail, plus de cinquante millions d'enfants de moins de quinze ans travaillent dans des conditions dangereuses et nuisibles « à leur développement physique et moral ». Si l'on tient compte de tous ceux qui travaillent uniquement pour gagner de l'argent de poche, de ceux qui aident leurs parents à la ferme ou dans de petites entreprises, ou qui passent des heures à des travaux ménagers, et aussi des jeunes marginaux (mendiants, prostitués ou voleurs occasionnels), les estimations peuvent atteindre quelque cent millions (1).

De notre correspondante.

Genève. – Ces chiffres sont extraits d'un rapport de M. Francis Blanchard, directeur général du Bureau international du travail (B.I.T.), destiné aux représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de cent cinquante pays, que la soixante-neuvième conférence internationale du travail réunira à Genève du 1er au 22 juin.

L'énorme écart entre les deux chiffres peut s'expliquer par le fait que le travail des enfants étant illégal, et souvent clandestin, il échappe à tout contrôle sérieux. Et le B.I.T. estime que l'on ne saurait accomplir aucun progrès, si l'on se borne à des statistiques qui soulèvent l'indignation. Son rôle primordial est d'étudier la nature du travail des enfants, les conditions dans lesquelles ils sont obligés de l'effectuer, les répercussions sur leur santé et leur avenir, les causes précises du mal, afin de rechercher des solutions, même limitées. En effet, il n'est que trop évident que les racines du scandale se trouvent dans le sous-développement, et que la misère dans laquelle sont plongées des millions de familles serait plus profonde sans les maigres appoints que constitue le travail des petits.

Les gouvernants ne peuvent pas ignorer l'exploitation des enfants dans leur pays, ni les innombrables accidents et maladies dus au manque de formation, à la malnutrition et aux conditions inhumaines du travail des enfants. Ils ont presque tous signé la déclaration universelle des droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1959, laquelle précise, entre autres, que tout enfant doit bénéficier d'une protection spéciale contre toute les formes *« de négligence, de cruauté et d'exploitation »*. Ils connaissent les conventions internationales sur l'âge minimum des enfants à l'admission au monde du travail.

En outre le B.I.T. le rappelle régulièrement, l'emploi des enfants sous-payés va de pair avec *« une augmentation du chômage des adultes et une plus grande inégalité des revenus et des richesses »*. Au surplus, cette pratique encouragea la fécondité, les sociétés en proie à la misère ayant tendance à considérer chaque nouveau-né comme un futur travailleur, ou un soutien pour les parents quand ils seront âgés.

On n'en demeure pas moins conscient que les autorités des pays pauvres, où le plus souvent règne une corruption criante, ne sont pas en mesure d'endiguer l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine. Le B.I.T. pour sa part n'a naturellement pas les moyens d'entreprendre cette tâche gigantesque que constituerait une lutte à l'échelle globale contre ce fléau. Il se borne donc à étudier les divers aspects du drame et à préconiser quelques mesures que M. Blanchard estime *« réalistes »*.

Aucun organisme international n'est en mesure de préciser combien d'enfants sont à jamais séparés de leur famille, privés de toute possibilité d'éducation et de formation professionnelle, comme c'est le cas, pour ne citer qu'un exemple, des enfants qui quittent les zones rurales pour exercer des *« petits métiers »* de la rue dans les villes. Le rapport précise que l'on ne compte plus le nombre de fillettes qui, dans certaines entreprises électroniques, manipulent de douze à quatorze heures par jour des fils extrêmement ténus, et deviennent aveugles après cinq ou six ans de ce travail. De nos jours, des dizaines de milliers d'enfants sont encore employés dans les mines, vendus en servage (dans les sociétés agraires il n'est pas rare qu'un enfant soit *« donné »* en règlement d'une dette), sans oublier les domestiques âgés de dix ans, réduits en esclavage, les jeunes saisonniers employés à vie dans des champs saturés de pesticides...

Evoquant les maladies professionnelles et les accidents du travail dont sont victimes les enfants, le rapport précise que *« certains procédés de fabrication, comme ceux utilisés dans les verreries, soumettent les enfants à une chaleur excessive. Ils courent le risque de se couper ou de se brûler »*. Dans les fabriques de tapis, ils travaillent courbés en deux accroupis sur des planches, ce qui provoque des déformations des os des membres inférieurs... Dans les industries du charbon de bois et de la construction, des enfants sont occupés aux chargements et aux déchargements ou à des travaux trop pénibles pour leur force. On remarque aussi dans des ateliers de réparation mécanique et les fonderies des enfants qui travaillent dans des locaux surpeuplés, mal ventilés, pollués et bruyants.

Dans beaucoup d'industries, les enfants travaillent sur des machines, sur des équipements conçus pour les adultes. Les bruits excessifs portent atteinte à l'ouïe. La chaleur, l'humidité, la poussière sont aussi de nature à faciliter la propagation de maladies transmissibles comme la tuberculose. Les maladies gastro-intestinales sont favorisées par l'absence d'eau potable et d'installations sanitaires. L'exposition prolongée aux produits chimiques, aux substances toxiques, peut avoir aussi de graves conséquences.

Si le B.I.T. se refuse à avancer des chiffres globaux, il est en mesure de préciser que 90 % des enfants au travail se trouvent dans le tiers-monde, mais il ne faut pas oublier pour autant ceux qui sont exploités dans le sud de l'Europe. Aux Philippines, 87 % des enfants de dix à quatorze ans sont employés dans les zones rurales, 24,5 % d'entre eux ont commencé entre six et neuf ans. Dans les grandes villes d'Afrique et d'Asie, la main-d'œuvre des petites entreprises est principalement composée d'enfants sous-payés et soumis à des conditions de travail inhumaines.

Réglementation

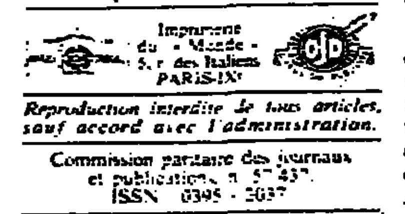
Face aux injustices et aux souffrances les plus criantes dont sont victimes les enfants, M. Blanchard recommande dans son rapport une série de mesures que tous les pays – quel que soit leur régime politique ou leur situation économique – devraient adopter : examiner les normes juridiques en vigueur de l'âge minimum à l'accès à l'emploi pour y déceler toute lacune grave et chaque fois que possible pour adopter des lois et règlements pour l'ensemble des secteurs déficients ; adopter et faire étroitement appliquer des lois interdisant l'emploi des enfants à des activités dangereuses ; promouvoir l'hygiène et la sécurité du travail ; améliorer les conditions physiques du travail ; renforcer l'inspection du travail et les moyens de faire appliquer les règlements ; réglementer le niveau des rémunérations et protéger les salaires ; introduire des systèmes permettant aux enfants obligés de travailler d'avoir une activité rémunérée et une scolarité ; dénoncer les pratiques particulièrement graves d'abus d'exploitation.

M. Blanchard encourage également les gouvernements à mettre en pratique des projets simples d'intérêt local qui auraient le double avantage de régler des situations particulières et d'offrir des enseignements utiles pour des programmes les plus ambitieux.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Dans une enquête publiée en décembre 1981, le B.I.T. a estimé qu'à cette période au moins 75 millions d'enfants âgés de huit à quinze ans travaillaient. Cette évolution était, selon le B.I.T., nettement en dessous de la réalité.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN 0395 - 2037

Les premières victimes de la récession mondiale

Les premières victimes de la récession mondiale et de la réduction de l'aide internationale sont les enfants du tiers-monde. Pour parer à cette réalité, que peuvent faire les organisations membres des Nations unies ? Tel était le thème de l'assemblée générale annuelle de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) qui s'est achevée le 20 mai à New-York.

De notre envoyée spéciale

New-York. – Les enfants représentent la moitié de la population mondiale, soit quelque deux milliards d'individus, à qui, soulignent les institutions internationales, toute possibilité d'expression est par nature déniée : ni droit de vote, ni moyens de pression, ni accès aux modes de communication. Aussi l'UNICEF tente-t-il, depuis trente-sept ans, de parler pour eux, et son assemblée générale en est chaque année l'occasion.

Ce n'est pas chose aisée. Jamais, depuis les années 30, soulignent les Nations unies, l'économie mondiale n'était tombée à un tel niveau qu'en 1982, malgré quelques timides signes de reprise constatés, ici ou là : aujourd'hui pour plus de 30 % la capacité industrielle du monde est inemployée, le chômage a atteint son niveau le plus élevé depuis quatre décennies, l'aide internationale au développement stagne, quand elle ne régresse pas franchement.

Cette situation se répercute directement sur l'économie des pays en voie de développement, et notamment sur l'état sanitaire de leur population. Dans l'ensemble du tiers-monde en effet le revenu par tête a chuté, pour la seule année 1982, de 1,5 %, les régressions les plus spectaculaires étant constatées en Afrique noire, où de nombreux pays, en outre, sont ravagés par une sécheressse persistante.

Le résultat le plus clair de ce marasme est une chute des investissements sanitaires et sociaux, et même une dégradation absolue des moyens de fonctionnement des services publics. Les recettes fiscales des États subissent en effet, les répercussions directes de l'amoindrissement de leurs ressources, que n'est pas venue combler en 1982 l'aide internationale.

Quelques signes, parmi d'autres, sont révélateurs de cette situation : la malnutrition pourrait toucher, si l'évolution actuelle continue, 600 millions d'individus en l'an 2000 contre 450 millions aujourd'hui. Moins de 30 % des habitants des zones rurales du tiers-monde disposent d'un accès à l'eau potable. Moins de 10 % des enfants y sont vaccinés contre les maladies les plus communes et les plus meurtrières des premières années de la vie. Dans les pays les plus pauvres, l'espérance de vie continue de stagner aux alentours de quarante ans, et l'analphabétisme y frôle toujours les 80 %, voire davantage pour la population féminine.

Dans ces conditions, pour un certain nombre de bailleurs d'aide, les interventions efficaces apparaissent de plus en plus incompatibles avec le saupoudrage. Telle était déjà l'optique de l'UNICEF. Il s'agit aujourd'hui d'accentuer encore cette orientation, et de mettre en œuvre des politiques plus sélectives à l'intérieur du tiers-monde et au sein des pays eux-mêmes. Aussi l'organisation a-t-elle décidé, à New-York, de concentrer davantage d'efforts dès cette année sur l'Afrique, notamment l'Afrique noire, continent le plus touché par la récession.

L'explosion démographique des bidonvilles

Dans le même esprit, l'UNICEF vient de prendre deux autres décisions. Jusqu'à présent l'institution distribuait les fonds dont elle dispose en fonction de deux critères principaux : le volume du produit national par tête d'habitant et l'effectif de la population infantile. Pour que sa coopération soit plus directement tournée vers les plus démunis, l'UNICEF intégrera désormais dans l'analyse des situations le critère de la mortalité infantile, fidèle indicateur du niveau sanitaire d'une population. Cette prise en compte bénéficiera, là encore, à l'Afrique noire, où la mortalité infantile est la plus élevée du monde (entre le cinquième et le tiers des enfants y disparaissent avant l'âge de cinq ans).

L'UNICEF, traditionnellement tourné vers le développement rural, développera en outre son action vers les villes : l'urbanisation précipitée du tiers-monde prend en effet une tournure catastrophique. « *Déjà*, écrit dans son rapport au conseil d'administration le directeur de l'institution, M. James Grant, *un tiers de tous les enfants des pays en développement vivent à présent dans les villes.* » C'est-à-dire, dans leur immense majorité, dans les bidonvilles. Pour la première fois dans l'histoire, la croissance de la population urbaine du tiers-monde a dépassé, en chiffres absolus, celle de la population rurale. Entre 1980 et l'an 2000, l'effectif urbain des enfants âgés de moins de quinze ans passera, estime-t-on, de 369 à 666 millions. Seul le développement rural peut freiner cette évolution. Mais des programmes urbains devront de toute évidence être mis en œuvre.

Restriction

Jusqu'à présent, l'organisation n'a pas souffert, dans son budget, d'une restriction des allocations dont elle dispose de la part des pays industrialisés, malgré les tentatives répétées mais infructueuses de M. Ronald Reagan de réduire la contribution américaine – première contribution mondiale, – tentatives auxquelles le Congrès s'est opposé. Entre 1981 et 1982, le budget de l'organisation – 378 millions de dollars en 1982 – a même augmenté d'un quart.

Mais chacun sait que cette situation est relativement fragile. D'abord parce que le financement de l'organisation repose sur des contributions volontaires – gouvernements, fonds privés, – évidemment soumises aux aléas de la conjoncture internationale. Ensuite parce que l'institution n'est pas à l'abri, il s'en faut, des fluctuations du dollar, de quelques tensions internes, voire de frictions avec d'autres institutions internationales, comme ce fut le cas tout récemment avec l'O.M.S. Il reste que l'originalité de son mandat – c'est un fonds d'intervention et non une organisation de « conseil », – comme le militantisme de ses membres, lui confèrent une place particulière dans le système des Nations unies. Chacun d'entre nous, soulignait à New-York l'un de ses responsables, lorsqu'il met en œuvre des programmes en faveur de l'enfance, a adopté la formule de George Bernard Shaw : « *Je n'ai pas d'ennemis en dessous de l'âge de dix ans.* »

CLAIRE BRISSET.

Quatre éléments d'une stratégie

Outre les décisions qui viennent d'être prises par son assemblée générale à New-York, l'UNICEF continuera d'axer ses efforts sur une stratégie qu'il a de mieux en mieux définie au cours des derniers mois : diffuser les méthodes de réhydratation par voie orale, au moyen de « sels » de fabrication simple, dont l'usage permet d'éviter de nombreux décès de jeunes enfants par déshydratation ; mettre en œuvre la vaccination universelle des enfants contre six maladies ; promouvoir l'allaitement au sein ; diffuser des fiches de croissance permettant aux mères et aux travailleurs sanitaires de détecter précocément la malnutrition.

A ces quatre éléments, qui s'intègrent dans une politique où les aménagements d'hydraulique et d'assainissement jouent un rôle central, l'organisation ajoute l'encouragement à l'espacement des naissances et à la mise en œuvre de politiques alimentaires axées sur l'autosuffisance et non sur les distributions de vivres, que l'UNICEF souhaite réserver aux situations d'urgence.

L'ensemble constitue ou renforce les éléments de base de la stratégie des soins de santé primaires que l'institution, en liaison avec l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), met en œuvre dans 107 pays du tiers-monde. L'institution prend aussi sa part dans les politiques éducatives des pays avec lesquels elle coopère et se propose de mettre en œuvre, sur ce point, un programme en commun avec l'UNESCO.

Enfin, l'UNICEF continuera de prendre en charge des programmes d'aide d'urgence lors des désastres naturels et des guerres, pour laquelle l'organisation alimente un fonds « ad hoc » et dispose d'un service spécialisé. Ce mécanisme a permis, en 1982, d'agir dans les délais les plus brefs en particulier au Liban, au Tchad, au Yémen et en Afrique de l'Ouest lors de l'expulsion des étrangers hors du Nigéria.

C. B.

Économie

LA « TABLE RONDE » POUR L'EMPLOI DES JEUNES

Les partenaires sociaux ouvriront « très rapidement » une négociation paritaire

Consacrée à l'insertion et à la formation des jeunes de seize à vingt-cinq ans, la « table ronde » présidée par M. Pierre Mauroy, le 20 mai à Matignon, a permis de dégager des convergences entre les partenaires sociaux invités.

A l'issue d'une matinée de discussions, les organisations patronales (C.N.P.F. et C.G.P.M.E.) et syndicales (C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.C. et F.O.) ont accepté de se retrouver *« très rapidement »* pour engager des négociations. La C.G.C. s'est montrée plus sceptique, M. Marchelli déclarant à la sortie que la « table ronde » *« n'avait pour but que de redorer le blason du premier ministre »*. Les négociations porteraient sur le « plan 16-25 ans » et permettraient de définir, plus particulièrement, un nouveau contrat-type de travail pour la formation en alternance. Les uns et les autres ont insisté sur l'importance qu'ils accordaient à cette nouvelle étape dans la politique contractuelle, escomptant bien parvenir à un accord.

Cet accord s'intégrerait donc dans l'ensemble du dispositif préparé par M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, et qui fait l'objet du projet de loi adopté par le conseil des ministres le 13 avril.

De son côté, le premier ministre, entouré des représentants des sept ministères intéressés, s'est félicité de cette « mobilisation » et a assuré que le gouvernement respectera la volonté contractuelle des partenaires sociaux. Il a ajouté, dans le communiqué final, qu'il examinera *« avec eux les modalités de financement, en tenant compte de la nécessité d'améliorer la compétitivité de l'économie »*.

M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a voulu voir, dans cet engagement du premier ministre, une réponse aux inquiétudes qu'il n'a cessé de formuler à propos du projet de loi sur la formation continue (voir *le Monde* des 12 et 20 mai). *« Le gouvernement a réaffirmé la priorité de la politique contractuelle »*, a-t-il déclaré.

« Une première lueur »

Le vice-président du C.N.P.F. s'est, par ailleurs, félicité de voir *« heureusement toutes les opinions, malgré leurs divergences, être capables de converger quand il s'agit de l'emploi des jeunes »*. Observant que les objectifs du plan 16-25 ans sont ambitieux, et par conséquent difficiles à atteindre, il a cependant affirmé que les entreprises étaient disposées à l'effort.

Pour sa part, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., s'est montré optimiste en soulignant que la perspective de négociations pour un accord contractuel représentait *« enfin une lueur, la première après le plan de rigueur ». « Il revient aux syndicats et aux patrons de prendre leurs responsabilités dans une réforme de l'apprentissage, même si l'Etat a un rôle à jouer pour le financement »*, a-t-il ajouté.

Par la voix de M. Lomet, la C.G.T. a fait connaître son appréciation *« extrêmement positive des propositions gouvernementales »* et indiqué qu'elle participerait à la négociation avec *« la volonté de défendre les droits des jeunes »*.

Quand à la C.G.P.M.E., plus prudente, elle a fait savoir que la formation en alternance ne devait ni servir de substitut à une éducation nationale *« défaillante »*, ni devenir une *« garderie ». « Nous sommes prêts à la négociation sans préalable,* devait dire M. Gilson, *mais pas sous la tutelle du gouvernement, qui devra respecter les accords contractuels. »*

Un objectif de huit cent mille jeunes

Dans sa déclaration liminaire, M. Pierre Mauroy était revenu sur les raisons qui militent en faveur de la priorité absolue donnée à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes. Les mutations technologiques imposent une continuelle adaptation au milieu du travail et, d'autre part, la lutte contre le chômage oblige à utiliser tous les moyens disponibles. D'autant que, a précisé le premier ministre, *« nous ne pouvons indéfiniment prolonger la politique des départs en préretraite : l'équilibre des comptes sociaux n'y résisterait pas »*.

Le programme pour les 16-25 ans devrait permettre, au cours de 1983, à 670 000 jeunes de bénéficier d'une aide à l'emploi ou à la formation, l'objectif étant de 800 000 entre septembre 1983 et septembre 1984, dont 200 000 sous forme de contrats emploi-formation.

L'Etat, a-t-il enfin annoncé, fournira *« l'effort financier supplémentaire éventuellement nécessaire »* qui sera examiné dans le budget de 1984.

ALAIN LEBAUBE.

CHOMAGE TECHNIQUE A AULNAY ET CHEZ TALBOT-POISSY

Citroën a annoncé, le 20 mai, deux journées de chômage technique à l'usine d'Aulnay, les 2 et 3 juin. Quatre mille cinq cents des six mille six cents ouvriers seraient touchés par cette mesure motivée *par des « raisons techniques »* — des retards dans l'approvisionnement en pièces détachées, selon la direction.

La direction de Talbot-Poissy, a, elle aussi, décidé sept nouvelles journées de chômage technique, les 2, 3, 6, 16, 17, 23 et 24 juin. La direction de l'usine a également annoncé l'arrêt prochain de la chaîne des Tagora et l'abandon de certaines activités (fabrication de boîtes de vitesse, chromage, polissage et cadmiage). La 205, actuellement construite à Mulhouse, pourrait en revanche être fabriquée en partie à Poissy dès la fin de cette année.

F.O. a immédiatement demandé des éclaircissements à la direction, et la C.G.T., dans un communiqué, dénonce le « sabotage de cette usine » par la direction de P.S.A., qui oriente ses objectifs vers la disparition de la marque Talbot. *« La C.G.T. ne laissera pas faire ce coup bas à l'industrie automobile »*, conclut le communiqué.

● **Le nombre des défaillances d'entreprises**, en avril, s'est élevé à 1 601, en données corrigées des variations saisonnières, contre 1 281 en mars (+ 24,98 %) et contre 1 686 en avril 1981 (— 5,04 %). Ces chiffres, selon l'INSEE, *« montrent que le délai moyen de publication des jugements excède actuellement largement deux mois »*, le retard des mois précédents ne s'étant pas résorbé. *« Aucune évolution significative ne peut encore être dégagée. »*

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré à l'« emprunt Giscard » (*le Monde* du 21 mai), le chiffre de 18 milliards de francs correspond au cumul du paiement des intérêts depuis 1973, date du lancement de l'emprunt. En 1982, le paiement des intérêts a représenté 4,2 milliards de francs et 3,3 milliards l'année précédente.

Sécurité sociale

LA C.G.C. N'ÉLÈVE PAS D' « OBJECTIONS FONDAMENTALES » AU PROJET D'ÉCONOMIES

MM. Jean Menu et Paul Marchelli ont indiqué, le 20 mai, que la C.G.C. n'a pas élevé d' *« objections fondamentales »* au projet d'économies pour la Sécurité sociale que M. Pierre Bérégovoy leur a soumis et qui porte, ont-ils précisé, sur 3 milliards de francs, 1 milliard restant encore à trouver.

Pourtant, ont-ils ajouté, ne pas couvrir intégralement, comme aujourd'hui, les opérations à partir du K 50 *« pourrait avoir des effets pervers »*. Les personnes démunies de ressources pourraient retarder une opération pour être obligées ensuite de subir une intervention beaucoup plus coûteuse. En matière de financement de la Sécurité sociale, la C.G.C. marque sa préférence pour une fiscalisation par la T.V.A., sans rejeter la possibilité d'une *« assiette de cotisation mixte »* assise à la fois sur les salaires et la valeur ajoutée des entreprises.

De son côté, la C.F.D.T. juge *« inadmissible de réduire les remboursements »* des actes chirurgicaux par la Sécurité sociale, alors qu'a été différée *« l'application intégrale de la vignette sur le tabac et l'alcool destinée à renflouer les caisses »* de cet organisme.

Cette confédération a affirmé, le 20 mai, dans un communiqué, que cette éventuelle mesure *« n'est pas justifiée, puisque cette branche de la Sécurité sociale (assurance-maladie) s'équilibre depuis deux ans (excédent de 5 milliards fin 1982) »*. Enfin, elle estime que *« cette restriction du droit à l'accès aux soins aggravera les inégalités »*.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS — Semaine du 16 au 20 mai 1983

Le palier

POUR faire mentir le dicton boursier qui veut que deux fois sur trois le balancier penche du mauvais côté au mois de mai, cette liquidation, qui sanctionne la variation des indices boursiers entre le début et la fin du mois, a encore été gagnante pour le cinquième mois consécutif depuis le début de l'année.

En dépit d'une baisse de 1,8 % constatée au cours de ces cinq séances au palais Brongniart, où le ton est apparu beaucoup plus hésitant que durant ces dernières semaines, les actions françaises affichaient en effet un bilan positif de 0,85 % vendredi, jour de la liquidation, hissant ainsi à 126,7 l'indice de la bourse de Paris (référence fin de l'année précédente) alors que l'indice de la Compagnie des agents de change se situait à 123,8, l'écart entre ces deux baromètres du marché parisien étant — pour une fois — limité.

Un score convenable, donc, mais il faut admettre que les vendeurs (tous n'ont pas le bon motif des bénéfices réalisés à invoquer) ont commencé à resserrer les rangs durant la seconde quinzaine de mai au fur et à mesure que l'horizon s'obscurcissait à Wall Street où Henry Kaufman, qui interroge régulièrement la boule de cristal pour le compte de sa société (Salomon Brothers) — et de sa propre publicité, — a encore fait des siennes en affirmant mordicus qu'il était vain d'attendre une nouvelle baisse des taux d'intérêt au pays de l'Oncle Sam.

Une fois de plus, le « gourou » new-yorkais aura réussi son effet et la douche froide qui a aussitôt aspergé les façades du Big Board, éclaboussant ultérieurement les places internationales, dont la nôtre, laissait encore perler quelques gouttelettes en fin de semaine. De plus, à Paris, l'actualité économique n'inclinait pas les familiers de la rue Vivienne à tomber dans un optimisme béat. La confirmation du prêt de 27 milliards de francs accordé à la France a simplement permis aux analystes de repasser à l'encre le chiffre qu'ils avaient jusque-là inscrit au crayon sur la fiche consacrée à l'endettement extérieur. Simple formalité. L'annonce d'une hausse des prix de 1,4 % en avril, par contre, a très sérieusement inquiété la communauté financière où l'on ne se déclare pas vraiment convaincu par les vigoureux démentis qu'oppose M. Jacques Delors à l'idée d'un nouveau blocage des prix avancée par quelque journaliste retors.

Comme « les trains qui arrivent à l'heure » n'intéressent pas la presse, c'est bien connu, celle-ci a mis l'accent sur l'impossibilité dans laquelle se trouverait la Rue de Rivoli de contenir dans la limite de 8 % l'inflation en France cette année, alors que les gazettes financières émettaient quelques sérieux doutes sur la persistance à attendre du net redressement de l'équilibre commercial extérieur de la France constaté pour ce même mois d'avril.

Leurs lecteurs en ont tiré quelques enseignements, et s'il est encore trop tôt pour dire si une réaction ordonnée se fait jour sous les lambris, de nombreux observateurs pensent que le marché est actuellement à un palier. *« Le niveau d'activité est rassurant pour l'instant »*, estime un professionnel, faisant valoir les 200 millions de francs traités chaque jour en moyenne depuis le début de l'année sur les valeurs françaises, *« mais la sélectivité se précise au fil des séances »*, explique-t-il.

Tous les secteurs ont maintenant été passés au peigne fin et si les valeurs de sociétés ancrées à l'étranger doivent continuer à tirer mathématiquement profit d'un dollar qui a culminé à 7,44 F en milieu de semaine (à ce niveau, le « billet vert » a effectué un bond extraordinaire de 85 % par rapport à juillet 1980 lorsqu'il valait aux environs de 4 F), les autres compartiments devraient continuer *à refléter* l'hésitation des investisseurs.

Traditionnellement, le mois de juin marque *« la période des coupons »* correspondant aux dividendes encaissés par les actionnaires et dont une partie, plus ou moins importante selon la conjoncture et la concurrence des autres instruments de placement, est réinvestie en bourse. Cette année, le mouvement va se poursuivre, mais il sera sans doute inférieur aux 10,52 milliards de francs de dividendes net encaissés en 1982 (contre un peu plus de 12 milliards l'année précédente), ne serait-ce qu'en raison de la limitation légale imposée en 1982-1983 et de la décision déjà annoncée par plusieurs sociétés, et non des moindres (Michelin, par exemple), de ne pas rémunérer leurs actionnaires.

Le mois de juin risque de constituer une lourde échéance pour le contribuable (versement de l'impôt sur les grandes fortunes, emprunt obligatoire de 10 % et deuxième acompte provisionnel majoré de 15 % au titre de la contribution de 1 % pour le financement de la Sécurité sociale). De plus, les augmentations de capital qui avaient marqué le pas après un démarrage en flèche en début d'année vont reprendre avant l'été à un rythme accéléré (on table sur environ 2 milliards de francs), un élément qui pourrait également contribuer à assécher le marché parisien.

SERGE MARTI.

Le compte d'épargne en actions a son décret

Décidément, on a mis les bouchées doubles au Trésor ! Après plusieurs semaines d'attente, le *Journal officiel* a publié le 3 mai dernier une demi-douzaine de décrets concernant la *« loi Delors »* sur le développement des investissements et la protection de l'épargne. Quinze jours plus tard, les fidèles lecteurs de cette aride gazette prenaient connaissance, mardi 17 mai, du décret d'application sur le fameux compte d'épargne en actions (C.E.A.) destiné à prendre le relais de l'ancien système des *« 5 000 F Monory »*.

Dans ce décret qui sera bientôt complété par une circulaire fiscale, il est notamment précisé que le C.E.A. (lequel permet de bénéficier depuis le 1er janvier 1983 d'un crédit d'impôt égal à 25 % des achats d'actions effectués auprès d'un intermédiaire financier dans la limite de 7 000 F pour un célibataire et de 14 000 F pour un couple), autorise les virements de valeurs entre les comptes-titres existants et le compte d'épargne en actions, sans perdre l'avantage fiscal attaché à ce dernier.

Cette possibilité, qui n'existait pas jusqu'à présent, permet à un particulier qui aurait acheté au cours d'une année des actions pour un montant supérieur aux plafonds *(7 000 F ou 14 000 F selon les cas)* d'utiliser les années suivantes cet excédent sur son C.E.A. et de bénéficier de la réduction d'impôt correspondante.

Prenons un exemple : un contribuable marié qui convertit une part d'héritage en achat d'actions à hauteur de 24 000 F en 1983. Il met à profit cet achat pour inaugurer un C.E.A. ce qui lui ouvre le droit à un crédit d'impôt de 3 500 F pour la même année (soit 25 % de crédit d'impôt sur 14 000 F) et de 2 500 F en 1984 (soit un crédit d'impôt de 25 % sur la différence de 10 000 F entre le montant initial de 24 000 F et les 14 000 F). En 1984, il lui suffira d'acheter 4 000 F d'actions supplémentaires pour obtenir une nouvelle déduction de 3 500 F.

Par ailleurs, les contribuables qui ont acheté des actions depuis le début de l'année 1983, date d'entrée en vigueur du C.E.A., sans avoir ouvert de compte jusqu'ici, peuvent transférer ces mêmes titres sur un C.E.A. et bénéficier de l'avantage fiscal.

Peu à peu, le nouveau système se met en place, levant au passage un certain nombre d'appréhensions initiales dues autant à la réticence qu'inspire généralement tout nouveau produit financier qu'aux complications — réelles ou supposées du nouveau système — par rapport aux « 5 000 F Monory ». Le C.E.A. sera-t-il un succès ? Il est encore trop tôt pour répondre à cette question mais d'après des pointages effectués dans certains établissements et extrapolés à l'ensemble du système bancaire, le nombre de C.E.A. ouverts depuis *janvier 1983* — à un rythme beaucoup plus rapide depuis quelques semaines — avoisine à présent les 150 000 à 200 000 comptes.

S. M.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 13 mai	Cours 20 mai
Or fin (kilo en barre) ...	103 800	106 200
— (kilo en lingot) ..	103 950	104 950
Pièce française (20 fr.) .	700	698
Pièce française (10 fr.) .	400	410
Pièce suisse (20 fr.) ...	695	678
Pièce latine (20 fr.)	649	650
● Pièce tunisienne (20 fr.)	601	615
Souverain	824	811
Souverain Elizabeth II ..	799	805
● Demi-souverain	375	390
Pièce de 20 dollars	3 880	3 905
— 10 dollars	1 970	1 972
● — 5 dollars	1 095	1 095
— 50 pesos	4 385	4 380
● — 20 marks	770	780
— 10 florins	700	681
● — 5 roubles ...	698	420

La DAFSA sera introduite le 2 juin prochain sur le second marché au prix de 200 F

Une demi-douzaine d'entreprises françaises sont « dans le tuyau », selon l'expression des professionnels, pour être introduites au cours des prochaines semaines sur le second marché à la Bourse de Paris (et sans doute à celle de Lyon), mais la DAFSA est la première à faire officiellement acte de candidature.

Le 2 juin prochain, 29 000 titres de cette société bien connue des milieux financiers en raison de ses nombreuses activités (collecte, traitement et diffusion d'informations économiques, financières, *commerciales et industrielles*), soit 11,4 % du capital de 25,4 millions de francs du groupe DAFSA-KOMPASS feront en effet leur apparition sur le second marché de la Bourse de Paris sur la base d'un cours minimum de 200 F. L'opération est confiée à un groupement d'introduction et de placement regroupant les principaux actionnaires (banques, compagnies d'assurances), tandis qu'un groupement de liquidité composé de la charge d'agent de change FERRI-GERME et de la société privée de gestion *et de conseil* (P.G.C.) sera chargée d'animer le marché de ce nouveau titre, dont la capitalisation boursière devrait avoisiner une cinquantaine de millions de francs.

Créée en 1959, la DAFSA a absorbé dix ans plus tard la Société d'éditions économiques et financières (SEF) avant d'opérer en 1981 un rapprochement avec la SNEI, éditeur de l'annuaire *Kompass*, qui recense 70 000 entreprises. Une possibilité d'interconnexion est depuis peu offerte avec *les onze éditions européennes du Kompass*, qui regroupent au total des renseignements sur 250 000 sociétés.

Dotée d'effectifs légèrement supérieurs à 400 personnes (dont 160 cadres), la DAFSA a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 150 millions de francs, possède sans doute la plus importante banque de données française depuis la mise en place du système AXESS au milieu de l'année 1982. — S. M.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	16 mai	17 mai	18 mai	19 mai	20 mai
Terme	300 059 929	259 132 731	312 651 704	324 101 573	426 615 221
Comptant					
R. et obl. .	657 474 462	720 792 500	924 680 587	744 863 128	849 827 090
Actions ..	219 091 104	152 053 244	173 082 972	144 161 128	151 475 288
Total	1 176 625 495	1 131 978 475	1 410 415 263	1 213 125 829	1 427 917 599

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)

	16 mai	17 mai	18 mai	19 mai	20 mai
Franç. ..	125,8	125,1	125,3	124,9	
Étrang. .	136,4	134,7	134,4	133,9	

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 31 décembre 1982)	16 mai	17 mai	18 mai	19 mai	20 mai
Tendance .	129,2	128,1	128	128	126,7

(base 100, 31 décembre 1982)	16 mai	17 mai	18 mai	19 mai	20 mai
Indice gén.	126,1	124,5	124,6	124,7	123,8

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En baisse

Les conséquences à attendre de la forte hausse de la masse monétaire, confirmée par les dernières statistiques et les perspectives de coup d'arrêt à la baisse des taux d'intérêt qui en découlent, ont pesé toute la semaine sur Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles se situait, vendredi, à 1 190,01 contre 1 218,74 la semaine précédente. La communauté financière a également été impressionnée par une vente importante (aux environs de 100 millions de dollars) effectuée par Merrill Lynch pour le compte de l'un de ses clients.

	Cours 13 mai	Cours 20 mai
Alcoa	35 1/2	35
A.T.T.	67 1/2	65 3/4
Boeing	37 3/8	36 3/4
Chase Man. Bank ..	60 1/2	57
Du Pont de Nem ..	46 3/4	45 3/8
Eastman Kodak	74 1/8	74 3/8
Exxon	34 1/8	33 1/2
Ford	51 1/4	48 7/8
General Electric ...	109 7/8	105 3/8
General Foods	43 1/4	44 1/8
General Motors ...	69 1/2	65 3/8
Goodyear	33 1/2	32 3/4
I.B.M.	116 1/2	111 1/4
I.T.T.	39 7/8	39
Mobil Oil	30 3/4	29 3/4
Pfizer	83 3/8	79 3/8
Schlumberger	46 3/8	46 3/4
Texaco	35	34 3/8
U.A.L. Inc.	36 3/4	34 3/4
Union Carbide	65	68 5/8
U.S. Steel	24 7/8	24 7/8
Westinghouse	47 3/4	47
Xerox Corp	45 3/4	45 1/8

LONDRES

Reprise

Après un démarrage très calme, reflétant les incertitudes que suscitent les prochaines échéances électorales, la Bourse s'est reprise sous l'effet d'une demande concentrée, notamment sur P. and O. (ex-Peninsular and Oriental). Cette dernière fait l'objet de rumeurs selon lesquelles le conglomérat Trafalgar House aurait l'intention de lancer prochainement une O.P.A. sur P. and O. première compagnie maritime britannique.

Indices F.T. : industrielles, 695,2 contre 671,7 ; mines d'or, 665,5 contre 670,4 ; fonds d'Etat, 80,57 contre 80,69.

	Cours 13 mai	Cours 20 mai
Beecham	365	388
Bowater	190	184
Brit. Petroleum ...	368	380
Charter	246	260
Courtaulds	96	95
De Beers (*)	9,35	9,17
Dunlop	53	68
Free State Ged①d .	50 3/4	50
Glaxo	840	865
Gt. Univ. Stores ...	551	550
Imp. Chemical	446	470
Shell	486	504
Unilever	755	700
Vickers	117	120
War Loan	34 1/2	34 1/2

(*) En dollars.

TOKYO

Recul

Les investisseurs étrangers se sont un peu retirés du marché en raison du recul de Wall Street, et l'absence de cet élément de soutien important pour la cote a fait défaut aux actions nippones. L'indice Nikkeï Dow-Jones est repassé sous la barre de 8 600 yens pour s'établir à 8 561,45 yens, en baisse de 65,66 yens pour l'ensemble de la semaine, tandis que l'indice général cédait 0,99 point, à 631,74.

	Cours 13 mai	Cours 20 mai
Akaï	516	555
Bridgestone	500	505
Canon	1 330	1 370
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	833	837
Matsushita Electric .	1 430	1 460
Mitsubishi Heavy...	226	214
Sony Corp	3 660	3 610
Toyota Motors	1 150	1 140

FRANCFORT

Léger mieux

Profitant de la récente baisse des cours pour procéder à quelques achats, la *clientèle domestique et allemande* a fait remonter la cote, permettant à l'indice de la Commerzbank de s'établir vendredi à 932,2 contre 931,3 la semaine précédente.

	Cours 13 mai	Cours 20 mai
A.E.G.	75,90	76
B.A.S.F.	144	146,10
Bayer	137,20	137,90
Commerzbank	175,20	174,80
Deutschebank	332	327
Hoechst	143,60	143,90
Karstadt	264	268
Mannesmann	164	162,60
Siemens	337	336,80
Volkswagen	175	174

● **Les avoirs officiels de change de la France s'élevaient, à la fin du mois d'avril, à 372,49 milliards de francs, soit une augmentation de 21,3 milliards de francs par rapport au mois précédent.**

Les avoirs se répartissaient comme suit : 247,1 milliards de francs d'avoirs en or, 67,9 milliards d'avoirs en ECU, 1,1 milliard d'avoirs au FECOM, 43,9 milliards de devises, 12,3 milliards de créances sur le F.M.I.

L'euromarché

Derrière le paravent de la C.E.E.

La France est-elle en train de tirer ses dernières cartouches avant un éventuel recours au F.M.I. ? L'emprunt équivalant à 4 milliards d'ECU qu'elle va obtenir auprès de la Communauté économique européenne peut le laisser supposer. En s'abritant derrière la C.E.E., la France donne l'impression qu'elle craint de s'aventurer elle-même à nouveau sur l'euromarché. Mais emprunter directement ou par le truchement d'un tiers revient quasiment au même, surtout dans l'optique des banques internationales auxquelles il faut bien s'adresser.

De toute manière, ce nouveau prêt va porter à l'équivalent d'environ 60 milliards de dollars l'endettement actuel en devises du pays, en s'ajoutant aux quelque 5 milliards de dollars levés à l'extérieur depuis le début de l'année par les emprunteurs de l'Hexagone. Ce rythme, qui représente un taux annualisé de plus de 20 milliards de dollars d'emprunt, porterait, s'il ne se ralentit pas, à plus de 70 milliards de dollars l'endettement français à la fin de 1983. A ce niveau, proche des grandes dettes latino-américaines, les créanciers devraient commencer à s'inquiéter et à s'interroger non plus tellement sur les conditions à appliquer à la France, mais sur le principe même de lui prêter davantage.

La C.E.E. se trouve confrontée à une opération extrêmement difficile. Tout d'abord le volume de 4 milliards d'ECU est très lourd, tout particulièrement si les fonds doivent être rassemblés en une seule fois. Ensuite l'entreprise comprend en elle-même une contradiction peu aisée à surmonter, dans la mesure où, bien que la ou les transactions à venir soient réalisées par la C.E.E., le produit en est exclusivement destiné à la France.

En conséquence, de nombreux prêteurs auront tendance à considérer l'emprunteur comme étant la France. Or celle-ci, au vu de son trop fort endettement extérieur, est dorénavant obligée d'acquitter une prime, tandis que la C.E.E. se doit de conserver son profil de débiteur exceptionnel capable d'attirer des euro-capitaux à partir du taux d'intérêt le plus bas possible.

La Commission européenne, qui, à Luxembourg, assume la responsabilité des emprunts de la C.E.E., de la CECA et d'Euratom, rencontrait, vendredi, à Paris, le Trésor français pour étudier avec lui le montage de l'ensemble. On sait d'ores et déjà que la quasi-totalité des fonds devront être levés en dollars des États-Unis.

En effet, le marché de l'ECU est encore beaucoup trop étroit pour fournir 4 milliards, et les représentants de la C.E.E. qui se sont engagés à ne pas perturber les marchés des capitaux des pays membres avec la présente opération ne peuvent guère espérer du deutschemark. Parallèlement, le marché suisse n'est pas particulièrement réceptif à la signature européenne. On s'est tout récemment aperçu que la C.E.E. y exhale une odeur de soufre parce que les Helvètes perçoivent derrière elle les risques français.

Cela dit, il faut tout d'abord savoir si l'utilisateur final des fonds en a un besoin tellement pressant qu'il va falloir les réunir en un seul coup. Si la réponse est positive, les solutions sont limitées, compte tenu de l'ampleur du montant de capitaux recherchés.

Le marché international des capitaux, ébranlé à cause de l'évolution à nouveau incertaine des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis, ne peut en ce moment procurer 4 milliards de dollars. Il faudra donc vraisemblablement recourir au marché des eurocrédits ou à celui des emprunts euro-obligataires à taux variable, ou encore aux deux à la fois, c'est-à-dire principalement aux aux eurobanques. Néanmoins, la Suède a fait la preuve, au travers d'une euro-émission à intérêt variable de 1,2 milliard de dollars en février dernier, que ce secteur s'est maintenant ouvert aux investisseurs institutionnels américains et autres.

Même avec l'appoint d'un placement euro-obligataire à taux variable de l'ordre du milliard de dollars qui pour les banques chef de file est une source de profit assez considérable par suite des commissions en découlant, l'eurocrédit complémentaire de 2,5 à 3 milliards de dollars aura du mal à échapper totalement aux fourches caudines que représente le taux de base bancaire américain (prime rate) généralement plus onéreux que le Libor.

C'est à ce stade que la négociation va devenir cruciale. La C.E.E. va certainement vouloir obtenir des conditions reflétant sa qualité. Celle-ci se manifesterait avec éclat si elle obtenait une marge venant s'ajouter au Libor, de 0,375 % pendant les deux premières années. Mais, pour rassembler un eurocrédit de plus de 2 milliards de dollars, l'appui des grandes banques américaines est indispensable, tout spécialement dans le cas présent. Il serait en effet regrettable de choisir une banque de l'Hexagone pour diriger une telle opération dont l'aspect français n'est pas l'atout principal. Même la toute-puissante Deutsche bank ne pourrait, dans les circonstances actuelles, mettre sur pied une entreprise de cette envergure sans l'aide des principaux établissements d'outre-Atlantique qui sont les derniers à prêter encore pour des motifs de balance des paiements.

Le choix de Chase Manhattan Citicorp ou Morgan Guaranty s'impose donc pour diriger l'eurocrédit, tout comme celui du Crédit suisse — First Boston dont la maestria s'est, il y a trois mois, avérée sans rivale avec l'émission géante pour la Suède, semble aller de soi pour gérer le placement de l'emprunt euro-obligataire concomitant à taux variable de la C.E.E.

La présence, qui paraît indispensable, des Américains a néanmoins pour corollaire d'une part l'abandon d'une marge de 0,375 % au-dessus du Libor au profit d'un plus convainquant 0,50 % et d'autre part l'adoption du prime rate comme taux de base pour une partie à déterminer du prêt, avec dans ce cas-là une marge qui ne devrait pas excéder 0,20 %.

Même si ces termes sont légèrement supérieurs à ce que la C.E.E. entend acquitter, on ne saurait trop lui conseiller la raison. Si elle estime que son honneur est en jeu en ce qui concerne les conditions, sa crédibilité l'est encore davantage en ce qui concerne la réussite de son opération. Or celle-là ne peut être assurée qu'à partir d'une proposition suffisamment alléchante pour que l'ensemble des eurobanques de dimensions modestes abandonnent leurs réserves actuelles à l'égard des transactions de ce type.

Enfin, la question de l'échéance devra elle aussi être résolue. La durée de six ans avancée jusqu'ici paraît bizarre et en tout cas mal adaptée au marché des eurocrédits qui préfère des échéances soit de cinq ans, soit carrément de sept ou huit ans.

Un pari sur les élections anglaises

Il est peu banal de voir un emprunteur tirer parti d'élections législatives anticipées. C'est cependant ce que le Crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises (C.E.P.M.E.) est en train de réaliser, trois semaines avant le scrutin du 9 juin en Grande-Bretagne par le canal d'une euro-émission sur douze ans de 30 millions de livres sterling. Celle-ci, dotée d'un taux d'intérêt fixe de 11,25 % par an, pourra pendant les cinq premières années être convertie en obligations libellées en dollars sur la base d'un taux variable qui sera celui du Libor à six mois et d'un taux de change fixe de 1,55 dollar pour une livre.

Le tout est assez paradoxalement garanti par la République française, qui paraît ainsi reconnaître implicitement qu'une victoire travailliste au Royaume-Uni aurait pour effet d'entraîner une forte baisse de la devise britannique puisqu'une grande partie de l'intérêt de l'opération est de prémunir les investisseurs anglais contre toute éventualité de ce genre et contre l'instauration d'un contrôle des changes en cas de victoire du Labour.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Un dollar plus fort que jamais

Rien ne peut y faire, ni les déclarations furieuses des Européens ni celles, faussement navrées, des Américains : le dollar reste fort sur les marchés des changes et il l'est même plus que jamais. Cette semaine, il a même battu tous ses records à Paris, frôlant 7,44 F. A Francfort, en dépit des interventions de la Bundesbank désormais plus modérées, puisque les interventions massives des semaines précédentes n'ont servi à rien, le dollar s'est élevé au-dessus de 2,47 DM.

Les coupables ? Les taux d'intérêt sans doute, dont le niveau plus élevé aux États-Unis attire les capitaux du monde entier, et, au-delà de ces taux, le déficit budgétaire américain, dont le gonflement oblige le Trésor à emprunter chaque jour davantage pour combler le trou. Ces emprunts, certes, pèsent sur le marché, du moins en théorie, puisque de toute part l'afflux des capitaux précédemment évoqué permet de satisfaire, et au-delà, les demandes du Trésor. Il y a donc une bonne part de psychologie dans la crainte d'une hausse des taux aux Etats-Unis.

M. Volker, le président de la Reserve fédérale, a remis en cause cette relation taux-dollar, en se demandant si la force de la monnaie américaine était totalement liée au niveau élevé du loyer de l'argent aux Etats-Unis. Il en a conclu qu'à son avis le cours du dollar n'est pas trop élevé actuellement. Naturellement, les marchés des changes se sont emparés immédiatement de ces propos et le *« billet vert »* s'en est trouvé *« dopé »* d'autant. Il n'en avait, certes, pas besoin, mais l'effet a été immédiat.

Ajoutons que, dans la situation actuelle, tout concourt à la fermeté de la monnaie américaine. Si la guerre se rallume au Moyen-Orient, la tention monte entre le Liban, Israël et la Syrie, quel sera le refuge des capitaux internationaux ? Le dollar ! Un nouvel accès de fièvre en Pologne ? Le mark baissera au profit, toujours, du dollar. Jusqu'au jour où ce dernier finira par baisser. Mais quand ?

Pour l'instant, rien n'apparaît à l'horizon, mais soyons sûr d'une chose : le phénomène se produira au moment où on s'y attendra le moins, prenant tout le monde à contre-pied, comme d'habitude.

De cette montée du dollar, le franc français n'a pas souffert, du moins vis-à-vis des autres monnaies du Système monétaire européen. L'octroi officiel d'un emprunt communautaire de 27 milliards de francs remplit les caisses de la France pour un certain nombre de mois ; ce qui a fait fléchir le taux de l'eurofranc au-dessous de 16 %. Quant au mark, son cours à Paris est redescendu au-dessous de 3,01 F.

Une question agite pourtant les milieux financiers. Dans les 60 milliards de francs de rentrées de devises de la Banque de France, combien sont constituées d'eurofrancs empruntés par la Banque peu avant, pendant et un peu après la dévaluation ? Un nombre appréciable paraît-il.

Par ailleurs, la commission européenne a publié mercredi les nouveaux cours pivots des monnaies européennes en ECU résultant de la prise en compte pour le calcul de l'ECU de la valeur de la livre sterling sur les marchés des changes le 13 mai.

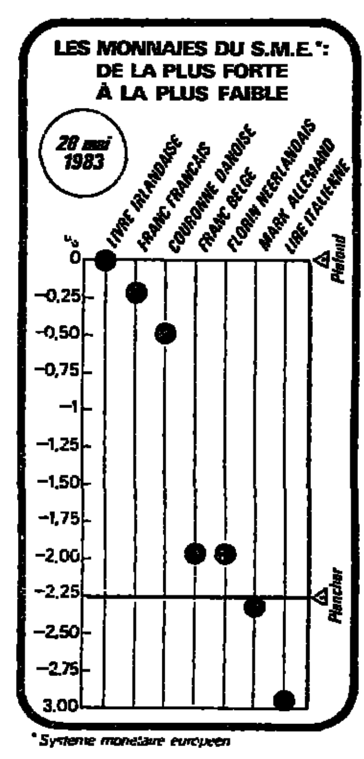
Cette modification technique ne change pas les cours pivots bilatéraux entre les monnaies du S.M.E. tels qu'ils avaient été définis après le réaménagement des parités le 21 mars dernier.

Voici les nouveaux cours pivots exprimés en monnaies nationales. 1 ECU équivaut à :

44,9008 francs belges
2,24184 deutschemarks
2,52595 florins
8,14104 couronnes danoises
6,87456 francs français
1403,49 lires italiennes
0,725690 livre néerlandaise
0,587087 livre sterling

(Cours pivot fictif puisque la livre sterling est une monnaie flottante.)

FRANÇOIS RENARD.



* Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 16 AU 20 MAI

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,5575	—	13,4544	48,2392	40,4040	2,0242	35,9453	0,0680
	1,5670	—	13,5961	49,4315	40,9332	2,0496	36,3636	0,0686
Paris	11,5761	7,4325	—	358,53	300,30	15,0455	267,16	5,0552
	11,5252	7,3550	—	363,56	301,06	15,0748	267,45	5,0471
Zurich	3,2286	2,0730	27,8910	—	83,7575	4,1963	74,5147	1,4099
	3,1700	2,0230	27,5050	—	82,8080	4,1463	73,5636	1,3882
Francfort ...	3,8548	2,4750	33,2996	119,39	—	5,0101	88,9647	1,6833
	3,8281	2,4430	33,2154	120,76	—	5,0071	88,8363	1,6764
Bruxelles ...	76,9405	49,4000	6,6464	23,8301	19,9595	—	17,7570	3,3599
	76,4539	48,7900	6,6335	24,1176	19,9713	—	17,7418	3,3480
Amsterdam ..	4,3329	2,7820	37,4302	134,20	112,40	5,6315	—	1,8921
	4,3092	2,7500	37,3895	135,93	112,56	5,6364	—	1,8871
Milan	2289,91	1470,25	197,81	709,23	594,04	29,7621	528,48	—
	2283,51	1457,25	198,12	720,34	596,50	29,8678	529,90	—
Tokyo	364,06	233,75	31,4497	112,75	94,4444	4,7317	84,0222	0,1589
	363,38	231,90	31,5295	114,63	94,9242	4,7530	84,3272	0,1591

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 20 mai, 3,1796 F contre 3,1717 F le vendredi 13 mai.

Les matières premières

Hausse de l'aluminium, du sucre et du cacao

Tension internationale persistante au Moyen-Orient, incertitude sur l'évolution des taux d'intérêt aux Etats-Unis, reprise économique qui ne s'emballe pas, tels sont les différents facteurs ayant exercé une influence sensible sur les places commerciales.

Depuis le commencement de l'année, les cours de certains métaux ont sensiblement progressé. C'est le cas de l'aluminium qui enregistre un gain de près de 60 %, et, dans une moindre mesure, de l'argent, du cuivre, et même du nickel.

MÉTAUX. — *Le cuivre a consolidé son avance précédente au Metal Exchange de Londres, soutenu par l'évolution de la situation sociale au Chili, second producteur mondial. En revanche, les stocks britanniques de métal atteignent leur niveau record depuis quatre ans et demi pour atteindre 320 950 tonnes (+ 1 800 tonnes).*

Stabilité des cours du zinc à Londres. Plusieurs producteurs européens et canadiens viennent de relever le prix de leur métal en le portant de 750 à 780 dollars la tonne. Une part de la baisse des prix décidée en février dernier a été en partie annulée (prix ramené alors de 800 dollars à 750 dollars la tonne). La situation statistique de ce métal paraît en voie d'amélioration. Une grève pourrait être déclenchée chez un important producteur canadien.

Nouvelle progression des cours de l'aluminium à Londres. Depuis le commencement de l'année, la hausse approche 60 %. Un accord de troc aurait été conclu entre un important producteur canadien et la Chine, relatif à la vente à ce pays de 200 000 tonnes de métal.

La hausse se poursuit sans discontinuer sur l'argent. En l'espace de cinq mois, les cours se sont revalorisés de 25 %.

Le nickel se maintient à ses niveaux précédents. La demande mondiale ne donne aucun signe manifeste d'amélioration. Les stocks se sont réduits chez deux importants producteurs. Dans l'attente de la décision que doit prendre prochainement la Commission de la C.E.E. au sujet des ventes de métal soviétique et cubain, effectuées à des prix bradés, ces deux pays ont arrêté leurs exportations de métal.

Effritement des cours de l'étain sur les différents marchés. Le directeur du stock régulateur limite ses achats d'intervention. Durant les quatre premiers mois de l'année, les exportations malaises de métal ont augmenté.

DENRÉES. — *Nouvelle avance des cours du sucre sur l'ensemble des marchés, qui retrouvent leur niveau le plus élevé depuis treize mois. Cuba et l'Afrique du Sud ne seraient pas en mesure de remplir leurs obligations de livraisons au Japon, en raison de récoltes inférieures aux prévisions. La récolte européenne de betteraves est évaluée à 12 millions de tonnes, soit 25 % de moins que la précédente en raison de mauvaises conditions atmosphériques.*

Reprise sensible des cours du cacao sur tous les marchés. La perspective de récoltes moins abondantes favorise ainsi l'ascension des prix. Au Brésil, la récolte temporao *sera décevante. La récolte principale du Ghana n'est plus estimée qu'à 80 000 tonnes pour la saison 1983-1984 au lieu de 200 000 tonnes. Les stocks mondiaux restent importants.*

LES COURS DU 20 MAI 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 143,50 (1 147,50) ; à trois mois, 1 171,50 (1 176,50) ; étain comptant, 8 594 (8 630) ; à trois mois, 8 731 (8 716) ; plomb, 278,50 (279,50) ; zinc, 477 (476,50) ; aluminium, 962 (934,50) ; nickel, 3 220 (3 320) ; argent (en pence par once troy), 848,50 (834,50). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 80 (78,90) ; argent (en dollars par once), 13,30 (13) ; platine (en dollars par once), 445,40 (449) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (66,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 310-325 (315-335). — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 30,76 (30,71).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 75,20 (73,10) ; octobre, 76,60 (74). — **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), août, inch. (450) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, white grade C, inch. (400). — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, inch. (43,85).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 752-765 (760-780). — **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 237-238 (243-244).

DENRÉES. — **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 2 029 (1 885) ; septembre, 2 063 (1 915) ; sucre, juillet, 10,04 (9,13) ; septembre, 10,43 (9,48) ; café, juillet, 129,43 (124,74) ; septembre, 126,99 (122,97). — **Londres** (en livres par tonne) : sucre, août, 161,50 (149,25) ; octobre, 171,75 (158,75) ; café, juillet, 1 682 (1 660) ; septembre, 1 652 (1 587) ; cacao, juillet, 1 411 (1 303) ; septembre, 1 432 (1 316). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao, juillet, 1 600 (1 525) ; septembre, 1 679 (1 565) ; café, juillet, 1 925 (1 920) ; septembre, 1 930 (1 903) ; sucre (en francs par tonne), juillet, 2 110 (1 930) ; août, 2 144 (1 927) : tourteaux de soja. — **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 181,40 (183,80) ; août, 182,30 (185,54). — **Londres** (en livres par tonne), juin, 142,80 (141,40) ; août, 141,70 (141,20).

CÉRÉALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 351 1/2 (353 1/4) ; septembre, 361 1/4 (363) ; maïs, juillet, inch. (304) ; septembre, 293 (296 1/4).

INDICES. — Moody's, 1 062,30 (1 054,70) ; Reuter, 1 816,70 (1 800,20).

Marché monétaire et obligataire

Une amère déception

A moins d'un coup de théâtre, assez peu vraisemblable à l'heure actuelle, qui provoquerait une baisse du taux aux États-Unis, et serait fort bien accueillie par les chefs d'État réunis à Williamsburg, le loyer de l'argent ne devrait pas fléchir aux États-Unis dans l'immédiat. Les milieux financiers d'outre-Atlantique, presque unanimes la veille de l'Ascension à prévoir une réduction imminente du taux d'escompte de la Réserve fédérale des États-Unis (FED) ne s'y attendent plus, du moins dans l'immédiat.

L'annonce, vendredi soir, d'une nouvelle et forte augmentation de la masse monétaire, n'a pu que les confirmer dans leur conviction. Pendant la période hebdomadaire se terminant le 11 mai, M1 (billets en circulation plus comptes bancaires à vue) a progressé de 7 milliards de dollars, une augmentation beaucoup plus forte que prévue. Les statistiques de la semaine précédente ont été révisées en hausse : 4,6 milliards d'accroissement au lieu de 4,2 milliards annoncés. Or ce dernier chiffre était paru assez inquiétant pour tuer dans l'œuf les espoirs d'un abaissement prochain des taux. Tout laisse penser que le FED ne sera guère enclin à prendre davantage d'initiatives, se bornant à empêcher le loyer de l'argent de monter, ce qui n'est déjà pas si mal.

En outre, l'« oracle » de Wall Street, l'expert new-yorkais Henry Kaufman, a cru bon, le dimanche 15 mai, de prophétiser que le reflux de ce loyer était virtuellement terminé. *« La baisse du taux que nous pouvions espérer dans les circonstances présentes est devenue réalité pour sa plus grande part. »* Selon lui, pour que la baisse reprenne, il faudrait un nouveau changement des conditions économiques, sous la forme d'une nouvelle décélération de l'activité économique, c'est-à-dire l'échec de la reprise. Or celle-ci paraît bien lancée, et la tension du taux ne fera, simplement, que la rendre moins vigoureuse. Conclusion : les taux ne sont pas près de baisser.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'eurodollar à six mois soit repassé au-dessus de 9 %, gagnant plus d'un quart de point. Tout cela ne fait pas l'affaire des Européens, notamment l'Allemagne, où l'ampleur de l'écart de taux avec les États-Unis draine les capitaux hors du pays. De plus, les emprunteurs internationaux ont avantage à venir lever des capitaux en R.F.A., où les conditions sont intéressantes, ce qui provoque des sorties de marks et des ventes sur cette devise, contribuant ainsi à son affaiblissement sur les marchés des changes. La conséquence de tout cela est une hausse lente des taux outre-Rhin, ce qui ne laisse pas d'inquiéter le voisin français. La Banque de France, pour l'instant, maintient les taux quotidiens entre 12 1/4 et 12 1/2 %.

Un marché toujours très mou

Le marché obligataire souffre toujours d'un certain engorgement. L'incertitude continue à régner sur les rendements et, à Paris, on relève avec inquiétude un début de tension en Allemagne où, pour les émissions à dix ans d'échéance, les taux sont passés de 7,95 % à 8,05 %. Cette tension se nourrit de celle qui se manifeste aux États-Unis, comme il a été indiqué précédemment.

Par ailleurs, les souscriptions ont été fortes au premier trimestre de 1983 et le marché continue à être sollicité. Enfin, et le phénomène sera intéressant à étudier, il est très possible, et même probable, que beaucoup de contribuables acquitteront leur prélèvement temporaire de 10 % en tirant sur leur épargne, soit en vendant des titres (actions ou obligations), soit en s'abstenant de souscrire.

Sur le marché secondaire, les rendements n'ont guère varié. En fin de semaine, les taux de rendement, tels qu'ils sont communiqués par Paribas s'établissaient ainsi : 13,78 % (contre 13,88 %) pour les emprunts d'État à plus de sept ans, 13,64 % (contre 13,77 %) pour ceux à moins de sept ans, 14,60 % (inchangé) pour les emprunts du secteur public et 15,30 % (sans grand changement) pour ceux du secteur privé.

Sur le marché primaire, le calendrier est assez chargé. Après les P.T.T. et le Crédit agricole, c'est la SAPAR, « sous-marin » d'E.D.F., qui va appeler 2 milliards de francs en deux tranches, l'une à 14,80 %, en baisse de 0,10 % sur les conditions précédentes, l'une à taux variable (T.M.O. « sec »). Se joignent à elle la Compagnie bancaire (1,5 milliard de francs à huit ans et 15 %), la Banque française de l'agriculture (200 millions de francs à 15 %), la Caisse foncière de crédit (150 millions de francs à 15 %), et France H.L.M. (100 millions de francs à douze ans et 15,30 %). Pour la semaine d'après, on attend le Crédit foncier de France, peut-être pour 3 milliards de francs.

F.R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'incinération de la dioxine ne pose pas de problème technique

affirme la société Hoffmann-La Roche

Placés sous bonne garde au camp militaire de Sissonne (Aisne), les quarante et un fûts de Seveso n'inquiètent plus les habitants d'Anguilcourt-le-Sart, la localité où il avaient été stockés « provisoirement » par le gérant de la SPELIDEC, M. Bernard Paringaux. Ce dernier, toujours détenu à la prison de Saint-Quentin, a fait l'objet d'une nouvelle demande de mise en liberté. Le juge d'instruction, M. Régis Vanhasbrouck, devrait en décider mardi 24 mai, car une association écologiste s'est portée partie civile contre M. Paringaux.

Quant à M. Jean-Michel Quignon, grâce à qui les fûts ont pu être entreposés à Anguilcourt-le-Sart, il a été entendu comme témoin mais ne fait actuellement l'objet d'aucune poursuite judiciaire.

Au cours d'une conférence de *presse réunie* le 20 *mai* au siège de la société Roche-France, à Neuilly (Hauts-de-Seine), les dirigeants de *la firme bâloise Hoffmann*-La Roche ont confirmé qu'ils allaient poursuivre l'entreprise allemande Mannesmann, *dont la filiale italienne* (Mannesmann Italiana) a sous-traité le transport des déchets à la SPELIDEC. « *Nous avons été trompés dans notre bonne foi* », a expliqué M. André Futterknecht, directeur technique du groupe suisse. « *Mannesmann est une entreprise de premier ordre. Ils nous avaient affirmé avoir toutes les autorisations nécessaires.* »

M. Futterknecht a précisé que le groupe Roche avait versé l'équivalent de 500 000 francs à Mannesmann pour prendre en charge les déchets : « *Ce n'est donc pas pour faire des économies que nous nous sommes adressés à cette entreprise !* » Quant à M. Paringaux, il n'aurait touché que 20 000 francs, toujours selon les dirigeants d'Hoffmann-La Roche.

Pour l'avenir, la firme bâloise a confirmé qu'elle était disposée à reprendre les déchets de Seveso dès que la justice française les lui restituera. « *Nous allons nous-mêmes prendre en charge le transport et l'incinération des déchets, ce qui ne pose aucun problème technique* », a affirmé M. Futterknecht. A Bâle, au siège du groupe suisse, on a précisé que cette incinération pourrait se *faire soit en France, à l'usine Tredi* de Saint-Vulbas (Ain), soit en Suisse à l'usine des Chèneviers, près d'Aire-la-Ville (canton de Genève), soit encore en Allemagne fédérale au centre de Biebesheim (Hesse).

Sans se prononcer sur une éventuelle incinération des déchets, le directeur de l'Office fédéral helvétique de la protection de l'environnement a confirmé que les *quarante et un fûts pourraient être* entreposés « provisoirement » en Suisse, sous certaines conditions. *Quant* aux maires des communes de la plaine de l'Ain, où se trouve l'usine de Saint-Vulbas, ils ont renouvelé leur « opposition formelle » à l'incinération de la dioxine sur leur territoire.

Enfin, l'association écologiste Greenpeace a décidé de maintenir son mot d'ordre de boycottage des produits Hoffmann-La Roche tant que le sort final des déchets ne sera *pas connu.*

Le contenu et le contenant

L'incinération des déchets de Seveso — la solution semble-t-il retenue finalement *par* le groupe Hoffmann-La Roche — pose bel et bien des problèmes techniques. En effet, tels qu'ils sont emballés (sous double blindage) les fûts ne peuvent pas être jetés dans un four sans risque de résister aux flammes, même poussées à 1 400 degrés et plus. Il faut donc, avant toute incinération, ouvrir les fûts, examiner leur contenu et faire éventuellement le tri entre les morceaux de tuyauterie, la terre et tout ce qui ne brûle pas de manière homogène.

C'est seulement une fois reconditionnés que les déchets contenant la dioxine pourront être brûlés jusqu'à la dernière molécule. Sans oublier que, dans l'usine de Meda, en Italie, il reste encore à démonter deux réacteurs chimiques, le bâtiment qui les abrite, et même l'élévateur-gerbeur qui a servi aux premières opérations de démontage. On n'a pas fini de parler des déchets de Seveso...

R.C.

Les avocats veulent plus de liberté et plus de sécurité

Les avocats tiennent à leur liberté, mais ils aspirent aussi à une plus grande sécurité matérielle. Ces aspirations contradictoires ont alimenté *les débats du congrès de la Confédération syndicale des avocats* (modérée) qui a lieu du 19 au 21 mai à Bastia, puis à Ajaccio.

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Pour les trois cent cinquante participants, l'alternative « sécurité ou liberté » choisie comme thème de ce congrès est difficile. La situation matérielle du barreau français, fort de seize mille avocats, n'est pas très florissante. Il *est mal armé* face à la *concurrence* étrangère. Sur les marchés européens et internationaux, les avocats *américains, allemands* ou britanniques lui mènent la vie dure. Notable à l'ancienne, l'avocat français correspondrait à cette description qu'a faite Me Philippe Leleu, de Béthune : celui d'un « *chef d'entreprise* » qui doit s'accommoder « *de structures vieillies ou mal adaptées* » et de « *difficultés d'une technicité accrue* ».

A cela s'ajoutent les difficultés matérielles de la profession : à revenu égal, une pression fiscale supérieure à celle des salariés ; une couverture sociale chère et peu efficace, etc. Il faut, dans ces conditions, une foi à toute épreuve pour affirmer, comme le président de la Confédération, le bâtonnier Lionel Lévy : « *Nous voulons rester une profession libérale !* », ou pour déclarer, comme Me François Bedel de Buzareingues, de *Montpellier*, que les avocats ont encore le « *goût du risque* ».

Cette volonté de préserver leur liberté n'empêche pas les avocats d'*aspirer*, dans les moments de découragement, à plus de sécurité. Le bâtonnier Lévy l'a dit : « *Parfois, surgit la tentation d'être le salarié d'une boutique de droit, le permanent d'une entreprise (...) payé au mois ou à la pièce (...), de compter au nombre de ceux dont on évoque les droits plutôt que les devoirs.* » Ou, pour résumer le dilemme des avocats : « *D'un côté le statut libéral suscite angoisse et nostalgies, de l'autre un statut protecteur est source de fascination.* »

Au nom du ministre de la justice, M. Marco Darmon, directeur des affaires civiles et du sceau, s'est voulu rassurant : « *Sans les professions libérales, une société deviendrait rapidement ennuyeuse, avant de devenir tyrannique.* » Au-delà de ces paroles apaisantes, la Confédération, qui affirme rassembler cinq mille avocats, dont trois mille cotisants, attend des pouvoirs publics une protection contre les deux principaux dangers qui guettent aujourd'hui la profession.

Le premier danger résulte du développement des contrats de protection juridique, proposés par certaines compagnies d'assurances à leurs clients, contre quelques centaines de francs par an. En cas de litige, c'est l'assureur qui paie les frais de procès. Les avocats craignent que la généralisation de tels contrats ne fasse d'eux les quasi-salariés des compagnies d'assurances. *Le second danger* est celui des « clientèles dominantes », c'est-à-dire des risques que court un cabinet d'avocats lorsqu'il n'a que quelques gros clients, entreprises ou autres. Là aussi, leur marge de manœuvre et de négociation est mince.

Des discussions ont lieu actuelle*ment à la chancellerie et au niveau* européen pour garantir le libre choix de l'avocat par celui qui contracte une assurance-procès et pour éviter les abus de ce genre de formule. D'autres négociations devraient déboucher sur la publication d'une sorte de tarif de rémunération des avocats. Ce tarif serait une garantie contre ceux qui sont tentés de leur apporter des honoraires sans rapport avec leur travail et leur talent.

Pour éviter les écueils du salariat de fait, les avocats doivent faire preuve d'imagination et de caractère, a-t-on répété à ce congrès. La Confédération regarde avec envie la situation dont jouit, outre-Rhin, le puissant barreau allemand, et celle plus avantageuse encore qu'ont su conquérir outre-Atlantique les *lawyers* américains. Modernisation, spécialisation et regroupement sont quelques-uns des remèdes qui, sans altérer la liberté des avocats, leur assureraient une plus grande sécurité.

BERTRAND LE GENDRE.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le projet de loi bancaire serait présenté à la mi-juin au conseil des ministres* et il devrait venir en dicussion à l'Assemblée nationale à la session d'automne, a-t-on appris, vendredi 20 mai, de source syndicale. Cette loi, qui s'appliquera à l'ensemble du secteur bancaire (à l'exception de la Banque de France, du secteur financier de la poste et de la Caisse des dépôts), a pour but de rénover le cadre juridique et institutionnel des établissements bancaires et de définir l'action des autorités monétaires. Le texte prévoit notamment une « démocratisation » du Conseil national du crédit, la mise en place de « conférences financières régionales » et d'une « commission bancaire ».

● *Le président de la Bundesbank ne prévoit pas de nouveau réaménagement du S.M.E.* — M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, a estimé, à Bruxelles, que les modifications des taux de change intervenues ces deux dernières années dans le S.M.E. ont été supérieures à ce que justifiaient les différences d'inflation et ne prévoit pas un nouveau réaménagement de ce dernier. M. Poehl, qui s'est déclaré préoccupé par l'accroissement de l'offre de monnaie durant les quatre derniers mois, pense, pour sa part, qu' « *il n'y a pas de chance dans l'avenir de revenir à des taux de change fixes* », notamment entre le mark et le dollar, et qu'avec un tel système « *il serait très difficile d'avoir en Europe des taux d'intérêt inférieurs de trois à quatre points aux taux américains* ».

Après les incidents d'Aix-en-Provence

M. CHARLES DEBBASCH PORTE PLAINTE CONTRE LE RECTEUR

A la suite de l'article publié dans *le Monde* du 19 mai, relatant notamment les incidents qui se sont produits en début de semaine à Aix-en-Provence, M. Charles Debbasch, professeur à l'université d'Aix-Marseille-III, nous a adressé la lettre que nous publions ci-dessous. Il a, d'autre part, annoncé qu'il déposait une plainte pour dénonciation calomnieuse et diffamation contre le recteur, M. Claude Lombois.

« *J'ai été mis en cause dans un article publié dans votre journal le 19 mai 1983, dans les termes suivants :*

« *Le recteur d'académie a eu la surprise de constater parmi les étudiants en colère la présence de M. Charles Debbasch, professeur à l'université Aix-Marseille-III et ancien conseiller technique de M. Giscard d'Estaing.* « *Non seulement*, a » déclaré le recteur à notre corres» pondant, *il n'a rien fait pour cal» mer les plus excités, mais il s'est » vigoureusement interposé lorsque » les forces de police ont interpellé » certains des assaillants.* »

» *Je tiens à rétablir les faits déformés par le recteur.*

» *Alors que l'action des étudiants était terminée, le président de l'université, le doyen Favoreu, a appris qu'un étudiant venait d'être interpellé devant le rectorat ; il m'a prié de me rendre sur les lieux en compagnie du chef du cabinet de la présidence de l'université, M. Richard Ghevontian. Devant le rectorat stationnait un car de police dans lequel était enfermé un étudiant. J'ai fait valoir au commissaire de police que je ne pouvais admettre les interpellations préventives d'étudiants destinées à un fichage. Mon intervention s'est arrêtée là.* »

LE PÈRE GÉRARD DEFOIS invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

Le Père Gérard Defois, secrétaire général de la Conférence épiscopale française, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » dimanche 22 mai de 18 h 15 à 19 h 30.

***Le secrétaire général de la* Conférence épiscopale répondra aux questions de Jean Planchais et de François Simon, du *Monde*, et de Robert Serrou et d'Olivier Mazerolle, de R.T.L., le débat étant dirigé par Henri Marque.**

Le numéro du « Monde »
daté 21 mai 1983
a été tiré à 474 874 exemplaires

FOOTBALL

Le « Mundial » 1986 au Mexique

Comme on pouvait s'y attendre en dépit des démarches de dernière minute des autorités américaines et canadiennes, la Fédération internationale de football (FIFA) a décidé le 20 mai à Stockholm, à l'unanimité des membres de son comité directeur, que le Mexique organisera en 1986 la Coupe du monde, en remplacement de la Colombie. Ayant déjà reçu le « Mundial » en 1970, le Mexique sera le premier pays à recevoir deux fois cette compétition.

Nantes champion

L'équipe de Nantes, qui a été officiellement sacrée championne de France 1982-1983, le 20 mai, à l'issue de la trente-sixième journée de la compétition, a ruiné les espoirs de Nancy, battu 3-1, de participer la saison prochaine à la Coupe d'Europe de l'U.E.F.A. En revanche, Monaco, grâce à sa victoire sur Lens (2-1), est revenu à la quatrième place qualificative, qu'il partage avec ses vaincus de la soirée et Laval, qui a fait match nul à Lille. Les deux autres candidats à cette Coupe d'Europe, Bordeaux et Paris-Saint-Germain, ont été battus respectivement par Rouen (2-1) et par Auxerre (3-2).

Les juniors en finale européenne

L'équipe de France s'est qualifiée, pour la première fois depuis quinze ans, pour la finale du championnat d'Europe junior qui doit avoir lieu le 22 mai à Tottenham (Angleterre). Les juniors français ont battu en demi-finale, le 20 mai à Chelsea, l'équipe italienne, invaincue depuis trois ans, grâce à un but de l'avant-centre sochalien Stéphane Paille sur coup franc. Ils rencontreront en finale les Tchécoslovaques, qui ont éliminé l'Angleterre (1-1) à l'issue des coups de pied au but (4-1).

TENNIS

Surprises à Rome

Surprises le 20 aux Internationaux d'Italie à Rome. L'Argentin José-Luis Clerc a été disqualifié à la suite de son abandon la veille dans le double. Cette *décision*, qui constitue une première dans le *tennis professionnel, a permis à l'Américain Jimmy Arias de se qualifier* directement pour les demi-finales, où il devait rencontrer le Suisse Heinz Gunthardt, vainqueur de l'Américain Eliot Teltscher (6-3 ; 6-2). *L'autre demi-finale devait mettre en présence l'Espagnol* José Higueras, qui a éliminé l'Américain Eddy Dibbs (6-1 ; 6-3), et le Suédois Stefan Simonsson, qui a très nettement dominé le Français Guy *Forget, champion du monde juniors (6-0 ; 6-1).*

Manifestations paysannes de part et d'autre des Pyrénées

***Une dizaine de barrages ont été dressés à travers le Languedoc*-Roussillon, le 20 mai, par les viticulteurs du midi de la France. Toutefois, la présence des viticulteurs — près de deux mille — n'était pas aussi forte qu'escompté, compte tenu de la situation de la viticulture méridionale. A Béziers, un cabinet de courtage *de vins*, le Covibi, a été mis à sac. Les barrages ont été levés vers 19 *heures*. Dans l'après-midi, M. Michel Rocard a reçu une délégation de viticulteurs**

De notre correspondant

Madrid. — La colère monte à Madrid, *face aux attaques dont sont* l'objet, dans le Midi français, les camions espagnols. La télévision et les radios, qui ont toutes ouvert, vendredi 20 mai, leurs différents programmes sur ce thème, ont informé pratiquement heure par heure de l'évolution de la situation. Le gouvernement a lancé plusieurs appels au calme, alors que les organisations d'agriculteurs espagnols menacent de prendre des mesures de représailles contre les camions français qui franchissent les Pyrénées.

Des trente-cinq camions dont les cargaisons ont été *vidées* entre le 15 et le 19 mai sur les routes de France, une vingtaine étaient de nationalité espagnole. L'indignation est d'autant plus grande ici que plusieurs d'entre eux transportaient des produits (pastèques notamment) qui ne font même pas concurrence à ceux des agriculteurs français. En signe de protestation, un camion a renversé, vendredi matin, devant l'ambassade de France à Madrid, située dans le centre de la ville, plusieurs tonnes de *légumes* et de *fruits*.

Des œufs et des tomates ont été lancés contre la façade de l'immeuble, au milieu des applaudissements de la centaine de personnes présentes. Ces actions, dont la presse avait été avertie à l'avance, étaient organisées par deux syndicats agricoles. La police, *présente sur* les lieux, n'est pas intervenue.

Dans une déclaration modérée, le vice-président du gouvernement, M. Alfonso Guerra, après avoir af*firmé que de nombreux pays limi*tent le transit de produits étrangers pour protéger leur propre économie (l'Espagne fait de même pour les citrons du Maroc, a-t-il reconnu), a tout de même ajouté : « *Ce qui est cependant inacceptable dans ce cas, c'est l'emploi de la violence, qui nous a amené à protester par la voie diplomatique auprès des autorités françaises.* »

M. Guerra a dénoncé l'« *inaction* » des forces de l'ordre face aux incidents et l'attitude « *plus qu'ambiguë* » du gouvernement de Paris. Le porte-parole du gouvernement, M. Eduardo Sotillos, de son côté, a tenté de tempérer les esprits.

T. M.

M. Schmidt à Authon ... et à Latche

L'ancien chancelier Schmidt est un hôte très demandé des résidences secondaires illustres. Arrivé à Paris vendredi soir 20 mai, il passe le week-end de Pentecôte au manoir d'Authon, près de Tours, chez M. et Mme Giscard d'Estaing.

Moins de deux semaines plus tard, ce sont M. et Mme Mitterrand *qui lui offriront l'hospitalité de leur* « bergerie » de Latche, les 2 et 3 juin. Invitation qui, *précise-t-on à l'Elysée, avait été adressée à* M. Schmidt lorsque ce dernier présidait encore aux destinées du gouvernement de Bonn.

Le Monde
DIMANCHE



Le cache-cache des frais professionnels

Petites débrouilles et grandes magouilles. Ces dernières années, le fisc se faisant plus sévère, les temps sont devenus plus durs. Pour en profiter, il faut être placé très haut...

DES frais ! Ah ! c'était le bon temps ! Les soupirs s'échappent des poitrines unanimes, les yeux s'embuent de nostalgie. Salariés et patrons communient dans le regret de l'âge d'or : il fallait voir les années 60-70, là on pouvait emmener toute sa belle-famille déjeuner le lundi de Pâques dans une ravissante auberge campagnarde et jurer à son directeur que c'était le client de Béziers de passage à Limoges pour le week-end... A cette époque bénie, le fisc n'allait pas trop trifouiller les comptes de la petite société familiale. L'eau, le gaz, l'électricité, le téléphone, le jardinier, le chauffeur et la bonne, la voiture de madame, les vélomoteurs des enfants, les fleurs du dîner, toute la vie familiale était payée par la société. On a même vu des cousins en week-end venir remplir leurs jerricans d'essence à la pompe où les camions s'abreuvaient : puisque c'était leur entreprise, ils ne prenaient rien à personne.

Observés avec soupçon par les pouvoirs publics depuis quelques années, les frais professionnels font aujourd'hui l'objet d'une surveillance attentive, tatillonne même selon ceux qui la subissent.

A la vérité, il y a les nécessités et les habitudes. Il y a des secteurs où les frais sont par nature plus élevés qu'ailleurs. Tous ceux où les relations humaines et les contacts jouent un rôle primordial entraînent des frais. Un exemple : une entreprise de sous-traitance industrielle spécialisée nécessite moins de frais de représentation, de restaurant ou de cadeaux qu'une société commerciale travaillant dans un secteur très concurrentiel. Une évidence. Mais chaque profession a ses habitudes : *les milieux du* spectacle, de la publicité, des moyens de communication ont des mœurs moins austères que ceux de la sidérurgie ou des machines-outils. Enfin, les métiers où l'on se déplace beaucoup entraînent de gros frais : un journaliste en reportage coûte cher. Un homme d'affaires en voyage à la recherche de nouveaux contrats coûte cher. Le directeur artistique d'une agence de publicité surveillant une prise de vues coûte cher.

Mais les Français, qui aiment se faire passer pour de petits malins, se vantent volontiers d'arrondir leurs fins de mois par les notes de frais. Tel directeur commercial d'une maison de conserves dit passer huit jours aux Bahamas aux frais de sa maison à chaque voyage d'affaires aux Etats-Unis. Tel publicitaire affirme se débrouiller toujours pour faire ses photos aux Seychelles ou à Tahiti et se nourrir de langoustes dès le petit déjeuner. A croire qu'on n'a de cesse de rouler son patron, qui lui-même n'a de cesse de rouler le fisc. Le patron d'une entreprise de carrelage avoue sans honte « fidéliser » sa clientèle en lui offrant une fois par an le spectacle des dames à vendre dans les vitrines d'Amsterdam, et un peu plus que le spectacle...

Ligne par ligne

En fait, pour ce jeu, les possibilités se sont restreintes. Dans un secteur comme la publicité où, il y a une dizaine d'années, l'argent coulait à flots, les choses ont bien changé avec la crise économique. Le directeur administratif et financier de l'agence Young et Rubicam explique : « *En période de croissance, comme on vendait aux clients des devis forfaitaires, il pouvait y avoir du coulage sur les frais. Mais, à l'heure actuelle, ils discutent chaque centime des devis, et il faut leur détailler tout, ligne par ligne. Si les photos des catalogues de maillots de bain sont prises aux Seychelles ou à l'île Maurice, c'est parce qu'en janvier il coûte moins cher d'y passer cinq jours avec une équipe complète que de payer trois semaines le photographe, son assistant, les mannequins, le coiffeur, le maquilleur à attendre à Saint-Tropez que le soleil se montre.* »

« *Cent francs d'allocation pour un repas ou 200 francs de nuit d'hôtel, ce n'est pas dément,* ajoute le même directeur, *ce n'est pas ce qui grève un budget, quand on pense que certains photographes exigent des cachets de 3 000 ou 4 000 dollars par jour.* » Un exemple de budget parmi d'autres : sur 158 000 francs pour des collants, il y a 10 000 francs de transport pour l'équipe et 18 000 francs de frais d'hôtel, repas, etc.

Même son de cloche dans la filiale française d'une multinationale de produits chimiques. Le contrôleur de gestion évoque la gabegie de frais lorsqu'il est entré dans la maison voici onze ans. « *Les gens partaient en voyage sans jamais restituer les devises qu'ils rapportaient. On a vu un dirigeant prêter à son fils sa voiture de fonction toute neuve et la retrouver noyée à Deauville car le cher enfant n'avait pas prévu la marée. Eh bien, il ne l'a jamais remboursée et s'en est fait offrir une autre. Un autre directeur se faisait accompagner dans tous ses voyages par son épouse, sous prétexte que, ayant eu un infarctus, il ne pouvait prendre le risque de se déplacer seul.* »

A présent tous les frais sont soigneusement vérifiés. Le service de gestion sait exactement qui dépense combien et pourquoi. A Paris, les restaurants et les taxis constituent le gros des dépenses : il faut noter au dos de chaque facture le nom de l'invité, sa société et sa fonction et faire contresigner sa note par son patron, d'un rang de directeur adjoint au moins.

Hélas, la surveillance n'est pas très efficace, car « *les directeurs ont tendance à signer n'importe quoi et à couvrir tous les frais de leurs subordonnés, fussent-ils aberrants, et nous n'y pouvons rien. Nous déplorons les excès, nous les connaissons mais il est fort délicat de dire à des gens d'un certain rang qu'ils poussent le bouchon un peu loin. D'autre part, si les jeunes ont intérêt à faire attention et à ne pas emmener leurs copains de classe déjeuner chez Taillevent, à partir d'un certain niveau on est bien tranquille. On a vu passer une addition de huit couverts chez Maxim's sans que personne ose demander au fin gourmet autre chose que si c'était bon.* »

Il est même des sociétés où ceux qui ne dépensent rien sont mal vus : on les soupçonne de ne pas faire grand-chose. Le directeur d'une banque d'affaires explique : « *Si quelqu'un dépense beaucoup mais rapporte à l'entreprise de l'argent, on ne va pas le lui reprocher. Evidemment, si un cadre va trois fois dans l'année en Australie et ne ramène jamais un contrat, on va lui faire entendre que c'est inutile de voyager si loin pour un si piètre résultat.* » Dans cette banque, les notes de frais ont atteint 3 100 000 francs en 1982, et l'on prévoit 3 500 000 francs en 1983. Enorme ? Sans doute, mais cela ne représente que 1 % des dépenses.

Pourvu qu'ils rapportent gros...

C'est ce que fait valoir un directeur du personnel : « *Un cadre coûte en moyenne 1 million par an en salaire, bureau, frais, téléphone et secrétariat, le salaire ne comptant que pour la moitié avec les charges sociales. Il faut qu'il rapporte plus pour équilibrer les comptes, alors un taxi de plus ou de moins...* »

Ce qui coûte cher, ce sont les voyages. Un poste qui ne cesse de s'accroître. Parce que les affaires se sont internationalisées. Parce que, en période difficile, on va de plus en plus loin chercher les affaires. Enfin, parce que tous les tarifs ont augmenté. Résultat : une entreprise nationalisée s'attend à voir passer ses frais en province et à l'étranger de 16 millions pour l'année 1982 à 20 millions en 1983.

Un accroissement auquel on se résigne, car dans les grandes entreprises la philosophie peut se résumer ainsi : tant pis si les gens coûtent cher, pourvu qu'ils rapportent gros.

Pour illustrer ce principe, chacun a son stock d'histoires incroyables. On a vu un cadre parisien promettre à titre strictement privé une conférence à une association de Montpellier. Pas de chance, c'est le jour choisi par Air Inter pour une grève de vingt-quatre heures. Sans être trop longtemps rongé par le doute, notre jeune cadre dynamique prit un avion-taxi et s'en fut donner sa conférence, présentant froidement les quelques milliers de francs de sa facture à son employeur. La facture a fait depuis un an et demi le tour de tous les services, chacun se refusant à la prendre en charge.

Les entreprises récemment nationalisées ne sont pas les dernières à maintenir un certain faste, même lorsqu'elles perdent de l'argent. Certains présidents n'avaient pas encore pris leurs fonctions qu'ils avaient déjà fait entièrement redécorer leur bureau, y avaient adjoint des salons, en veillant à l'épaisseur des moquettes, à la nuance des tentures et à la texture des voilages. La réduction des salaires des P.D.-G. depuis la nationalisation mérite quelque compensation. Mais il serait paradoxal de prêcher l'économie aux cadres lorsque les dirigeants sont dépensiers.

Une catégorie de dépenses semble cependant avoir été limitée : les repas d'affaires. A en croire les principaux intéressés, les restaurateurs. Eux, ne croient pas aux abus. Le patron d'un restaurant connu du dix-septième arrondissement de Paris dont 80 % des couverts à midi sont assurés par des déjeuners d'affaires se récrie : « *De faux déjeuners d'affaires ? Des histoires. Des types qui emmènent leur copine se taper la cloche aux frais de leur employeur, j'en connais un sur cent. Déjà, sur soixante-dix personnes au déjeuner il y a quatre ou cinq femmes au plus, parce qu'elles tiennent encore une place marginale dans les entreprises. Et en prenant la commande, en servant, nous voyons bien les rapports entre les convives, nous les entendons converser : je peux vous garantir que ce sont bien des repas professionnels.* »

Bien sûr, il y a quelquefois des malhonnêtes qui empochent l'addition oubliée sur la table voisine en plus de la leur. Un maître d'hôtel se souvient d'une tablée nombreuse et joyeuse de bons vieux copains qui égrenaient leurs souvenirs de faculté, chaque couple payant son écot, comme c'est souvent l'usage. Après le café, l'un des membres du groupe demanda avec beaucoup de naturel l'addition globale en précisant à l'intention de ses amis médusés : « *Je déduis ça des frais généraux de mon cabinet.* » Chacun se récriant, il partit sans l'addition ; mais le restaurateur le vit revenir le lendemain la réclamer sans vergogne : puisqu'il ne lésait personne, sauf le fisc, notre ennemi à tous.

LILIANE DELWASSE.

(Lire la suite page III.)

LIRE

COURRIER

PARTI PRIS

Drogue

Il va rater son bac. Et il s'en soucie peu. Il n'est pas dans son assiette. Ses parents s'en inquiètent. Ses professeurs aussi, sauf peut-être le professeur de mathématiques, qui a même des sourires approbateurs. Lui rentre tout droit à la maison et s'enferme. Ou il s'assied seul à une table de café. Pendant les interclasses, il reste à l'écart.

C'est même, une fois, allé très loin. Déprimé, il s'est bouclé dans sa chambre, coupant tous rapports avec famille et camarades. En tête à tête avec « elle ». Est-ce « elle » qui a causé sa dépression ou qui l'a aidé à en sortir ?

D'autres que lui, parfois des cancres, ont présenté les mêmes symptômes. L'un s'est même lancé dans le commerce, il roule dans une voiture de luxe.

Une drogue ? Oui. L'informatique. La calculette, l'ordinateur de poche, sont devenus pour beaucoup de jeunes une passion dévorante, exclusive, moins dangereuse certes que l'héroïne, mais qui les prend tout entiers. Pour certains, c'est la découverte d'un don qu'ils ignoraient et que nul ne soupçonnait. Pour d'autres, ou parfois pour les mêmes, quatre murs qui leur cachent le monde, à l'âge où on le découvre....

Une génération d'hommes-ordinateurs est-elle en train de naître ? Sans s'en affoler, il serait peut-être bon de s'en soucier.

JEAN PLANCHAIS.



DIK

La « Sécu » et ses ordinateurs

J'ai pris un intérêt d'autant plus vif à l'article d'Éric Rohde « Les ordinateurs voraces de la Sécu », paru dans *le Monde Dimanche* du 24 avril, que, maintenant en retraite, j'ai dirigé jusqu'à une date toute récente un centre informatique de la Sécurité sociale (tranche maladie) et que j'ai vécu à ce poste tout le processus d'automatisation des caisses primaires. Je suis donc à même d'apprécier cet article, que je trouve bien documenté et reflétant bien la réalité des problèmes qui se posent.

Quelques remarques cependant :

La première concerne le ton assez systématiquement critique adopté par l'auteur. Il me faut corriger le sentiment négatif qui se dégage de l'article en soulignant que, dans le domaine de l'assurance-maladie, partie pratiquement de rien en 1971, le premier plan national d'automatisation a été « globalement » un succès puisqu'il a permis la montée en charge informatique des travaux des caisses primaires, parmi les plus répétitifs, en une durée de temps assez courte si l'on tient compte des délais supplémentaires qu'ont occasionnés, ici et là, soit un manque de « volonté informatique » des organismes de base, soit des phénomènes bloquants de « politique locale ».

Au niveau des résultats, le bilan n'est pas mince. Accompagnée par un inévitable effort d'organisation des procédures administratives, l'informatique a permis de réduire considérablement les délais de règlement des prestations. Elle a permis d'améliorer notablement l'information des assurés. Elle a permis le stockage et l'exploitation de quantité de données statistiques sur la consommation médicale et se prépare à le faire sur l'activité hospitalière. Si ces données statistiques paraissent n'avoir qu'un impact insuffisant sur les résultats de la politique de santé, c'est que les statistiques se heurtent... à la politique elle-même, dans un domaine aussi complexe *et explosif* (...).

Ce succès du premier plan informatique de l'assurance-maladie résulte d'une démarche pragmatique dans la conception et la réalisation des programmes et du fait que ces tâches ont été confiées à une société de services extérieure, la STERIA, citée dans l'article à un autre propos, ce qui a permis de mettre les « opérateurs » du système de programmation à l'abri des querelles de clocher, enrichissantes, certes, mais souvent paralysantes pour l'action.

Ma seconde remarque se rapporte à la maintenance et au développement des programmes. Ce qui est exprimé à cet égard dans l'article est exact. Mais vouloir assurer la maintenance centralisée d'un système de programmation dans un domaine aussi complexe, aussi vivant et mouvant que la législation sociale sans disposer d'une autorité réelle sur les organismes de base (je pense notamment aux structures des caisses d'épargne à ce sujet) relève à l'évidence de la gageure, surtout à partir du moment où les centres informatiques de base disposent de moyens, très réduits certes mais réels, en personnel d'analyse programmation et où les caisses expriment des besoins – souvent *légitimes – non satisfaits* ou trop tardivement satisfaits par la maintenance nationale.

Quelle solution ? Renforcer l'autorité de l'organisme national ? Cela impliquerait une réforme de structure très importante dont les gestionnaires ne veulent pas. Au-delà de cet obstacle de structure, le changement aboutirait à la bureaucratisation informatique, supprimant toute initiative et limitant notablement la créativité. (...)

Je ne vois en fait qu'une issue à ce problème – non miraculeuse certes, – qui serait de décentraliser la maintenance nationale tout en recentralisant quelque peu la maintenance locale en confiant l'ensemble des opérations à des groupes régionaux ou interrégionaux homogènes par type de matériels, groupes qui prendraient en charge les besoins locaux après de véritables études d'opportunité au plan régional. Cette hypothèse se fonde sur le sentiment que la solidarité des organismes s'effectuerait mieux dans ce cadre intermédiaire, dans lequel ils pourraient apporter leur collaboration, que sur le plan strictement national et parisien.

Une autre observation porte sur la politique en matière de matériels. Deux marques d'ordinateurs se partagent exclusivement le marché des ordinateurs de la Sécurité sociale, CII-Honeywell Bull, d'une part, pour 70 % du marché de l'assurance-maladie, avec des ordinateurs I.B.M. pour le reste du marché. Tout en comprenant les objectifs recherchés par les gouvernants (successifs) au travers de cette limitation des marques et de ce privilège donné à C.I.I.-H.B. (construction « française »), cette situation ne va pas sans problèmes. (...)

Mais il y a sur un plan plus général que celui de la maintenance beaucoup à dire sur un système qui fait de la Sécurité sociale un marché « conquis » d'avance par les deux constructeurs, en vérité par un seul au plan local, puisque la répartition des marques est à la fois numérique et géographique : le choix, même très relatif, entre les deux marques échappe complètement à la compétence locale, de même dans une certaine mesure que celui des configurations.

Dans ces conditions, il n'y a plus de place pour un appel d'offres, pour un cahier des charges établi sur la base de données quantitatives mais aussi qualitatives locales. Plus de place donc pour la compétition et les résultats bénéfiques qu'elle peut apporter aux utilisateurs. Est-il besoin de rappeler que cette forme de dotation bureaucratique des équipements a pris naissance bien avant le 10 mai 1981, dans le cadre d'une économie alors vierge de tout soupçon de non-libéralisme ?

MICHEL DAMBERT
(Douvres-la-Delivrande).

L'efficacité de la Sécurité sociale

Un groupe d'anciens élèves du Centre national d'études supérieures de la Sécurité sociale, affectés à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, reprochent à l'article du Monde-Dimanche *sur* « Les ordinateurs voraces de la Sécu » *de sous-estimer le service rendu aux assurés par l'informatisation de la Sécurité sociale :*

C'est une banalité de dire que l'ordinateur n'est qu'un outil, aussi sophistiqué et performant soit-il, et en tant que tel au service des gestionnaires que nous sommes. Ce qui est déterminant est l'utilisation qui en est faite. Des exemples ne manquent pas, en effet, de systèmes de pointe mal utilisés. C'est certain, la Sécurité sociale n'a pas toujours l'informatique qu'elle mérite ; pour certains d'entre nous, la solution passe par une autonomie et une autorité plus grandes des caisses à la base ; pour d'autres, par des modèles nationaux plus performants et mieux appliqués ; pour d'autres enfin, par une intervention plus systématique des pouvoirs publics ! tel est en fait le débat que vous évoquez.

Mais, au-delà de ces différentes conceptions, ne faut-il pas considérer le service rendu aux Français, qui sont tous ou presque bénéficiaires de la Sécurité sociale ? L'informatique y est avant tout un moyen de production, qui doit assurer un traitement de masse d'une multitude d'informations. Elle doit le faire avec une régularité et une sécurité exemplaires (que l'on songe aux conséquences d'un retard apporté dans le paiement des retraites...), et ces priorités expliquent aussi la nature des applications, plus fiables que sophistiquées.

L'expansion rapide du système de protection sociale n'a pas été accompagnée d'efforts équivalents de simplification, et il est aujourd'hui d'une extrême complexité. Pour ne citer qu'un exemple : actuellement, sur les vingt-cinq prestations familiales que vous dénombrez, dix-sept sont soumises à des conditions de ressources spécifiques, et, en définitive, seuls les progrès de l'informatisation permettent encore de maîtriser cet ensemble. « *Incontestablement, l'informatisation des caisses d'allocations familiales permet d'assurer de façon satisfaisante les paiements mensuels* (1) ».

De « *simples applications de gestion* », comme vous l'écrivez, mais cette complexité et l'abondance de la réglementation n'en facilitent pas la conception et la gestion. Les ordinateurs de la Sécurité sociale ne sont pas « *voraces* », ils sont gavés d'un nombre impressionnant d'informations, rendues nécessaires précisément par la complexité et aussi parfois par l'irréalisme des textes à appliquer. Chaque jour, les caisses d'assurance-maladie versent 500 millions de francs à leurs ressortissants et effectuent à ce titre quelque 1 300 000 règlements, et ce avec un délai moyen de traitement de six jours « ouvrés », soit cinq à dix jours pour l'usager si l'on inclut les délais postaux et l'effet du week-end.

Autre exemple : la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, qui gère la totalité des 46 millions de comptes dans son centre informatique national, peut restituer toutes les informations concernant un même assuré, quels que soient son âge, les aléas et les changements survenus dans sa carrière professionnelle.

Ces résultats, récemment qualifiés de « *considérables* » (1) par l'Inspection générale des affaires sociales, ont très sensiblement amélioré la qualité du service rendu aux assurés, qu'il s'agisse de la réduction des délais de liquidation ou de l'information transmise à l'assuré.

SABINE ZORN,
JEAN-MARC LE GALL,
et un groupe d'anciens élèves du C.N.E.S.S.S.

(1) « Les institutions sociales et les usagers », rapport annuel 1981-1982.

ACTUELLES

Le mal

« On voit naître tous les jours ces divers crimes, si fréquents surtout dans les grandes villes, où les occasions en sont plus fréquentes et où il est plus facile de cacher les crimes et de dérober les criminels à la vigilance des juges.

» Cette fréquence des crimes est-elle donc un mal sans aucun remède qui puisse au moins la diminuer ? Et ne serait-il pas possible de rendre moins fréquents ceux qui le sont le plus, comme les larcins, les vols, les assassinats ? [...] Les causes de la fréquence des larcins, des vols et des meurtres qu'on en voit suivre sont la pauvreté jointe à la mauvaise éducation, la fainéantise, les méchantes habitudes, la débauche et les dérèglements où se jettent ceux qui, de ces premières causes, viennent à ces crimes. La naissance en met plusieurs dans la pauvreté, la mauvaise éducation entretient la fainéantise, et l'habitude à ne rien faire conduit à faire le mal, qui ne peut plus être arrêté que par les forces de la justice, qui viennent trop tard et qui ne sont que comme des digues à un torrent dont le cours surmonte. »

Au livre III du *Droit public* (1697), publié l'année suivant la mort de son auteur, Jean Domat, l'ami de Pascal et le plus grand jurisconsulte français du dix-septième siècle.

JEAN GUICHARD-MEILI.

VOUS ET MOI

Pétro

Quand j'ai commencé à travailler sur mon trottoir, avec un vrai diplôme, fallait voir... attention messieurs, c'est moi que voilà. Au clou les vieux principes, faut que ça change. Nous, la nouvelle génération, on sait des choses. Et d'abord, pour commencer, finie la répression des masses juvéniles. Avoir les idées larges, être tolérant.

« Rien ne sert de punir, il faut éduquer à point ! » Alors pour Pétro, j'avais toléré, fermé les yeux. Mais méfions-nous, largeur d'esprit et bonté ne veulent pas dire faiblesse. Le jour où il a été trop loin, j'ai agi ! Et j'ai fait une superbe connerie.

Si je veux raconter cette histoire, je devrais peut-être commencer par le début.

Il était une fois un adolescent qui s'était pris d'amitié pour un éducateur. Ce dernier, que je connais fort bien, puisque c'est moi, n'était pas indifférent non plus. Sachons, aussi, que l'adolescent appartenait à une bande dont l'éducateur s'occupait.

Bref, tous deux s'aimaient bien. Y avait comme on dit une relation privilégiée.

Cet adolescent s'appelait Pétro, et le Pétro c'était un drôle de personnage, un personnage d'un autre âge.

Pourtant à le voir, il n'avait rien d'extraordinaire. Il était moyen châtain, ni grand ni petit, ni gros ni maigre, ni beau ni laid. Il était moyen. Ah ! si, il avait une gueule ! Vous savez, une qu'on ne peut pas oublier. Une gueule à géométrie variable. Dès qu'il bougeait un zygomatique, c'est tout le décor qui changeait.

Quel âge avait-il ? Peut-être dix-sept ans, et encore c'est pas dit.

Pétro, quand il faisait froid, il mettait un grand manteau croisé. Il l'avait trouvé dans un paquet bien enveloppé, au pied d'un arbre, dans les beaux quartiers des Buttes-Chaumont.

Il faut dire qu'il n'avait pas de domicile fixe. Il bivouaquait chez l'un, chez l'autre ; tantôt dans un box à voiture, tantôt dans les cages d'escalier, dans les hauts étages, là où il fait plus chaud.

Quand il était vraiment démuni, il allait chez sa grande sœur.

« Ça m'fout les boules d'aller chez elle, quand j'y vais ça lui rappelle que j'suis dans la merde. Elle voit pas les choses comme moi. Et puis elle a tiré un trait sur la famille. »

Un jour je lui ai dit : *« Pétro pourquoi n'essaies-tu pas de trouver du boulot ?*

– Pour quoi faire ?

– Ben, tu auras de l'argent pour te loger, manger, te distraire.

– C'est ça, pour acheter la vidéo, le congélateur, et pourquoi pas pendant que tu y es la BM blanche. Allez, arrête de vendre tes salades, l'éduc. »

Il me disait toujours ça, Pétro, depuis qu'un jour j'avais voulu faire de l'éducation avec lui.

Ça me titillait, cette histoire. Après tout, je suis éducateur, sensé être payé pour m'occuper des adolescents. D'autant qu'on disait des choses sur lui. Paraît que tout le trust social – juges, assistantes, éducateurs, flics, etc. – étaient à ses trousses.

Il avait été placé en foyer, où il était devenu champion de la « belle », vue son appétence pour la liberté.

« Pour la bouffe, la vêture, comment tu fais ?

– Chez les copains.

– Et quand y'a pas de copains ?

– J'bouffe, j'm'habille dans les supermarchés, sur place. Il fait chaud, y'a le choix et l'abondance. Si tu veux, un jour j't'inviterai.

– C'est du vol ça...

– Du vol, arrête tes salades, l'éduc, je pigeonne tout le monde et personne.

– Et pour l'argent courant, c'est pareil ?

– Ouais, j'me débrouille, faut pas se plaindre, ça peut aller. »

Voilà, on pourrait croire que c'était le bonheur, la joie. Eh bien, non ! En fait, ce n'était pas tout à fait ça.

Au fur et à mesure que des liens se resserraient entre nous, apparut un fâcheux problème : je commençais à en savoir un peu trop.

Je connaissais les mille et une façons de survivre dans la jungle de nos cités !

Je connaissais l'art et la manière de gagner de l'argent gratuitement ! Pis, j'étais au courant des plans avant leur exécution.

C'en était trop : comment moi, le chevalier de l'éducation, en étais-je arrivé là ?

Par ma bonhomie je cautionnais, par mon silence j'étais complice. Ça frisait l'excommunication !

Que faire ?

Arrêter ? Continuer et succomber à la G.D. (gangréneuse débauche). Cruel dilemme. Comme j'avais mal à ma conscience...

Et plus ça allait, et plus Pétro en rajoutait. Des trucs... Des trucs à faire transpirer le Bon Dieu. A croire qu'il le faisait exprès pour m'asticoter. J'en étais arrivé à me cacher en le voyant.

Oui, c'était décidé, il fallait réagir. Alors, j'ai...

Au rendez-vous ce soir-là, il n'y avait personne pour faire la foule. Pas un ado, seul Pétro était présent, comme d'habitude.

Il m'a provoqué. Enfin, je crois, du moins ça m'arrangeait. Et tout a été très vite.

« Alors l'éduc, t'es au chômage ? »

J'avais l'impression qu'il me disait : « Alors l'éduc, tu sers à rien. Y'aurait bien moi, mais... puisqu'on est copains, t'es piégé. Tu peux rien faire. »

Il faisait froid, l'eau gelait dans les caniveaux. Pétro avait des difficultés à se loger. Il entreprit de me conter sa dernière esbroufe pour manger et dormir. Je lui ai dit que je n'étais pas son confesseur, qu'il aille raconter ça à sa frangine pour voir si, après, elle l'hébergerait.

Il m'a répondu : *« Salaud ! »*

J'ai dit : *« Amour, honneur, patrie. »*

Il m'a répondu : *« Arrête, oublie un peu que t'es éduc. »*

J'ai dit : *« Aigreur, parasite, futur non envisageable. »*

Il m'a répondu : *« Flic ! »*

J'ai dit : *« Pas flic, éducateur, ministère de la santé publique... »*

Là, il s'est arrêté un instant, puis il a repris : *« C'est pire. Avec les poulets on sait à quoi s'en tenir. Tu aurais dû me faire embastiller tout de suite quand tu m'as connu. Tu te prends pour qui ? Le Bon Dieu ? Tu fais la loi ? C'est toi qui décides ? Pauvre con. »* Et il est parti.

La belle leçon que voilà. Comme il avait raison Pétro. Je n'avais rien compris. A partir du moment où l'on s'occupe de gens pas tout à fait comme les autres, fatalement on est amené à connaître des choses pas bien catholiques. Il faut les entendre, les encaisser, en se raccrochant à notre déontologie commme on dit. Sinon on change de boulot. Mais si tout le monde change de boulot, qui le fera ?

C'est l'histoire du curé qui veut bien être curé, mais qui ne veut *surtout pas entendre parler du péché.*

Ce soir-là, j'ai réalisé, mais trop tard.

C'était il y a longtemps, un certain soir de janvier où il faisait froid. Je n'ai jamais revu Pétro. J'avais des nouvelles de temps en temps, mais pas plus. Dernièrement, j'ai appris qu'il avait élu domicile fixe : il est veilleur de nuit dans une fabrique de margarine.

Si aujourd'hui Pétro s'en est peut-être sorti, je peux dire que je n'y suis vraiment pour rien.

SERGE POIGNANT
Service du docteur Racine, 13e intersecteur, Paris.

Réglementation socialiste

Je me présente ce matin à la poste comme tous les mois pour envoyer de l'argent à une famille malgache qui vit dans la misère ou plutôt qui survit je ne sais comment.

« *Où sont les factures ?* me demande le préposé.

– *Factures ? Quelles factures ? Il n'y en a pas. C'est un pays pauvre comme Job et frappé de plein fouet par la crise. En un mot, je fais un don. Les Malgaches ne refusent pas...* »

Ce mot de « don » sonne très mal aux oreilles socialistes françaises : « *Le règlement est le même pour tout le monde, pour tous les pays. Si vous vouliez envoyer de l'argent en Allemagne ou aux États-Unis, ça serait pareil.* »

Seulement voilà : ces pays richissimes n'attendent rien de ma charité. Tandis que mes amis malgaches de la brousse...

Après discussion, tempête, palabre et examen de lourdes réglementations, le préposé admet – tout de même – que j'envoie de l'argent, mais pris sur mon carnet de change.

« *La gauche est généreuse* », disait François Mitterrand.

FRANÇOIS TOULET,
(Triel-sur-Seine.)

Croix gammée

Fidèle lecteur et admirateur de votre quotidien depuis de nombreuses années, je me sens le devoir d'attirer votre attention sur une erreur de votre dessinateur Alain Letort, dans l'article publié par le supplément du dimanche 8 mai sur Klaus Hornig.

Par définition, une croix *gammée* est une croix dont les branches ont la forme d'un *gamma* grec, c'est-à-dire Γ, donc , et non l'inverse. Je ne sais si cette erreur doublé doit être considérée comme inquiétante ou rassurante.

J.-B. CAPIT
(École normale supérieure, rue d'Ulm.)

ENQUETE

Le cache-cache des frais professionnels

(Suite de la première page.)

Pour empêcher ce genre de pratique et freiner ces abus, la loi du 4 juin 1982 a institué une taxe de 30 % sur les frais généraux des entreprises. Les frais de restaurant, de réception et de spectacle sont taxés à partir de 10 000 francs par an. Fini le Crazy-Horse tous les soirs pour les clients texans ! Les véhicules sont taxés à partir de 60 000 francs. Adieu les Mercedes ! Les cadeaux d'entreprise sont taxés à partir de 5 000 francs.

Sur ces derniers, l'effet a été immédiat : une petite fabrique de cartonnage qui travaillait beaucoup pour les emballages a vu ses commandes dans ce domaine divisées par deux en 1982. Une autre a déposé son bilan. Plusieurs ont été mises en difficulté.

De son côté, le Syndicat parisien des restaurateurs de métier (350 établissements, soit 80 % des grandes tables parisiennes qui travaillent avec une clientèle d'affaires) parle de catastrophe ou, du moins, de *« grave menace » : « Les restaurants, un des rares secteurs qui se portaient bien, avec 860 000 salariés, avaient su créer 7 000 à 8 000 emplois par an depuis cinq ans. Certains ont dû diminuer leur personnel. Que voulez-vous, les entreprises ont serré la vis ! Le bon client qu'on invitait une fois par mois, on ne l'invite plus que tous les deux ou trois mois. Les sociétés commerciales continuent à sortir, bien sûr, mais en y regardant à deux fois : le chiffre d'affaires sur les extras — apéritifs, digestifs, champagne — a baissé de 25 %. Certaines ont complètement arrêté. Des clients nous ont dit : « On ne peut plus. »*

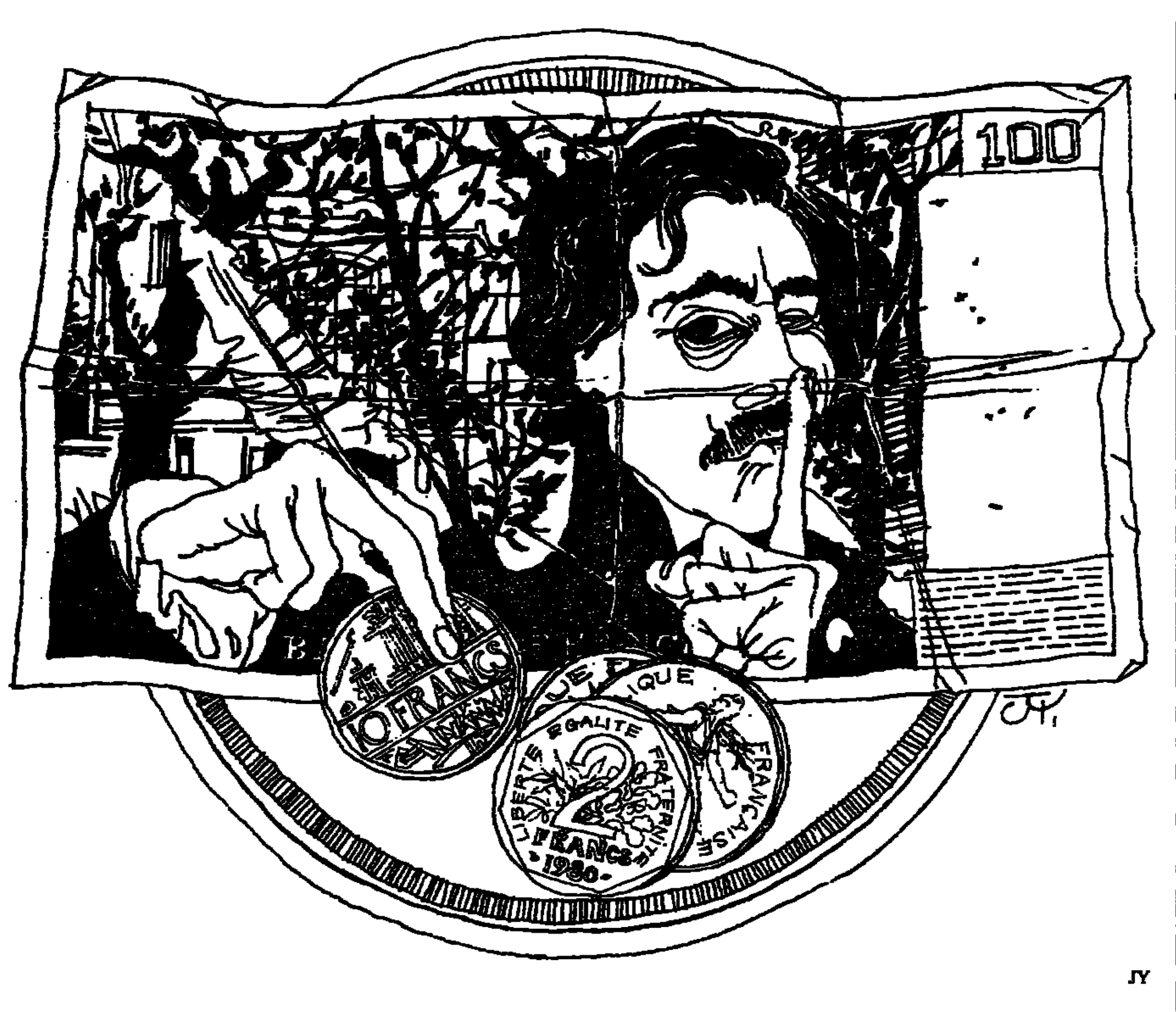
Les très grosses entreprises ont tourné la loi : elles ont créé leurs propres salles à manger et recruté des cuisiniers. Pas de T.V.A. Et comme c'est ça en moins de bénéfice, ça fait moins d'impôts à payer. Elles sont gagnantes sur tous les plans.

Quelque chose de plus

Une enquête effectuée auprès des restaurateurs montre une baisse de 10 % de moyenne du chiffre d'affaires entre 1981 et 1982. 50 % des restaurants affirmaient à la fin de 1982 avoir des problèmes de trésorerie, contre 10 % en 1981. 70 % remettaient en cause les embauches prévues. 20 % envisageaient même les licenciements. Curieusement, ce sont les restaurants de très grand luxe qui sont les moins touchés, sauvés qu'ils sont par la clientèle étrangère et par l'effort qu'on fait pour offrir une fois une très grande table.

Parmi les entreprises, surtout petites et moyennes, cette taxation, faut-il le préciser, n'est pas moins impopulaire. Pour un conseiller fiscal, l'abattement est ridiculement insuffisant :*« 10 000 francs par an de restaurant, ca va encore pour une petite boite de vingt ou vingt-cinq salariés si elle fait de la fabrication, mais si c'est pour une société de services qui emploie cinq cents ou six cents personnes, c'est notoirement disproportionné, surtout si elle a des marchés à conquérir. »*

Si l'on fabrique un produit pour lequel existent des clients bien répertoriés, point n'est besoin d'arroser l'acheteur avec des caisses de Veuve Cliquot. *« En revanche, dans mon créneau,* raconte ce jeune négociant en combustibles, *il y a une sacrée concurrence : du fuel, je ne suis pas seul à en vendre et les prix se tiennent tous. Il faut donc que j'apporte à mon client quelque chose de plus. D'où Laurent, Ledoyen et Lapérouse. »* Un budget incompressible de 3 000 francs par mois de restaurant. Des frais de représentation de 55 000 francs ces neuf derniers mois, dont 45 000 francs seront taxés à 30 %. *« Lorsque j'invite un client à dîner en ville un soir, les épouses sont présentes aux frais de l'entreprise, bien sûr : je ne vais pas diviser la note par deux. En revanche, lorsque je reçois à domicile, ce qui est fréquent, je n'apporte jamais la note du boucher ou la note du pâtissier. »*



JY

Le fisc, il est vrai, est devenu pointilleux : tel inspecteur n'oublie jamais de réintégrer le deuxième billet d'avion au nom de « madame » du voyage d'affaires à Rome ou à Tokyo. Tel autre, voyant régulièrement des frais de réception importants au mois de mai, vérifie toujours la date de naissance des enfants avant de décider que c'était bien le contrat avec ce gros acheteur arabe, pas l'anniversaire des jumeaux, qui motivait ce cocktail. Le chef d'une petite entreprise d'enlèvement de déchets industriels explique : *« On peut tirer sur la corde, bien sûr, mais l'intérêt c'est que la boîte marche, donc qu'elle soit gérée sainement et correctement. Si on tire trop, ça casse. »*Comme dans cette entreprise de l'Est où l'on aurait payé à la familledu P.-D.G. transport, caviar, boissons et mobilier...

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises s'indigne : *« On a parlé de moraliser un secteur. Prétexte cynique. En fait, on a cherché des rentrées d'argent supplémentaires. Les pouvoirs publics ont commencé en juillet 1981 par une taxe exceptionnelle de 10 %, puis on en a vu arriver une deuxième, toujours aussi exceptionnelle, quelques mois après. Et la voilà devenue permanente et fixée à 30 % ! »* Reste que chacun s'attend que les dernières mesures de contrôle des changes qui visent à freiner le tourisme à l'étranger entraînent la multiplication des voyages d'affaires « bidon » en juillet et août.

En temps ordinaire, la ressource la plus sûre serait-elle la déduction fiscale ? La lecture de la liste des abattements fiscaux réserve des surprises : on y découvre que le personnel des casinos et des cercles a un abattement de 8 % pour frais de veillée et de 12 % en cas de double résidence, 20 % s'il cumule. Les artistes lyriques, dramatiques, chorégraphiques et ceux qui se consacrent au septième art ont un abattement de 25 %, etc.

Deux chambres pour quatre

Les journalistes, eux, ont 30 %. Mais plus question de cumuler avec les remboursements. Les chaînes de télévision, réputées autrefois pour leur laxisme, ne sont pas les dernières à montrer l'exemple en matière de restrictions. TF 1 a engagé un nouvel administrateur général voici huit mois tout exprès pour éplucher les comptes : il a instauré des règles strictes et précises et baissé les allocations de restaurant. Quatre personnes, dont le président, le directeur général et les deux directeurs commerciaux, ont droit à 40 000 F par an. Vingt autres ont droit à 11 000 F, et les deux cents journalistes de l'information se répartissent une allocation forfaitaire de 150 000 F par an, avec un plafond trimestriel, de surcroît.

Au dire des techniciens, les frais alloués pour les reportages sont scandaleusement bas : 59 F par repas et 141 F par nuit, en langage du métier, par découcher. Tout ça ne paie ni bonne chère, ni hôtel de luxe. *« En janvier, à Guéret, on peut trouver une chambre d'hôtel avec douche pour ce prix. Mais pas lors du Festival de Cannes ou du Tour de France. Ça favorise les petites démerdes individuelles, les magouilles et les débrouilles »*, se plaint un éclairagiste. Un caméraman affirme en être souvent de sa poche : *« En Suisse ou au Danemark, les prix sont tellement disproportionnés aux allocations qu'on est obligé de prendre deux chambres pour une équipe de quatre. »*

Un journaliste se scandalise d'avoir dû se battre pour se faire payer son forfait pour un reportage en Afghanistan, la comptabilité faisant remarquer qu'il n'y avait pas d'hôtel ni de restaurant là où il se trouvait. L'administration de TF 1 répond que ses salariés se plaignent beaucoup mais se débrouillent fort bien, et que si une fois, par hasard, ils avancent quelque argent de leur poche, ils se rattrapent largement la nuit suivante. *« L'allocation forfaitaire, c'est le meilleur système : ça favorise les gens économes. Et au moins, on sait où on va ; les justificatifs, c'est la porte ouverte aux abus. »*

Les V.R.P., ont droit aussi à un abattement fiscal de 30 %. Du coup, l'astuce pour les salariés de certains secteurs est d'obtenir ce statut envié de voyageur de commerce. Selon un inspecteur des impôts, beaucoup d'ingénieurs technico-commerciaux chargés de démarcher les grandes entreprises pour leur équipement en matériel électronique s'arrangent, dans ce but, pour être rémunérés à la commission. On a même vu le P.-D.G. d'une petite société d'informatique arriver à se faire attribuer la carte de V.R.P. Et certaines sociétés immobilières, en particulier dans la vente en multipropriété, qui fonctionnent beaucoup par démarchage, s'enorgueillissent d'offrir comme avantage à leurs négociateurs le statut de V.R.P.

Gratter par-ci, par-là

Mais les V.R.P. ayant eu jusque-là intérêt à gonfler leurs frais, le fisc, dans le droit fil de sa politique, a pris soin de plafonner à 50 000 F par an les frais déductibles, et certains d'entre eux ont renoncé au forfait, préférant être taxés sur les frais réels, c'est-à-dire sur leurs justificatifs. Comme les salariés avec leur patron...

Petites débrouilles et grandes magouilles ? Pas tant que ça. La peur du gendarme est très dissuasive, et se faire coincer par le fisc ou par son patron en flagrant délit de fraude est une expérience qui ôte l'envie de s'y frotter à nouveau. Un jeune cadre à qui son directeur faisait remarquer qu'il avait curieusement combiné ses voyages pour avoir autant de notes d'hôtel le vendredi soir s'est senti obligé d'aller chercher fortune ailleurs : *« Ils n'auraient pas osé me parler de cela s'ils avaient voulu me garder. »* Il garde un souvenir cuisant du regard de son directeur abordant le chapitre « hôtel ».

Un chef de centre des impôts affirme qu'il y a très peu, finalement, de fraudes considérables au niveau des frais. *« Quand on s'est fait réintégrer une ou deux factures, on est dans le collimateur de son inspecteur et on n'a plus tellement envie de gratter un peu par-ci par-là. »* D'autant moins que ce genre de fraude ne porte jamais sur des sommes qui valent le risque qu'on court : un petit à-côté tout au plus, du genre nuit d'hôtel ou aller-retour Paris-Nice. Pour tirer véritablement de ses frais un profit non négligeable, il faut être placé très haut... et on peut tomber d'autant plus bas. ■

LILIANE DELWASSE.

CROQUIS

Salle d'attente

Nous sommes disposés en un petit arc de cercle qui fait face à la porte. L'enfant gesticule sur son siège tandis que sa mère s'échine à lui faire la lecture, du ton le plus expressif qu'elle peut donner. Le monsieur à côté a pris un hebdomadaire qui ne l'absorbe pas ; il est perturbé par nos regards et peut-être par autre chose. L'autre dame scrute un détail du mur qui m'échappe. Quant à moi, je m'attache à compter les fleurs qui composent la partie du tapis que j'ai fictivement délimitée.

Mon regard glisse sur la couverture des magazines éparpillés sur la petite table : rien que des sourires célèbres et insouciants. C'est insupportable, et mon cœur triple sa cadence. Les mains de ma voisine se tordent lentement l'une sur l'autre, celles du monsieur tremblent un peu. Nous sommes tous, hommes et femmes, jeunes et vieux, égaux devant le sort. Le bruit étouffé et néanmoins nasillard d'une chignole vient chatouiller nos tympans. La tension s'élève et devient si forte que la conversation s'engage : *« Vous aviez rendez-vous à quelle heure ? »* Le dentiste a pris beaucoup de retard comme à son habitude. Qui sera le prochain (ou la prochaine) ?

AGNÈS CANAVELIS.

Électre

J'ai fait, il y a peu, la connaissance d'Électre. A Athènes, comme il se doit. Elle se tenait droite, sévère, l'œil brûlant et le menton volontaire, dans une attitude qui laissait peu de place pour des pensées frivoles.

Électre avait le visage ovale, régulier jusqu'à l'abstraction — les cheveux étrangement noirs, ramenés en chignon sur le derrière de la tête — et aussi cette ombre légère au-dessus de la lèvre qui rend certaines Grecques si aimablement désirables. Et bien faite du corps, autant que j'en pouvais juger sous le vêtement : de beaux seins, à peine lourds, et des hanches rigoureusement dessinées. C'était quasiment la première personne que je rencontrais sur le sol grec. Une beauté froide, faite à l'équerre et au compas. Électre ne souriait pas et elle me regardait.

C'était assurément une femme qui ne pouvait vivre et respirer que sur le roc blanc des collines, entre la mer et le ciel également bleus, entre un bouquet de cyprès et un bois d'oliviers. Je voyais à ses côtés les débris d'un temple ruiné par le temps, des vases peints et des amphores, le Parthénon éclaté, une rangée de robustes cariatides, sans oublier Aphrodite rattachant sa sandale et n'y parvenant jamais. Le soleil la baignait.

Un peu plus loin, s'échappant de la conque blanche d'un théâtre, des lamentations s'élevaient, qui couvraient le zézaiement des cigales. C'étaient les Perses pleurant leur déconfiture, Hécube gémissant sur Troie en flammes, Œdipe fuyant le monde avant de trouver Freud, Clytemnestre faisant égorger le maire d'une bourgade mycénienne et les Bacchantes avinées réveillant tous les voisins. Et plus loin encore, derrière Apollon jouant du bouzouki, Achille mignotant Patrocle, Orphée se retournant trop tôt, Ulysse préparant ses beaux mensonges et Sepho qui allait chez les filles.

Électre me regardait toujours. Derrière elle, sur un mur, il y avait encore Aphrodite sortant de l'onde sur la plage à la mode de Mykonos, Héraclès au repos (et bâillant), Thésée feignant d'oublier la voile noire, Léda avec son cygne et Pasiphaé cherchant Zeus dans un troupeau de ruminants, le Sphinx aussi, Persée et la Gorgone, une corê au sourire engageant, des athlètes nus, Socrate un rien moqueur, Héphaïstos et Ménélas se racontant leurs infortunes et bien évidemment Icare avant qu'il ne tombe, puisque je me trouvais alors dans le bureau d'Air France.

Et Électre parla. Elle déclara dans son accent chantant où se bousculaient les r : *« Je regrette, monsieur, d'avoir à vous rappeler que vous n'avez pas payé votre excédent de bagage à Tananarive. Vous me devez 2 700 drachmes. »*

ANDRÉ VILLON.

On s'rait le papa et la maman

Je t'apporterais
Tes pantoufles
Ton journal
Et ta pipe et
Je te mijoterais
Un petit repas.
Je te verserais
Une eau-de-vie,
Et après...
Le lendemain, souriante,
J'avancerais mon traité
D'épistémologie ou bien
Je réparerais la plomberie
Tandis que tu surveillerais
Le rôti et
Les petits.
Le soir,
Comme je serais bien fatiguée
D'avoir longtemps soudé
Mes pensées ou les robinets
Tu m'apporterais
Mes pantoufles... !

CATHERINE LE HIN.

DEMAIN

Une peste aquatique au service du développement

Alimentation du bétail, combustible, carburant, absorption de résidus métalliques dangereux : la proliférante jacinthe d'eau, qui bloque pompage et navigation sur les fleuves, peut trouver aussi de multiples usages dans les pays tropicaux.

UNE peste aquatique au service du développement ? *« Dans une zone rurale près de Madras,* expliquait le représentant de l'Inde au symposium sur la biotechnologie dans le développement, réuni à Delft (Pays-Bas) en octobre 1982, *nous avons réussi, grâce à la jacinthe d'eau, à augmenter les ressources des villageois en aliments et en combustible sans augmenter leurs dépenses ni dévaster leur environnement »* (1).

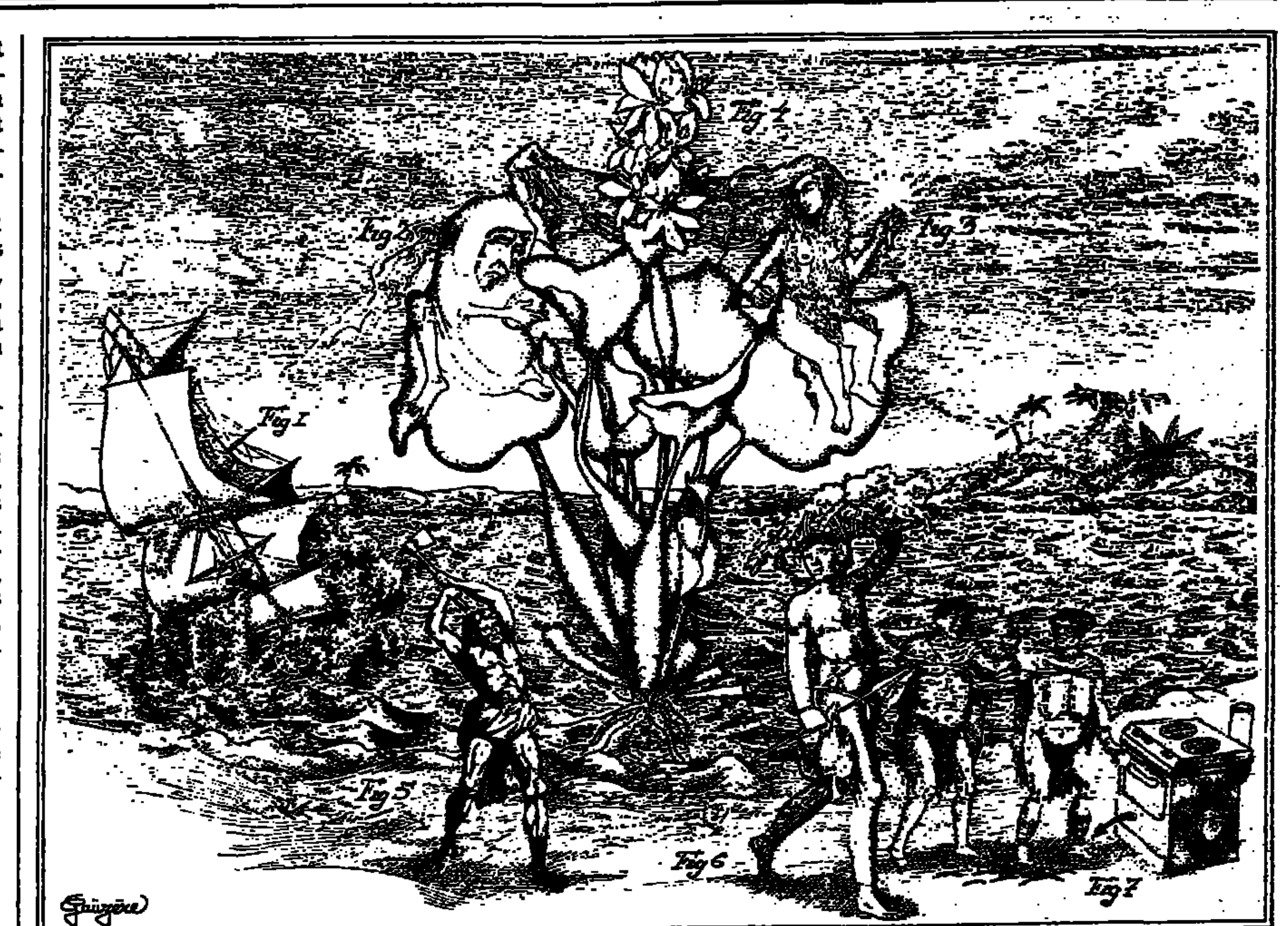
Il y a encore quelques années, en effet, la jacinthe d'eau, une plante aquatique flottante, qui peut aussi s'enraciner dans le sol sous-jacent, n'était pour tout le monde qu'un végétal particulièrement nuisible dans les régions tropicales. Disséminée par l'homme, elle avait connu un développement foudroyant : elle avait proliféré au point de bloquer des installations de pompage et des canaux d'irrigation, d'intensifier l'évaporation des nappes d'eau par transpiration et d'entraver la navigation sur les cours d'eau, de contrecarrer la pisciculture et, en s'opposant à l'écoulement des eaux, d'entraîner des inondations. En outre, sa densité peut faciliter la prolifération d'agents pathogènes.

Ainsi, en Afrique, le fleuve Zaïre, sur une partie de son cours, malgré sa largeur, et certains de ses affluents sont-ils envahis par cette végétation proliférante, qui y fut, dit-on, introduite au début des années 50 par un missionnaire brésilien. Ses millions de fleurs flottantes s'accrochent aux hélices et aux gouvernails, entravant la circulation des navires. Les Belges, du temps de la colonisation, l'avaient vigoureusement combattue à force d'herbicides.

Ils n'étaient pas les seuls. Pour détruire la jacinthe d'eau, tout a été entrepris. Des millions de dollars ont été dépensés. Sans y parvenir. Mais pas totalement en vain, puisque cela a permis de mieux connaître les propriétés de cette plante, grâce à des chercheurs d'un laboratoire de la NASA au Mississippi (États-Unis) (2). *« Certains se sont dit que puisque cette plante ne se laissait pas détruire elle cachait peut-être des propriétés qui restaient à découvrir »*, rapporte M. Serge de Parcevaux, chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique (I.N.R.A.).

Des algues riches en vitamines

A la suite de ces travaux, on sait aujourd'hui que la jacinthe d'eau produit annuellement 100 tonnes de biomasse par hectare et que ses feuilles ont une teneur très élevée en protéines : le contrôle effectué en France, à partir d'éléments produits en serre, par le laboratoire d'étude des protéines de l'I.N.R.A., a trouvé une teneur de 34 % de protéines. Cette haute productivité s'explique par l'existence d'éléments vivants associés et complémentaires (symbiotes) : un micro-champignon qui se développe sur les racines et fixe le phosphore et une bactérie photosynthétique qui forme des colonies dans l'aisselle de chaque feuille et fixe l'azote de l'air.



JEAN-PIERRE GAUZÈRE

Ainsi, en pressant les feuilles de la jacinthe d'eau, obtient-on un jus, une sorte de concentré de protéines, qui peut servir à l'alimentation des volailles et du petit bétail, mais aussi de substrat à la culture de la levure de bière, enfin à la biosynthèse des spirulines, ces algues bleu-vert qui peuvent être utilisées dans l'alimentation humaine. Pour l'alimentation des enfants, en particulier, car ces spirulines, très riches en vitamine B 12 et vitamine A, constituent un complément protéique intéressant.

Ce n'est pas tout. Après avoir pressé les feuilles de la jacinthe d'eau, on peut encore utiliser la pulpe comme combustible pour la cuisine, ou la composter afin de produire du méthane pour l'éclairage et même pour faire fonctionner de petites industries rurales. A 36 degrés, les chercheurs américains ont obtenu par kilogramme de matière sèche de 350 à 411 litres d'un « biogaz » contenant environ 60 % de méthane. Un hectare de jacinthes d'eau pourrait fournir 154 tonnes par an, soit 35 100 mètres cubes de méthane. C'est cette méthode qui a permis aux villageois indiens de récupérer à leur profit la jacinthe d'eau.

En effectuant la fermentation en présence de cadmium et de nickel, on peut encore accroître le rendement en méthane et le porter à plus de 90 %... Car cette plante flottante a encore d'autres propriétés intéressantes. Elle peut en effet absorber des métaux dangereux comme le plomb, le cadmium, le phénol, le nickel ou le mercure : *« Un hectare de jacinthes d'eau est capable de purifier en quatre-vingt-seize heures*

(1) Colloque organisé par la Société néerlandaise de microbiologie et la Société néerlandaise de biotechnologie, les 13 et 14 octobre 1982.

(2) Wolverton B.C. et al., 1978. *Compiled data on the vascular aquatic plant program : 1975.1977. Water hyacinth. NASA/ERL Washington D.C.*

REPORTAGE

Téléphone linguistique

De nouvelles entreprises proposent aux cadres supérieurs débordés des cours de langues par téléphone. Mais la formule ne fait pas encore recette...

« UN *nouveau gadget ?* » Alvaro Camp, professeur d'espagnol, avait accepté de donner des cours par téléphone pour boucler ses fins de mois. De son domicile, il commença à appeler quelques dirigeants d'entreprise, chez eux à l'heure du réveil, ou à leur bureau, à la fin d'une journée chargée. Respectant la règle, il ne les rencontra qu'après une longue série de cours. *« Au téléphone, on se fait une image mythique de l'interlocuteur,* explique-t-il. *On transpose sur lui ses fantasmes. Cela favorise l'apprentissage. J'ai donné un cours à un élève alors que je lisais* la Modification, *de Michel Butor. J'étais persuadé qu'il ressemblait au personnage du roman. »*

Ayant finalement trouvé la formule stimulante, Alvaro Camp travaille aujourd'hui à plein temps pour Télé-langue systèmes (1), l'une des quelques écoles qui offrent des cours de langues par téléphone à un public de cadres surchargés : *« Comment ferais-je pour me déplacer ? »*, demande M. Jégou, directeur des ventes d'Yves Saint-Laurent, qui entretient au téléphone son anglais et son espagnol.

Nées il y a deux ou trois ans, la plupart des écoles de langues par téléphone ont été créées par des sociétés de conseil ou de marketing, auxquelles elles restent parfois liées. A leur tête, des entrepreneurs, dont chacun affirme avoir été le premier à avoir eu « l'idée du téléphone ». *« Il y a des idées qui sont dans l'air à un moment donné,* commente M. Morel, du centre de formation permanente de l'Ecole supérieure de commerce de Paris (E.S.C.P.), qui propose la formule depuis la dernière rentrée (2). *Chacun croit en toute bonne foi être le seul à les saisir. »*

Mis à part Phonelab (3), qui met sur le marché français une méthode déjà éprouvée aux Etats-Unis, les écoles affirment avec un bel ensemble n'avoir pas suivi un modèle étranger. *« Ce n'est qu'après que nous avons su que les cours de langues par téléphone existaient déjà au Japon, aux Etats-Unis, en Belgique »*, dit-on...

Quelle que soit l'école, en tout cas, le cours par téléphone a toujours le même format : une conversation de vingt-cinq minutes avec un professeur qui enseigne sa langue maternelle et parle couramment français, au moment qui convient le mieux à l'élève (ou au *client*, selon le terme adopté), à un rythme souhaité quotidien pour les débutants. Ces vingt-cinq minutes coûtent de 87 à 100 F, ce qui rend la méthode très chère si la pratique doit être quotidienne (4).

Avoir des atomes crochus

Ajoutant aux avantages du cours particulier, adapté au niveau et aux besoins de l'élève, ceux des horaires flexibles et de l'absence de transports, le cours de langue par téléphone s'adresse donc surtout aux cadres pressés qui ont besoin d'un maximum d'efficacité en un minimum de temps.

« Le téléphone supprime ces pertes de temps que sont les silences », dit Mme Cheucle, fondatrice de Créatel, à Lyon, qui dirige aussi, avec son mari, une société de marketing téléphonique (5). *« L'oreille seule est mobilisée, ce qui implique une meilleure concentration. De plus, le téléphone n'est pas un outil froid. Au contraire, on se confie plus au téléphone que face à une personne étrangère. »* M. Morel atténue : *« En fait, il n'est pas facile de parler vingt minutes au téléphone. Il faut qu'il y ait des atomes crochus entre le professeur et l'élève. C'est pourquoi nous demandons à nos élèves, avant le début des cours, quels sont leurs centres d'intérêt. Ce peut être les circuits intégrés ou le cinéma. Nous choisissons un professeur qui partage ces goûts. »*

Si le docteur Spriet, directeur général adjoint des laboratoires Hoechst, « faux débutant » en allemand, juge l'apprentissage par téléphone comme *« la méthode la plus efficace qu'il ait expérimentée »*, M. Lambert, P.-D. G d'Antargaz, qui en est à son cinquième professeur d'anglais, la trouve *« intéressante s'il y a de bons professeurs avec qui l'on a des contacts enrichissants. Certains sont trop scolaires »*.

Prudents, Créatel et le centre de formation permanente de l'E.S.C.P. ne proposent cet enseignement par téléphone qu'à des personnes qui ont déjà une bonne connaissance de la langue. *« Les bases grammaticales, il vaut mieux les apprendre dans un cours collectif où il y a une dynamique de groupe »*, dit M. Morel. Son cours s'intitule d'ailleurs « Entraînement à la communication téléphonique en anglais ».

Jean-Michel Dubedout, fondateur et président de Télé-langue systèmes, affirme, au contraire, qu'on peut très bien apprendre le russe, le japonais ou l'arabe par téléphone. A vingt-six ans, il veut se donner une image de jeune entrepreneur dynamique et original : *« Contrairement à mes concurrents, je n'ai pas eu l'idée de cette méthode en pensant d'abord au téléphone... Je n'ai jamais pu apprendre une langue. Un jour, j'étais alors consultant, on m'a proposé un poste à New-York. J'ai fait le tour de toutes les écoles de langues. J'ai été surpris par leur inefficacité, leur uniformité, leur tristesse...*

» Tout, en fait, ajoute-t-il, *est une question de motivation. Il faut que le professeur soit lui-même motivé et heureux d'enseigner. Le stagiaire doit à la fois ne pas s'ennuyer et sentir qu'il fait des progrès. Or, pour progresser, il n'y a pas de miracle, il faut prendre un cours chaque jour. Sinon, on oublie les trois quarts de ce qu'on a appris au cours précédent. De plus, l'attention ne peut être mobilisée plus de vingt-cinq minutes. C'est en partant de cette découverte que j'ai eu l'idée du téléphone. Qui peut en effet se déplacer chaque jour pour vingt-cinq minutes de cours ? »*

Une phase de démarrage

Jean-Michel Dubedout s'est cherché une clientèle « haut de gamme ». Il se plaît à citer les noms de P.-D. G. connus qui figurent parmi ses élèves. Pourtant, après trois ans de fonctionnement, Télé-langue systèmes arrive tout juste cette année à équilibrer son chiffre d'affaires. Sa lourde infrastructure — quatre-vingts salariés (6) dont quinze conseillers pédagogiques et cinquante-cinq professeurs — explique sa réputation d'efficacité mais grève son budget.

Les autres écoles sont loin d'être rentables. Phonelab, qui reste discret sur les chiffres, n'a pas autant de clients qu'elle le souhaitait : *« Il nous faut atteindre un certain seuil d'élèves pour ne plus perdre d'argent*, disent ses dirigeants. *Nous sommes encore dans une phase de démarrage. »* A l'E.S.C.P., où les autres formules d'apprentissage des langues (stages intensifs, cours répartis sur l'année), ont vu leur clientèle augmenter de 70 % en un an, cinq personnes seulement se sont montrées intéressées par l'enseignement par téléphone. *« Peut-être n'avons-nous pas bien fait notre publicité »*, se demande M. Morel.

Si, aux Etats-Unis, Phonelab n'hésite pas à vanter sur une page entière du *New York Times* ses mérites (*« Apprenez en six semaines ce qu'autre part vous apprendriez en un an »*), en France, l'enseignement par téléphone s'est borné à des publicités assez discrètes dans quelques journaux économiques et à quelques opérations de *« mailing »*.

Trop chers pour des particuliers, les cours de langues par téléphone doivent dans la majorité des cas être financés par le 1 % de la formation continue. Mais, pour des raisons à la fois de prix et d'organisation, les entreprises ne les accordent qu'à leurs cadres très supérieurs. La clientèle reste donc limitée... Aux Câbles de Lyon, Mme Marillet est la seule employée à bénéficier des cours de Créatel : elle est secrétaire du directeur commercial. *« Une société,* dit-elle, *doit bien calculer s'il est plus rentable de faire perdre trois heures à quelqu'un pour qu'il se rende à des cours, ou d'économiser son temps en lui payant des cours chers, mais rapides et sur le lieu de travail. »*

Pour réaliser son ambition de devenir la première école de France (sic) devant Berlitz, Télé-langue systèmes a décidé d'effacer son étiquette d'école pour P.-D. G., et de s'attaquer au marché des employés et des étudiants. La solution ? Les bons vieux cours collectifs... *« mais pas des cours traditionnels : nous travaillons à mettre au point de nouvelles méthodes basées sur la motivation »*, affirme Jean-Michel Dubedout.

Solution pratique pour certains cadres bousculés, les cours de langues par téléphone ne sont pas encore la méthode miracle grâce à laquelle tout un chacun pourrait devenir polyglotte. ■

ANNICK GWENAËL

(1) Télé-langue systèmes, 149, rue de Tolbiac, 75013 Paris. Tél. (1) 589-28-80.

(2) Ecole supérieure de commerce de Paris, centre de formation permanente, 79, avenue de la République, 75011 Paris. Tél. (1) 355-39-08.

(3) Phonelab, 11 boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Tél. (1) 265-48-84.

(4) La taxation envisagée par les P.T.T. des conversations de plus de six minutes rendra encore plus onéreux les cours par téléphone.

(5) Créatel Rhône. (7) 842-18-01 ; Créatel Loire (77) 56-05-84.

(6) Dont cinquante seulement à temps plein (ce qui, pour les enseignants, signifie assurer quatre heures de cours par jour).



DEMAIN

2 millions de litres d'eau polluée par dix parties par million (ppm) de plomb, 3 millions de litres d'eau polluée par une partie par million (ppm) de mercure, par exemple », déclare M. Serge Parcevaux.

Pour le cadmium, et le phénol, une équipe de chercheurs américains de l'université d'Akron (Ohio), conduite par le docteur O'Keefe, étudie actuellement la capacité de dégradation et d'élimination de ces deux composés toxiques par la jacinthe d'eau. Pour le cadmium, la plus grande proportion du métal se concentre dans les racines, une petite partie dans les feuilles ; cependant, lorsque la plante est submergée dans un autre liquide, elle ne rejette pas ce métal. Pour le phénol, des plantes exposées d'abord à 50 mg/l pendant vingt-quatre heures peuvent tolérer des solutions contenant jusqu'à 400 mg/l et éliminer 200 mg par semaine : le phénol est rapidement converti en sous-produits non toxiques qui se retrouvent dans les tissus végétaux.

La jacinthe d'eau paraît donc offrir un moyen simple et peu coûteux en énergie de lutter contre la pollution des eaux résiduaires, et sur place. Cet usage ne serait pas limité aux pays chauds : les recherches démontrent que son utilisation à cette fin est possible sous des climats plus rigoureux, à condition de maintenir les plants de culture en serre pendant l'hiver.

Un hectare pour 800 personnes

Ainsi, aux Etats-Unis, les chercheurs de la NASA, en associant la jacinthe d'eau, efficace en climat tempéré d'avril à novembre, à la lentille d'eau et à la spirodèle, qui la remplacent de décembre à mars, ont obtenu dans une lagune de 2 hectares recevant 475 mètres cubes d'eaux usées par jour, une réduction de 95 % de la D.B.O. (3), de 90 % des solides en suspension, de 72 % de l'azote et de 56 % du phosphore. Cela signifie que, dans de bonnes conditions, 1 hectare de jacinthes d'eau pourrait suffire à épurer les eaux usées d'une agglomération de quelque huit cents personnes.

Des essais sont en cours en France au centre de bioclimatologie de l'INRA à Versailles et à celui d'œnologie et technologie des produits végétaux de Narbonne, sur la purification des eaux usées d'origine urbaine, industrielle ou agricole. Ils n'ont pas encore obtenu des résultats aussi élevés.

En France, du moins, l'utilisation de la jacinthe d'eau en reste au stade du laboratoire. Aucune application industrielle de ces expériences n'a encore été faite. Un Bergeracois, M. Jean Linarès, avait bien projeté, en 1981, au retour d'un voyage aux Etats-Unis, de la cultiver dans les étangs de la Double, dans l'ouest de la Dordogne, afin d'épurer les eaux, et de créer une usine de production d'iso-propanol, à usage de carburant, à partir des végétaux récoltés (4). Mais son projet, qui n'avait rencontré qu'une indifférence dans la région, n'a pas abouti.

Le passage à une exploitation économiquement viable nécessite en effet de nombreuses études complémentaires. Mais la diversité des utilisations possibles – épuration des eaux polluées, alimentation du bétail et même de l'homme, source d'énergie secondaire – pousse en ce sens.

Le développement des industries agroalimentaires, dans les pays industrialisés, entraîne un accroissement de la pollution. Les systèmes d'épuration classiques ne peuvent traiter les effluents sans accroître considérablement la taille des ouvrages et leur consommation d'énergie. Les conserveries ont une activité très importante pendant les cent jours de la campagne d'été. Les légumes notamment – haricots, petits pois, carottes, macédoine – sont blanchis ou pelés à la vapeur. Les eaux nécessaires à ces opérations sortent fortement chargées en matières oxydables et doivent être épurées ensuite. Cela représente des volumes considérables : avec les eaux de lavage et de rinçage, c'est quelquefois plus de 25 tonnes d'eau par jour qui sont ainsi déversées dans les bassins de lagunage.

Ces eaux chaudes mélangées à des eaux résiduaires pourraient permettre la culture de la jacinthe d'eau, dont elles satisferaient les besoins thermiques et nutritifs, et celle-ci en assurerait à son tour la dépollution. Un exemple qui donne la dimension du marché potentiel de cette plante... ■

CHRISTIAN ROGEZ.

(3) D.B.O. : demande biologique en oxygène.
(4) *Le Monde* du 23 janvier 1982.



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Consommation d'alcool

Les *Bilans alimentaires* de la F.A.O., qui publient des estimations sur la consommation de boissons alcooliques par habitant à partir des statistiques nationales de production et d'utilisation, indiquent qu'il existe une différence considérable entre pays industrialisés et pays en développement. Au Kenya, aux Philippines et au Brésil, l'apport calorique journalier de la consommation d'alcool (chaque gramme d'alcool fournit 7,1 calories) est respectivement de 44, 33 et 45 calories par personne, tandis qu'au Danemark, en France et aux Etats-Unis, cet apport est de 227, 284 et 175 calories respectivement.

★ *Ceres* (revue de la F.A.O.) nº 91, via delle Terme di Caracalla 00100 Rome, Italie.

Les automobilistes inégaux

L'alcoolémie maximale tolérée chez les automobilistes varie fortement selon les pays de la Communauté, de même que les peines applicables pour conduite en état d'ivresse.

C'est aux Pays-Bas que la loi est la plus sévère, avec un maximum toléré de 0,5 gramme par litre de sang. En Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg et au Danemark la limite est 0,8 g, en Irlande de 1 g. Aucune limite n'est fixée en Grèce et en Italie.

L'ivresse au volant est généralement sanctionnée par une suspension de permis de conduire pouvant atteindre une durée d'un an. Les peines de prison maximales varient de 6 mois au Royaume-Uni à un an en France et en Allemagne. Les amendes sont de l'ordre de 500 livres en Irlande, 1 000 livres en Grande-Bretagne, 500 à 1 500 marks en Allemagne, 500 à 3 000 francs en France.

★ *30 jours d'Europe*, nº 297, 61, rue des Belles-Feuilles, 75782 PARIS CEDEX 16, Tél. : (1) 501-58-85.

BOITE A OUTILS

Koundé ! pour le tiers-monde

Un jeu de société pas comme les autres : il vous détendra, vous fera passer une bonne soirée avec vos amis. Mais en même temps vous apprendrez à mieux connaître les problèmes du sous-développement, les mécanismes de l'« échange inégal », les dominations économiques internationales et les luttes du tiers-monde. Si vous êtes animateur, éducateur, militant, n'hésitez pas à l'utiliser pour amorcer un débat « tiers-monde ».

« *Koundé !* » (mot camerounais qui signifie liberté) est le titre de ce jeu de société. Il se compose d'un plateau quadrillé, de pions et de cartes, il se joue avec 2 à 10 joueurs, répartis en deux camps : les multinationales et le peuple. Il est conseillé de mettre un peu moins de joueurs du côté des multinationales.

★ En vente (20 F) au Mouvement 1 % Tiers-Monde, 100, rue Saint-Hélier, 35100 RENNES.

Conduire les affaires publiques

Les organisations publiques croissent et se multiplient sous nos yeux (administrations d'État, collectivités territoriales et locales, entreprises ou établissements publics) avec des fonctions et des impératifs nouveaux. Ainsi est né le « *management* » public (l'art de conduire les affaires publiques) de façon empirique, dispersée d'abord, puis de plus en plus scientifique. La revue *Politique et Management public*, éditée par l'Institut de management public, avec le concours de l'École nationale supérieure des P.T.T., se propose de rassembler les expériences et les acteurs pour contribuer au développement et à la diffusion des connaissances, théoriques et appliquées, nécessaires à la gestion de la chose publique.

Au sommaire du nº 1 : « Pour un contrôle des quasi-objectifs des administrations publiques » de Philippe Hussenot ; « entreprises publiques et développement », de Jean-Pierre Anastassopoulos et Georges Blanc ; « Finaliser la gestion de l'entreprise publique », de Jean Ruffat.

★ 14, rue Corvisart, 75013 Paris. Tél. (1) 656-46-53.

Culture européenne

La Fondation européenne des sciences, des arts et de la culture (FESAC), créée en 1982, sera inaugurée officiellement dans les prochaines semaines. Cette association privée à but non lucratif a pour objectif de faire connaître l'Europe en tant qu'ensemble culturel, artistique et scientifique, en organisant elle-même ou en soutenant des forums, des colloques, des programmes de recherche, des actions artistiques ou culturelles ; en apportant un soutien matériel et financier à des activités engagées par d'autres organismes ; en encourageant les projets destinés à mieux faire se connaître entre eux les peuples par l'échange d'hommes et d'idées ; en faisant mieux connaître la culture européenne dans le reste du monde.

Avec l'aide financière d'industries européennes et en collaboration avec les différents gouvernements, elle prépare toute une série d'actions : de l'attribution de bourses d'études à l'installation de maisons de culture et à l'organisation d'expositions. La Fondation se propose également de réaliser, en collaboration avec plusieurs chaînes de télévision, un magazine culturel européen retransmis en Eurovision.

★ *FESAC*, 19, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris. Tél. (1) 720-57-77.

REPORTAGE

Ange Halimi ou la passion du fichier

Depuis vingt ans, il recherche les juifs de sa ville pour recréer une communauté.

IL s'appelle Ange Halimi. Il est né en 1918 à Constantine, en Algérie. En 1962, il arrive à Vanves, dans la banlieue parisienne. L'accueil qu'on lui réserve ? Ce sont tous des milliardaires, n'est-ce pas ? Mais il s'intègre bien, Ange Halimi. Au moins professionnellement. A Constantine, il était fonctionnaire municipal. A la mairie de Vanves, il reprend les mêmes fonctions.

Au service de l'état-civil qui est le sien, il devient vite un pôle d'attraction. Tous les Nacache, Allouche, Chemla, Ghozlan, Guedj, Cohen-Boulakia, Tabet, Danan et autres Abécassis et Uzan, repérant un Halimi à la mairie, rappliquent dare-dare. D'abord pour tenter d'obtenir un logement. Mais pas seulement. On vient s'épancher, parler de la situation, de « *là-bas* ». Et d'ici. On est perdus, disent-ils. Il y a une communauté juive, ici ? On ne voit personne... On va au marché, et qui on rencontre ? Personne. Ces gens dont la famille est le plus souvent dispersée, soit encore en Algérie, soit à Marseille ou ailleurs, font entendre le même leitmotiv.

A la mairie, il y a bien un service officiel pour les rapatriés. Mais c'est lui, Ange Halimi, qu'on vient voir. Un de chez nous. Un nom de chez nous. Alors, même si cette tâche n'entre pas dans ses fonctions, il les aide, les aiguille, leur fournit des tuyaux. Eux, ce ne sont pas seulement les juifs d'Algérie. Car viennent le trouver aussi les « pieds-noirs ». Eux aussi, n'est-ce pas, des milliardaires. D'ailleurs, c'est connu : rapatriés = colons = milliardaires.

Ange Halimi, c'est un fichier ambulant. Déformation professionnelle ? Pas seulement. C'est une passion. Passion pour les noms et les adresses. Une passion quasi policière. Il a un fichier dans la tête. Pour peu que vous soyez originaire de Constantine, vous lui dites votre nom, aussitôt il vous donne votre ancienne adresse, mais aussi celles de votre père et de votre grand-père, de votre oncle et de votre cousin. Mieux : il connaît votre arbre généalogique aussi bien que vous-même... Aujourd'hui, à Vanves, c'est pareil. Ou presque. Un nom, et il dit l'adresse. Une passion.

Peu à peu, depuis son arrivée, Ange Halimi recense les juifs de Vanves. Fait du porte-à-porte. Se la fait parfois claquer au nez, la porte. Tel nom juif est un signe, mais pas encore une preuve. Par exemple, ce Dahan, eh bien c'est un catholique, et toute sa famille est catholique : « *Pas de juifs chez nous* »... Avec les ashkénazes, c'est bien pire : on lui demande s'il n'est pas de la Gestapo ! Alors, il fond en excuses, Ange Halimi, et en explications embarrassées... Non, il n'est pas de la Gestapo. Il n'a d'autre motivation que de constituer à Vanves une communauté juive structurée.

A partir de 1975, il opère de façon systématique. Consulte les listes électorales, le cadastre, les listes nominales de l'impôt immobilier. Les noms, les adresses, encore et toujours. Et toujours la vérification *de visu*, par le porte-à-porte. Il rentre chaque soir à 23 heures. Viviane, sa femme, rouspète.

Enfin, en 1977, son projet aboutit. C'est la création de l'ACCIV, Association culturelle et cultuelle des israélites de Vanves, dont il est le président. Même qu'il reçoit du courrier adressé à M. le rabbin de Vanves. Il en rigole, mais la fierté transparaît.

Ange Halimi est de double culture française et arabe. Parfaitement bilingue. Il n'est pas « pied-noir ». Surtout pas. Il est juif algérien.

Voici deux ans, sa fille aînée, Muriel, est « montée » en Israël. Elle a épousé un *sabra* d'origine ashkénaze. Depuis, elle vit dans un *moshav*, un village agricole coopératif. Certes, cette séparation est ressentie douloureusement. Mais il a toujours pensé, et dès avant 1948, que l'avenir des juifs était en Israël. S'il n'y est pas, lui ? « *C'est parce que je suis lâche* », dit-il.

C'est certain, il doit attendre le Messie, Ange Halimi. A son insu, il travaille pour sa venue. Il collecte noms, adresses, généalogies pour transmettre tout ça à Dieu, le moment venu, un peu comme les Mormons à Salt-Lake-City. Mais nul besoin d'ordinateurs, de microfilms. Il a tout dans la tête. Il sait qui est juif et qui ne l'est pas. Qui l'a été et ne l'est plus. Sa bête noire, ces temps-ci, c'est Marcel Dassault. Il s'appelait Bloch. Il est devenu catholique. Désolation de l'abomination. Rayé du fichier. ■

HENRI RACZYMOW.

CROQUIS

Vendredi soir

C'est toujours la même chose : ses faux airs. Le bain parfumé, tout bleu de violette, dans lequel elle trempe, se fait belle. Deux heures de préparatifs au meilleur des cas. Et la robe brillante et puis les bas neufs. Le coiffeur de la veille et la broche glissée dans ses cheveux craquants de laque.

La place de train qu'elle feint de réserver – et ce magazine de cinéma qu'elle s'obstine à emporter pour le trajet. Je la vois bien. Petite valise pour le week-end.

Maman malade, fatiguée. Quelle histoire ! « *Tu n'oublieras pas le...* » Non, non, j'y pense. Je ne fais que cela. Et ferme sur elle la porte après un baiser sur le front. Petite silhouette au travers de l'un des carreaux. Je la vois bien par la fenêtre. Je la vois bien partir.

JEAN-LUC COATALEM.

ASSOCIATIONS

Un outil de « télématique conviviale »

Thélème veut offrir aux associations le moyen d'alléger les contraintes de la distance et du temps

« C*Y n'entrez pas, hypocrites, bigotz, vieux matagots, marmiteux borsouflez...* » Celui qui pousse la porte de Thélème est prévenu. L'ordinateur l'imprime noir sur blanc sitôt que vous pianotez le code d'accès. Thélème version 1983 c'est le premier réseau de « télématique conviviale »... C'est aussi la première réalisation de l'association Télématique pour les gens (T.P.G.) dont l'objectif est de « *promouvoir une télématique de liberté au service de la communication entre les hommes* » *(1)*.

Le principe qui sous-tend le projet Thélème c'est la téléconférence assistée par ordinateur. La T.A.O. nous vient d'outre-Atlantique, où elle a été expérimentée dès 1971 à la Maison Blanche pour répondre aux situations de crise. Quelque temps plus tard son inventeur, Murray Turoff, fondait avec le concours de la National Science Foundation un réseau privé baptisé Electronic Information Exchange Service (E.I.E.S.), qui s'autofinance depuis mars 1980 grâce à ses sept cents abonnés, chercheurs et universitaires pour la plupart.

En 1978, lors d'un congrès de cybernétique à Amsterdam, une Française, Annie Bloch, apprend l'existence du réseau. Dès son retour, elle réunit un groupe d'amis et de relations susceptibles d'être intéressés par un tel réseau. A l'automne 1980 T.P.G. naissait officiellement, avec l'exclusivité du programme E.I.E.S. pour la France et, entre décembre 1982 et avril 1983, un logiciel « 100 % français » a été conçu et expérimenté ; dès maintenant le réseau est opérationnel, et les soixante et quelque membres de l'association (individus, responsables d'administrations et d'associations) déjà branchés seront rapidement rejoints, espère-t-on, par une centaine d'abonnés.

Pour entrer à Thélème, il suffit de posséder un micro ou un terminal d'ordinateur ; à défaut un Minitel loué pour 70 F par mois à l'agence des télécommunications la plus proche fera parfaitement l'affaire. Une fois équipé, T.P.G. vous donne votre mot de passe et le petit manuel d'utilisation de Thélème, éventuellement l'association vous fera suivre une séance collective de formation un mercredi soir, mais il n'est nul besoin d'être féru en informatique pour profiter du réseau. L'ordinateur central auquel vous êtes relié par votre téléphone *via* Transpac se charge de tout le travail et vous propose les services de Thélème sur un plateau (2).

D'abord *la messagerie*. Chaque abonné peut envoyer un ou plusieurs messages à un ou à plusieurs abonnés de son choix. Sa teneur, précédée par un code, reste confidentielle entre l'émetteur et ses destinataires : « *Beaucoup plus fluide que la poste, ce système permet d'envoyer un ou cent messages sans contraintes géographiques et n'exige pas, comme le téléphone, la présence simultanée de l'interlocuteur puisque le courrier est stocké en attendant que le destinataire en prenne connaissance* », dit Annie Bloch.

Les animateurs d'Ici et Maintenant, une radio libre parisienne (sur 99,4 MHz) très branchée sur les innovations technologiques, ont bien perçu cet avantage. « *Nous sommes quinze disséminés dans Paris et dévorés par nos emplois du temps,* explique Didier de Plaige, le fondateur de la station. *Thélème est pour nous le plus sûr et le plus rapide moyen de contact.* »

La conférence proprement dite est organisée par un ou plusieurs membres : elle est annoncée publiquement sur le réseau ou réservée (par un code) à un nombre limité d'abonnés. Elle procède par accumulation de textes sur le thème choisi, qu'il soit politique (« Gestion et socialisme », par exemple), technique, humoristique ou très anecdotique (« blablabla »)... Chaque fois que l'abonné se branche, l'ordinateur l'informe du nombre d'articles ajoutés depuis sa dernière sortie dans les conférences où il a accès.

« *La T.A.O. permet de préparer ou de poursuivre un colloque, de tenir un conseil d'administration permanent. Sans se déplacer, ce qui devrait intéresser les associations* », estime Annie Bloch. Effectivement, au GREP (Groupe de recherche pour l'éducation permanente) (3), où l'on règle des derniers problèmes de compatibilité de matériel avant de se brancher sur Thélème, « *la possiblité d'une téléconférence constante sur le monde rural* » a été l'argument décisif. « *Nous avons l'assurance que très rapidement il y aura assez de chercheurs de notre secteur sur Thélème pour qu'on tente l'expérience* », ajoute-t-on.

L'annuaire enfin, c'est l'espace réservé à chaque abonné pour se présenter ; il peut décliner son identité professionnelle, ses croyances philosophiques et religieuses ou sa passion pour la planche à voile. Bref, « *une banque de compétence auto-organisée qui permet de trouver rapidement qui est intéressé par tel ou tel thème* ».

En raison de sa facilité d'utilisation, du prix modeste de la cotisation à T.P.G. (4), rien ne devrait s'opposer à un développement rapide du réseau, ni à l'apparition de concurrents, avec la multiplication des « micros ». Didier de Plaige annonce pour sa part le lancement prochain par Ici et Maintenant d'un réseau qui a déjà un nom : Village télématique expérimental. En Provence, les Ateliers méditerranéens expérimentaux en ont formé un aussi, qui réunit une douzaine d'associations (5).

L'Union française des centres de vacances a mis au point un programme expérimental de messagerie et d'échanges d'informations dans le Nord à partir de terminaux Teletel.

Mais l'important dans la « téléconférence assistée par ordinateur » c'est moins le support technique que la communauté humaine qui l'utilise. Sans doute l'association T.P.G. a-t-elle été longue à démarrer parce qu'elle voulait faire utiliser un support alors presque inconnu. Aujourd'hui, la partie intéressante est bien le nouvel espace de communication – éclaté géographiquement et étalé dans le temps – qui va se dessiner. « *Un système comme les P.T.T. innerve le collectif mais ne crée rien de collectif ; nous, nous faisons les deux à la fois !* » Thélème s'affirme comme « *la première expérience de télématique venue de la base* ».

Montée elle-même en association loi de 1901, T.P.G. espère rallier nombre d'associations à son projet. Celui-ci fera l'objet d'une « table ronde » mercredi prochain 25 mai au cours du premier colloque national sur « Les associations et l'informatique », organisé par l'Institut national d'éducation populaire (INEP) à Marly-le-Roi. Cet outil de travail intéresse déjà plusieurs associations : entre autres, outre le GREP déjà cité, le Groupe de recherches et d'échanges technologiques (6) ou le Centre méditerranéen d'études et de recherches sur l'environnement. ■

DANIEL GARCIA.

(1) Télématique pour les gens, Maison des entreprenants, 10, rue Falguière, 75015 Paris. Tél. (1) 338-28-17. Voir *le Monde Dimanche* du 11 juillet 1982 : « Françoise au bureau, Annie au réseau », de Daniel Schneider.

(2) L'abonnement simple à Thélème ne donne pas accès au réseau américain, dont l'ordinateur central est dans le New-Jersey. L'ordinateur de Thélème, géré par Télésystèmes, est à Buc, dans la vallée de Chevreuse.

(3) Voir *le Monde Dimanche* du 31 octobre 1982 : « Une tour de guet de la vie sociale ».

(4) La cotisation à T.P.G. est de 100 F par an pour les personnes physiques, 500 F pour les associations et 1 000 F pour les entreprises ou les administrations. Le coût de connexion est de 230 F de l'heure (40 F après 19 h), mais vingt minutes par jour suffisent pour lire et expédier son courrier et participer à une ou deux conférences.

(5) *Le Monde Dimanche* du 9 janvier.

(6) Voir *le Monde Dimanche* du 14 novembre 1982.

BLOC-NOTES

INITIATIVES

Aide aux cancéreux

L'Association pour l'aide aux personnes atteintes d'un cancer (APAC), qui vient de se rebaptiser La ligne bleue après un an d'existence, se propose de soutenir toutes les personnes atteintes ou concernées par le cancer : les premières en leur offrant chaleur et réconfort, les secondes en leur permettant de venir en aide concrètement aux malades par des conseils (juridiques, administratifs, psychologiques, etc) ou en favorisant leur réinsertion sociale et professionnelle. L'association, installée dans de nouveaux locaux, voudrait susciter une « chaîne de solidarité » et ouvrira prochainement un centre d'information et de documentation sur le cancer.

★ *La ligne bleue*, 46, bd de la Bastille, 75012 Paris. Tél. : (1) 347-34-34. C.C.P. 933.93 V Paris.

Insertion sociale

Une association de l'Hort du Mas s'est constituée dans les Cévennes pour accueillir des groupes de jeunes ayant des difficultés d'insertion sociale et leurs associations. Elle est installée dans une propriété qui reçoit habituellement des enfants de milieu urbain âgés de huit à treize ans. Un premier stage a eu lieu à Pâques avec des jeunes d'Argenteuil.

★ *L'Hort du Mas*, La Rouvierette, 30990 Saint-André-de-Majencoules. Tél. :(66) 92-40-82.

RENDEZ-VOUS

Culture et alcoolisme

Bretagne, alcool et santé, centre d'étude et de prévention de l'alcoolisme, organise à Rennes les 2, 3 et 4 juin, une rencontre internationale sur le thème « Culture, manières de boire et alcoolisme », précédée d'une semaine d'information et d'animation dans la ville. Les trois journées seront consacrées à « Manières de vivre, manières de boire », « Transformations socio-économiques, acculturation et alcoolisme », « Facteurs culturels de l'alcoolisme, de la prévention et de la réinsertion ».

★ *Bretagne, alcool et santé*, 12, square de Provence, 35000 Rennes. Tél. :(99) 54-15-60.

CONSEILS

L'ENA et les responsables d'associations

Une loi du 19 janvier 1983 a offert une possibilité d'accès à l'Ecole nationale d'administration à des responsables de mouvements associatifs, syndicaux ou mutualistes.

L'article 2 dit notamment : « *Pour cinq nominations prononcées dans chacun des corps recrutés par la voie de l'Ecole nationale d'administration parmi les anciens élèves de cette école, à l'issue de leur scolarité, une nomination peut être prononcée parmi les candidats déclarés admis à un concours de sélection sur épreuves ouvert aux personnes justifiant de l'exercice durant huit années au total de l'une ou de plusieurs des fonctions suivantes :*

(...) » *3. Membre élu du bureau du conseil d'administration d'une association reconnue d'utilité publique ou d'une société, union ou fédération soumise aux dispositions du code de la mutualité, membre du conseil d'administration d'un organisme régional ou local chargé de gérer un régime de prestations sociales.*

» *La liste des personnes admises à concourir est établie par le ministre chargé de la fonction publique, après avis d'une commission présidée par un conseiller d'Etat.* »

Un décret et un arrêté du 22 mars 1983 (publiés au *Journal officiel* du 26 mars 1983) ont complété et précisé ces dispositions générales.

Le décret précise notamment que ne peuvent être admis à concourir les personnes ayant appartenu à l'une des carrières auxquelles prépare l'Ecole nationale d'administration, les élèves déjà admis à cette école, les candidats qui n'ont pu antérieurement accéder, dans les conditions fixées à l'article 41 du décret du 27 septembre 1982 susvisé, à l'un des corps auxquels prépare l'Ecole.

Les candidats retenus par la commission chargée de se prononcer sur la recevabilité de leur demande auront à subir deux séries d'épreuves ;

a) *Les épreuves d'admissibilité :*

– Une composition portant sur les problèmes politiques, économiques et sociaux du monde actuel ;

– Une conversation avec le jury, ayant pour point de départ un dossier composé par le candidat relatif à ses activités antérieures au titre desquelles il a été admis à concourir ;

– Une épreuve sur dossier ou la rédaction d'une note portant, au choix du candidat, sur l'un des domaines suivants : l'administration et la gestion locales, la gestion des entreprises, les négociations collectives, la vie associative, le droit social et les relations sociales.

b) *Les épreuves d'admission :*

– Une explication et un commentaire d'un document, suivis d'une conversation avec le jury ;

– Une interrogation portant, au choix du candidat, sur le droit public, les finances publiques, les questions sociales, les questions internationales, la politique économique, la gestion des organisations ou la science politique et administrative.

Des points supplémentaires (cinq au maximum) peuvent être obtenus par une épreuve à option : langue vivante ou exercice physique.

Enfin, les candidats doivent être âgés au plus de quarante et un ans au 1er janvier de l'année du concours (limite reculée du temps passé au service national obligatoire).

L'arrêté qui accompagne le décret a fixé à dix le nombre total de places offertes au concours de 1983 ; il précise l'organisation des épreuves. Les dossiers de candidature peuvent être déposés au secrétariat général de l'Ecole nationale d'administration, chaque jour ouvrable, entre 9 heures et 12 heures.

* Cette rubrique est rédigée par Services associations, association selon la loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : (1) 380-34-09. Télex : SERVASS 650344 F.

PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ Créations ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 . . . .
2 . . . .
3 . . . .
4 . . . .
5 . . . .
6 . . . .
7 . . . .

- Prix de la ligne : 25 F T.T.C. (28 signes, lettres ou espaces).
- Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription paru au *J.O.*
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

annonces associations

Appels

L'A.E.M.N.A.F. informe les étudiants que son restaurant universitaire agréé par le C.R.O.U.S. 115, boulevard Saint-Michel, 75005 PARIS, est ouvert tous les samedis et dimanches.

Asthmatiques qui recherchez meilleure information sur votre maladie, moyens de la combattre, témoignages, conseils, dialogue avec asthmatiques et médecins, rejoignez-nous : « LE NOUVEAU SOUFFLE », 34, rue de la Verrerie, 75004 PARIS. Tél. (1) 272-05-19.

DIVORCE - SÉPARATION Le MACID. 588-88-02, vous propose entretiens, groupes pr vs aider à traverser cette étape.

L'Association pr la promotion du travail à temps partiel appelle tous ceux qui peuvent l'aider par cotisat. (150/an) et action. S'adr. à T.P.P., 18, av. du Gal-Leclerc, 75014 PARIS.

Téléspect., auditeurs désireux créer, animer associations pour une communication plus sociale, moins sclérosée dans tous médias, créez les A.T.A. comme de Sud-Ouest. Délégué Manessier, 21, rue Taulis, 66000 Perpignan (68) 50-06-29. Ens. les usag. seront entendus et admis dans les structures.

OREE. Centre recherche pour réunion solitaires 25-55 ans, petit local, prix modique. B.P. 1422 ORLÉANS. T. 43-90-17.

Créations

JURIS ASSOCIATIONS

ENFIN, UNE REVUE PRATIQUE D'ACTUALITÉ JURIDIQUE ET FISCALE POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES FONDATEURS, ANIMATEURS ET DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS

tous les deux mois. un numéro : 40 F (franco) abonnement six num. : 190 F

24, rue J.-Serlin, 69001 LYON.

le nº 3 est paru le 15 mai. Pour tous renseignements, tél. : au (7) 828.87.11

Sessions et stages

Stage intens. de basque pr t. niv., mois d'août. Ass. Mende-Berri M.J.C. du Polo-Beyris - 64100 Bayonne (59) 63.21.40.

Histoire de la peinture, dessin, aquarelle, gravure, litho dans un beau village de Bourgogne : La Licorne bleue 21150 Flavigny (80) 96-20-59

Cent. Cultur. Scientif. et Tech. Grenoble (Ass. Éduc. Pop.) organise 3 au 11/7 stage à Grenoble pour 15/18 ans. « De l'arbre au journal, dix j. à la déc. de l'indus. papet. de la rég. grenobloise. Visit. exc., manip., exposés: 1 000 à 1 500 F selon Q.S. C.C.S.T. - Tél. : (76) 44-30-79.

Raid pédestre avec un âne bâté sur le mont Lozère. Mat. fourni. 2 au 9 Juillet. 10 places. 1 145 F Pour tous détails : La Burle, 07510 Usclades (75) 38-60-19.

10/18 ans juil.-août séj. itiné. Grèce, Espagne, Portugal, pet. gr de 20. Vivre son voy. et ne pas se contenter de le subir. Bretagne, mer 8/15 ans. R.D.C. Loisirs. 71, rue de Maubeuge, 75010 Paris. Tél. : 526-62-75.

HADES Astrologie et spiritualiste du 24 au 30 juin (6 jours). Kagyu-Ling, château de Plaige, 71320 Toulon-sur-Arroux. Tél. : (85) 79-43-41. Prix stage tt compris : 1 200 F. (600 F arrhes à l'inscription et 600 F premier jour). Inscriptions adresse ci-dessus.

PROJECTION-FILM jeudi 2 juin à 20 h 15 au CAF (ent. lib.) « El Capitan » Fred Padula. Escalade-falaise à Freyr 4/5 juin en Belgique insc. jeudi 2 juin. Brevet Bellifontain 28/29 mai. 9e brev. du randon. pr ts rens. CLUB ALPIN FRANÇAIS, 7, rue La Boétie, 75008 Paris. 742-38-77 (12-18 h) sf lundi.

Stage été artis. enf. adul.près lac et Suisse, forme et couleur. R. des Châlets, 25000 Besançon (81) 80-40-03.

MICROINFORMATIQUE L'ass. L'UN OU L'AUTRE prop :
- stage initiation 15 h 800 F
- fichiers en Basic
- trait. texte 20 h 1 400 F
- formation microinf. 30 h
- stages pour associations
- ludotque. Rens. :

9, rue Campagne-Première, 75014 Paris, tél. : 322-47-28.

Stages de menuiserie (initiation et perfection). De la sud Vendée, 6 stagiaires maxi. 600 F par semaine. Les ateliers de la Découverte, 85240 - Foussais. Tél. : (51) 00-44-68.

MENDE — Lozère : stages d'artisanat. 60 heures initiation ou perfectionnement + atelier libre : cuir, poterie, macramé, vannerie, sculpture sur bois, tissage, teinture sur soie, graphisme. Poss. d'héber. sur place. Rens. et inscrip. : Lou Grel rue H.-Rivière, 48000, 66/65 09-62.

L'atelier de la Vis à Gornies, 34190 Ganges, (67) 73-65-06, organise des stages menuiserie 11 et 15 jours toute l'année. Init. et perfect. Hebergement agrément formation permanente.

Anim. d'activ. enfant. ; stage du 13 au 17 juin à Nice. Tarifs héberg. comp. 1 800 F. Centre de culture ouvrière. G.L. 522, av. Estienne-d'Orves, 06000 Nice. (93) 88-88-20.

Paillage cannage de chaises, initiation, perfectionnement. 3 au 10 juin. Luberon IFA, 169 bis, rue Cardinet, 75017 Paris. Tél. : 233-54-63.

« FÉDÉRALISME, DÉMOCRATIE ET AUTOGESTION » est le thème de la XXIIe sess. du col. univ. d'Ét. Fédér. qui se tiendra à Aosta (Italie) du 7 juil. au 17 août à l'Int. d'étud. du 3e cycle et de resp. polit. et synd. Qques bourses sont encore disp. Rens. et insc. : C.I.F.E., 4, bd Carabacel, 06000 Nice. Tél. : (93) 62-37-60 ou (93) 85-86-57.

Rando. pédestre Mt Lozère (Parc nation. des Cévennes) de ferme en ferme. 19-26 juin. Groupe de 10 pers. Pr ts détails : La Burle 07510 USCLADES (75) 38-60-19.

Le centre culturel de Bouxwiller (Alsace) organise, du 11 au 30 juillet, un stage enfants-adultes d'initiation à la marionnette géante (sculpture sur polystyrène) accessible à tous, animé par deux artistes roumains de réputation internationale. Droits d'inscription : 1 100 F – adultes ; 250 F – enfants (– de 14 ans). Renseign. : 67330 BOUXWILLER. Tél. : (88) 70-82-90.

Stage LAINE (filage, tissage, teinture) et meubles peints. Ferme du Feigo, 82400 Montjoi.

Stages juillet, stages août 83. Formation technique : dessin - couleur - encadrement - vitrail - tapisserie (Centre de formation aux techniques artistiques). Assoc. 1901. Rens. comp. 21, r. Clément-Marot. Paris (8e). Tél. : 720-09-18.

Manifestations

Samedi 28 - dimanche 29 mai - à l'Ecole normale supérieure, 45, r. d'Ulm, 75005 Paris, JOURNÉE D'ETUDE ET DE REFLEXION organisées par l'Association des juifs de gauche sur le thème : « Etre juif en France aujourd'hui - Les juifs et les idées progressistes - Une culture juive dans une communauté démocratique - L'antisémitisme aujourd'hui - Les rapports Israël-Diaspora - Juifs et Arabes en France. » Inscription : A.J.G., B.P. 141, 75963 Paris Cédex 20. Participation aux frais : 50 F.

Amnesty International (GR 59) organise un récital d'Angel Parra le 27 mai à 20 h 30, 186, avenue Daumesnil, Paris (12e). Participation aux frais.

RADIO TELEVISION

DU LUNDI 23 MAI
AU DIMANCHE 29 MAI

Terrorisme, manipulation, déstabilisation... *Pablo est mort* de Philippe Lefebvre et Bernard Stora, que diffuse la première chaîne jeudi à 20 h 35, est un « thriller » politique sur la génération perdue de 68, un film brillant. Le film de la semaine. Il témoigne des projets ambitieux mis sur pied par Olivier Barrot, chef du département sur TF 1 avant de passer au « placard » en novembre 82 (en même temps qu'André Harris). Ce fonceur, passionné de cinéma, chercheur de talents, a eu le temps de réaliser quelques coproductions : un *Maria Chapdelaine* avec Gilles Carles, un *Livret de famille* d'après Modiano, un *Monsieur le Président* avec la télévision cubaine... Il avait des tas de projets en route, arrêtés comme ça, d'un coup, brusquement.

Notre télévision des tropiques...

BLEU OUTREMER ? Vous savez, ce magazine qu'on trouve une fois par mois, depuis septembre, sur FR 3, parfois le mardi, d'autres fois le mercredi, on ne sait jamais très bien, toujours très tard en tout cas. L'avant-dernier avait sauté à cause de la grève, on l'a vu jeudi dernier : un document sur la pêche et sur le blaff (un court-bouillon de poisson) en Guyane. Style économico-touristique, assez bien documenté mais plutôt scolaire. Une production R.F.O. : Radio France Outre-mer.

Et le « Spécial DOM-TOM », cet autre magazine qu'on trouve chaque dimanche depuis des années à 19 h 40 sur FR 3 ? Vous aviez remarqué qu'il avait changé de nom dimanche dernier, qu'il s'appelait « R.F.O. Hebdo » ? Nouveaux décors, nouvelle formule. Ça bouge depuis quelque temps à R.F.O. Enfin, ça bouge un peu...

Souvent décrié « Spécial DOM-TOM » est plus écouté qu'on ne pourrait d'abord le croire. Selon un sondage effectué par le C.E.O. en février-mars 1983, le taux d'écoute de « Spécial DOM-TOM » (aujourd'hui « R.F.O. Hebdo ») serait de 8 %, ce qui représente environ trois millions de téléspectateurs. C'est plus que le million et demi de résidents d'outre-mer en France. Des Français qui ont vécu là-bas, qui sont partis en vacances ou qui seraient prêts à le faire, attirés par les plages de rêve de ces pays tropicaux le regarderaient aussi.

Depuis que l'ancienne délégation de FR 3 pour l'outre-mer est devenue une « direction » après mai 1981, puis une société autonome (avec des moyens budgétaires propres depuis la loi du 29 juillet 1982), on a assisté à un certain nombre de changements dans les sociétés d'outre-mer. Des changements pas toujours très clairs, dont « Bleu outremer » et « R.F.O. Hebdo » donnent une petite idée. C'est la partie visible de l'iceberg (un mot particulièrement mal choisi pour ces pays humides et chauds), un petit morceau sélectionné de ce qui se fabrique dans les sept centres télévisés (la Réunion, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon) pour permettre aux originaires d'outre-mer de garder un contact avec là-bas.

Pour M. Jean-Pierre David, directeur de l'information et des programmes à R.F.O., qui a reformulé ces émissions, il s'agit de couper avec la vision très carte postale qui dominait jusqu'alors et de prendre davantage en compte les préoccupations et les réalités des départements et territoires d'outre-mer. Première difficulté : ces magazines disposent de très petits moyens. Ils n'étaient jusqu'alors même pas budgetés (« R.F.O. Hebdo » l'est depuis le début de l'année), ils sont fabriqués à partir d'éléments qui ont été la plupart du temps diffusés dans les stations et qui n'ont pas été préparés pour le public métropolitain. Deuxième difficulté : l'obligation de témoigner dans le même magazine de l'activité des ressortissants en outre-mer et en métropole, *« d'où un patchwork pas très heureux »* se plaint M. David, qui espère élargir l'espace, avoir deux émissions différentes et pouvoir développer des relations avec les autres sociétés de programme. Il semble très fier de la coproduction lancée avec Antenne 2 lors du dernier MIP-TV, un tropical-show, une émission publique avec la participation d'artistes d'outre-mer (pas les meilleurs pourtant !).

« Bleu outremer » et « R.F.O. Hebdo » : deux magazines diffusés en métropole pour les Français des DOM-TOM. Peu de moyens et des résultats décevants : on est resté à la télévision de papa.

Nommés il y a peine trois mois par M. René Mahé, président de R.F.O., pour impulser le changement, M. Freddy Thomelin, adjoint au directeur de l'information et des programmes, rédacteur en chef au bureau de Paris pour la télévision M. Hugues Durocher, rédacteur en chef pour la radio, ont été chargés de concocter en quelques semaines une réflexion sur le développement de la radio et de la télévision en outre-mer. Une réflexion qui a servi de base au plan de développement sur cinq ans destiné à être présenté fin mai par le président au ministre de tutelle pour discussion au budget (nous y reviendrons).

Avec « R.F.O. Hebdo », Freddy Thomelin, le nouveau rédacteur en chef du bureau de Paris, entend « faire peau neuve ». *« Avant, les sujets arrivaient comme ça et on les diffusait. On essaye d'établir maintenant plus de concertation avec les stations, dans les deux sens. On est demandeur, mais eux aussi. On veut que ça devienne de plus en plus un journal avec de plus en plus de reportages sur la réalité d'outre-mer. On veut aller plus vite, on veut éviter le doudouisme* (folklore), *on essaye de dire qu'il n'y a pas d'interdit. »*

Dorénavant, à chaque sommaire, on trouvera sous le titre « Sept jours en outre-mer » un bref panorama de l'actualité en provenance des différentes stations ; un « gros plan » sur un événement, une personnalité ou une région ; un « dossier ».

Comparé à ce qu'il était avant, on ne peut nier que « R.F.O. Hebdo » se soit amélioré. On y trouve moins d'informations touristiques et un peu plus sur l'actualité. Lors des dernières manifestations en Nouvelle-Calédonie, les indépendantistes ont pu s'exprimer sur les antennes (ce qui était absolument impensable il y a deux ans !). Le ton reste « ministériel ».

« Bleu outremer », ce sont des reportages : sur les énergies nouvelles en Guyane, sur le festival antillais d'Angoulême, sur la petite île de Maïo à Tahiti, sur un groupe de musique à la Réunion, sur le commerce des trocas (coquillages de nacre) en Nouvelle-Calédonie, sur les Français de Terre-Neuve, des Saintes... Ils ont à peu près tous les mêmes défauts. Ils sont assez fournis en chiffres et informations, mais complètement conventionnels. Aucune recherche dans l'écriture, aucune audace d'aucune sorte. Les interviews sont compassées, comme on n'en fait plus depuis vingt ans.

De tous ces magazines, on retiendra pourtant le document ethnologique sur les Indiens Wayanas en Guyane, approche silencieuse (pour une fois !) mais qui ne vaut pas celui réalisé par Claude Massot il y a quatre ans pour TF1. Le reportage sur la condition des femmes en Guadeloupe (Aurélie, Gervaise, Michèle et les autres) changeait de l'ordinaire, il a déçu par une espèce de sécheresse dans la mise en scène et les questions, mais il était suivi d'un très joli portrait de Mounia, un mannequin martiniquais ! Et pourquoi avoir commencé la séquence sur les festivals d'Angoulême par trois discours officiels.

On ne peut certes réinventer une télévision en quelques mois. Surtout quand on sait qu'il n'y a pas de structure de production dans les DOM-TOM ! Mais on attend autre chose tout de même de ces régions proches de l'Afrique, des Caraïbes, de l'Amérique latine – quel champ d'investigation ! – que ces productions normalisées, sans âme, si loin du travail fait dans d'autres domaines (la littérature, la musique...) par des artistes comme Joby Bernabe, Max Cilla, Guy Konket, Mona, Malavoi... Un « plan de développement » sur cinq ans de R.F.O. prévoit un début de production artistique. Il serait temps cette fois que le budget suive. Pour que commence ainsi l'autocritique. ■

CATHERINE HUMBLOT.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR
★★ GRAND FILM

LUNDI 23 MAI

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD *

Film français de Louis Malle (1957), avec M. Ronet, J. Moreau, J. Wall, G. Poujouly, F. Marten (N.)
TF 1, 20 h 35 (85 mn)

Deux amants, un crime parfait qui échoue. L'obligatoire exercice de style – avant la prise de pouvoir par la « nouvelle vague » – sur un sujet policier. Mais c'est Roger Nimier qui adapta, avec Louis Malle, le roman de Noël Calef, et le jeune cinéaste fit un coup d'éclat par son langage cinématographique et la description de personnages modernes évoluant dans un Paris contemporain. Superbe interprétation de Maurice Ronet et de Jeanne Moreau, musique de Miles Davis.

MARDI 24 MAI

BOULEVARD DU CRÉPUSCULE **

Film américain de Billy Wilder (1950), avec W. Holden, G. Swanson, E. von Stroheim, N. Olson (N.).
A 2, 20 h 35 (106 mn).

Vision cruelle, tragique, d'Hollywood, de ses mythes, à travers l'histoire d'une ancienne star du muet confinée dans sa villa-mausolée, qui se paie un gigolo, scénariste, pour préparer sa rentrée dans les studios Paramount. Chimères et névrose. Billy Wilder ne fait de cadeau à personne. Le choix de Gloria Swanson, dont la gloire s'était éteinte avec le parlant (pour le rôle de Norma Desmond), apporte, ainsi que la présence d'Éric von Stroheim, le grand cinéaste maudit, le cachet de l'authenticité à ce tableau de l'« usine à rêves ». En fait, Gloria Swanson ne joua pas sa vraie vie, mais se prêta au jeu implacable de Wilder.

LUNDI 23 MAI

LE TRÉSOR DE LA MONTAGNE SACRÉE *

Film anglais de Kevin Connor (1979), avec C. Lee, M. O'Shea, O. Tobias. A 2, 16 h 5 (94 mn).

Un calife usurpateur, un prince subissant des épreuves pour l'amour d'une princesse, une rose précieuse, des tapis volants. Le recours au merveilleux des Mille et Une Nuits *donne un charme certain à ce conte oriental qui rappelle un peu le* Voleur de Bagdad.

MARDI 24 MAI

Z **

Film français de Costa-Gavras (1968), avec Y. Montand, I. Papas, J.-L. Trintignant, J. Perrin, F. Périer.
FR 3, 20 h 35 (120 mn).

Le premier grand film politique de Costa-Gavras, inspiré de l'assassinat d'un député grec en mai 1963 et d'un procès étouffé avant le coup d'État militaire. Tourné à Alger, alors que la Grèce était ligotée par le régime des colonels, Z démonte d'une façon précise et passionnante le mécanisme qui peut toujours détruire une démocratie, étouffer les libertés.

JEUDI 26 MAI

L'ÉMIGRANT *

Film africain de Senou Kollo (1982), avec E. Ilboudo, Coeffe, J. Tassembedo. FR 3, 20 h 40 (80 mn).

Œuvre inédite d'un cinéaste de Haute-Volta, tourné directement en français pour une diffusion populaire. A travers l'histoire de deux jeunes qui s'aiment et ne peuvent se marier – n'appartenant pas à la même caste. – les problèmes de l'Afrique moderne, éclatée entre la tradition et la modernité, l'exode rural et ses conséquences, l'attrait de la ville, la condition de la femme...

VENDREDI 27 MAI

LE LIT DE LA VIERGE *

Film français de Philippe Garrel (1969), avec P. Clementi, Zouzou, J.-P. Kalfon, N. Laguigne, B. Lamy (N.).
A 2, 22 h 55 (85 mn).

Les visions d'un cinéaste marginal qui poursuit, obstinément, l'exploration de son univers intérieur. Le calvaire d'un nouveau Jésus dans un monde de chaos et de répression.

DIMANCHE 29 MAI

LES QUATRE FILS DE KATIE ELDER *

Film américain de Henry Hathaway (1965), avec J. Wayne, D. Martin, E. Holliman, M. Anderson Jr., M. Hyer.
TF 1, 20 h 35 (90 mn).

Les derniers feux du western traditionnel, quand l'idéalisme était encore possible. Hathaway reste fidèle à une conception moralisatrice de la vengeance et du rachat.

LES NEIGES DU KILIMANDJARO

Film américain de Henry King (1952), avec G. Peck, S. Hayward, A. Gardner, H. Neff. FR 3, 22 h 30 (118 mn).

Un écrivain blessé dans un camp de chasse du Kilimandjaro revoit sa vie aventureuse, qui ressemble à celle d'Hemingway. Corridas de Pampelune, guerre civile espagnole, trois figures de femmes, appel de l'Afrique.

Les soirées de la semaine

	LUNDI 23	MARDI 24	MERCREDI 25	JEUDI 26	VENDREDI 27	SAMEDI 28	DIMANCHE 29
TF 1	**20 h 35 Film : Ascenseur pour l'échafaud**, de *Louis Malle*. **22 h La Leçon de cinéma de Nestor Almendros.** Le génial opérateur de Truffaut, Rohmer, Barbet Schroeder...	**20 h 30 Théâtre : celui qui n'avait rien fait « le duc d'Enghien ».** Intrigues de palais sous le Consulat. **22 h 30 Temps X**, magazine de science-fiction des frères Bogdanoff.	**20 h Football : finale de la coupe d'Europe des clubs champions** Hambourg-Juventus.	**20 h 35 Téléfilm : Pablo est mort.** Un excellent « policier » sur fond politique. **22 h 15 Contre-enquête.** Faits divers.	**20 h 35 Variétés : Nuit du cirque.** Alexis Gruss, Flavio Togni... **21 h 40 Série : La route de la liberté.**	**20 h 35 Série : Dallas.** **21 h 25 Droit de réponse**, de M. Polac : Revue de presse. **22 h 50 Magazine du cinéma : Etoiles et toiles.** Érotisme, cinéma, histoire.	**20 h 35 Film : les Quatre Fils de Katie Elder**, de M. Hathaway. **22 h 40 Bravos** : Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu. **23 h 30 Internationaux de tennis.**
A 2	**20 h 35 Le Grand Echiquier.** Avec l'école de danse, le ballet et les étoiles de l'Opéra de Paris.	**20 h 35 Film : Boulevard du crépuscule**, de Billy Wilder. Grandiose vision tragique d'Hollywood. **22 h 35 Mardi cinéma.** Avec Christian Clavier.	**20 h 35 Téléfilm : Faut pas rêver**, de Jacques Krier. **22 h 10 Magazine : Résistances.** La résistance polonaise, le Salvador, le Chili.	**20 h 35 Mœurs en direct : la Saga des faiseurs de fric.** Portraits de *self made men*. **21 h 35 Magazine : Les enfants du rock.** **22 h 50 Basket : France-Yougoslavie.**	**20 h 35 Série : Secret diplomatique.** Faux tableaux. **21 h 35 Apostrophes : Les intellectuels devant l'histoire du communisme.** **22 h 55 Ciné-club : le Lit de la vierge**, de Ph. Garrel.	**20 h 35 Sports : Rugby.** Finale du championnat de France. **22 h 5 Téléfilm : l'Hôpital de Leningrad**, de Sarah Maldaror, d'après Victor Serge. **23 h 25 Gymnastique : championnat d'Europe à Sofia.**	**20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.** **21 h 40 Série documentaire : Métiers dangereux et spectaculaires.** Chasseurs de cyclones (deuxième partie). **22 h 30 Chefs-d'œuvre en péril.**
FR 3	**20 h 35 Feuilleton : l'Année des Français.** Un épisode peu connu de notre histoire : l'armée française en Irlande contre les Anglais. **21 h 50 Thalassa.** **22 h 30 Prélude à la nuit :** Brahms.	**20 h 35 Film : Z**, de Costa-Gavras. **23 h 10 Prélude à la nuit :** Haydn.	**21 h 55 Téléfilm : l'Interview.** Psychodrame. **22 h 50 Prélude à la nuit :** Vivaldi.	**20 h 35 Cinéma sans visa**, de Guillebaud et Lacouture. **20 h 40 Le film : l'Émigrant**, de Sanou Kollo. Exode en Haute-Volta. **22 h Débat.** **23 h 5 Prélude à la nuit :** Beethoven.	**20 h 35 Vendredi : Grand public à Pont-à-Mousson.** Deux heures d'infos, de variétés, de culture en direct du complexe industriel. **21 h 55 Magazine de la photo :** Flash 3. **22 h 35 Prélude à la nuit :** E. Bloch et L. Petigirard.	**20 h 35 Tous ensemble...** Festival de Nancy ou Dossier noir (Al Capone, tsar du crime) ou A deux heures du matin. **21 h 40 Court métrage.** **22 h 10 Match de Basket.** **23 h 45 Musi-club : Liszt.**	**20 h 35 Magazine littéraire : Boîte aux lettres**, de J. Garcin. **21 h 35 Aspects du court métrage français.** **22 h 30 Cinéma de minuit : les Neiges du Kilimandjaro**, de H. King. ***0 h 30 Prélude à la nuit :*** Festival de Castres.

TÉLÉVISION

Feuilleton

Mille soldats français en Irlande

LE problème, avec ce genre de feuilleton historique, c'est qu'on a l'impression d'en avoir vu des dizaines comme ça ! Mêmes paysans sales, un peu frustes, assoupis en même temps que révoltés, mêmes soldats un peu brutes et éméchés... Et cette sorte de jeu théâtralisé qui fait que les personnages ne sont plus des êtres vivants et compliqués mais des stéréotypes destinés à illustrer des camps.

Dommage, parce que cette grosse coproduction FR 3-Télévision irlandaise (R.T.E., Channel 4), tirée du roman de Thomas Flanagan et adaptée par Michael Garvey et Pierre Lary, raconte un épisode absolument passionnant et pourtant inconnu de notre histoire : l'aventure d'un millier de soldats français qui, en août 1798 — sous le Directoire, — débarquèrent sur les terres pauvres du Mayo pour aider les nationalistes irlandais à se débarrasser des colons anglais. Mieux encore, à installer un gouvernement irlandais provisoire ! Le chef de cette curieuse expédition était un homme au destin tourmenté, le général Humbert, qui fit partie plus tard de l'expédition de Saint-Domingue et dont Jacques Baeyens, ancien ambassadeur de France et conseiller historique de cette série, a retracé la vie dans un livre paru aux éditions Albatros, *Sabre au clair*. A lire, si l'on se lasse en cours de route.

C. H.

★ L'ANNÉE DES FRANÇAIS, FR 3, chaque lundi à partir du 23 mai, 20 h 35 (52 mn chaque épisode).



Les tigres des affaires

« LA saga des faiseurs de fric » nous expédie d'un coup au milieu du panthéon des *self made men* : Bernard Tapie, sauveteur d'entreprises en déroute, Daniel Hechter, styliste, André Essel, P.-D.G. de la Fnac, Djamel, homme d'affaires international, Jean-Paul Bücher, restaurateur... Pas de femme : *« Elles ne sont pas encore prêtes »*, dit Roland Portiche, réalisateur et co-auteur, avec Dominique Frischer, de cette émission tonique.

Dominique Frischer, sociologue, est parvenue à apprivoiser ces tigres des affaires : une gageure ! Leurs confidences, comme les pièces d'une mosaïque, composent un même type d'hommes hors du commun, mus par l'expérience précoce de l'injustice sociale ou par des frustrations affectives, plus souvent formés à l'école de la vie que dans des établissements académiques. Inventifs, formidablement énergiques, Roland Portiche les a filmés en action, comme au cinéma, dans des lieux qui parlent à l'imagination : Venise dans la lumière pâle du matin, une grande brasserie parisienne aux cuivres étincelants, un studio de création laqué, ce qui crée un climat d'aventure à l'américaine, renforcé par un montage nerveux, allant à l'essentiel.

Enfin, dans un pays où l'hypocrisie et la mauvaise conscience collent au thème de l'argent, ces hommes immensément riches parlent avec fierté de leur succès, de leur goût pour la compétition. A cœur vaillant rien d'impossible : Bernard Tapie se déclare prêt à traiter la France comme une entreprise en difficulté, un peu plus grosse seulement. Bref, cette saga est une adaptation « secouante » du livre de Dominique Frischer *les Faiseurs d'argent ou les Mécanismes de la réussite*, ouvrage dense, plus riche encore, intelligent.

CAROLINE BRIZARD.

★ MŒURS EN DIRECT : « LA SAGA DES FAISEURS DE FRIC », A2, jeudi 26 mai, 20 h 35 (52 mn).



Lumières

LA réputation de Nestor Almendros n'est plus à faire : réalisateur puis chef-opérateur (né à Barcelone en 1930), il travaille depuis 1966 avec François Truffaut, Barbet Schroedder, Éric Rohmer (notamment *Pauline à la plage*). Avec des interviews et de très nombreux extraits de films, on pénètre ici la poésie des images : son goût pour la lumière naturelle, sa sensibilité aux heures du jour à la façon des impressionnistes, aux feux de La Tour et aux fenêtres de Vermeer. Sa carrière retrace le dépouillement progressif des conventions d'éclairage : *« Je laisse les choses telles qu'elles sont »*, dit-il. Une magnifique « leçon » réalisée par l'Institut national de la communication audiovisuelle, pas didactique mais intimiste.

C. B.

★ LA LEÇON DE CINÉMA : NESTOR ALMENDROS, TF 1, lundi 23 mai, 22 h (50 mn).

LUNDI 23 MAI

TF 1

10 h 35 Vision plus.
11 h Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h et à 23 h)
12 h H.F. 12 (info).
12 h Doris Comédie.
13 h Journal.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 La voix humaine.
19 h 40 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Ascenseur pour l'échafaud, de Louis Malle.
22 h La leçon de cinéma de Nestor Almendros, de l'INA, réal. U. Langier.
(Lire notre article ci-contre).
23 h 25 Journal.

A 2

12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Série : Les diamants du président.
16 h 5 Film : le Trésor de la montagne sacrée, de Kevin Connor.
17 h 40 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Bugs Bunny spécial fête des mères.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier, de Jacques Chancel.
Avec l'école de danse, le ballet et les étoiles de l'Opéra de Paris, soit 255 danseurs d'un corps qui est le berceau de la danse classique.
23 h 15 Journal.

FR 3

18 h 10 Messages. Hebdomadaire télévisé des P.T.T.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Le bouddhisme.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Les merveilles de la mer.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Feuilleton : l'Année des Français.
D'après T. Flanagan, adapt. E. Mac Cabe, P. et M. Lary, réal. M. Garvey. Avec J.-C. Drouot...
(Lire notre article ci-contre).
21 h 30 Journal.
21 h 50 Magazine : Thalassa.
La course de l'Edhec.
22 h 28 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Cette semaine l'album imaginaire de Jacques Monory, artiste peintre, commenté par un philosophe, un écrivain, etc.
22 h 30 Prélude à la nuit.
« Quintette en si pour clarinette et quatuor à cordes, opus 115 » de J. Brahms, par les solistes de l'orchestre de l'Opéra de Paris.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Hit-parade ; 21 h, *A bout portant*, film de D. Siegel.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton Dallas ; 20 h 35, Jeu : Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Le cave se rebiffe*, film français de G. Grangier ; 22 h 35, Club 06, Variétés.
- R.T.B., 20 h, Écran témoin : *Asphalte*, film français de D. Amar.
- *TÉLÉ 2, 19 h, Lundi*-sports ; 20 h, Concours musical international Reine Elisabeth 1983 (piano).
- T.S.R., 20 h 5, Spécial cinéma ; 23 h, L'antenne est à vous : L'université populaire de Genève.

MARDI 24 MAI

TF 1

10 h 35 Vision plus.
11 h Internationaux de tennis.
A Roland-Garros (et à 14 h 25 et 23 h 10).
12 h HF 12 (info.)
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h 5 Emissions scolaires.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Les uns pour les autres
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Théâtre : Celui qui n'avait rien fait Le duc d'Enghien.
de Th. Maulnier, mise en scène M. Tassencourt, réal. J.-R. cadet, avec M.-T. Arene, P. Le Rumeur, H. Bellon.
1804. Le Premier Consul obsédé par les complots et les trahisons, irrité par les infidélités de son épouse avec les survivants de l'Ancien Régime, trouve en la personne du duc d'Enghien une proie rêvée pour réagir.
22 h 30 Temps X.
Magazine de science-fiction des frères Bogdanoff.
23 h 30 Journal.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Série : Les diamants du président.
16 h 5 Reprise : La chasse aux trésors (dif. le 22 mai).
17 h 5 Entre vous.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.)
20 h 35 Film : Boulevard du crépuscule, de Billy Wilder.
22 h 35 Mardi cinéma.
Avec Christian Clavier.
23 h 30 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Francophonie jumelage.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.)
20 h 35 Film : Z, de Costa-Gavras.
22 h 55 Journal.
23 h 08 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 10 Prélude à la nuit.
« Sonate en ut majeur » de Joseph Haydn, par Cyprien Katsaris, au piano.

« L'écran est une étrange réalité. Dans la télévision, on projette sur la rétine alors qu'au cinéma, on projette sur l'écran ».
(André Malraux à Jean-Marie Drot dans : *les Apprentissages du regard*.)

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L. 20 h, Série : Vegas ; 21 h, *Fripouillard et Cie*, film de Steno ; 22 h 40, *Paris si tu veux* (mai 68).
- T.M.C., 19 h 35, Série : *La petite maison dans la prairie* ; 20 h 35, Mystère sur canapé : jeu ; 20 h 45, *Don Camillo en Russie*, film de L. Comencini ; 22 h 45, Télé-ciné-vidéo.
- R.T.B., 20 h, Feuilleton : A l'est d'Eden ; 20 h 55, Jeu : la chasse aux trésors ; 22 h, Écritures, magazine du livre.
- T.S.R., 20 h 5, Feuilleton : Dallas ; 20 h 55, Un pays, une musique : le Pérou ; 21 h 45, Laurence, médecin de brousse ; 22 h 30, Dimanches, tendres dimanches : l'Italie.

MERCREDI 25 MAI

TF 1

10 h 35 Vision plus.
11 h Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h 55 et 22 h 30 ou 23 h 10).
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : Electronicien.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout et Les pieds au mur.
18 h Jack Spot.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 25 Journal.
20 h Football : Finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Hambourg-Juventus, depuis Athènes.
22 h 50 ou 23 h 35 Journal.

droit de réponse

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.
14 h 5 Les carnets de l'aventure.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Elégance ; Jo Boxers...
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Faut pas rêver, de J. Krier, avec C. Nelson, Z. Chauveau.
Au lendemain du 10 mai 1981, un employé d'usine et une jeune intitutrice partent en vacances vivre d'amour et d'eau fraîche : une comédie simplette.
22 h 10 Magazine : Résistances, de M. Thoulouze.
Un voyage à travers la résistance polonaise ; les objecteurs de conscience en France ; le Salvador et les droits de l'homme ; un ancien ministre du général Pinochet à l'O.N.U.
23 h 5 Journal.

FR 3

16 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
18 h 25 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Fédération nationale travail et culture : éducation populaire.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3
Émission de Guy Lux, Lela Milcic et Pascal Danel.
En direct de Narbonne, avec Francis Lalanne, Marianne Faithfull, Laville...
21 h 35 Journal.
21 h 55 Téléfilm : L'interview, de Th. Nolin avec A. Brauss, P. Deplanche, C. Rauth...
L'interview d'un vieux loup solitaire, dont le fils désavoué vient d'enlever un banquier, par un apprenti reporter à l'affût du scoop. L'entretien, entre deux personnages peu crédibles, tourne au psychodrame dans une ambiance glauque. Une caricature de certaines méthodes journalistiques.
22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
22 h 50 Prélude à la nuit.
« Concerto pour deux violoncelles en sol mineur » d'Antonio Vivaldi par les solistes de l'Orchestre de l'Opéra de Paris.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *Aventures à New-York*, film de A. Hiller ; 22 h 45, Portrait d'artiste : Adami.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Un ours pas comme les autres ; 20 h 35, Jeu : Mystère sur canapé ; 20 h 45, *le Jour du jugement*, film de M. Gariazzo ; 22 h 25, Gogo rythmes : variétés.
- R.T.B., 20 h, Sports 2 : Football, Coupe d'Europe des clubs champions (finale, en direct d'Athènes).
- TÉLÉ 2, 19 h, La pensée et les hommes : le 150e anniversaire du Grand-Orient ; 20 h, Concours musical international Reine Elisabeth 83 (piano).
- T.S.R., 20 h 5, Football (en direct d'Athènes) : finale de la Coupe d'Europe des clubs champions ; 22 h 15, Regards : Présence catholique chrétienne.

JEUDI 26 MAI

TF 1

10 h 35 Vision plus.
11 h Internationaux de tennis.
A Roland-Garros (et à 14 h et 23 h 20).
12 h H.F. 12 (infos).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé : La surdité du jeune enfant.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Téléfilm : Pablo est mort.
De B. Stora, Ph. Lefebvre, avec J. Perrin, J.-F. Stevenin, R. Bohringer, J. Booise.
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 15 Contre-enquête.
Emission d'A. Hoang, C. Vigne et Ginier.
Au sommaire : l'affaire Germaine Fringard ou le racisme au quotidien ; nuit d'horreur à Issy-les-Moulineaux ; suicides dans le Morbihan, et autres faits divers...
23 h 40 Journal.

A 2

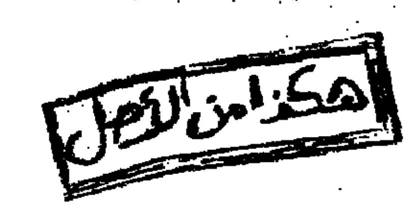
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Téléfilm : les Portes de la mer, d'H. Gouri, J. Ehrlich et d'D. Bergman.
L'histoire des milliers de juifs anonymes qui ont traversé l'Europe pour rejoindre Israël. A partir de document d'archives, de témoignages sonores.
16 h 40 Magazine : Un temps pour tout. Dossier : le bruit.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Expression directe.
20 h Journal.
20 h 35 Mœurs en direct : la Saga des faiseurs de fric.
(Lire notre article ci-contre.)
21 h 35 Magazine : Les enfants du rock. Houba-Houba New-York avril 1983.
22 h 50 Basket : France-Yougoslavie.
Championnat d'Europe à Limoges.
23 h 30 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Avenir et liberté, avec Y. Lefèvre, économiste chrétien-démocrate.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.
20 h 40, Film : l'Emigrant, de Sanou Kollo.
22 h Débat.
L'exode rural, le choc (et l'attrait) de la ville, la prostitution, les mariages forcés, le cinéma en Afrique, etc. Avec Sanou Kollo, le réalisateur, Catherine Humblot, notre collaboratrice, J.-Yves Carsantan, responsable de Nord-Sud formation, Thérèse Kuoh-Moukoury, journaliste-écrivain africain.
22 h 40 Journal.
23 h 2 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 5 Prélude à la nuit.
« La Partenza », de Beethoven, par L. Alva (chanteur).

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Feuilleton : Dallas ; 21 h, A vous de choisir : *l'Espion*, film de R. Levyon ou *De la part des copains*, film de T. Young.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : La légende irlandaise ; 20 h 35, Jeu : Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Garou-Garou le passe-muraille*, film de J. Boyer ; 22 h 25, Eurosports.
- R.T.B., 20 h, Autant savoir : Eaux en péril ; 20 h 25, *le Voyage du père*, film français de La Patellière et P. Jardin ; 21 h 50, Le Carrousel aux images et Le monde du cinéma.
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent : Nicaragua l'Évangile en révolution ; 21 h 10, *les Biches*, film de C. Chabrol.



TÉLÉVISION



Polar politique

ÇA commence par un de ces hold-up comme on en lit quotidiennement aujourd'hui le récit dans la presse : un groupe armé pénètre dans la perception d'Hénin-Beaumont à l'heure où le personnel compte l'argent pour payer les pensions des mineurs à la retraite... Et l'on se trouve brusquement plongé dans un thriller politique, un « polar » bourré d'allusions à l'actualité grand banditisme, terrorisme international, manipulation politique, retournements, etc. Ça se passe dans la France d'aujourd'hui, la France de 1983, c'est la seule bizarrerie d'ailleurs de ce film de Philippe Lefebvre et Bernard Stora, dont la vraisemblance voudrait qu'il se situe plutôt en 1976 quand les desesperados d'une extrême gauche en déliquescence pouvaient encore faire des braquages au nom du « prolétariat » !

Critique secondaire. Pour le reste, *Pablo est mort* est un film comme on en voit plutôt au cinéma qu'à la télévision, rapide, bien ficelé, intelligent, avec un regard intime, presque complice, sur le trajet suivi par cette génération issue de 1968, qui donne lieu à quelques portraits étonnemment vivants.

Maxime (Jacques Perrin), ancien militant actif, est rentré dans le rang après la désintégration des groupuscules trotskistes. Pull cashmere, cravate tricotée, il est aujourd'hui médecin, il se méfie des grandes idées, ça lui donne un air vieux-jeune, ou jeune-vieux, bourgeois libéral un peu adolescent. A-t-il tourné la page ? Maxime va se retrouver brusquement face à Bruno (Jean-François Stevenin), son ancien copain, ancien « chef » gauchiste comme lui, qui, après un faux « suicide », sept ans de planque et de prison, est revenu en France parce qu'il va se passer quelque chose, dit-il. Il veut en être, il veut que Maxime en soit.

On ne raconte pas un « policier » dont l'action rebondit jusqu'à la dernière image. Derrière cette rencontre, il y a la peinture de différents milieux, la police — ou plutôt les polices, qui se croisent, se doublent parfois (et commettent des bévues) — les vieux baroudeurs de la politique comme Donadieu (Jean Bouise), dirigeant d'une organisation d'extrême droite, trafiquant d'armes qui rêve de remettre de l'ordre, des individus comme Lambert (Richard Bohringer), petit truand, aux cheveux bouclés, aux yeux cernés, qui fait dans le trafic tous azimuts et ne craint pas de balancer les copains. Un salaud auquel Richard Bohringer donne une densité, presque une grâce, comme s'il avait craqué d'en avoir vu de drôles avec ses anciens « chefs », comme s'il avait ses raisons.

Philippe Lefebvre et Bernard Stora ont voulu raconter une histoire, se faire plaisir, en montrant des personnages, c'est évident, mais on sent aussi en filigrane quelques questions plus graves sur la démocratie, sur le couple terrorisme/déstabilisation, sur la manipulation, sur la France d'aujourd'hui. Philippe Lefebvre et Bernard Stora ont beaucoup travaillé au cinéma avant d'aborder la télévision. Le premier avec Pierre Granier-Deferre, Henri Verneuil, Jacques Deray ; le second avec Gérard Oury, Jean Eustache, Jean-Paul Rappeneau. C'est peut-être ce qui donne à *Pablo est mort* cette construction rigoureuse, sans temps étiré, ce soin, cette vérité dans les dialogues.

Philippe Lefebvre est un passionné des affaires politiques, de la police, des milieux cachés. En 1980 il a réalisé *La Traque* avec Bruno Cremer, en 1981 *Guerre en pays neutre* avec Michel Legris. C'est lui qui, récemment, devait tourner *L'affaire Rodin* (affaire Boulin) dont le scénario a été arrêté par M. Jacques Boutet, alors P.-D.G. de TF 1. Philippe Lefebvre a déjà nombre d'autres projets en train : un film sur l'électronique au service d'un coup d'État fasciste pour TF 1, un autre sur la manipulation d'un policier terroriste pour A 2, un autre encore, inspiré de l'affaire du juge Michel, pour le cinéma...

CATHERINE HUMBLOT.

★ PABLO EST MORT, TF 1, jeudi 26 mai, 20 h 35 (100 mn).

Psychiatrisés du Guépéou

SARAH MALDOROR, cinéaste guadeloupéenne qui a fait ses études cinématographiques à Moscou, a adapté la nouvelle *l'Hôpital de Leningrad*, publiée par l'écrivain soviétique Victor Serge en 1932. Une adaptation en forme de balade dans un hôpital psychiatrique glacial, à l'heure où la Guépéou y interne les dissidents politiques.

Sur fond de saxo lancinant, l'attention s'endort progressivement sur des images trop belles — grandes salles dallées, malades sereins, clairs-obscurs hyper-soignés — empêtrée dans des dialogues littéraires gauchement mis en scène, alanguie par le jeu morne des acteurs. Mais où diable se cache le drame ?

On voudrait s'émouvoir devant un vieux sage qui a vaincu la peur, peur du pouvoir, peur des autres, peur de la mort. Peine perdue ! Le comble : Leningrad ressemble tellement à Paris qu'on finit par comprendre que ce téléfilm y a été tourné.

C.B.

★ L'HOPITAL DE LENINGRAD, A 2, samedi 28 mai, 22 h 5 (58 mn.).

VENDREDI 27 MAI

TF 1

10 h 35 Vision plus.
11 h Internationaux de tennis.
A Roland-Garros (et à 14 h 25 et 22 h 50).
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Portes ouvertes.
14 h 5 Télévision scolaire.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Nuit du cirque.
Lilla Massila a réuni pour le bicentenaire du cirque quelques-uns des plus grands artistes internationaux.
21 h 40 Série : la Route de la liberté.
D'après H. Fast. Réal. J. Kadar.
La lente ascension politique d'un esclave noir au lendemain de la guerre de sécession. La présence de Cassius Clay est la seule curiosité de cette série américaine.
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Série : Les diamants du président.
16 h 5 Reprise : Lire c'est vivre.
(dif. le 17 mai à 22 h 30).
17 h Itinéraires.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Secret diplomatique. De D. de La Patellière et A. Kantof.
Une histoire de faux tableaux. De Retaud est chargé de faire rentrer les choses dans l'ordre, mais une journaliste de choc risque de tout compromettre.
21 h 30 Apostrophes :
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Les intellectuels devant l'histoire du communisme. Sont invités : Jean Jérôme (la Part des hommes), *Simon Leys* (la Forêt en feu), *Maria-Antonietta Macciocchi* (2000 ans de bonheur), *Jeannine Verdès-Leroux* (Au service du parti).
22 h 45 Journal.
22 h 55 Ciné-club (cycle années 70) : le Lit de la vierge, de Philippe Garrel.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanenete.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.)
20 h 35 Vendredi : Grand public à Pont-à-Mousson.
Magazine d'information d'A. Campana.
Ce premier numéro de « Grand public » se déroule en direct du grand complexe industriel de Pont-à-Mousson où l'équipe du Vendredi vient de passer un mois. Deux heures d'informations, de variétés et de culture. Une rencontre « croisée » avec des cadres, des salariés de l'entreprise. MM. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, Raymond Barre, ancien premier ministre et le chanteur Balavoine. Parmi les sujets de discussion, le sommet des pays industrialisés, l'extrême droite, les Olympiades des handicapés mentaux, Cannes (avec une interwiew de Robert Bresson), etc.
22 h 33 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.
22 h 35 Prélude à la nuit.
« Nigun », de E. Bloch ; « Sonate pour piano et violon », de L. Petitgirard, par E. Friedman (violon) et L. Petitgirard (piano).
23 h Journal.

Périphériques

- R.T.L., 20 h, *la Femme infidèle*, film de C. Chabrol ; 21 h 35, Feuilleton : Dynastie ; 22 h 52, Le monde à venir (émission religieuse).
- T.M.C., 19 h 35, Série : Schulmeister, l'espion de l'Empereur ; 20 h 35, Jeu : Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Dernier domicile connu*, film de J. Giovanni ; 22 h 35, Chrono (magazine automobile).
- R.T.B., 20 h, A suivre : hebdomadaire d'information ; 21 h 15, Dernière séance : Conrea and Musix : *Janix*, film canadien de M. Alk et S. Findlay.
- TÉLÉ 2, 19 h, Vendredi-sports ; 20 h, Concours musical international Reine Elisabeth 83.
- T.S.R., 20 h 5, Tel quel ; 20 h 35, La chasse aux trésors ; 21 h 35, Elton John's Visions ; 22 h 35, *Alyam Alyam*, film marocain d' A. El Maanoui.

SAMEDI 28 MAI

TF 1

9 h 45 Vision plus.
10 h 15 La maison de TF 1 (et à 13 h 35).
12 h Bonjour, bon appétit.
Magazine de la cuisine, avec M. Oliver.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
15 h Internationaux de tennis.
A Roland-Garros.
16 h 55 Série : Les Visiteurs.
Deux enquêteurs venus d'une autre planète sont envoyés sur terre pour retrouver les six membres d'une expédition scientifique.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 30 Pépin câlin : chute et morsure de chien.
18 h 35 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
Enquête sur un drôle d'accident d'hélicoptère.
21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Revue de presse, avec des rédacteurs en chef de la presse quotidienne.
22 h 50 Etoiles et toiles : l'érotisme - cinéma - histoire.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Seize réflexions autour de ce thème avec autant d'exemples. Les provocations du surréalisme (le Chien andalou), la montée du nazisme (l'Ange bleu) ; la bombe Bardot, l'homme sex-symbole, etc. Quoiqu'un peu maladroit, un magazine toujours passionnant !
23 h 40 Journal.

A 2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Colorado.
15 h 10 Récré A 2.
15 h 40 Les jeux du stade.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
Blowing out, festival de planches à voile à Hawaii.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Sports : Rugby.
Finale du championnat de France
22 h 05 Téléfilm : L'hôpital de Leningrad.
D'après la nouvelle de V. Serge, réalisation : S. Maldoror. Avec R. Blin, R. Vogler, V. Garrivier, A. Wiaziemski.
(Lire notre article ci-contre.)
23 h 05 Journal.
23 h 25 Gymnastique : championnat d'Europe. A Sofia.

> *« Il y a une télévision qui fait passer le temps et il y a une télévision qui nous fait comprendre le temps dans lequel nous vivons ».*
> (André Malraux à Jean-Marie Dret dans : *les Apprentissages du regard.*)

FR 3

12 h Objectif entreprises.
Émission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Tous ensemble ou... à chacun son programme.
- Festival de Nancy : Diffusé en Lorraine, Champagne, Ardennes.
Les troupes de théâtre universitaires.
- A deux heures du matin.
Dif. en Alsace.
Une pièce en alsacien.
- Dossiers noirs : AL Capone, tsar du crime. Diffusé dans les autres régions.
A travers l'histoire du petit tueur napolitain devenu l'empereur du crime aux U.S.A. et d'Elliot Ness et sa brigade d'incorruptibles, l'épopée de la prohibition.

21 h 20 Journal.
21 h 40 Court métrage : Nature Bassari.
Approche de la vie quotidienne d'une famille Bassari au Sénégal oriental.
22 h 10 Match de basket.
Championnat d'Europe France-Espagne à Limoges.
23 h 43 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 45 Musi-Club.
« Mélodies » de Liszt interprétées par Mady Mesple et Cyprien Katsaris (au piano).



Périphériques

- R.T.L., 20 h, Série : Chips ; 21 h, *Macbeth*, film de O. Welles.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : les Folies d'Offenbach ; 20 h 35, Jeu : Mystère sur canapé : 20 h 45, *Virginité*, film de F. Rossi ; 22 h 35, Chansons de toujours.
- R.T.B., 20 h, Le jardin extraordinaire : 20 h 30, *Triple Cross*, film de Terence Young; 22 h 40, Le meilleur des mondes : la société planétaire.
- TÉLÉ 2, 20 h, Concours international Reine Elisabeth 1983.
- T.S.R., 20 h, *Meurtre au Texas*, film de B.Hale ; 21 h 45, Benny Hill ; 22 h 30, Sport.

DIMANCHE 29 MAI

TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe. Célébrée en la paroisse St-Germain-l'Auxerrois de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), prédicateur : Père A. Quilici.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h Sports dimanche : en direct de Roland-Garros.
18 h Les animaux du monde.
18 h 30 Jeu : J'ai un secret.
19 h Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
20 h Journal.
20 h 35 Film : les Quatre Fils de Katie Elder, d'Henry Hathaway.
22 h 40 Bravos.
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.
23 h 30 Internationaux de tennis. Résumé.
23 h 40 Journal.

A 2

10 h Gym tonic.
(et à 10 h 45.)
10 h 30 Magazine du cheval.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 20, Série : Simon et Simon ; 15 h 10, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 30, Thé dansant.
17 h 5 Série : Le chef de famille, de M. Bogard, mise en scène N. Companeez.
18 h Dimanche magazine.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
21 h 40 Série documentaire : Métiers dangereux et spectaculaires : Chasseurs de cyclones. (2e partie).
Les divers moyens de combattre les cyclones : un ancien médaillé olympique affronte les grandes tempêtes du globe : un documentatire allègre commenté avec humour par A. Gillot-Pétré.
22 h 30 Chefs-d'œuvre en péril.
23 h Journal.

FR 3

10 h Images de...
10 h 30 Mosaïque.
12 h D'un soleil à l'autre.
17 h 45 Pour les jeunes.
18 h 45 L'écho des bananes.
Avec John Greaves, Level 42, Jog Netto...
19 h 40 R.F.O. Hebdo.
20 h Série : Merci Bernard.
Le magazine fondu et déchaîné de Jean-Michel Ribes.
20 h 35 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin.
Avec François Nourissier ; un portrait de Nathalie Sarraute et de Mario Prassinos : les rubriques habituelles.
21 h 35 Aspects du court métrage français.
Fin de soirée ou nocturne, de L. Gavron, *Un sanglant symbole*, de G. Courant.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : les Neiges du Kilimandjaro, d'Henry King.
0 h 28 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
0 h 30 Prélude à la nuit.
Festival de Castres : « Deux sonates » de Scarlatti, « Corta Jaca » de R. Gnatalli, par S. et O. Assad (guitare).

Périphériques

- R.T.L., 20 h, La loi selon Mac Clain ; 21 h, *la Mutinerie*, film américain de B. Mulik.
- T.M.C., 19 h 30, Série : The Two of Us ; 20 h 35, *Washington Mistress*, film de P. Levin ; 22 h 15, Melissa ; 23 h 15, Soap.
- R.T.B., 20 h 5, Variétés : A la belge ; époque. 21 h, *l'Assassin*, téléfilm allemand de O. Runze.
- T.S.R., 20 h, Série : Colombo ; 21 h 15, Miroirs (émission littéraire).

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 23 MAI

7 h 2, **Matinales** : La Pentecôte orthodoxe.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : L'unité italienne ; à 8 h 32, la Sibérie.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, **Les lundis de l'histoire** : L'impossible mariage, avec E. Le Roy Ladurie et D. Mariage.
10 h 45, **Le texte et la marge.**
11 h 2, **Orgues du conservatoire de Boulogne.** (et à 13 h 30).
12 h 5, **Agora.**
12 h 40, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « les lumières de Paris », de J.Brenner.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : Variations ; à 15 h 20, Laboratoires ; à 16 h, œuvres clés, clés du temps ; à 17 h, Raisons d'être.
17 h 32, **Instantané**, magazine musical.
18 h 30, **Feuilleton** : Portrait de femme.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : Edouard Manet au Grand Palais.
20 h, « **Cindy et l'architecte** », de M. Boudjedra. Avec J. Berger, J. Topart, B. Lavalette...
21 h, **L'autre scène, ou les vivants et les dieux** : L'enfant des sages, avec B. Biebel.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

MARDI 24 MAI

7 h 2, **Matinales**, le bébé dans un monde en changement ; les radios rurales du Sahel.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voir lundi ; à 8 h 50, la vallée aux loups.
9 h 7, **La matinée des autres** : Le pèlerinage de la Rosée, ou la Romeria del Rocio.
10 h 45, **Un quart d'heure avec...** Jean Autin.
11 h 2, **La voix dans les musiques traditionnelles** (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Le clin d'œil de l'ange », de F. Mallet-Joris.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : itinéraire retrouvé ; à 15 h 20, rubrique internationale ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : Portrait de femme.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : désordre et ordre, avec E. Morin (rediff.).
20 h, **Dialogues franco-portugais** : l'entrée du Portugal dans le Marché commun, avec R. Martins et P. Uri.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

MERCREDI 25 MAI

7 h 2, **Matinales** : voir mardi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voir lundi.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : rencontre de jeunes lecteurs avec H. Pirotte, auteur de « le Cargo des Papons ».
11 h 2, **La musique prend la parole** : Schumann.
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Schoenberg, traité d'harmonie**, (et à 17 h 32 et 20 h.)
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « 1934 », de A. Moravia.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : les accidents domestiques d'enfants.
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** : *Variations ; à 15 h 30*, hier, aujourd'hui, la nature ; à 16 h, Science ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : Pareils à des enfants, de M. Bernard.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche.**
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

JEUDI 26 MAI

7 h 2, **Matinales** : voir mardi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voir lundi ; à 8 h 50, La vallée aux loups.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h, 45 **Questions en zig-zag...** à J. Richard, pour « Saint-Louis ».
11 h 2, **Les Chœurs de Radio-France** (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « les *Chemins de l'évasion* », de G. Greene.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : itinéraires retrouvés ; 15 h 20, Dossier : Les nouveaux pirates de l'informatique ; à 16 h, Promenade ; à 17 h, French is beautiful.
18 h 30, **Feuilleton** : Pareils à des enfants.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : les nouveaux appareils de cytologie et d'histologie quantitative.
20 h, *Le guetteur d'ombres*, de P. Moinot. Avec J. Topart, J.-F. Delacour...
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

VENDREDI 27 MAI

7 h 2, **Matinales** : voir mardi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voir lundi.
8 h 50, *Echec au hasard.*
9 h 7, **Matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge** : Colette, avec Lina Lachgar.
11 h 2, **Musique** : le voyage d'Italie (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « L'enfant pain », de A. Gomez-Arcos.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : les inconnus de l'histoire.
18 h 30, **Feuilleton** : Pareil à des enfants.
19 h, **Actualités magazine.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : mieux voir les étoiles.
20 h, **Relecture** : « Élie Faure », avec J.-P. Morel, P. Daix, P. Vieuxville, M. Chatelain.
21 h 30, **Black and blue** : tribune des critiques de disques.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

SAMEDI 28 MAI

7 h 2, **Matinales** : voir mardi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Regards sur la science.
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : Les démocraties sont-elles mortelles ?
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches par G. J. Salvy.**
11 h 2, **Musique** : Le voyage d'Italie (et à 14 h 5.)
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons.**
16 h 20, **Recherches et pensées contemporaines** : la société, l'art et le mythe.
18 h, **Trois Républiques** : crises, mutations et réformes de l'État depuis 1870.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Communauté des programmes de langue française** : la R.T.B.F. présente des surdoués, quand la poésie mène à la physique.
20 h, **L'Emberlificoteur**, de C. Goldoni avec J. Rochefort, M. Teynac, R. Clermont. Réal. A. Lemaître.
22 h 00, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi** : Jazz Averty ; le théâtre en marge du théâtre.

DIMANCHE 29 MAI

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son en Champagne.**
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 30, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : la Fédération française de droit humain.
10 h, **Messe.**
11 h, **Regards sur la musique** : le Voyage d'Italie (et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h.)
12 h 5, **Allegro.**
14 h 5, **La Comédie-Française présente** : « Brignol et sa fille », d'Alfred Camus avec C. Samie, M. Duchaussoy, J. Destoop... ; « l'Art dramatique et le cabotinage », d'A. Capus avec P.-E. Deiber.
17 h 30, **Rencontre avec...** Edouard Chambost.
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros.**
20 h 40, **Atelier de création radiophonique.**

RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

- *Emissions en langue française* destinées à l'Afrique et à l'océan Indien, en ondes courtes sur la bande des 49 mètres (6 175 kHz).

Le magazine *Carrefour* traite, le lundi 23 mai, du français, langue scientifique ; le mercredi 25 mai, du travail, une notion périmée ? (15 h 15, heure de Paris).

Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontière, le jeudi à 10 h 15.

- **Emissions en langue anglaise**, *tous les soirs de 18 heures à 19 heures en ondes courtes*, bande des 75 mètres (3 965 kHz) et 49 mètres (6 175 kHz).

Tous les jours, tour de l'actualité africaine et française. Le mercredi 25 mai, théâtre : l'Amour de Bessy Smith ; le jeudi 26 mai : The Land of France ; le mardi 24 mai : Top French Pops.

- **Emissions en langue allemande** ; tous les jours de 19 heures à 20 heures en ondes courtes : 49 mètres (6 010 et 6 045 kHz) ; en ondes moyennes : 235 mètres (1 278 kHz).
- *Emissions* vers l'Amérique latine en français, espagnol et brésilien, de 24 heures à 3 heures du matin (heure de Paris), ondes courtes : bandes des 19, 25, 31 et 49 mètres.

Le samedi 28 mai, entretien en espagnol avec Augusto Boal, qui monte une pièce, de Garcia Marquez, au Théâtre de l'Est parisien : « l'Incroyable et Triste Histoire d'amour de la candide Erendira et de sa grand-mère diabolique. »

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 23 MAI

6 h 2, **Musique légère** : œuvres de Lancen, Roger, Gabaye.
6 h 30, **Musiques du matin.**
7 h 5, **Concert** : œuvres de Beethoven par J. Starker, R. Buchbinder.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert** : œuvres de Stravinsky, Schubert, par le Quatuor Melos.
9 h 5, **Le matin des musiciens** : « Aristide ou la musique et l'Église de 1830 à 1930 » ; œuvres de Fauré, Lesueur, Mozart, Paisiello, Gossec, Hummel...
12 h, **La table d'écoute.**
12 h 35, **Jazz** : « la chanson de Louis ».
13 h, **Opérette.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Brouwer, Reis, Casterède, Schlosberg, par B. Scholsberg, guitare.
14 h 4, **Musique légère.**
14 h 30, **Musiciens à l'œuvre** : L. Cherubini ; œuvres de Martini, Cherubini, Sarti, Mozart, Gluck, Vogel, Viotti.
17 h 5, **Les Intégrales** : des œuvres *religieuses de Mozart.*
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-Concert** : les premiers revivalistes flamands, par les groupes Tiklickske, W. van de Welde.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Concert** (donné le 10 mai 1983 à la salle Pleyel) : « La Khovanchtchina » de Moussorgski, Concerto pour violon et orchestre de Sibelius, Symphonie nº 6 de Tchaïkovski.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : « Sous-paradis ».

MARDI 24 MAI

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 5, **Concert** : œuvres de Mozart, Brahms, Strauss.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert** : Œuvre de Brahms par l'Orchestre national de France, *dir. I. Markevitch, Cl. Arrau*, piano.
9 h 5, **Le matin des musiciens** (voir lundi) : œuvres de Fauré, Beethoven, Gounod, Saint-Saëns, Liszt, Franck, Rossini...
12 h, **Archives lyriques** : mélodies de Gabriel Fauré par B. Monmart.
12 h 35, **Jazz** : « la chanson de Louis ».
13 h, **Les nouvelles muses en dialogue.**
14 h, **Chasseurs de son stéréo.**
14 h 30, **Les enfants d'Orphée** : les animaux du *rêve.*
15 h, **Musiciens à l'œuvre** : L. Cherubini ; œuvres de Cherubini, Spontini, Boieldieu, Haydn.
17 h 5, **Les intégrales** : des œuvres religieuses de Mozart.
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-Concert** : (en direct du studio 106) : « Monologue » de Zimmerman, « Tableaux vivants » de Bussotti, « Mouvance de temps et d'espace » de Vandenbogaerde, « Come battuto » de Roquin avec M. Joste, S. Billier, piano.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Concert** (en direct de Bratislava) : musique traditionnelle slovaque par l'orchestre folklorique de la radio, dir. M. Dubik, sol. J. Pesco, T. *Kovac.*
22 h, **Concert** : Chanson héroïque, Poème symphonique, Concerto en sol mineur pour piano et orchestre, de Dvorak, Concerto en mi mineur pour piano et orchestre en un mouvement de Novak, par l'Orchestre symphonique de la radio tchécoslovaque, dir. F. Vajnar, J. Panenka, J. Hrncir, B. Karjny, F. Rauch.
23 h 30, **Le jazz tchèque et les groupes de rock.**
0 h, **Musique contemporaine slovaque** : œuvres de Suchon, Domansky, Burlas, Godar.

MERCREDI 25 MAI

6 h 2, **Pittoresques et légères.**
6 h 30, **Musiques du matin.**
7 h 5, **Concert** : C. Franck par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Mata.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert** : œuvres de Mozart par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. V. Negri, P. Minck, cor.
9 h 5, **Le matin des musiciens** : (voir lundi) : œuvres de Fauré, Franck, Paladhile, Adam.
12 h, **Avis de recherche.**
12 h 35, **Jazz**, « La chanson de Louis ».
13 h, **Opérette.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Caccini, Peri, Frescobaldi avec R. Meister, soprano, E. Buckley, clavecin.
14 h 4, **Microcosmos.**
17 h 5, **L'histoire de la musique** :
18 h, Jazz.
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du studio 106) : Quatre impromptus de Schubert, Carnaval de Vienne, de R. Shumann, avec *P. Reach, piano.*
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Concert** : (en direct du centre Georges-Pompidou) : Pour Ivry, « Honeyreves », « Sereneta », « V *Despues* », « Viola », « Concerto pour deux pianos », de B. Maderna par l'ensemble 2e, 2m, direct. P. Mefano, sol. I. Gitlis, violon, G. Caussé, alto, J. Mefano, *J.-F. Heisser*, pianos.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : « Autour de Raymond Roussel » ; 23 h 35, Jazz Club.

JEUDI 26 MAI

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 5, **Concert** : concerto de Sibelius par l'Orchestre national de France, dir. Y. Talmi.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert** : Tchaïkovski par l'Orchestre national de France, dir. H. Soudant.
9 h 5, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, **Le matin des musiciens** (voir lundi) : œuvres de Fauré, Berlioz, Liszt, Gounod...
12 h, **Le royaume de la musique.**
12 h 35, **Jazz** : « La chanson de Louis ».
13 h, **Concours international de guitare.**
13 h 30, **Poissons d'or.**
14 h 4, **Musique légère** : œuvres d'Adam, Gérard, Dvorak.
14 h 30, **Musiciens à l'œuvre** : L. Cherubini ; œuvres de Cherubini, Spohr, Moscheles, Rossini, Weber.
17 h 5, **Les intégrales** : des œuvres *religieuses de Mozart.*
18 h 30, **Studio-Concert** : jazz ; Takashi Tako, piano, le trio de Ph. Petit, guitariste.
19 h 35, **L'imprévu.**
19 h 55, **Concert** (en direct de Budapest) : musique populaire des paysans du Danube.
21 h 15, **Concert** : « Rhapsodie », de Petrovic ; « Symphonie nº 12 », de Decsenyi ; « Pentagramm », de Saary, par l'Orchestre symphonique de la radio hongroise, dir. A. Medveczky, I. Szverenyi ; 23 h, La tradition hongroise : œuvres de Liszt, Kodaly, Bartok.

VENDREDI 27 MAI

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 5, **Concert** : œuvres de Bach, Honegger.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert** : œuvres de Haydn, Tchaïkovski, par l'Orchestre de chambre de Pologne.
9 h 5, **Le matin des musiciens** (voir lundi) : œuvres de Fauré, Liszt, Gounod, Saint-Saëns.
12 h, **Actualité lyrique.**
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, **Avis de recherche** : œuvres de Vivaldi, Almeida.
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Allende, Debussy, Villa-Lobos, Cicurel, par D. Navia, piano.
14 h, **Equivalences.**
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **Musiciens à l'œuvre** (L. Cherubini) : œuvres de Berlioz, Chopin, Martini, Wagner...
17 h 5, **Les intégrales** des œuvres religieuses de Mozart.
18 h 30, **Studio-concert** *(en direct du* Studio 106) : Ton Koopman, clavecin ; Monica Huggett, violon.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 20, **Concert** (émis de Sarrebrück) : « *Die schöne Melusine* », de Mendelssohn ; « Poèmes pour mi », de Messiaen ; Rückert-Lieder », de Mahler ; « Symphonie nº 6 », de Beethoven, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. H. Zender.
22 h 15, **Fréquence de nuit** : œuvres de Poulenc, Milhaud, Doucet, Wiener.

SAMEDI 28 MAI

6 h 2, **Samedi matin.**
8 h 5, **Avis de recherche.**
9 h, **Carnet de notes**, émission de P. Bouteiller.
11 h, **La tribune des critiques de disques.**
13 h 35, **Importation**, magazine de J.-M. Damian : œuvres de Beethoven, Cornelius, Hindemith.
15 h, **L'arbre à chansons** : le jazz et la java ; les nouveautés du disque ; visa, nœud au mouchoir ; en avant la zizik.
16 h 30, **Studio concert** (donné le 6 mai au studio 106) : musique populaire berbère, *par le groupe* Azenkar.
18 h, **Les jeux du sonore et du musical.**
19 h 5, **Les Pêcheurs de perles** : Ernest Bour dirige Ravel.
20 h, **Concert** (donné le 1er juillet 1982 au Grand Théâtre de Genève) : « la Traviata » de Verdi par l'Orchestre de la Suisse romande et les Chœurs du Grand Théâtre, dir. G. Patane, chef des chœurs : P.-A. Gaillard, sol. K. Ricciarelli, V. Valéry, W. Borelli.
23 h, **La nuit sur France-Musique.**

DIMANCHE 29 MAI

6 h 2, **Concert promenade** : œuvres de Milloecker, Genin, Czezmak, Sandauer, Strauss...
8 h 2, **Cantate de Bach.**
9 h 10, **Les matinées de l'orchestre en Angleterre...** : Sir Th. Beecham et l'Opéra ; œuvres de Wagner, Offenbach, Bizet, Puccini.
11 h, **Concert** (en direct de la grande salle du Konzerthaus de Vienne) : œuvres de Mozart, Berg, Krenek par l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. L. Zagrosek, sol. H. Szeryng, violon.
12 h 50, **Magazine international.**
14 h 4, **Hors commerce** : œuvres de Saint-Saëns ; à 16 h, **Références** : Psyché de C. Franck.
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** Mozart.
19 h, **Jazz vivant** : Jazz brésilien.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (donné le 9 septembre 1978 au Royal Albert Hall) : « Symphonie nº 32 », de Mozart ; « Diversions on a theme », de Britten ; « Symphonie nº 4 », de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique de la B.B.C., dir. G. *Rojdestvenski, sol.* V. Postnikova, piano.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; à 0 h 5, Les mots de F. Xenakis.

À écouter

Voix de nez, de tête, ou intestinales

Semaine faste du côté du programme musical de France-*Culture où l'on ne promet pas* seulement — le temps d'un long week-end à épisodes — un voyage en Italie guidé par Dominique Jameux, mais aussi deux journées plutôt exceptionnelles : il n'est pas excessif, en effet, de consacrer quatre heures d'émission au traité d'harmonie de Schoenberg. Ce qui semble incroyable plutôt, c'est que cette somme où le pionnier de la musique contemporaine expliquait lumineusement les règles de la *composition classique* et les prémices de la révolution sérielle ne soit traduite *qu'aujourd'hui* en France, soit soixante-dix ans après sa publication... quand dans la plupart des pays occidentaux l'ouvrage figure au rayon des indispensables de n'importe quelle bibliothèque de conservatoire. Gérard Gesy a invité le traducteur Gérard Gubish à commenter lui-même les passages-clés de ce livre, à parler de Schoenberg et de ses œuvres.

De même ne fait aucune question l'intérêt de la Journée sur la voix dans les musiques traditionnelles ; une récapitulation en quatre heures proposées par Jacques Dupont, un spécialiste un peu orfèvre ! On risque de se régaler en écoutant, ou réécoutant, les grandes voix in*diennes, japonaises, tibétaines* qu'il a sélectionnées. On risque d'en apprendre beaucoup sur la diversité des « techniques inouïes » qui seront exposées : voix nasale, voix de poitrine, voix de tête, ou encore « intestinale ». Non, il n'y a pas que le bel canto européen : les moines de *Mongolie fracturent les harmoniques*, les Esquimaux Inuit du Canada pratiquent le bouche-à-bouche choral. Quant aux pêcheurs de perles du golfe Persique, ils ont des codes de ralliement à rendre jaloux les interprètes de Stockhausen ou Kagel. Jacques Dupont établit *une sorte de catalogue sonore* remarquablement exhaustif : des voix aigues orientales imitant les cris des animaux au blues avant la lettre des Gabonais, en passant par les prodiges soufis, les incantations des Indiens du Haut Xingu au Brésil, les mélopées funéraires, *en Thaïlande et les virtuosités* des bergers de Sardaigne.

M. L.B.

★ *Journée sur la voix dans les musiques traditionnelles*, mardi 24 mai, 11 h 02, 13 h 30, 14 heures, 17 h 32 et 21 h 15 ; ★ *Traité d'harmonie de Schoenberg*, mercredi 25 mai, France-Culture, 13 h 30, 17 h 32, 20 heures ; ★ Voyage d'Italie, vendredi 27, samedi 28, et dimanche 29 mai, France-Culture, mêmes horaires.

Radios locales

● **Electropique.** Une chaleur humide et des rythmes torrides émaneraient-ils de cette émission qui se propose de nous faire découvrir toutes les *musiques* de source africaine (salsa, reggae, afro-beat...), les pays dans lesquels elles se sont développées, sans oublier le côté ethnologique et sociologique, les rites de la vie quotidienne, etc. Le 29 mai, « Spécial Briston » (tous les dimanches, de 15 heures à 16 h 30, sur **Radio-La Rochelle**, 92 MHz, Charente-Maritime).

● ***Toujours du côté de l'Afrique... et du reggae.*** Le 26 mai, de 20 h 30 à 22 h 30, Nova Ivre nous annonce un voyage sonore et musical de l'Algérie au Nigéria. Du lundi au vendredi, de 23 heures à 24 heures, sur la même longueur d'onde, le reggae sous toutes ses formes. (**Radio-Nova-Ivre**, 88,8 MHz, [89,8] - Paris.)

● **Ecoute qui vient ce soir.** Sous ce titre au goût de théâtre de Boulevard, une émission très sérieuse se cache. Une émission qui a entrepris un cycle délicat autour du thème de la délinquance des mineurs, avec cette question permanente : *« Une justice de répression ou d'éducation ? »* On a déjà entendu un juge pour enfants, un spécialiste des droits des mineurs, un représentant de la gendarmerie ; le 25 mai on pourra écouter un délinquant, le 1er juin une monitrice de l'éducation surveillée, et le 8 juin un débat réunira tous les invités pour clore la série. (Tous les mercredis, de 19 heures à 21 heures sur **Radio-la Clé des ondes**, 95,3 MHz, Bordeaux, Gironde.)

● **Un événement : Ruggero Raimondi.** Le Don Juan de Losey, le Korbek d'Alain Resnais, est invité à l'émission « Bidule en sol », en direct d'Avignon. Le grand fauve de l'opéra parlera de lui, de son métier, et chantera Verdi, Debussy, Massenet, Mozart. De retour à Paris, c'est un autre prestigieux invité qui évoquera son métier de compositeur : Charles Chaynes. (Le 24 *mai*, de 14 heures à 15 heures sur **Radio-Cité 96**, 96 MHz [92,8], Paris.)

Les fréquences indiquées entre crochets sont les fréquences attribuées à Paris par la Haute Autorité le 6 mai ; voir **le Monde** daté 8-9 mai.

Stations nationales

France-Inter.

● **« Quand le jazz est là »** La java s'en va... Et quand Nougaro apparaît, Inter se balance au rythme fou de ce diable de Toulousain. Une journée lui est tout spécialement consacrée sur Inter pour fêter sa rentrée sur la scène du Palais des sports (le 24 mai).

● **« Louise Michel ou la vierge *rouge* ».** *Pour raconter* l'histoire de cette institutrice parisienne surnommée la vierge rouge, André Castelot s'est inspiré d'un ouvrage publié chez *Gallimard*, et dans lequel Édith Thomas dresse le portrait de cette grande figure de la Commune de Paris. « La Tribune de l'histoire », par André Castelot, le 28 mai à 20 h 05).

Radio-Monte-Carlo.

● **« La Feria de Nîmes ? »** Quelle fête ! Elle fait crouler les arènes et vide les rues...R.M.C. en fera l'événement du week-end, grâce à Hervé Marchal et à *Pierre Cordelier, chroniqueur de* tauromachie à R.M.C. depuis plus de trente ans, qui interviendront régulièrement à l'antenne pour donner et commenter les résultats. En prime, à 18 h 30, le samedi, le point sur la corrida et la tauromachie, dans l'émission « R.M.C. vous répond ».

R.T.L.

● **« Al Jarreau au micro ».** Non pas pour chanter, mais pour commenter. Invité exceptionnel de l'émission « *R.T.L. Jazz* », de *Philippe Adler*, le créateur de « Boogie Down » a lui-même composé le programme : Miles Davis, Bill Evans, *Erik Satie... Un régal.* (« R.T.L. Jazz », dimanche 22 mai, 19 h 30 — 21 h).

APRÈS CANNES, ROLAND-GARROS

Et après le cinéma le tennis. *Les critiques des salles obscures* se reposent, les chroniqueurs sportifs se défoncent. Un seul point commun : la permanence du Tout Paris *pour lequel ces* grandes manifestations sont autant d'occasions de se rencontrer et de s'exhiber. Nos quatre grandes nationales, bien sûr ne pouvaient qu'être de la partie, au cœur même du « village », dans le cadre des 53e Internationaux de France de tennis. Des flashes, des magazines, des interventions en direct dans n'importe quelle émission. Trop fréquents pour les signaler tous.

Télévision « clés en main »

UN plateau vert pomme brillant sous les projecteurs a été le point de mire au Carrefour de l'innovation de la Foire de Paris : pendant les treize jours de l'exposition (30 avril-12 mai), un million de visiteurs ont pu assister en direct à la vie d'une éphémère station de télévision, créée par la société de production vidéo Public-Image : T.F.P., Télévision Foire de Paris. Les codirecteurs, le très public Laurent Broomhead (ex-M. Météo sur A 2, producteur de l'émission « Planète bleue »), qui n'a pas hésité à se lancer dans le privé, et Denis Dugas son compère, avaient déjà réalisé des films vidéo pour des entreprises publiques et privées (CII-H.B., Renault, la ville nouvelle de Marne-la-Vallée...). Mais là, leur projet était beaucoup plus ambitieux : démontrer la viabilité d'une télévision locale privée sur câble, en neuf heures de programmes quotidiens.

« T.F.P. est interactive, transparente et légère », déclare Laurent Broomhead. Décodons ! D'abord, T.F.P. n'a d'interactif que le fait de promener les caméras dans les allées pour faire parler le public. Rien de nouveau ! Transparente ? La réalisation technique est en effet visible derrière le gazon du plateau : de petites salles vitrées portent pédagogiquement mention de leur activité, régie-lumière, régie-son, TV-jockey (le mixeur d'images), et, plus loin, la salle de rédaction-aquarium où s'élabore le journal. Quant à la légèreté, T.F.P. est réduite à une équipe de quarante techniciens, présentateurs, journalistes, etc.

Beaucoup de jeunes parmi eux : Childéric Müller, vingt ans, présente un quart d'heure de variétés l'après-midi, « Childéric est hystérique », qui est l'occasion de dénicher de nouveaux talents, comme le groupe rock Ivanohé ; des journalistes stagiaires font leurs premières armes, bien encadrés par des professionnels comme Martine Dupuis et Paul Wermus. Si la programmation étonne peu, avec des reportages sur les exposants, des émissions produites en direct dans le studio et des journaux télévisés, le tournage surprend : la caméra très mobile fait beaucoup de plans rapprochés, n'hésite pas à dévoiler l'envers du décor (le standard téléphonique), et les images sont mixées avec des vidéo clips.

Autre légèreté, T.F.P. a *fonctionné* avec un « petit » budget de 260 millions de centimes (quand même). Avec quels financements ? La Foire de Paris, pour commencer, a pris la jeune chaîne sous sa houlette, lui a gracieusement cédé quelque 100 m² au Carrefour de l'innovation, et alloué 200 000 F en monnaie sonnante et trébuchante. Puis les sponsors : Thomson a mis à la disposition de T.F.P. un car vidéo de reportage, quatre caméras tri-tube 3/4 de pouce, trois vidéo-projecteurs avec écrans, trente téléviseurs, etc ; la société Mole-Richardson a installé l'éclairage ; Portenseigne a câblé les mille téléviseurs situés dans l'enceinte de la Foire.

Troisième source, enfin, la régie publicitaire Régie Presse, à concurrence de 43 % du budget total. Elle négocie l'achat par des clients de tranches d'antenne : Le Nôtre, Apple, Télésystem, le magazine *Tilt*, New Brain, ont ainsi fait passer des publi-reportages sur T.F.P., ou organisé des jeux télévisés.

La publicité (sponsors et clients) n'a pas dépassé cependant le plafond des 80 % fixé par l'article 84 de la loi sur la communication audiovisuelle, ce qui a permis à T.F.P. d'obtenir *in extremis* l'autorisation d'exister de la Haute Autorité.

Laurent Broomhead, fort de son nouveau produit « clés en main » qu'il peut déplacer et adapter à la demande, souhaite attirer des clients comme les grandes expositions, les villes pendant le temps d'un festival, et pourquoi pas, FR 3, à qui il pourrait vendre du programme pour meubler ses heures creuses ! Il donne l'exemple d'une petite société de production qui place habilement ses pions sur un marché en expansion, avec les réseaux câblés et la quatrième chaîne.

Sur la Croisette

Mais le pétulant directeur de Public-Image n'est pas tout seul sur ce nouveau marché. Depuis quelques semaines se multiplient des initiatives qui n'ont plus grand-chose à voir avec la télévision locale ou les projets de canal ouvert aux créateurs, chers aux promoteurs d'Antenne 1. Du 18 au 29 mars dernier, l'association Supervision montait à la Foire de Lyon une télévision intérieure câblée. A Cannes, l'agence Sygma a obtenu la collaboration du Festival de cinéma pour monter pendant quinze jours une télévision, Star 83. Cinq autres projets étaient sur les rangs !

Plus ambitieuse que les expériences de Paris et de Lyon, Star 83 ne s'est pas contentée de diffuser dans l'enceinte du Palais des Festivals et a touché par voie hertzienne une dizaine d'hôtels. Toutefois, la fréquence utilisée par T.D.F. était tenue secrète, et la réception des émissions nécessitait une modification de la position des antennes. Ainsi les dix-sept heures de programmation quotidiennes ne touchaient en principe que quelque deux mille festivaliers. Une condition imposée par le secrétariat d'Etat aux techniques de la communication pour accorder son autorisation.

Autre innovation, l'utilisation par l'équipe de Sygma de Betacam, ces caméras à magnétoscopes intégrés, fabriqués par Sony, dont c'est la première apparition en France. En réduisant à une seule personne l'équipe de tournage, la Betacam permet de concevoir des structures plus légères et des budgets plus réduits pour ce type de télévision « clés en main ». Toutefois, le budget de Star 83 reste lourd : entre 2,6 et 3 millions de francs. Pour le financer, l'agence Sygma a compté sur le soutien de l'hebdomadaire *V.S.D.* et sur l'apport en coproduction de TF 1. Sans oublier les annonceurs, ceux présents sur le marché du film à Cannes et quelques firmes extérieures. Si, tout compte fait, l'opération se révèle rentable, l'agence Sygma a bien l'intention de développer son nouveau département vidéo. Mais la concurrence sera rude. Un célèbre collaborateur de *V.S.D.*, M. Marcel Jullian (ancien P.-D.G. d'Antenne 2), qui participait à l'expérience de Star 83, a l'intention de monter, lui aussi, sa petite télévision à Nice pendant les Journées de l'écrivain qu'il organise en octobre prochain.

Reste à savoir comment le secrétariat d'Etat et la Haute Autorité feront face à la multiplication de ces télévisions ponctuelles qui explorent aujourd'hui un marché publicitaire qui n'est pas illimité. ■

CAROLINE BRIZARD.

VIDEOCASSETTES SELECTION

La Fondation Maeght

En inaugurant en 1964 le jardin-musée d'Aimé Maeght, André Malraux déclarait : *« Ici est tenté quelque chose qui n'a jamais été tenté. Créer l'univers dans lequel l'art moderne pourra trouver sa place et cet arrière-monde qui s'est appelé autrefois le surnaturel. »* C'est à la découverte de cet univers unique que nous convie André Verdet, en nous promenant à travers le labyrinthe de Miro, le long du bassin dessiné par Braque ou devant la céramique de Chagall.

Pour tous ceux qui ne connaissent pas la Fondation Maeght, c'est une initiative intelligente et sensible et une invitation à se rendre très vite à Saint-Paul-de-Vence. Pour les autres, cette cassette constituera un attachant souvenir. On regrette néanmoins que des interviews un peu trop longues viennent gâter le mariage paisible des tableaux et de la musique. Notons que cette cassette inaugure une série consacrée aux arts, courageusement lancée par Cinéthèque dans le désert culturel des catalogues vidéo.

★ *La Fondation Maeght*, une production Channel-7, éditée par Cinéthèque et distribuée par G.C.R. et la Sodis.

FILMS

Films français

L'Adolescente, de Jeanne Moreau, avec Simone Signoret, Francis Huster et François Weber. Édité et distribué par P.V.W.

La Baraka, de Jean Valère, avec Roger Hanin. Édité et distribué par P.V.W.

Le Jeu avec le feu, d'Alain Robbe-Grillet, avec Jean-Louis Trintignant, Philippe Noiret et Sylvia Kristel. Édité et distribué par U.G.C.-Vidéo.

Marie-Chantal contre le docteur Kha, de Claude Chabrol, avec Marie Laforêt, Francisco Rabal, Serge Reggiani et Charles Denner. Édité et distribué par U.G.C.-Vidéo.

Grands classiques

La Belle et la Bête, de Jean Cocteau, avec Jean Marais. Édité et distribué par Polygram-Vidéo.

Falstaff, d'Orson Welles, avec Orson Welles, Jeanne Moreau et John Gielgud. Édité et distribué par Polygram-Vidéo.

Libelei, de Max Ophuls, avec Paul Horbiger et Magda Schneider. Édité et distribué par Polygram-Vidéo.

J.-F. L.

PRATIQUES

VIDÉO

Vidéo clubs Beta

Poursuivant ses efforts pour défendre les positions du standard Betamax dans la distribution de cassettes préenregistrées, la société Sony vient de confier à Vidéologis le soin de recenser et de sélectionner un réseau de vidéo clubs sur l'ensemble du territoire. Ces vidéo clubs se verront proposer en exclusivité le catalogue de vidéogrammes constitué par Sony à partir des productions des éditeurs français les plus importants

Lexique juridique

La vidéo et les nouveaux réseaux de diffusion ont bouleversé en quelques années tout le paysage juridique de l'audiovisuel. Pour tenter de s'y retrouver, Gérard Bigle et Michèle-Claude Gaudin ont condensé en quatorze pages un *Petit Livre juridique de l'audiovisuel* qui sera fort utile à tous les néophytes. Ce lexique est édité par Interaudiovisuel, 34, avenue Marceau, 75008 Paris. Tél. : 720-20-42.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

En attendant la stéréo

Le téléviseur Brandt électronique 67 913 ST est un appareil qui se distingue d'abord par une esthétique moderne et un piétement de type pédoncule du plus bel effet. Mais ce récepteur offre aussi tous les raffinements que permet l'état des techniques. Prévu pour recevoir à la fois le PAL et le SECAM, il est pourvu d'un tube image de 67 centimètres encadré d'une paire d'enceintes capables de reproduire un signal stéréophonique (ou relief sonore). La partie programmation est, elle aussi, très élaborée. La gestion des commandes est assurée par un puissant microprocesseur et est annoncée sur un afficheur alphanumérique, ce qui autorise un « dialogue » entre l'utilisateur et le téléviseur. La recherche des stations se fait par synthèse des fréquences et autorise la mise en mémoire de 16 à 39 programmes. En plus du numéro du canal appelé, l'afficheur annonce la valeur relative des réglages du son, de la lumière et du niveau de couleur. Pour être complet, on notera la présence d'une prise pour magnétophone, d'une autre pour un casque, de deux sorties pour un système acoustique indépendant. La fonction péritélévision est commutable par appel du canal audiovisuel.

PHILIPPE PELAPRAT.

HI-FI

Enceinte danoise

Lydig of Scandinavia A/S est une entreprise danoise spécialisée dans la fabrication des meubles pour chaîne hi-fi ou vidéo, et des *enceintes acoustiques* de qualité. Distribuée à partir de cette année par la société DAM, elle attaque un marché déjà très fourni avec un produit de haut de gamme, spécialement conçu pour la restitution des enregistrements digitaux, compact-disc ou enregistrement magnétique P.C.M. L'enceinte Scandyna P.C.M. I est un système acoustique à quatre voies et bass reflex avec deux hauts-parleurs de graves et un tweeter à chambre de compression. Sous un faible volume, la Scandyna P.C.M. I délivre une puissance nominale de 300 W sous 8 ohms. Distribué par la société DAM, 95, rue de France, B.P. 13, 77300 Fontainebleau.

Recto verso

Sous la référence R.P. 107 H, Sharp sort la première platine tourne-disque (analogique) qui peut lire les deux faces d'un même support sans qu'il soit besoin de le retourner. Pour ce faire, l'appareil, qui se charge frontalement grâce à un tiroir, est équipé de deux bras tangentiels. Sans doute inspirée par l'arrivée des lecteurs à laser, la R.P. 107 H n'est pas avare d'automatismes. La pose du bras, le choix du diamètre du disque et le retour à zéro s'effectuent sans intervention humaine.

Mieux : une programmation permet de gérer l'ordre de passage de sept séquences par face et, éventuellement, la répétition. Le déroulement des fonctions décrites ci-dessus est visualisé à l'aide d'un graphique lumineux, et la touche « synchro » commute automatiquement un magnétophone en lecture. Le tout est présenté dans un format coordonné à la chaîne Midi de la marque.

Dix cassettes d'affilée

La platine à cassettes Sony M.T.L. 10 est une curiosité. Elle est, en effet, conçue pour lire dix cassettes les unes à la suite des autres. Un boîtier de chargement traverse l'appareil de part en part et présente à la tête de lecture, dans un ordre programmé à l'avance, la cassette choisie. Un système de retour automatique de la bande (auto-reverse) permet la lecture des « deux faces » sans manipulation. De même le changement automatique engage la suite du programme dès la fin d'une bande. Pour éviter les « blancs », une fonction spéciale accélère la lecture des plages vierges en début et en fin de cassette. La M.T.L. 10 est équipée de trois moteurs, de têtes « laser amorphous » et d'un clavier à touches microsensibles. La sélection du type de bande et du type de Dolby est possible pour chaque cassette.

Ph. P.

PHOTO

Zooms

L'un des plus importants fabricants japonais d'objectifs et d'appareils photographiques, Minolta, vient de lancer quatre zooms pour ses 24 × 36 reflex : 3,5-4/28-85 mm, 3,5-4,5/35-135 mm, 5,6/100-300 mm et 8/100-500 mm. Ce faisant, Minolta montre que sa production optique est de plus en plus orientée vers les objectifs à focale variable, déjà nombreux à son catalogue.

Ces nouveaux zooms ont une caractéristique commune essentielle : tous permettent une prise de vues suffisamment rapprochée pour que l'image sur le film reproduise le sujet au quart de ses dimensions. Le zoom 5,6/100-300 mm permet ce rapport de reproduction à 1,50 m du sujet avec la focale de 300 mm. Les trois autres objectifs l'autorisent avec un réglage spécial (position « macro ») qui permet la prise de vue à 0,25 m pour le zoom 28-85 mm, à 0,45 m pour le zoom 35-135 mm et à 1,60 m pour le 100-500 mm. Ainsi, sans accessoire, ces optiques sont utilisables en photo ordinaire et en photo rapprochée.

Les quatre zooms comportent le même traitement multicouche des lentilles, qui réduit les réflexions parasites de lumière et améliore ainsi le contraste des images. Le zoom 28-85 mm est équipé d'un diaphragme qui peut se fermer à la valeur 1:22. Les trois autres possèdent l'ouverture deux fois plus petite 1:32. Ces ouvertures minimales, qui sont toutes plus petites que celles des objectifs standards (1:16 pour les focales de 35 à 100 mm), sont nécessaires dès lors que la prise de vues rapprochée est possible. Dans ce cas, en effet, une profondeur de champ suffisante (la zone nette pouvant être photographiée en profondeur) ne peut être obtenue qu'en fermant le plus possible le diaphragme.

ROGER BELLONE.

DISQUES

Classique

L'édition Brahms

A l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la naissance de Brahms, à Hambourg le 7 mai 1833, la Deutsche Grammophon publie son œuvre complet, comme elle l'avait fait pour Beethoven en 1970 et Archiv Produktion pour Bach en 1974-1975. Cette édition, d'une portée historique et pédagogique considérable, comprend soixante-deux disques en huit coffrets et se caractérise par la proportion relativement faible de gravures anciennes — enregistrement *numérique oblige*.

Sans doute les discophiles sont-ils déjà abondamment pourvus en ce qui concerne les œuvres célèbres. Nous rendrons compte ici des collections les plus neuves (en commençant par les Lieder), abondant en découvertes captivantes, notamment les ensembles voceux et les chœurs.

Le coffret « Orchestre » réunit notamment les symphonies, *Haydn-Variations* et *Ouverture tragique* par Karajan (1964 et 1977-1978), les *Sérénades* et l'*Ouverture académique* par Abbado (1967-1981) et un nouvel enregistrement des *Danses hongroises* par le même Abbado (7 disques, 2740.275).

Les « Concertos » retrouvent les disques de Pollini avec Böhm et d'A.S. Mutter avec Karajan ; inédit, le *Double Concerto* avec Kremer, Maisky et Bernstein (4 disques, 2740-276).

Dans les « Œuvres pour piano », on saluera avec joie les anciens disques de Kempff (de l'op. 79 à l'op. 119) et des frères Kontarsky, à côté de Zimerman et de Vasary, dans des enregistrements récents pour la plupart, avec aussi les œuvres d'orgue par Peter Planyavsky (11 disques, 2740.278).

Quant à la « Musique de chambre », le coffret ne reprend dans l'ancienne intégrale de 1968 chez le même éditeur que les quintettes et sextuors à cordes, le *Quintette avec clarinette* et les *Sonates pour clarinette* (Amadeus, Leister, Aronowitz, Demus). Les autres œuvres rassemblent Zukerman et Barenboïm, Rostropovitch et Serkin, Vasary et le Quatuor Brandis, le Quatuor LaSalle, Pollini et le Quartetto italiano (15 disques, 2740.277).

JACQUES LONGCHAMPT.

∴

L'album qui rassemble tous les lieder est fondamental pour comprendre le long et patient travail accompli par Brahms avec et sur la voix. Plus qu'un recueil, il s'agit d'un journal de voyage, avec ses errances et ses découvertes, ses habitudes emportées et les rencontres qui les bouleversent.

On a souvent reproché à Brahms la (relative) peuvreté des textes poétiques qu'il avait utilisés pour ses lieder. Conformisme littéraire *pour certains ;* volonté de laisser à la musique ses pouvoirs et ses audaces que des textes trop parfaits n'eussent pas permis ont expliqué d'autres.

En fait, la trilogie poème, voix et musique est la question toujours reprise par chaque compositeur de mélodies. Chacun (Schubert, Schumann, Wolf, *Strauss, Mahler...) y a répondu* différemment, selon sa culture, son esthétique, son tempérament. Brahms la traite en fonction d'un impératif majeur, celui de la forme. Privilégiant à cet effet la structure strophique du texte littéraire, développant une rigoureuse architecture musicale fondée sur le rythme, sur la séquence close et sa *répétition*, sur la continuité des développements mélodiques. Mais aussi, comme Dvorak ailleurs, comme Mahler plus tard, intégrant les savoureuses traditions du folklore populaire.

Trois artistes supérieurs récitent les pages de ce journal : Dietrich Fischer-Dieskau, avec son art de conteur, son intime familiarité avec la poésie allemande qui lui permet de servir le moindre mot, le moindre son ; Jessye Norman, ici la musicalité même, toute en retenue et en nuances, laissant flotter en permanence l'ombre d'un rêve sur ce répertoire qui a le rêve pour horizon et pour objet ; Daniel Barenboïm enfin, confirmant magistralement à quel point il est un pianiste d'exception, au toucher subtil, à la superbe sonorité et à la maîtrise rare de ce rôle d'accompagnateur qui est en fait un rôle de compagnon.

Un album aux bonheurs inépuisables (10 disques DG, 2740.279).

ALAIN ARNAUD.

Les « Répons du vendredi saint » de Gesualdo

La quête spirituelle de Gesualdo brûlante comme une flamme. Sa théâtralité éperdue qui fait des *Répons de la Semaine sainte* une véritable représentation sonore de la Passion, à la façon de ces retables baroques qui associent le symbole aux images réalistes et composent un paysage dramatique tout autant que spirituel, le cruel madrigaliste de Venosa s'appuyant toujours sur d'incroyables dissonances et chromatismes pour transformer la lamentation du Prophète en un *« moment de fulgurance sombre autour de la figure du Christ trahi, broyé et mis à mort »*. Et l'intensité de l'acte musical entraîne ici l'auditeur sur les cimes de la mystique pure.

De ces pages qui comptent parmi les plus hautes inspirations de la polyphonie occidentale, l'ensemble A Sei Voci n'a enregistré que les seuls *Répons pour le vendredi saint ;* sa musicalité agissante (outre cette façon très moderne de travailler les textes en mêlant l'inquiétude à la ferveur) nous fait regretter qu'il n'ait pas réalisé une intégrale qui se serait posée en rivale des deux belles versions — toujours disponibles — du Deller Consort et de l'Escolania de Montserrat.

Face à la volonté de perfection formelle des Anglais ou à la gravité orante des Espagnols, les chantres de A Sei Voci imposent avant tout (et en toute logique) le jeu du théâtre spirituel au fil d'une approche très intérieure, certes, mais en même temps violemment expressive et colorée, le cri investissant le sacré pour mieux faire passer la charge de douleur de la musique. Lecture fascinante qui nous dit les motivations profondes du compositeur (soucieux d'écrire ici pour l'Église), mais qui en même temps interroge les *Répons* en notre nom, les chargeant de nos convictions comme de nos doutes, et qui appelle irrésistiblement la comparaison avec les vertiges visionnaires du Greco.

Un mot encore sur la réalisation « solistisante » du chant, qui seule peut rendre compte des singularités et traits novateurs de l'écriture, et sur la qualité même de ce chant, qui associe les impératifs de la polyphonie à un esprit de prière tout à fait digne du recueillement de l'Escolania. Tout à la fois présent à notre temps et tourmenté par l'idée de Dieu, le Gesualdo que nous rend ce disque habité ne laissera aucun amoureux de la musique indifférent. (Erato, STU 71520).

ROGER TELLART.

LES VALSES DE CHOPIN par Zoltan Kocsis

Les enregistrements des Valses de Chopin ne manquent pas (plus de vingt-cinq intégrales disponibles actuellement), mais l'on voudrait avoir la plume de Schumann célébrant l'apparition de Brahms pour fêter celui de Zoltan Kocsis, tant il nous semble proche de la vérité de Chopin : il a le charme, l'élégance, l'impétuosité et le regard intense de la jeunesse, dans un épanouissement pianistique prodigieux où la fulgurance est dépassée, survolée.

Les valses brillantes sont électriques à souhait, avec ce qu'il faut d'éclat, de coquetterie et de langueur, mais toujours dans une forme très stricte, où le *rubato* reste attentif aux moindres inflexions rythmiques et jamais ne rompt la ligne essentielle. Les valses mélancoliques sont délicates comme des pastels et les nuances sentimentales affleurent comme des mystères au gré du jeu des plans sonores.

J'ai comparé cet enregistrement aux deux pierres de touche que sont Lipatti et Cortot : le premier, sans doute trahi par l'âge de la prise de son, n'a ni le relief, ni le scintillement, ni le feu ardent dans l'ombre de Kocsis ; seul Cortot, avec plus de liberté (trop parfois) à l'égard du texte, reflète la même distinction, le même rêve, le même brio, le même éternel, éblouissant et profond romantisme (intégrale des dix-neuf Valses (Philips, 6514.280).

J. L.

Nous avons remarqué aussi...

— BACH (Carl Philipp Emanuel) : *Concertos pour violoncelle en si bémol majeur et en la majeur,* par Csaba Onczay et l'Orchestre F. Liszt de Budapest, dir. Janos Rolla. — Deux belles œuvres du Bach de Berlin et de Hambourg, réunies pour la première fois sur un seul disque (Hungaroton, SLPX 12229).

— CHABRIER : *Espana, Suite pastorale, Joyeuse marche, Danse slave, Fête polonaise du « Roi malgré lui »,* par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Ernest Ansermet. — Une des rééditions les plus précieuses de ces derniers temps, ce programme homogène et réjouissant étant admirablement dirigé par un grand spécialiste du répertoire français de la fin du dix-neuvième et du début du vingtième siècle (Decca, 592093).

— CRUSELL : *Concertos pour clarinette nº 1 et nº 3,* par Thea King et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Alun Francis. — Un compositeur finlandais à peine plus jeune que Beethoven, écrivant dans le style de Weber pour un instrument qui, en ces premiers temps du romantisme, obtenait ses véritables lettres de noblesse. Une découverte (Hyperion, distr. ADDA, 66055).

— FRANCK : *Quatuor à cordes en ré majeur,* par le Quatuor de Prague. — Un des grands quatuors de la musique française, trop rarement enregistré. Version splendide qui, pourtant, ne fait pas oublier celle du Quatuor Fitzwilliam, récente elle aussi, mais, inexplicablement, jamais diffusée en France (Supraphon, 1111-2979).

— HAYDN : *les Sept Paroles du Christ,* par Gidon Kremer et Kathrin Rabus (violons), Gérard Caussé (alto), Ko Iwasaki (violoncelle). — Un disque montrant que quatre solistes n'ayant pas l'habitude de jouer ensemble peuvent former un véritable quatuor à cordes (Philips, 6514.153).

— MARTINU : *Quatuors à cordes nº 4 et nº 6,* par le Quatuor Panoch. — Un volet particulièrement intéressant et réussi d'une intégrale en cours (Supraphon, 1111-2845).

— SCARLATTI (Alessandro) : *Vêpres de Sainte-Cécile,* par les solistes, les chœurs et l'orchestre de l'Accademia monteverdiana, dir. Denis Stevens. — Pour mieux connaître et apprécier la production d'église d'un des grands compositeurs les plus mal servis par le disque (Schwann, distr. Schott, AMS 3543).

— SCHUBERT : *Symphonies nºs 3 et 5, nºs 2 et 6,* par l'Academy of St.-Martin-in-the-Fields, dir. Neville Marriner. — Peut-être le début d'une nouvelle intégrale. Les œuvres ont du poids, mais pas au détriment de l'indispensable esprit juvénile (Philips, 6514.149 et 6514.208).

— SEVERAC : *Cerdana,* par Francis Michaud. — Interprétation vivante et sensible de ces pages splendides par un jeune artiste français fixé à Montpellier et menant une double carrière de pianiste et d'informaticien (Vendadorn, VID 323).

— BERLIOZ : mélodies et œuvres chorales, avec le Monteverdi Choir, dir. John Eliot Gardiner ; l'English Chamber Orchestra, dir. Colin Davis ; le Heinrich-Schütz Chœur, dir. Roger Norrington ; solistes : April Cantelo, Helen Watts, Robert Tear, Ryland Davies. Profanes ou religieuses, des pages rares dont certaines d'une beauté grave. (2 disques, EMI 5930.38).

— KATHLEEN FERRIER : récitals (Schubert, Schumann, Brahms, Ferguson, Nordsworth, Rubbra). — Le légendaire récital d'Edimbourg avec Bruno Walter, en 1949, un moment de grâce dans l'histoire de la musique ; celui de 1953, l'année même de la mort de la cantatrice, poignant (avec Ernest Lush) (2 disques, 5930.57).

— JOAN SUTHERLAND : *airs d'opéras français* (Offenbach, Meyerbeer, Charpentier, Auber, Bizet, Massenet, Gounod, Lecocq, Massé). Orch. de la Suisse romande, dir. Richard Bonynge. — Français ? Il faut le savoir, tant cette langue est inaccessible à la diva ; mais la virtuosité est comme toujours stupéfiante, et le programme compte quelques curiosités à découvrir. (2 disques, EMI 5930.43).

Jazz

HENRI TEXIER QUARTET « La Companera »

Comment peut-on être bassiste ? Quelle folie pousse à transporter ce gros violon dans la cité ? Quel courage permet de surmonter, heure après heure, la crainte du vernis qui va craquer, du manche qui va casser ? Quelle abnégation conduit à affronter les caves à jazz surchauffées et humides, donc assassines ? Henri Texier n'apporte pas à ces questions de réponses différentes de celles que font tous les martyrs de l'éléphant de bois. Pour qui un jour l'a éprouvée, c'est une affection pour l'instrument énorme que rien ne peut effacer.

Pour tout arranger, il faut, maintenant, traîner avec soi l'amplificateur attendu des fans et des foules. Le bassiste Henri Texier continue de porter l'objet qui pèse une croix de supplice et fait avec lui, avec elle, de beaux concerts, et de beaux disques, comme celui-là. Il est dédié à Josie, sa femme, sa « companera », et il parle d'elle avec la voix de l'autre compagne, l'encombrante amie, la bonne dame aux quatre ficelles, qui fait également partie de la famille.

Cela commence par « déménager », avec *Nao incomodar, un thème modal que l'ensemble* traite vivement, et où explose le talent de Texier, de Louis Sclavis, de Jacques Mahieux, auquel se joint celui, non moins fort, de Philippe de Schepper et de Michel Marre, trompettiste, qui sera (avec la sourdine Harmon) le héros de *Nebbia,* le morceau suivant, une de ces musiques à trois temps dont se *régalent les jazzmen* d'aujourd'hui. On pourrait continuer ainsi de détailler cet excellent disque. Le meilleur éloge qu'on puisse en faire, c'est de dire, d'un trait, qu'il est réussi dans tout son parcours.

Le groupe de Texier que nous écoutons ici a été fondé au début de 1982. Il a voyagé beaucoup, et notamment en Yougoslavie, tout récemment. Les titres de l'album s'énoncent en diverses langues et soulignent volontairement l'internationalisme de la musique qui est jouée. On y lit l'allemand : *Zum Beispiel* (« Par exemple »), le portugais : *Nao incomodar* (« Ne pas déranger »), l'italien, deux fois : *Nebbia* (« le Brouillard »), *Terra negra* (« Terre nègre », un hommage). On se sert même d'un mot sioux : *Yeoka* (« le Clown sacré »). L'anglais curieusement manquerait si l'orchestre ne s'intitulait pas Quartet. Quant au français, il est là, avec *Résistance,* qui signifie tout simplement « ne nous laissons pas faire ». En dépit des apparences, quand on pratique des musiques de cette sorte, la lutte continue d'être de tous les instants. (CARA 005, distribution DAM.)

RAPHAEL FAYS « Bonjour Gipsy »

On ne crée jamais rien si l'on entend par création celle de Dieu le Père. Ainsi les Tsiganes ont-ils puisé dans la tradition des régions où ils vivaient. C'est vrai des Gitans. C'est vrai des Roms. Mais qui nierait qu'ils ont donné une telle force à ce dont ils s'emparaient qu'ils devinrent les interprètes privilégiés et les plus représentatifs de musiques populaires andalouses ou hongroises ? Et s'ils en ont tiré profit dans les pièges à touristes et les cabarets pittoresques, tant mieux pour eux. Le jazz était un *art trop conquérant,* porté par des populations trop nombreuses et trop vastes, poussé trop rapidement à la mondialisation pour que les Tsiganes aient pu s'en saisir de la même façon qu'ils s'étaient approprié d'autres musiques.

Tout de même, ils ont marqué le jazz de leur sceau, depuis un demi-siècle, et, alors qu'on aurait pu craindre une extinction du style qu'ils s'étaient donné, celui-ci se maintient, se régénère et connaît des interprètes nouveaux, dont l'un des plus talentueux est, incontestablement, le guitariste Raphaël Fays, qui joue avec une belle vigueur. Deux autres guitaristes : Louis Fays, le père, et Chatou Garcia font les accompagnateurs, ainsi que le contrebassiste Georges Chaudron. Un quartette à cordes auquel Jean-Claude Petit apporte sa compétence d'arrangeur et de maître des claviers. (WEA 24 0103-I.)

LUCIEN MALSON.

Rock

OCTOBRE « Paolino Parc »

Quand on écoute Octobre, on comprend mieux ce qui a poussé Marquis de Sade à se séparer. Bien ou mal, il est clair que l'inspiration, les motivations et la direction de Franck Darcel (guitare), Eric Morinière (batterie) et Thierry Alexandre (basse) n'ont plus grand-chose en commun avec celles de Philippe Pascal, qui de son côté chante au sein de Marc Seberg. Ce que le premier mini-33 tours *(Next Year in Asia)* annonçait se précise ici sur la distance d'un album cohérent et bien conçu.

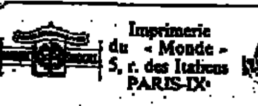
Dans l'intervalle, Patrick Vidal (l'ancien chanteur des Garçons) a succédé à Eric Lanz au chant. *Huit morceaux en suite* logique qui se complètent et où Octobre affirme un style bien à lui, le swing décontracté, en demi-teintes, sur des pulsions en souplesse et les mélodies diaphanes, subtilement nuancées par les arrangements : un piano en dissonance, des cuivres en accent circonflexe. Là encore la rythmique (sans doute la meilleure de ce côté de l'Hexagone) fait des prouesses d'imagination et de solidité, soutenant à merveille les riffs excentriques de la guitare.

Nouveau Mouvement est l'exemple parfait, en forme de funk confortable, de la cohésion qui existe entre les différentes parties, la voix trouvant l'exact découpage pour coller au tempo. Cette voix qui dérange en un premier temps par son ton monocorde et qui finit par séduire en palliant ses limites par une habile compréhension du rythme et un phrasé en symbiose avec l'instrumentation. Si les titres les plus évidents *(Masculin/Féminin, Nos Amis d'Europe),* ceux qui se prêtent le mieux au format des discothèques, font l'objet d'un 45 tours, d'autres *(L'Autre Ville (Ils l'appellent jazz), Paolino Parc,* qui titre l'album), racés, épurés, n'en *donnent pas moins le cachet* d'un groupe qui soigne la mélodie et qui a su trouver l'exacte mesure entre une tradition française et la vigueur d'une musique aux aguets.

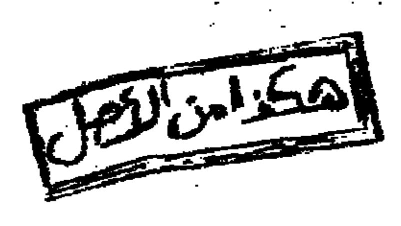
Ajoutez des textes joliment évocateurs et une pochette superbe pour parfaire l'unité, voilà un groupe qui a de la suite dans les idées et des couleurs d'automne qui risquent fort de durer plus d'une saison. (Pathé Marconi, 72718.)

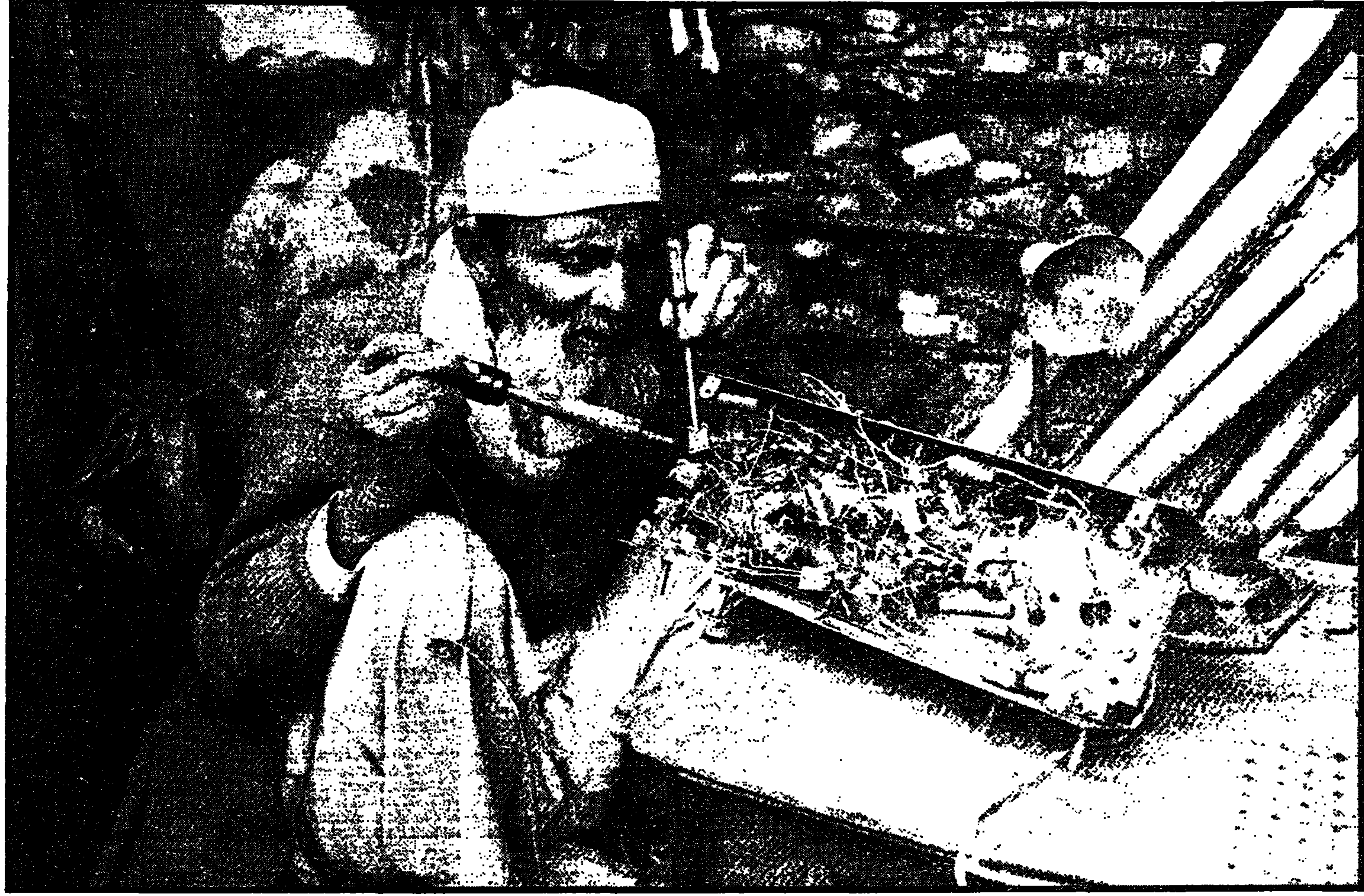
ALAIN WAISS.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.





ALAIN MCKENZIE

ENTRETIEN

Isaiah Berlin un intellectuel contre le progrès

Philosophe et spécialiste de la théorie politique, Sir Isaiah Berlin a une conviction : la réalité est trop complexe pour qu'aucune science ni aucune théorie puisse apporter une réponse universelle aux interrogations des hommes.

HISTORIEN des idées, Sir Isaiah Berlin enseigne à All Souls à Oxford. Il a été longtemps titulaire de la chaire de théorie politique à Oxford. Sa biographie de Karl Marx est un classique dans les pays anglo-saxons. Il a écrit de nombreux essais dont : *Concepts et catégories*, *les Penseurs russes*, *Contre le courant*, *l'Age des lumières* et *Vico et Herder* (Hogarth Press). Il a également traduit *Premier amour* de Tourgueniev (Penguin) et a écrit une copieuse introduction aux Mémoires d'Alexandre Herzen.

Chez lui, une idée centrale : nous devons renoncer à l'idée de progrès, d'accumulation des connaissances, car les visions du monde ou les valeurs éthiques ne s'additionnent pas.

Cet intellectuel qui vit en Angleterre depuis son enfance a croisé Russel, Wittgenstein ; il fut l'un de ceux qui rencontrèrent Freud lors de son exil au Royaume-Uni. Son livre sur Vico et Herder fit grand bruit en Angleterre, car il ramenait à la surface deux penseurs trop peu connus. Berlin aime citer Pascal, qui disait : *« Il est deux folies, celle d'exclure la raison, celle de n'admettre qu'elle. »*

∴

« Méfiant à l'égard de la notion de totalité vous avez travaillé sur l'histoire des idées en mettant en avant la pluralité. Vous contestez qu'un système puisse jamais apporter l'harmonie.

– *On a longtemps dit : « Si nous posons de vraies questions nous devrons trouver de vraies réponses »* . Les penseurs avaient la conviction que même si nous sommes trop stupides, trop ignorants, un jour nous trouverons. Cela, Platon l'avançait déjà, même dans ses faux dialogues où l'interlocuteur se contente de dire toujours oui. On croyait également qu'il devait y avoir certaines techniques pour accéder au vrai. Ce fut tour à tour la raison, le cœur, le savoir-faire. Une troisième idée généralement partagée impliquait que toutes les propositions devraient être compatibles les unes avec les autres.

– Contre ces propositions de base qui font du savoir un gigantesque puzzle, vous avancez des exemples d'incompatibilité irréductible.

– En effet, vous ne pouvez avancer ensemble – et avec la même force – les idées de liberté et d'égalité ; vous ne pouvez considérer comme allant de soi la compatibilité de la vérité et du bonheur. Si vous êtes atteint d'un cancer vous serez, peut-être, plus heureux de ne pas le savoir ! En fait, jamais un système ne répondra à tous les cas de figures. C'est pourquoi j'aime beaucoup l'empirisme anglais. Je ne crois pas aux recherches d'un Tout *harmonieux*, *quelles qu*'en soient les formes. Il n'y a pas de solution dernière. C'est pourquoi j'ai la plus grande réserve envers les réponses, qu'elles soient de type marxiste ou de type religieux.

Nous ne pouvons pas comprendre les arbres

– Parmi vos nombreux essais, vous en avez consacré un aux penseurs russes du dix-neuvième siècle.

– Ils sont trop peu connus en Occident. Ces gens s'étaient donné pour tâche de lutter contre l'ignorance, la brutalité. Certes, il y a de grandes différences entre Tolstoï, Herzen, Bakounine ou les populistes. Mais souvent ces recherches de vérité ont dégénéré en idéologies messianiques. Pourtant, Herzen nous avait mis en garde contre notre tendance à construire des idoles à partir d'idéaux abstraits. Sur ces tribunaux, on sacrifie volontiers des vies humaines ! Il est important, car c'est sans doute l'un de ceux qui saisit le mieux les démons de notre temps. Les populistes ont, eux, construit un credo messianique. Dans leur diversité, on pourrait montrer que ces gens, qui ont tant influencé l'Occident, doivent beaucoup à des penseurs comme Saint-Simon. Ils ont vécu des passions abstraites, de façon tout à fait concrète.

– Vous avez écrit sur Vico, ce Napolitain solitaire du dix-septième siècle qui proposait de comprendre l'histoire de l'intérieur.

– Vico, qui est anticartésien, propose, à travers le langage comme à travers les mythes, de comprendre pourquoi nous faisons les choses. Nous ne pouvons pas comprendre les arbres ou les tables, puisque nous ne sommes ni arbre ni table ; mais, avec difficulté, nous pouvons saisir l'histoire des cultures. Il affirme que les cartésiens se sont profondément trompés quand ils ont fait de la mathématique la science des sciences. Pour lui, c'est une méthode qui ne correspond pas forcément à la structure de la réalité. Les mathématiques sont une invention humaine et elles ne sont absolument vraies que pour autant qu'elles ne décrivent rien. En fait, on ne peut bien connaître que ce que l'on comprend de l'intérieur ; il y aura toujours un gouffre entre ce que l'homme fait et la *nature*.

– Par exemple, pour saisir un vers qui parle de Jupiter nous devons reconstituer le monde dans lequel cette phrase avait un sens.

– L'art n'est pas simplement une décoration ou un amusement. Il a une fonction de base tout comme la religion ou le fait de manger. Cette pensée – qui emprunte aux sophistes – est complètement originale pour son temps. Boileau ou Fontenelle pensaient, eux, que l'art relevait d'une forme de la raison appliquée à la production de la beauté.

– *La beauté est aussi historique*. C'est parce que l'homme est dans l'histoire qu'il peut la goûter.

– Les institutions spartiates ou romaines ne sont pas des objets de la nature. Devant ces inventions, nous devons nous demander quel type de réaction elles induisaient chez les Romains ou les Spartiates. C'est cela comprendre une langue, un mythe ou un rite. Pour nos ancêtres, les chênes avaient un cœur, les minéraux des veines, la terre des entrailles. Ces formes de discours, ces visions, ordonnent une réalité. Si nous n'avons pas cette faculté d'imagination – de *fantasia* – nous n'entrerons pas dans ces visions, nous ne comprendrons rien. Nous rions sottement des animistes qui attribuent des caractères humains aux objets ; pourtant nous faisons la même chose en attribuant nos catégories à d'autres cultures.

– La pensée de Vico est très loin de celle d'Holbach ou d'Alembert, ces chantres du progrès.

– Je ne crois pas au progrès, à l'accumulation de perfection. Il existe seulement des changements intelligibles, à condition de les replacer dans leur contexte. A l'âge classique, les Français s'étaient autoproclamés les juges du goût. Ils savaient, eux, que Racine, Corneille – ou Voltaire – étaient supérieurs à Shakespeare, à l'illisible Milton ou à l'incompréhensible Dante.

– Pourtant des gens comme Bodin, Bacon ou Montesquieu s'étaient intéressés aux mœurs, aux façons de vivre.

– Oui, mais ils choisissaient toujours dans les autres sociétés des exemples historiques qui devaient éclairer leur temps. La radicalité de Vico, c'est de prendre les choses à leur racine, de ne les considérer ni comme des essences ni comme des modèles. Il marque un tournant dans la compréhension de l'histoire et de la *société. Il faudra attendre* Max Weber pour que l'on comprenne toute la profondeur de sa découverte.

La science ne révèle que des squelettes

– Vous avez aussi redécouvert Hamann, ce philosophe piétiste de Königsberg en révolte contre les Lumières.

– Au dix-huitième siècle, Frédéric le Grand tente d'introduire en Prusse la *culture française, il veut rationaliser* l'économie, la société. Il provoque une profonde réaction de cette société pieuse, semi-féodale. Hamann fut d'abord un disciple des Lumières. Il eut ensuite une crise qui l'a amené à se révolter contre le « bon goût français ». Il défend alors la thèse que toutes les vérités sont particulières, que la raison est incapable de démontrer l'existence d'une chose.

» Certes, elle est un bon instrument pour classer, mais sa puissance est limitée. En se resourçant aux anciennes traditions des mystiques allemands, il va défendre que seul l'amour pour une personne – ou un objet – peut révéler leur vraie nature. Il n'est pas possible d'aimer des formules, des propositions générales, les abstractions de la science. Il n'y a pas de vérité *a priori* de la réalité ; pour lui, la poésie vaut autant que la mathématique. La science ne nous révèle que des squelettes ; plus tard, tout cela sera repris par un penseur comme Schelling.

– Herder, lui aussi, sera beaucoup influencé par Hamann, sur un mode moins fanatique.

– Oui, il concède plus aux connaissances des Lumières. Mais il avance que comprendre, c'est se placer à l'intérieur. Interpréter l'acte d'un individu, c'est se resituer dans la structure organique d'une société. Comme Vico, il croit que chaque culture a son centre de gravité.

CHRISTIAN DESCAMPS.

(Lire la suite page XIV.)

DERIVES

Quand on rencontre un savant, un écrivain, un banquier... on lui parle de science, de littérature, de finance. Il arrive pourtant qu'au hasard de la conversation on découvre que sa passion est ailleurs. On aimerait alors changer complètement le fil du propos, abandonner la physique pour l'amour, le cours du dollar pour le football ou la théologie... Ce sont ces ouvertures imprévues, ces brèves dérives de la conversation, qui font la matière de cette série d'entretiens.

Françoise Giroud (journaliste)

Le foot c'est la fête

« Bien qu'il soit une manifestation de culture et une occasion de convivialité, le spectacle sportif n'attire guère les intellectuels. Comment se fait-il que vous soyez une passionnée ?

– Je ne suis peut-être pas une intellectuelle ! Et j'ai une prédilection pour le football. A son spectacle, on éprouve en effet ce que vous appelez la convivialité. Au Parc des Princes, pendant un grand match, vos voisins inconnus deviennent des amis d'enfance, on échange ses impressions, on se passionne ensemble, on crie ensemble, bref, c'est une fête.

– La fête, qui a disparu de la scène sociale, ne se retrouverait plus que dans les grands stades sportifs ?

– Là, *en tout cas, on la trouve* ! Et quelquefois – mais plus rarement – à l'Opéra. Là aussi, il arrive que l'on soit arraché de son fauteuil ; que l'on se mette à hurler parce qu'on est le témoin transporté d'un exploit concret qui vous émeut par sa beauté. Dans ces cas-là, on ne se pose plus de questions idéologiques – à quoi sert le chant ? – on est heureux et puis voilà... Comme au football !

– C'est-à-dire que, dans notre monde du verbe, il est enchanteur d'observer des actes qui tirent enfin à conséquence ?

– Exactement. Des actes déterminants, et dont chacun de ceux qui les ont accomplis porte la responsabilité. Quel repos aujourd'hui où les mots sont malades. Un match de football, c'est le contraire d'une campagne éléctorale.

– De quelle façon les différentes façons de jouer reflètent-elles des caractéristiques nationales ?

– Le jeu est très révélateur de ce qu'on appelle peut-être abusivement « tempérament national ». Les équipes nationales françaises ont une vivacité, *une subtilité, un style brillant, léger, sans* brutalité délibérée... Une certaine fragilité aussi. Psychologique et physique. Les Français sont sensiblement moins athlétiques que les joueurs anglais ou allemands, qui sont excellents, mais pratiquent un jeu dur, violent.

– Les Germaniques face aux Latins ?

– La France est aussi germanique que latine ! C'est pour cela, peut-être, qu'elle est toujours imprévisible...

– Mais au-delà des connaissances techniques, l'enjeu suppose aussi une stratégie ; s'agirait-il de la même intelligence qu'au jeu d'échecs ?

– Ce n'est pas sans rapport, mais avec le temps en moins – ça va vite ! – et un peu de hasard en plus. De réussite, comme on dit au football, pour parler de la chance. La passe la mieux combinée, il suffit d'un cheveu pour qu'elle échoue.

– Comment avez-vous été « convertie » au football, jeu masculin par excellence ?

– Au moment du *Mundial* de 1974...J'étais entourée d'hommes cloués devant la télévision. J'ai eu envie de comprendre pourquoi. Ils m'ont patiemment expliqué. Il y avait alors une équipe hollandaise superbe, dont le capitaine était Cruijff, ce petit génie... J'ai eu la révélation en les regardant.

– Vous arrive-t-il de regarder – même seule – un match à la télévision ?

– Oui, bien sûr ; l'autre semaine, je me suis retrouvée regardant, seule, Paris-Saint-Germain contre les Belges de Waterschei à Paris. Et, entre parenthèses, le public du Parc acclamant le joueur algérien Dahleb après un coup de talon somptueux... Quand un Algérien donne un but à un club français, on l'adore, n'est-ce pas. Peut-être que s'il était éboueur...

– Que pensez-vous des jeunes femmes « footballeuses » ?

– Si ça leur fait plaisir, je ne vois pas pourquoi elles s'en priveraient. La dernière fois que j'ai eu l'occasion d'assister à un match féminin, c'était, curieusement, au Gabon. C'est un autre jeu. La dimension du terrain doit être forcément réduite, sinon une femme ne pourrait jamais tirer un corner.

– N'y aurait-il pas un handicap supplémentaire du fait que la femme est moins « joueuse » que l'homme ?

– C'est vrai que, en règle générale, le spectacle du jeu et ce qu'on appelle les activités ludiques les ennuient, qu'elles en voient surtout la gratuité, la vanité... Jouer pour quoi faire ? C'est bon pour les enfants... dans lesquels elles incluent volontiers les hommes !

– Vous déplaceriez-vous spécialement pour un match ?

– Un grand match, certainement. L'été dernier, je suis allée spécialement en Espagne pour le Mundial.

– Le football joue donc vraiment un rôle dans votre vie ?

– Un rôle, c'est beaucoup dire. Disons que c'est un divertissement dont je tire un vrai plaisir, surtout quand je peux aller au Parc, naturellement... La télévision, ce n'est qu'un ersatz. Il faut être sur place pour que ce soit la fête, la communion avec une foule qui est venue là pour être heureuse. Je prends violemment parti pour une équipe...

– Naturellement... pour *l'équipe* française ?

– *Dans les matchs internationaux*, toujours. C'est la seule occasion où je fais du nationalisme à outrance ! De toute façon, il faut prendre parti pour une équipe pour avoir des émotions fortes, et pour l'aider à gagner. Ce n'est pas par hasard que les points marqués à l'étranger comptent davantage que les points marqués à domicile. En tout cas, c'est une réalisation concrète. Celui qui l'a accompli, je peux l'admirer sans craindre d'être trompée, applaudir un geste qui exige maîtrise physique et maîtrise intellectuelle, même si elle est d'un type un peu particulier.

– Avez-vous pu dénicher d'autres intellectuels parmi les spectateurs du football ?

– Il y en a beaucoup plus qu'on ne croit. Et il y en a eu un célèbre, Albert Camus. La légende veut que le football soit aimé par les intellectuels de gauche et le rugby préféré par les intellectuels de droite, mais je ne vous garantis rien !

– Le football devrait donc devenir aujourd'hui le jeu officiel de l'Etat ?

– Pas de jeu officiel, de grâce ! Surtout pas... » ■

GUITTA PESSIS PASTERNAK.

Isaiah Berlin

(Suite de la page XIII.)

» Pour saisir les épopées nordiques, nous devons savoir ce que sont les embruns du nord ; comprendre la Bible c'est pénétrer l'expérience des bergers des collines de Judée. Il y a là un enjeu décisif : il s'agit de préserver toutes les cultures qui sont, à chaque fois, uniques. *Cet homme d'Église luthérien condamne* Charlemagne d'avoir baptisé les Saxons, tout comme il condamne les missionnaires anglais de baptiser les Indiens.

– On a souvent fait de Herder l'un des ancêtres du nationalisme.

– A ce moment, bien des peuples étaient opprimés par les empires austro–hongrois, turc ou russe. Herder défend une forme d'autonomie culturelle. Ni les Perses, ni les Romains, ni les bouddhistes n'ont, malgré leurs défaites, inventé de sentiments nationaux. Pour que naisse ce sentiment, il ne suffit pas d'une blessure ; mais il faut sans doute que divers facteurs, comme la langue, l'origine ethnique et une histoire – réelle ou imaginaire – « prennent » dans la population. La résistance à l'hégémonie française, qui s'était d'abord articulée dans le champ esthétique, est devenue force politique dans l'univers allemand. *Pour Herder, l'État-nation devait* être une unité indépendante capable de s'autogouverner. Contre les empires multinationaux – qu'il décrivait comme des monstruosités – il rêvait d'unités protégeant des cultures communes.

» Les jeunes nationalistes italiens, allemands, polonais ou russes s'inspireront de ce patriotisme qu'il ne faut pas *confondre avec un nationalisme régressif* ou pathologique. Des gens comme Vico – dont on parle seulement à propos de sa théorie des cycles – ou comme Herder ont inventé une nouvelle forme de connaissance. Avant, on avait la connaissance logique, la connaissance empirique et la révélation, la connaissance chrétienne. Ils nous ont appris ce qu'impliquait le fait d'appartenir à un ensemble.

– Les sciences humaines contemporaines, l'antipsychiatrie, retiendront cette leçon. Il ne s'agit plus simplement de se demander ce qu'est l'« être fou », mais ce qu'implique le fait d'être homme, névrosé, français, paysan, benjamin, etc.

– On a trop tendance à oublier ces évidences aveuglantes. Cela implique un effort immense d'essayer d'imaginer vraiment ce qu'est le fait d'être un homme ou une femme. Un cheval, on ne peut pas, c'est vraiment trop loin...

Une grande croisade antiéconomique

– Situer la connaissance, c'est être très loin de quelqu'un comme Voltaire, que vous ne goûtez guère.

– Pour Voltaire, appartenir à la Renaissance ou au Grand Siècle, c'est fondamentalement la même chose. Pour lui, on est pris dans la loi naturelle ; l'humaine nature est partout et toujours la même, les variations locales et historiques ne sont renvoyées qu'à de grandes définitions en terme d'être humain, d'espèces, etc. Il s'agit toujours de remplacer le chaos, cet amalgame d'ignorance, de paresse et de superstition, par des buts universels qui vont mettre de l'ordre dans tout cela. En fait, partout et toujours, des hommes *sages inventent* par-delà une populace ignorante. Avec des idées comme cela, on ne sauve que deux ou trois cultures dans l'histoire du monde. Ces idées ne sont pas vraiment mortes...

– Contre ces propositions, on a vu surgir deux types d'opposition. D'un *côté les tenants des prescriptions* traditionnelles, furieux de voir mis en question leurs dogmes. Mais vous soulignez plus la persistance d'un courant sophiste qui, empruntant à Protagoras ou à Montaigne, soutient que les jugements de valeur ne sont jamais universalisables, qu'ils relèvent de conventions humaines.

– Hume a magnifiquement montré qu'il n'y avait pas de lien logique entre la vérité des faits et les vérités *a priori* de la logique ou de la mathématique. Le lire, c'est ne plus faire confiance à un système qui embrasserait tout le savoir.

– Vous travaillez à Oxford. Comment *expliquez-vous le divorce entre* la philosophie anglo-saxonne et la philosophie « continentale » ?

– Tout commence au début du siècle. A ce moment, Bertrand Russell entreprend une grande croisade antimétaphysique. Il avait écrit plusieurs centaines de pages sur le sens du pronom *any*. Il s'agissait alors de construire une prose qui puisse être comprise. Ce retour à une tradition de clarté voulait remonter à Descartes. Avant de lire les obscurités de Hegel – dont on ne savait pas si elles étaient vraies ou fausses – il fallait – en tout cas c'était le but – tester chacune des phrases. Ce type de philosophie se voulait démonstrative. Si je regarde ce courant, j'y vois des phases d'inflation et *des phases de déflation.*

» Wittgenstein a, lui aussi, produit une révolution en Angleterre ; il a aidé à lutter contre les grandes constructions métaphysiques. Le cercle de Vienne, le positivisme logique, ont agi dans le même sens. Et puis, cette tradition s'est un peu restreinte, elle a manqué d'imagination, elle est devenue systématique, a connu une période de déflation. Mais le dernier Wittgenstein a voulu ouvrir le langage vers la vie. Il excellait dans des exemples.

» Le dernier Husserl était, lui aussi, tourné vers le monde de la vie. Et comme je n'aime pas du tout les réponses universelles, je ne puis que me réjouir de voir des philosophes se tourner *vers le concret.* » ■

CHRISTIAN DESCAMPS.

POESIE

JOSÉ GALDO

José Galdo est né en 1951. Il a notamment publié *le Moribond dynamique* (Saint-Germain-des-Prés), *Glas d'ère* (H. C. Paris), *Latte vulva* (Bunker). Il anime les éditions Bunker et a participé aux revues *Dérive, Jungle, Révolution intérieure, Sphinx*, etc. Fasciné par le signe, le sens et le sang, José Galdo vit avec Victor Ségalen. Cette poésie anatomique scrute les plis du corps. Ici la langue est un organe musculeux, les papilles énervent les tendons.

C. D.

Algue de glace de l'internité...

A Ghemma

Langue
loque de glace du crâne où dégorge le sang brûlé du cadavre
et la bâtardise de l'encreux des signes, cristaux d'ombre
sablière comme l'hémorragie interne où le noir de la nuit
avale les dernières lumières éteignant l'espace jusqu'à
la convulsion de la matière...
Et l'emblème où vient se ranger cette matière
octogone comme anneau de la vacuité initiale du solaire
entre deux nuits à l'en plus du sourire ouvert du manque
qui repasse l'être à l'écrasement de la lumière...
Amarrage carnage où cratérise le corps-corps
l'à bord du miroir
le raclement du double
lait de cendre dans l'eau profonde...
Les dernières miroiteries suspendent une bulle de gluance
qui est l'astre au circuit fermé de la matière comme une
grappe éclosante où s'encrâne le néant, l'emmoulement sur
l'osseux grabataire...
Les formes coulissantes, les nœuds coulant de l'indicible,
l'étau de langue avec cette fulmination intérieure comme
un cadavre dedans secoué par la danse néantrice du vivant
néanté
qui est l'emprise
le dégorgement suffocatoire
l'étreinte de la glissure comme la glissière de terre...
L'à blanc de la mouvance, le manège des désastres dans l'étoilage de la tête d'où saigne l'entêtement, cette ténacité de l'agrippage des nerfs jusqu'à l'incandescence carbonisatrice de la langue dans son trou...
Arche d'ombre aux vociférations de l'engluanté et ventousage des engloutissements dans le tourbillon hallucinatoire des cibles où le dédoublement fait farce et ouverture de fosse comme défosse à son vertige, comme une avancée sur le vide d'un corps de nerf qui palpe au bout l'anneau dévorateur qui est la vacuité irrémédiable engluée dans le noir de l'immense...
Là où se convulsent les respirations du dedans, là où valve-vulve le dernier cabrement de l'atroce ultimité du secouement enrâlé de la conscience dans sa remontée forcenée qui torche et tombe dans la tenaille des nerfs, dans le barbelé des gestes béants, dans l'éventrement visionnaire, dans la voracité de la plaie et de cadavre en cadavre qui s'enchâssent jusqu'au corps qui n'est que le moulage de cette douleur là, de cette douleur sans confins et qui a pour elle l'éternité coagulée dans ce moule ou ventriloque le poignard interne qui remonte dans la langue par le glapissement calciné des signes de cette nuit sans issue aux glaciers de l'emprise.
Ainsi le cadavre s'accroche à la paroi
saisit la gorge
s'agrippe au corps...
Et la perdition horizone de toute part,
le baisage de la mort rencarde chaque forme d'ombre dans les coulisses nuptiales du sans-nom
par la carbonisation enlanguée de tous les signes...

هكذا من الأصل

Rouen ville close

« On ne comprend pas Rouen, monsieur, on y vit... » Malgré cette injonction d'André Maurois, deux historiens ont tenté de percer les mystères de cette ville secrète.

ROUEN est « la seconde ville du royaume » sous le règne de François Ier et à la fin du dix-septième siècle, la quinzième à la fin du dix-neuvième. Et aujourd'hui ? L'ex-capitale d'une province qui engendra la Grande-Bretagne, le centre d'une moitié de région, un ancien premier port de France, une des métropoles déchues au rang d'agglomération de la grande banlieue de Paris.

Une cité dont on ne parle guère ou que le passant le plus intuitif, tel Jean Lacouture, ne comprend pas totalement. André Maurois, qui y naquit presque – à quelques kilomètres près, – lançait jadis cet avertissement : *« Comprendre Rouen ?... On ne comprend pas Rouen, monsieur, on y vit... On y vit, de père en fils, depuis trois, quatre, cinq siècles... Non, on ne comprend pas Rouen, quand on a l'honneur d'être Rouennais, monsieur, on n'émigre pas, même en France. »*

Bien des auteurs rouennais ont tenté de définir la spécificité de leur ville. La conjonction de leurs humeurs ne noue jamais que des impressions qui ne sont pas fausses. Mais voici que deux thèses de doctorat posent plus rigoureusement un essai de définition.

L'une fut soutenue en 1979, sous la direction de M. Louis Girard, et vient de paraître sous une forme allégée. C'est celle de M. Jean-Pierre Chaline, professeur à l'université de Rouen, intitulée : *les Bourgeois de Rouen, une élite urbaine au dix-neuvième siècle.* L'autre, dirigée par M. Pierre Chaunu, a été soutenue ce printemps et également éditée. Elle est due à M. Jean-Pierre Bardet, jusqu'alors directeur du laboratoire de démographie historique et maître-assistant à l'Ecole des hautes études en sciences sociales : *Rouen aux dix-septième et dix-huitième siècles, un espace social.*

J.-P. Bardet, le premier dans la chronologie de la ville, a enfourné dans sa machine 200 000 fiches, soit la reconstitution de 5 889 familles, et de 4 000 autres non achevées, sur deux siècles, en fait 12 % à 13 % des actes d'enregistrement pour une population qui s'établit en moyenne à 80 000 habitants. D'une documentation à la fois pléthorique et lacunaire – il ravaude *« un tissu complètement mité »*, – il n'a pas prétendu extraire une description de l'évolution sociale ni de destins familiaux, mais des données anonymes, traitées selon le logiciel Casoar, qu'il inventa dont les combinaisons traduisent, comme le font des lignes sur un écran d'ordinateur, les interréactions de la ville et des hommes. Cette ambition de *« décodage de l'urbanisation »* revient à montrer comment et pourquoi les hommes vivaient dans la cité, dans dix mille maisons, vieilles cages de bois, sur 170 hectares, en n'en bougeant guère en dépit du progrès. Encore 30 hectares étaient-ils réservés à des constructions religieuses.

Il y avait la légende, excessive dans les deux sens. *« Grande, belle et riche »*, puis marquée par *« la barbarie des Goths et des Vandales »*, avant d'être réhabilitée par le romantisme pour son apparence de ville figée au Moyen Age. Il y avait aussi un espace dont les contraintes – longtemps – ne furent pas surmontées : une petite plate-forme au pied de falaises, entre les rivières et les marais, un climat malsain, pourri d'humidité. Sur la rive droite, bien sûr, où *« s'ancrait matériellement la conscience citadine »*. Et encore dans les quartiers ouest, privilégiés par l'urbanisation sauvage. La rive gauche, c'était une étendue de prés et de marécages ; les quartiers est, l'habitat du peuple, des ouvriers.

Ces coupures, ces fractures, peut-être un peu moins nettes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient dans l'immédiat avant-guerre, délimitaient des classes que l'informatique restitue bien. *« Bien avant les discriminations du monde industriel »*, elles se cantonnaient en six quartiers, toujours existants, de la richesse à la pauvreté, par degrés : les notables, les magistrats, les négociants en toiles, les manufacturiers, les artisans, les ouvriers.

Une ville puante, mal éclairée, fondée sur la ségrégation, mais une « ville-mouroir » aussi, au taux élevé de mortalité infantile. Une forte émigration : le tiers des Rouennais quittaient leur cité, aussitôt remplacés par les vagues d'immigrants venus de la Généralité, des campagnes du Caux et du Bray, où les tisserands ruraux travaillaient pour les manufacturiers citadins. Rouen sans ses campagnes n'eût pas été riche, ni ses fabrications de tissus de luxe connues dans toute l'Europe.

Une bourgeoisie frileuse

Les campagnes étaient chastes, et la ville plutôt débauchée, fourmillant à la fin du dix-huitième siècle de célibataires des deux sexes. Ses structures favorisaient-elles l'individualisme autant que semble le penser J.-P. Bardet ? Sans doute, par désagrégation des petits clans pris par le mouvement qui brassait chaque génération avec les nouveaux immigrants.

Les historiens et spécialistes de l'histoire démographique sont seuls pertinents pour dire la nouveauté d'un travail qui, riche de « multidisciplinarité », fournit à l'étude des mentalités des bases indiscutables et indépendantes de la subjectivité d'un auteur. Le simple amateur, s'il admire la solidité d'un tel style de monographie urbaine, trouve là mis à nu un très long parcours, celui que les archives permettent de remonter, les racines d'une réalité politique et d'un comportement sociologique qu'aucun coup n'a jamais tranchées. Elles fructifient encore.

Ainsi se trouve mis en place le travail antérieur de J.-P. Chaline, non moins intrépide fourrageur d'archives, non moins patient. Il y a chez J.-P. Bardet assez de coquetterie, un peu de désinvolture, à faire l'observateur qui apprend tout de la fourmilière et en déduit la fourmi. J.-P. Chaline, sans se départir du recul de l'historien, a fait plus que se mimétiser avec ses héros : les bourgeois rouennais. Il a présenté ses lettres de créance, qui lui valaient mille fois l'agrément. N'estime-t-il pas en conclusion que le bourgeois rouennais ne répond pas plus à la définition de Marx qu'à celle qu'en donne Flaubert ? Cela a dû plaire.

Avant d'en arriver à cette conclusion, fort normande en fait – mais J.-P. Chaline n'estime-t-il pas que *« l'esprit rouennais* (est) *la quintessence bourgeoise du caractère normand » ?* – l'auteur a commencé par une très minutieuse dissection des documents fiscaux, de ceux de l'enregistrement, l'ordinateur lui servant de scalpel. La collection de son fichier n'est pas moins imposante que celle de J.-P. Bardet ; il en propose des lectures d'un style plus classique.

Car, ici, il s'agit des hommes, de leurs noms, de leurs lignées. Les premiers chapitres font surgir progressivement sur l'écran les délimitations externes et internes de cette classe bourgeoise, représentant globalement à peine 15 % de la population et qualifiée par les trois verbes : *« avoir, paraître, réagir »*. Recrutée principalement dans la Seine-Inférieure et l'Eure, stimulée dans ses affaires par quelques apports étrangers, anglais ou alsaciens, elle se développe sur elle-même. 20 % de bourgeois, à chaque génération, viennent de la classe ouvrière et de la classe moyenne.

L'hégémonie du coton fait sa fortune au début du dix-neuvième siècle, ses revenus s'investissent dans les terres, les domaines du plateau cauchois, et les fonds d'État. Mais, à partir de 1830, la « démocratie cotonnière » se rétracte lentement, tandis que la transformation de la ville en carrefour portuaire et ferroviaire s'opère difficilement, dans la peur, la défiance, l'obsession de voir Le Havre prendre les bénéfices de la modernisation.

Très close sur soi, cette bourgeoisie, en grande majorité catholique, éprouve un vif *« goût de l'ordre »*, par-delà ses choix politiques. La terreur du *« monstre populaire »* est conjurée par un large mouvement de bienfaisance et de paternalisme. Et, sur la lancée du siècle précédent, la communauté des réflexes de défense se brise sur la lutte des clans, des quartiers, des catégories : les cotonniers, le port, les magistrats. Lutte reflétée par une presse fourmillante : on compte deux cent quatre-vingts titres, dont soixante politiques, au cours du siècle.

Mais l'individualisme n'engendre ni l'esprit d'initiative ni l'élan vers l'extérieur. C'est l'image d'une terrible pesanteur, d'une grande modération dans les goûts, qui ressort des descriptions de J.-P. Chaline. L'hostilité au libre-échange est, pendant les trois quarts du siècle, la clé de tous les choix, politiques ou économiques, ou plutôt de l'appréhension devant tout choix tranché.

Un mot définit la spécificité rouennaise, celui de *horsain*, qui signifie « l'homme du dehors », comme le *forestiero* italien, le *fremdling* allemand, le *foreigner* anglais. Là où la langue française ne connait que le terme « étranger », les Normands en utilisent un second, tout chargé de refus et de mépris. J.-P. Bardet et J.-P. Chaline sont tous deux des *horsains*, ou plutôt ils l'étaient avant leurs travaux qui font, dans leur ville d'adoption, oublier cette extranéité originelle.

Si approfondies qu'aient été leurs recherches dans leurs champs propres, elles laissent une question ouverte : les relations avec Paris, qui ne se bornent pas à y déléguer quelques hommes politiques. Elles mettent en question l'instinct même du repli entre soi, et sont de l'ordre de la tentation, quasiment au sens moral. Du péché qui porte au reniement. ■

JACQUES NOBÉCOURT.

Jean-Pierre Chaline : *Les Bourgeois de Rouen, une élite urbaine au dix-neuvième siècle.* Presses de la fondation nationale des sciences politiques. 509 p., 250 F.

Jean-Pierre Bardet : *Rouen aux dix-septième et dix-huitième siècles : un espace social.* Ed. Sedes. 430 p. Trois recueils de photographies et de cartes postales ont une valeur documentaire inestimable et complètent parfaitement les ouvrages précédents.

Guy Pessiot : *Histoire de Rouen 1850-1900, en cinq cents photographies*, 249 p ; *Histoire de Rouen 1900-1939, en huit cents photographies*, 319 p., 250 F. Tous deux aux « Editions du P'tit Normand », 4, rue de l'Ecole, 76000 Rouen.

Patrice Macqueron-Pierre Nouaud : *Vivre à Rouen en 1900.* Editions Horvath, Roanne. 236 p., 148 F.

NOUVELLE

Les Pingouins de Sainte-Maxime

par FRÉDÉRIC VITOUX

LE Vieil Homme disait : « *Je suis né avec la tour Eiffel et je me tiens presque aussi droit qu'elle.* » Retraité de l'E.D.F., il avait vécu toute sa vie à Sainte-Maxime. Il disait aussi : « *Le domaine de La Nartelle était une réserve de chasse qui appartenait au Kronprinz, et puis il y a eu la guerre, et le domaine a été confisqué.* » Il prononçait « Kronprinz » de façon délicieuse, en faisant chanter des voyelles qui n'existaient pas, le *Kronneprinze*, et, quand il parlait de la guerre, il faisait allusion à la sienne, bien sûr, à celle de 1914. Il disait encore : « *Il n'y avait qu'un chemin de terre pour aller de Saint-Raphaël à ici, la route goudronnée, voyons, elle a été faite en 1924 ou 1925, et puis quelle importance !* » Il hésitait, il confondait les années. Alors il se taisait, il faisait jouer ses mâchoires comme s'il dégustait de vieux souvenirs, et il restait assis bien droit sur son banc, au centre de la nouvelle promenade Aymeric-Simon-Lorière (Simon-Lorière était un jeune député-maire gaulliste de Sainte-Maxime qui avait rénové la station dans les années 70, et puis s'était suicidé un jour sans raisons apparentes, dégoûté, prétendaient certains, de la politique et des manigances de ses alliés politiques)...

Le Vieil Homme est mort en 1979, l'année de ses quatre-vingt-dix ans.

C'est lui qui, le premier, eut l'idée de l'association. A vrai dire, tout avait commencé par une boutade, un de ces paris fous que l'on tient un soir de réveillon après avoir déjà englouti pas mal de vin rouge, de muscat pétillant ou d'absinthe. C'était en 1910, à Noël. Il avait neigé le matin sur le col de Gratteloup et jusqu'au Plan-de-la-Tour. Sainte-Maxime luisait sous le givre. La température était tombée à – 5°, – 10° peut-être. De mémoire de Maximois, on n'avait jamais vu ça. La route de Gassin était barrée par des congères prises en glace, et l'on se demandait comment ravitailler le village. Les palmiers du Golf-Hôtel de Beauvallon et ceux de la Résidence des Girelles ne résisteraient sûrement pas au gel, prédisaient les plus pessimistes. Bref, on avait célébré la messe de minuit en grelottant et en se serrant bien fort dans la nouvelle église près de la capitainerie, qui suintait le plâtre frais et l'humidité. Et il était là le Vieil Homme, il avait juste atteint sa majorité...

Comment l'imaginer en 1910, sans cette peau flasque sous le menton, ses mains tavelées, son expression de lenteur souriante et ce regard flottant que je lui ai connus ? Jeune, il m'échappe, il devient une abstraction, il appartient à la mémoire des autres, et il n'appartient sans doute plus à personne aujourd'hui.

Bref, il y avait eu la messe de minuit et puis le réveillon chez Mme Marcelle, près de la poste. Et vers 3 heures du matin, le Vieil Homme avait lancé : « *Et si on allait se baigner ?* » La plaisanterie était un peu forte en café. Alors, on l'avait pris au mot, et c'est toujours ainsi que cela se passe : on attend que l'autre dise : « Pouce ! » « Terminé ! » « Blague à part ! » « C'était pour rire ! » Et puis, naturellement, personne ne dit rien, et ils s'étaient retrouvés une dizaine en caleçon ou tout nus, grelottant sur la petite plage de Sainte-Maxime, avant de se fourrer dans une eau de 2 ou 3 degrés au grand maximum.



GRÉGOIRE SOBERSKI

Mme Marcelle les avait escortés, elle hurlait qu'ils étaient fous à lier, qu'ils allaient attraper la mort ; elle hurlait et elle s'étranglait de rire car elle aussi avait un bon coup dans l'aile. Ah ! la fameuse Mme Marcelle, elle devait ressembler à un phare avec ses deux lampes tempête qu'elle brandissait à chaque main ! Mme Marcelle remontait à la nuit des temps, c'est-à-dire au siècle passé. Le Vieil Homme, qui avait pourtant la mémoire vacillante, en parlait avec une gourmandise truffée de sous-entendus. Mme Marcelle avait été la gouvernante du vieux père Maupassant, qui avait fini ses jours à Sainte-Maxime. Elle avait dû voir passer plus d'une fois *le Bel Ami* au fond du golfe, mais l'écrivain ne venait jamais saluer son père.

Puis elle avait ouvert son restaurant. Mme Marcelle éveillait l'imagination et les sens des jeunes gens de Sainte-Maxime, mais elle ne devait pas en faire un commerce intensif.

Bref, elle était là, cette nuit de Noël, sur la plage avec ses deux lampes tempête, au milieu d'une dizaine de fiers-à-bras en train de barboter dans une eau polaire, à quelques mètres du port où clapotaient des pointus, des balancelles et le beau trois-mâts *Lohengrin* qui appartenait au Kronprinz et qui pourrissait doucement à son mouillage (le trois-mâts, lui aussi, serait confisqué en 1914). « *Vous allez attraper la mort* », répétait-elle en tournant sur elle-même, ronde et moustachue. Mais personne n'avait attrapé la mort. La mort, elle attendrait encore quatre ans, du côté de l'Yser ou de la Marne. Seul Sénéquier, le fils du maire, s'était plaint de la poitrine, le lendemain. Il avait eu une forte fièvre et des coliques effroyables. Le médecin avait haussé les épaules. « *Un coup de froid, ce n'est rien, mais vous au moins et vos copains, on peut dire que vous êtes une bande de joyeux pingouins !* »

L'expression était d'un humour approximatif, qu'importe ! Elle avait fait fortune au village. Le Vieil Homme et ses copains s'étaient aussitôt surnommés Les Joyeux Pingouins de Sainte-Maxime, et ils avaient fait le serment de se baigner ensemble tous les dimanches de l'année, qu'il vente, qu'il neige, qu'il pleuve. « *On ne mourra pas plus vieux mais on vivra plus jeune* », disait le Vieil Homme, et c'était devenu le slogan des Joyeux Pingouins. Un échotier du *Petit Varois* avait repris la nouvelle. Les Joyeux Pingouins étaient devenus une association, un club ou une société peu secrète, comme on voudra... Et voilà ce que racontait le Vieil Homme assis bien droit, à la fin de sa vie, sur les nouveaux bancs de béton de la promenade Simon-Lorière de Sainte-Maxime.

Sur l'évolution des Joyeux Pingouins, il demeurait assez vague. Je le questionnais. Il hésitait à me répondre. Il se perdait en détails minuscules. C'était l'été. Devant nous s'agitaient dans leur truculente vulgarité méridionale les joueurs de pétanque. A chaque carreau réussi, les boules claquaient comme de laconiques carillons. Et le Vieil Homme disait : « *On a été une demi-douzaine au début, et bientôt vingt, trente. C'était un peu l'attraction, le dimanche à 8 heures du matin, quand nous arrivions, le plombier Ramon et Coradon, le fils du boucher, et le petit Yvarnel, et même Francesci, qui tenait la garde-barrière de La Nartelle, qui faisait ses 4 kilomètres à pied par la route de la Vierge-Noire et ne savait même pas nager. Mais c'était un fier-à-bras, Francesci, il se jetait à l'eau, il ressortait, il suffoquait, il était bleu de froid, vert de peur et rouge du vin qu'il ingurgitait plus souvent qu'à son compte. Un perroquet, Francesci, et puis il y a eu la guerre, bon, terminé pour un temps les Pingouins, on a barboté dans d'autres tranchées...* »

LES Pingouins étaient revenus de la Grande Guerre, héroïques et sonnés. Ils reprirent leurs bains dominicaux. Le Vieil Homme toujours les entraînait. De nouveaux adhérents s'étaient joints aux survivants du premier groupe, leurs jeunes frères, leurs neveux, le fils de Mme Marie, la mercière, et même Dominic Cervoni, le pêcheur corse qui ne disait pas trois mots de la semaine et se trempait avec un esprit de sérieux qu'aucune moquerie ne parvenait à ébranler.

L'été, on ne les remarquait guère, les Pingouins. Ils se confondaient avec les quelques estivants qui préféraient Sainte-Maxime la paisible à Saint-Tropez l'inquiétante où bon nombre d'écrivains, de peintres, de musiciens commençaient à débarquer. L'été, les Pingouins n'étaient même pas toujours fidèles au rendez-vous. Se baigner ne prouvait rien. C'est à l'automne que tout recommençait, après les vendanges. Et les premiers dimanches d'octobre, quand le mistral avait décapé le littoral une semaine durant, que l'air était d'une luminosité acide, les collines des Maures encore violettes de froid et de sommeil, et la Méditerranée bleu de Prusse et parcourue de frissons, alors il fallait les retrouver, les Joyeux Pingouins pas si joyeux que ça, qui s'assénaient de grandes claques, s'aspergeaient puis se jetaient à l'eau comme des dératés, répétant « *le froid conserve* » comme une bien dérisoire incantation.

Les années passèrent. Les bains se poursuivirent – immuables. Une guerre remplaça une autre guerre. La 45e division du 6e corps d'armée U.S. débarqua à La Nartelle le 15 août 1944. Ce fut la Libération. Les Pingouins barbotaient toujours dans l'eau. Parfois, des jeunes gens venaient se mêler à eux et ironisaient : « *Allez-y, grands-pères !* » Mais ils ne faisaient pas partie du groupe. Les Pingouins ne recrutaient plus. Ils vieillissaient ensemble. Et l'eau faisait parfois 8 ou 9 degrés quand ils se baignaient l'hiver et que se multipliaient les villas dans les pinèdes qui dominaient la station, tandis qu'autour du Beausite et du Grand Hôtel champignonnaient de nouvelles résidences comme l'Arbois ou le Brutus.

« *Il y avait belle lurette qu'on ne parlait plus du domaine de chasse du Kronprinz*, disait le Vieil Homme. *En 1919, un Belge l'avait racheté à l'Etat et l'avait revendu peu après à un gougnafier qui l'avait loti. Le mouvement ne faisait que commencer. On ne s'en doutait pas encore. Et moi, je me tenais toujours aussi droit. Droit comme la tour Eiffel !* »

Je demandai un après-midi au Vieil Homme s'il avait déjà vu la tour Eiffel. Il hésita un instant, me regarda en haussant les épaules. « *Vous croyez qu'il faut avoir vu la tour Eiffel pour savoir qu'elle se tient droite, droite comme moi* », dit-il enfin. Il était content de sa réponse, il se mit à rire d'un petit rire égoïste de vieillard, un rire qu'il gardait pour lui seul, qui le secouait, l'agitait d'un minuscule tremblement.

Chaque année, *le Méridional*, *le Provençal* et *Nice-matin* consacraient désormais un écho aux Pingouins. Dans les années 50, ils devinrent ainsi sans le vouloir une attraction. Le maire se frottait les mains, le syndicat d'initiative approuvait. Une brochure qui avait pour vocation de célébrer le pittoresque de Sainte-Maxime, le confort de ses hôtels, la qualité de sa plage, la douceur du climat et la température de l'eau, mentionnait l'existence de l'association, en même temps que le nouveau club de bridge et les programmes du ciné-club Marcel-Pagnol. « *Vivre vieux, vivre heureux à Sainte-Maxime.* » Bref, le petit port devenait l'hiver une résidence pour le troisième âge, et les Pingouins n'y étaient pas tout à fait étrangers.

Je venais rarement l'hiver à Sainte-Maxime. Les exploits des Pingouins, je les entendais raconter, je n'y assistais pas, ils appartenaient par conséquent au domaine du fabuleux. Mais à Pâques, quand je retrouvais le Vieil Homme sur la promenade, il me prenait par le bras, il me conduisait sur un banc, il dépliait de son portefeuille qui se tassait et se ridait au même rythme que son propriétaire, une coupure de *Nice-matin* remontant à deux ou trois mois, et il me la tendait.

« *Les journaux racontent n'importe quoi* », me disait-il. Il avait souligné au crayon rouge la phrase : « *Nos vaillants octogénaires qui bravent une eau glaciale...* » C'est de la littérature et de la mauvaise. Cette année, le temps était très doux à Noël, l'eau à 14 degrés au moins. « *Il ne faut pas se plaindre.* » Il répéta encore une fois : « *Il ne faut pas se plaindre.* »

C'ÉTAIT en 1979, quelques mois avant sa mort. Il ne restait plus beaucoup de Pingouins. Trois ou quatre, peut-être : Collomb, l'ancien boulanger (ses enfants avaient repris la boutique de la rue Paul-Bert, et ils avaient ouvert une deuxième pâtisserie au nouveau centre commercial Codec), Coradon, et aussi le fils de Mme Marie, qui mourut peu après d'un cancer du poumon. Deux Pingouins, ce n'était plus assez pour constituer une association, pour amuser la presse, pour servir la publicité du syndicat d'initiative. Deux Pingouins, ça devenait triste et morbide. J'oubliais les Pingouins après la mort du Vieil Homme.

Et puis il y a eu cette nouvelle laconique d'octobre dernier : la mort de Collomb et de Coradon, un dimanche matin. Ils étaient partis nager. Personne n'avait pris garde à eux, personne ne les surveillait. Le mistral soufflait. Ils avaient dépassé le radeau, s'étaient enfoncés à brasses lentes au fond du golfe comme s'ils voulaient, rêve fou, atteindre Saint-Tropez juste en face. Ils avaient dû s'épuiser, se refroidir, ils n'avaient pas eu la force de regagner le rivage. On découvrit leurs corps dans la soirée, flottant au large de Guerrevieille. A peine fit-on mention de leur appartenance à l'ancien club des Pingouins de Sainte-Maxime, qui disparaissait donc définitivement avec eux.

Mais les Pingouins, tout le monde les avait déjà oubliés, les Pingouins étaient morts, et puis il n'est jamais de très bon goût d'insister sur la vieillesse, sur la fatigue, sur le temps qui passe et entraîne et charrie les souvenirs sur ses eaux mortes...

Avaient-ils voulu se défier, les deux vieillards, parier que l'un nagerait plus loin que l'autre ? Rêvaient-ils d'un exploit impossible qui aurait émerveillé les chroniqueurs locaux de *Nice-matin* ou du *Provençal* et réveillé, en somme, la gloire perdue des Pingouins de Sainte-Maxime ? Ou bien avaient-ils décidé une fois pour toutes de finir en beauté ? Après tout, un Pingouin, ça vit dans l'eau, ça doit mourir dans l'eau. Et ils n'avaient plus grand-chose à voir avec la ville de Sainte-Maxime en 1982. Ils appartenaient à un autre temps, ils avaient emprunté des centaines de fois, jusqu'à Pâques 1948, le petit train des Pignes qui allait de Saint-Raphaël à Saint-Tropez, peut-être avaient-ils entendu aussi, tout gamins qu'ils étaient, les coups de feu tirés par des chasseurs prussiens dans la réserve de chasse du Kronprinz à La Nartelle. Et c'était encore un point commun avec le Vieil Homme, avec celui qui avait été l'animateur du groupe. Alors aujourd'hui, en effet, il valait mieux tirer l'échelle, se mettre à l'eau vers l'oubli et une ultime fatigue. ■

* Écrivain et journaliste, Frédéric Vitoux a publié des romans – *Cartes postales* (Gallimard), *les Cercles de l'orage* (Grasset), *Yedda jusqu'à la fin* (Grasset), *Un amour de chat* (Balland), *Fin de saison au Palazzo Pedrotti* – et des essais – *Louis-Ferdinand Céline, misère et parole* (Gallimard), *Bébert, le chat de Louis-Ferdinand Céline* (Grasset), *Céline* (Belfond), *Mes îles Saint-Louis* (Le Chêne), *Rossini* (Mazarine).